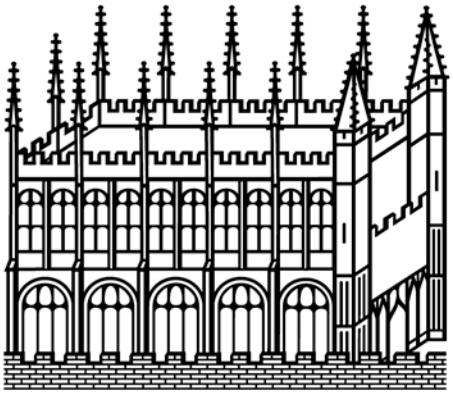

Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks

This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.

L 18

292 b. 23

Thomas Philip Earl de Grey,

WRREST PARK.

LETTRES CHOISIES DE Mr FLECHIER

EVÊQUE DE NISMES:

AVEC

UNE RELATION DES FANATIQUES DU VIVAREZ;

ET DES REFLEXIONS SUR LES DIFFERENS CARACTERES DES HOMMES.

TOME SECOND.

A PARIS,
Chez JACQUES ESTIENNE, ruë ſaint Jacques, au coin de la ruë de la Parcheminerie, à la Vertu.

M. DCC. XV.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

LETTRES
DE
M. FLECHIER,
EVEQUE DE NISMES.

LETTRE CXCIV.

Compliment Chrêtien pour le commencement de l'année, à Madame de Caumartin la doüairiere.

MADAME,

Je vous ſouhaite, à ce renouvellement d'année, tout ce qui peut contribuer à vôtre ſanctification & à vôtre repos. Nôtre vie s'écoule inſenſiblement, & il ne nous reſte de ce tems qui paſſe, que les momens qui nous ſeront comptez pour l'E-

ternité. Nous ne devons déſirer de vivre que pour accomplir ce que Dieu demande de nous, & la tranquillité de la vie doit être regardée comme une grace & une benediction de douceur qu'il répand ſur nous, & qui nous engage à le ſervir avec plus de fidelité. Vous avez raiſon, Madame, de nous feliciter de l'état paiſible où nous ſommes preſentement dans nos Dioceſes. Il eſt difficile de s'aſſûrer pour l'avenir de gens auſſi corrompus & auſſi furieux que l'étoient ceux-ci; cependant ils paroiſſent appaiſez, ils ne tuent plus, ils ne brûlent plus, ils ſe remettent au travail, & ſont bien aiſes de dormir dans leurs maiſons, & de manger en paix le pain qu'ils ont gagné dans la journée. Nous avons vû paroître ici tous leurs Chefs, plus fous & plus gueux les uns que les autres, qui ſe diſoient pourtant Evangeliſtes, Prédicateurs, Prophétes, qui ſont partis pour aller porter leurs extravagances dans les païs étrangers. M. le Maréchal de Villars a conduit cette affaire fort prudemment, & l'a calmée ſans répandre du ſang, ce qui nous a été fort agréable. Ne ceſſez pas de prier le Seigneur pour nous, & de me croire auſſi parfaitement qu'on le peut être, Madame, vôtre, &c.

A Montpellier ce 8. Janvier 1705.

LETTRE CXCV.

De felicitation ſur une grace reçûë du Roi, à M. le Maréchal de Montrevel.

L'Interêt que je prends, Monſieur, à tout ce qui vous regarde, m'a fait apprendre avec plaiſir la grace que le Roi vient de vous faire en vous donnant le Cordon de ſon Ordre. C'eſt un honneur que vôtre naiſſance, vos ſervices & l'eſtime particuliere que S. M. a toûjours eüe pour vous, vous ont attiré, & qui ſervira d'ornement à toutes les dignitez dont vous êtes déja revêtu. Je ſouhaite, Monſieur, que toutes les années commencent auſſi heureuſement que celle-ci, & qu'à l'occaſion des nouvelles faveurs que vous recevez, je puiſſe en vous en témoignant ma joïe, vous renouveller ſouvent le ſincere & reſpectueux attachement avec lequel je ſuis, Monſieur, vôtre, &c.

A Montpellier ce 8 Janvier 1705.

LETTRE CXCVI.

De civilité pour le commencement de l'année, & de nouvelles ſur les affaires publiques, à M. de Frejus.

APrés vous avoir rendu, Monſeigneur, vœux pour vœux, ſouhaits pour ſouhaits à ce renouvellement d'année, agréez que je vous témoigne la joïe que nous avons d'être tranquilles, & le chagrin où nous ſommes de voir partir M. le Maréchal de Villars. Il a pour lui la ſatisfaction de laiſſer la Province calme. On ne tuë plus, on ne voit plus de gens armez; on voïage ſans danger & ſans eſcorte; & quoiqu'on ne puiſſe répondre de l'avenir dans un païs auſſi variable que celui-ci, on peut eſperer preſentement que nous joüirons de ce repos comme vous nous le ſouhaitez. Les gens de la campagne commencent à ouvrir les yeux, & paroiſſent réſolus de manger leur pain, & de dormir à leur aiſe dans leurs maiſons. Les Rebelles mêmes ſont las de mener une vie ſi difficile & ſi dangereuſe, & ſe rendent à tous momens. Nous avons vû paroître ici tous leurs Prédicateurs & leurs Prophétes, plus gueux & plus fous les uns que les autres, qui ſont allez heureuſement porter dans les Païs étrangers

leurs extravagances & leurs miſeres; ainſi M. le Maréchal de Villars a ſujet d'être ſatisfait d'avoir ſauvé la vie à une infinité de Gens de bien, & d'avoir même épargné le ſang de tant de Rebelles. Les Etats lui ont fait un preſent de douze mille livres, & à Madame la Maréchalle un de huit mille, avec tous les éloges qu'ils ont méritez, car ils ont gagné le cœur de tout le monde. Je ſuis perſuadé, Monſeigneur, que cela vous fera plaiſir. Nous aurions bien déſiré qu'il eut commandé l'Armée ſur la Moſelle, où il auroit pû briller davantage; mais qui ſçait ce qu'il faut déſirer dans l'état où ſont nos affaires? Vous allez à Paris, j'y irois bien volontiers auſſi, mais je crains & je ne doute preſque pas que le Troupeau n'ait encore beſoin du Paſteur. En quelque endroit que je ſois, je ſuis avec un attachement & un reſpect tres-ſincere, Monſeigneur, vôtre, &c.

A Montpellier ce 8. Janvier 1705.

LETTRE CXCVII.

Compliment à M. de Villeneuve, Capitaine de Grenadiers du Regiment de Courtz Suiſſe.

QUoique vous ſoïez, Monſieur, nouveau venu dans mon Dioceſe, vôtre pieté & vôtre zele pour la Religion vous y donnent tous les droits d'ancienneté. Les Oüailles les plus cheries ne ſont pas toûjours celles qui ſont dans le troupeau depuis plus long-tems, mais celles qui ſont plus attachées au Paſteur, & qui l'écoutent & le ſuivent plus fidelement. J'ai appris les bontez que vous avez témoignées à ma Paroiſſe de Milau en ma conſideration; vôtre prudence y maintiendra la paix & la Religion. Je n'ai pas douté que toute vôtre famille n'ait paſſé les dernieres fêtes dévotement. Elle a des exhortations & des exemples domeſtiques, & de bonnes inclinations & intentions de ſon côté. Je vous ſouhaite à tous une année ſainte & heureuſe, & ſuis parfaitement, Monſieur, vôtre, &c.

A Montpellier ce 9 Janvier 1705.

LETTRE CXCVIII.

De pieté & d'inſtruction à la ſœur Angelique du Saint-Eſprit.

J'Ai reçû vôtre lettre, ma chere Sœur, depuis quelque-tems, avec beaucoup de plaiſir d'apprendre de vos nouvelles, & j'y aurois déja répondu ſi les affaires de la Province dont nous ſommes chargez dans ces commencemens d'Etats, ne nous avoient entierement occupez. Je me ſers donc de mon premier loiſir pour vous témoigner l'interêt que je prends à tout ce qui vous regarde, & le déſir que j'aurois de pouvoir contribuer à vôtre ſanctification & à la tranquillité de vôtre eſprit, connoiſſant les bonnes intentions que vous avez de vous perfectionner dans l'état que vous avez ſi genereuſement & ſi pieuſement embraſſé. Le P. Picot en paſſant à Niſmes, aprés la viſite de vôtre Monaſtere, me parla de vous, à la verité d'une maniere qui me donna beaucoup de conſolation, loüant vôtre zele pour la Religion, vôtre exactitude dans les obſervances de la Regle & vôtre patience dans vos maladies. Il me fit entendre que vous aviez quelques peines d'eſprit, & que vous n'êtiez pas aſſiſtée comme il l'auroit ſouhaité dans ces petites inquiétudes

ſpirituelles qui troublent pourtant vôtre repos, & préjudicient même à vôtre ſanté. Il ne s'expliqua pas davantage, & je ne voulus pas penetrer plus avant dans des ſecrets de conſcience. Ainſi je vous écrivis en general qu'il falloit ſervir Dieu en ſimplicité de cœur, qu'il étoit à propos de recourir ſouvent à ſa miſericorde avec confiance, de le regarder comme un pere qui aime ſes enfans avec leurs défauts mêmes, quand ils ne ſont pas volontaires; & qu'il n'y a rien qui ſoit ſi contraire à la ſolide dévotion, que ces troubles & ces tentations de ſcrupules mal fondez. Il faut corriger ce qu'il y a de défectueux & de trop humain en nous. Du reſte, il faut ſe donner la paix à ſoi-même. Vous aimez vôtre Superieure, & pourquoi non? elle le mérite par ſa vertu, par les ſoins qu'elle a de vous porter à Dieu par ſes diſcours, par ſes exemples, par ſes ſecours. Quand vous m'en direz davantage, je vous donnerai mon conſeil, & ſerai toûjours avec une affection paternelle, ma chere Sœur, entierement à vous, &c.

A Montpellier ce 10 Janvier 1705.

LETTRE CXCIX.

Compliment à Madame de Marbeuf, Préſidente à Rennes.

IL ne ſe trouve gueres, Madame, d'auſſi bons cœurs que le vôtre, qui ſoit à l'épreuve du tems & de l'éloignement. Toutes les années vôtre bonté & vôtre amitié ſe renouvellent; & comme il ſuffit d'avoir eu l'honneur de vous avoir connuë une fois pour vous honorer toûjours, on peut s'aſſûrer auſſi quand on a eu quelque part à vôtre eſtime, d'un conſtant & durable ſouvenir. Les Lettres obligeantes que je reçois de vous de tems en tems me donnent cette conſolation. Les vœux que vous faites pour moi au commencement de chaque année, me font eſperer que je la paſſerai plus tranquillement & plus ſaintement, & il n'a pas tenu à vos charitables ſouhaits que cela ne ſoit arrivé juſqu'ici. Preſentement nous joüiſſons, graces au Ciel, de quelque repos. Nos Fanatiques ſe ſont enfin déſabuſez; plus touchez des maux qu'ils ſouffroient, que de ceux qu'ils faiſoient, ils ont eu recours à la clémence du Roi. Les Chefs ſe ſont rendus & ſont paſſez dans les païs étrangers, où ils ſont allez porter leurs impietez & leurs extravagances; & quoique

les eſprits ſoient encore bien gâtez par tout au ſujet de la Religion, nous avons pourtant la conſolation qu'on ne tuë plus, qu'on ne brûle plus, & que les terres ſe cultivent inſenſiblement. Dieu veüille que la mauvaiſe diſpoſition des affaires publiques ne donne point lieu à réveiller les mauvaiſes intentions qui cauſent ces troubles particuliers dans nôtre Province. Vos prieres, Madame, nous détourneront ces malheurs, auſſi-bien que celles de Mademoiſelle Deſcartes. Son nom, ſon eſprit, ſa vertu la mettent à couvert de tout oubli; & toutes les fois que je me ſouviens d'avoir été en Bretagne, je ſonge que je l'y ai vûë, & que vous y êtiez. Aprés avoir ſouhaité pour vous que cette année fût remplie de bonheur & de benediction, j'ai ſouhaité pour moi qu'elle fût ſemblable à celle où j'ai eu l'honneur de vous voir & de vous aſſûrer qu'on ne peut, Madame, vous honorer plus que je fais, &c.

A Montpellier ce 15. Janvier 1705.

LETTRE CC.

Des avantages de la Retraite, & de la vanité du monde, à Madame la Marquiſe de Seneſtere.

L'Heureux commencement d'année pour moi, Madame, puiſque je reçois des marques de vôtre ſouvenir & de la confiance dont vous m'avez toûjours honoré ! Je comprens par vôtre Lettre, que vôtre ſanté eſt bonne, que vous êtes toûjours unie d'une étroite amitié avec une Dame qu'on ne ſçauroit aſſez aimer & eſtimer ; & qu'aïant eu chacune vôtre part des tribulations de la vie, vous vous ſervez de conſolation l'une & l'autre dans vos ſolitudes, & dans les exercices d'une pieté commune. Je ne puis que loüer le deſſein que vous avez pris de vous retirer. Il y a long-tems que je vous ai vûë déſabuſée & dégoutée du monde, auſſi-bien que vôtre amie ; les traverſes & les agitations rudes & longues vous ont aſſez fait ſentir ſes vanitez & ſes inconſtances, & comme vous êtes plus capables de reflexions, & plus attentives à vôtre ſalut que d'autres, vous avez auſſi plus ſouvent connu les motifs, & cherché les moïens de faire un heureux & ſolide retour du côté de Dieu. Je vous plains, Ma-

dame, d'avoir perdu M. le Curé de ſaint Jacques & le Pere Bourdaloüe, qui étoient des guides éclairez & fideles, qui euſſent pû par leurs conſeils vous mettre dans les voïes d'une prudente & ſûre retraite. Que ne ſuis-je aſſez prés de vous pour pouvoir vous être de quelque uſage, ou du moins de quelque conſolation dans l'execution d'un projet de ſeparation du monde, qui ne laiſſe pas d'avoir ſes difficultez, quelque réſolution qu'on en ait priſe. Je prie le Seigneur qu'il vous conduiſe lui-même dans le lieu que vous aurez choiſi. Aïez la bonté de nous en donner quelque connoiſſance, afin que je puiſſe vous demander quelquefois de vos nouvelles, & vous aſſûrer qu'on ne peut être plus parfaitement que je le ſuis, Madame, vôtre, &c.

A Montpellier ce 22. Janvier 1704.

LETTRE CCI.

De compliment & de felicitation à M. le Maréchal Duc de Villars, Commandeur des Ordres du Roi.

LE Roi, Monſieur, vous a reçû comme vous le méritiez, & comme nous nous y étions attendus. Le ſervice que vous veniez de rendre, portoit aſſûrance du bon accuëil, eſperance même de récom-

penſe. Toute juſtice a été accomplie, & vous voilà, Monſieur, Commandeur des Ordres du Roi, & Duc en fort peu de jours. Sa Majeſté s'eſt fait un plaiſir de vous donner cette derniere dignité, & ne ſçauroit croire le plaiſir qu'elle a fait à toute cette Province qui vous honore & qui vous doit ſa tranquillité. Comme il n'y a aucun Prélat à qui vous aïez témoigné plus de bonté & de confiance, il n'y en a point auſſi qui s'intereſſe plus que moi à vôtre élevation & à vôtre gloire, & qui ſoit avec un plus ſincere & plus reſpectueux attachement que je le ſuis, Monſieur, vôtre, &c.

A Montpellier ce 23. Janvier 1705.

LETTRE CCII.

De pieté & d'inſtruction à M. l'Abbé Flechier ſon neveu.

JE reçois avec plaiſir, mon cher neveu, les vœux que vous faites pour moi au commencement de cette année. J'en ai fait à mon tour pour vous qui vous ſeront tres-avantageux ſi Dieu les exauce. Je ſuis bien aiſe de voir par vos Lettres le plaiſir que vous avez d'être dans le Seminaire, & d'y recuëillir les inſtructions & les exemples qu'on vous y donne. Pratiquez-y toutes les regles qui y ſont preſcrites, ap-

prenez-y la Loi de Dieu & la Doctrine ſaine qu'on y enſeigne : affermiſſez-vous dans le bien, & rendez vôtre vocation certaine par vos bonnes œuvres ; éclairez la pieté par la ſcience, & purifiez la ſcience par la pieté. Choiſiſſez-vous des amis, dont la ſocieté vous ſerve pour vôtre ſanctification, & ſuivez les conſeils des perſonnes qui vous conduiſent dans les voïes de la verité & de la ſageſſe. Vôtre frere m'a écrit que ſon affaire étoit concluë, qu'on lui donnoit une Lieutenance de Dragons dans un vieux Corps, & qu'il eſperoit profiter de la bonté & de la protection de M. de Chamillart. Dieu veüille qu'il ne ſe confie pas trop aux enfans des hommes, où le ſalut ne ſe trouve point. M. l'Abbé Robert lui fournira ce qu'il faut pour ſon petit équipage.

Il me ſemble qu'il ſeroit tems que vous priſſiez les petits Ordres, & même le premier Ordre ſacré quand il conviendra. Mandez-moi ſi c'eſt vôtre deſſein, & croïez-moi, mon cher neveu, tout à vous, &c.

A Montpellier ce 1. Fevrier 1705.

LETTRE CCIII.

Compliment à Madame de Guenegaud.

J'Apprends avec beaucoup de joïe, Madame, que le Roi vient de vous donner une penſion de ſix mille livres. Quoique vôtre courage, & plus encore vôtre pieté vous aïent miſe au-deſſus de la fortune, & vous aïent appris à ſçavoir joüir de beaucoup & vous ſatisfaire de peu; il vous doit être pourtant agréable qu'on vous faſſe les graces que vous méritez, ou qu'on vous rende la juſtice qu'on vous doit. Je m'intereſſe d'autant plus à ce qui vous arrive d'heureux, que je ſçai qu'étant devenuë infirme, & compatiſſant comme je fais à vos maux, je me trouve plus ſenſible aux conſolations que Dieu vous envoïe. Il ſeroit à ſouhaiter que vos amis puſſent vous donner la ſanté comme le Roi vous donne du bien. Mais il faut ſupporter les peines de cette vie mortelle, & au défaut de la ſanté, demander au Seigneur la réſignation & la patience. Je voudrois bien que les affaires de nos Dioceſes qui ſont preſentement aſſez tranquilles, puſſent me permettre de m'approcher de vôtre retraite, & de vous y aller dire encore quelquefois que perſonne ne vous honore plus & n'eſt plus parfaite-

ment que je le ſuis, Madame, vôtre, &c.

A Niſmes ce 7. Mars 1705.

LETTRE CCIV.

De civilité à M. Margon Brigadier des Armées du Roi.

VOus êtes à nous, Monſieur, & nôtre Dioceſe eſt ſous vôtre direction : ce n'eſt pas vous qu'il faut feliciter ſur cela, c'eſt nous ; vôtre conduite ſage & paiſible, contribuera beaucoup au repos du Dioceſe & au mien ; & le plaiſir de vous voir quelquefois me ſera d'une grande conſolation. Je vous ſuis obligé de m'avoir appris vôtre ſort, & plus encore au Mylord Barwic de l'avoir reglé comme il l'a fait. Je ſuis, Monſieur, tres-parfaitement, vôtre, &c.

A Niſmes ce 31. Mars 1705.

LETTRE CCV.

De remercîement & de civilité au R. P. Dom Mabillon, ſur l'Oraiſon funebre de M. le Cardinal de Furſtemberg, prononcée par M. l'Abbé le Prevoſt, qu'il lui avoit envoïée.

J'Ai reçû de vôtre part, mon Reverend Pere, l'Oraiſon funebre de M. le Cardinal de Furſtemberg, prononcée dans vô-

tre Egliſe de ſaint Germain des Prez, par M. l'Abbé le Prevoſt. Quand ce preſent n'auroit d'autre avantage que d'être une marque de vôtre ſouvenir, il me ſeroit infiniment précieux ; mais par lui-même il a ſon prix. Je trouve dans cet Ouvrage, qui avoit ſes difficultez, du feu, de la délicateſſe & des aſſaiſonnemens qu'il n'étoit pas naturel d'eſperer d'un homme qui n'a, dites vous, que vingt-huit ans, ſi même il les a. Voilà un coup d'eſſai des plus hardis & des plus heureux. De quel païs, je vous prie, nous vient cet Orateur précoce, & à quoi ne nous prépare-t-il pas ? Je vous remercie, mon Reverend Pere, d'avoir penſé à moi en cette rencontre. Il n'en eſt aucune en matiere de ſcience & de pieté, où vous ne me ſoïez preſent, avec ce fonds de Religion & d'érudition qui vous diſtingue, & qui m'oblige d'être avec les ſentimens de la plus ſincere veneration, mon Reverend Pere, vôtre, &c.

A Niſmes ce 20. Avril 1705.

LETTRE CCVI.

De compliment & de felicitation à M. Fieſchi Nonce Extraordinaire auprés de S. M. nommé à l'Archevêché de Genes.

J'Apprends avec beaucoup de joïe, Monſeigneur, que S. S. a nommé vôtre Excellence à l'Archevêché de Genes. Quoique cette nouvelle dignité vous éloigne de nous, & nous ôte l'eſperance de vous revoir auſſi ſouvent que nous l'aurions ſouhaité, il eſt juſte de vous en feliciter, puiſqu'elle vous remet dans le ſein de vôtre Patrie, joignant à la grandeur de vôtre naiſſance celle de l'autorité ſpirituelle. Vôtre Republique eſt heureuſe de ſe fournir à elle même des Prélats d'auſſi grand mérite; & vous êtes heureux auſſi, Monſeigneur, d'être deſtiné à conduire vos Citoyens de la Terre à la Jeruſalem Celeſte. Je vois dans la grace que le S. Pere vous a faite, l'eſtime & la conſideration qu'il a pour vôtre Excellence. Il ſemble qu'il veüille vous approcher de lui, pour vous mettre plus à portée d'en recevoir de plus conſiderables qu'il vous prépare. Je puis vous aſſûrer, quoique je n'aïe pas l'honneur de vous le dire ſouvent, que perſonne ne s'intereſſe plus à vôtre élevation, & ne peut être avec plus de venera-

tion que je le ſuis, Monſeigneur, de vôtre Excellence, le, &c.

A Niſmes ce 20. Avril 1705.

LETTRE CCVII.

Sur une conſpiration nouvelle des Fanatiques découverte.

VOus prenez trop de part, Monſieur, aux affaires de ce païs, pour ne pas vous faire ſçavoir ce qui s'y paſſe. Je n'ai jamais oſé vous mander que la révolte fût finie. Les eſprits des Villes & de la campagne ont été ſi gâtez par les derniers troubles, & les Chefs miſerables & ſcelerats étoient partis d'ici ſi obſtinez dans leur malice, que j'ai toûjours bien crû que le petit calme dont nous joüiſſions étoit plûtôt une ſuſpenſion qu'une ceſſation de nos malheurs. Nous apprenions depuis quelque-tems que pluſieurs de ces honnêtes gens étoient rentrez dans cette Province, qu'ils enrôloient ſecretement beaucoup de jeuneſſe, qu'ils ramaſſoient des armes, & qu'ils ſe diſperſoient dans nos Dioceſes, pour y faire quelque mouvement à l'ouverture des campagnes. Le ſecret étoit bien gardé ; il ne manquoit pas pourtant de gens indiſcrets parmi eux qui prédiſoient un ſoulevement prochain, & des avantures plus triſtes que les préce-

dentes. Tout étoit preſque prêt, poudre, armes, recrûës, lorſque Meſſieurs de Barv. & de Bav. . . ont eu des avis certains de ce qui ſe tramoit preſque à leur porte. On a foüillé dans la nuit les maiſons ſuſpectes à Montpellier ; on y a trouvé les Chefs, ſur tout un Dragon de Fimarcon déſerteur, revenu des païs étrangers avec la confiance des Alliez, qui a été tué en ſe défendant, dont on a pris les papiers, ſur leſquels on a arrêté pluſieurs perſonnes mal intentionnées. On a ſçû que les plus méchans étoient dans Niſmes. On y a pris par le plus grand bonheur du monde Ravanel, Catinat & quelques autres de ces Rebelles dont on a découvert les intrigues : quelques Marchands de nôtre Ville s'y trouvent envelopez. M. de Barv. & M. de Bav. ſe ſont tranſportez ici, & ce dernier vient d'en juger quatre ; deux à être brûlez vifs, pour ſacrileges, rebellion, meurtres, &c. deux autres à être rompus. Demain on en jugera d'autres. Ils prétendoient une révolte prête dans le Languedoc, Dauphiné & Vivarais qu'ils vouloient avoir l'honneur de commencer. Ils avoient deſſein de mettre le feu dans pluſieurs endroits de Niſmes & Montpellier, & pendant qu'on s'occuperoit à l'éteindre, ſe ſaiſir des Corps de garde & des armes, & faire mouvoir au même-tems

leurs gens de la campagne, eſperant que les Catholiques laſſez de la Capitation ſe joindroient à eux, & qu'on ſeroit obligé de faire venir ici les troupes de Savoïe. La flote ennemie, le nom de M. de Miremont qu'ils nomment le dernier Prince fidele à Dieu de la Maiſon de Bourbon, étoient les motifs de leurs eſperances.

Voilà leurs folies & leurs viſions. Cependant ce ſont des folies & des viſions dangereuſes. J'eſpere que cette conſpiration ſera étouffée dans le ſang de ces ſcelerats. Mais il eſt bien ennuïeux d'être toûjours dans les apprehenſions de voir une guerre ſanglante & plus que civile.

A Niſmes ce 21. Avril 1705.

LETTRE CCVIII.

Sur le même ſujet.

VOus avez bien raiſon, Monſieur, de regarder comme un effet de la Providence de Dieu, la découverte de la conſpiration qui ſe tramoit en ce païs, & qui étoit ſur le point d'éclater. Les Emiſſaires d'Angleterre & de Hollande, les ſcelerats chaſſez d'ici & revenus furtivement, Chefs autrefois des Fanatiques, & quelques malheureux Bourgeois de Niſmes & de Montpellier conduiſoient cet ouvrage de tenebres. Les enrôlemens de la jeu-

neſſe gâtée, l'amas de poudre, d'armes, de bales, &c. ſe faiſoient dans les Villes & dans la campagne ſecretement; les eſperances des ſecours étrangers de Meſſieurs de Miremont & de l'Abbé de la Bourlie leur paroiſſoient prochaines & aſſurées. On devoit commencer par Meſſieurs de Barv. & de Bav. nous n'étions pas oubliez. Un avis eſt venu comme du Ciel. On a arrêté quelqu'un de ces ſouffleurs de ſédition, qui en a découvert d'autres; ceux-là, d'autres: quelques-uns étourdis du coup & portant leurs crimes ſur leur viſage, ſe ſont comme livrez à la juſtice ſans y penſer, & nous eſperons que Dieu ne permettra pas que les mauvais eſprits qui reſtent accompliſſent leurs mauvais deſſeins. Priez le Seigneur pour nous, & croïez, &c.

A Niſmes ce 1. Mai 1705.

LETTRE CCIX.

Conſolation Chrêtienne à une Religieuſe, ſur la mort d'une Abbeſſe.

J'Ai été, Madame, également ſurpris & touché de la mort de Madame l'Abbeſſe de ſaint Geniés, & je ne doute pas que vous n'en aïez été fort affligée. Vôtre Profeſſion & la ſienne vous tiennent toûjours préparées à ſuivre les ordres de Dieu,

ſoit qu'il vous laiſſe dans cette vie, ſoit qu'il vous appelle à une meilleure. Vôtre ſéparation du monde eſt une eſpece de mort qui doit vous diſpoſer à l'autre, & la foi & la Religion ont déja commencé en vous, ce que la nature & la défaillance du corps y acheveront. Cette conſideration doit être un motif de ſoumiſſion & de conſolation dans les afflictions que le Seigneur nous envoïe. La nature ne laiſſe pas d'y être ſenſible, & c'eſt pour cela que je compatis à vôtre douleur, & que je vous aſſûre que je m'intereſſe à tout ce qui vous regarde, & que je ſuis, Madame, vôtre, &c.

A Niſmes ce 7. Mai 1705.

LETTRE CCX.

Compliment à Monſieur le Maréchal Duc de Villars.

J'Ai déja fait, Monſieur, mes complimens à Madame la Maréchalle ſur vôtre expedition par de-là la Sarre. Agréez que je vous les faſſe à vous-même. Si ce païs-là avoit été auſſi chaud & auſſi ſec que le nôtre, quelque perte que les ennemis aïent faite, ils n'en auroient pas été quittes à ſi bon marché. Vous avez jetté la fraïeur & le déſordre dans leurs quartiers. Vous en avez battu, vous en avez

fait pluſieurs priſonniers, & ſi le Ciel ne s'en fut pas mêlé, & que les pluïes & les rivieres euſſent favoriſé vôtre deſſein, peu d'Allemans auroient échapé à la valeur des Troupes Françoiſes ſous les ordres d'un tel General. Quoiqu'il en ſoit, Monſieur, voilà un beau prélude de Campagne, vous remettez nos gens ſur le train de ſuperiorité & de victoire, & vous apprenez aux ennemis à vous craindre & à fuïr devant vous, dés que vous paroiſſez. Je m'imagine que vôtre armée ſera bien-tôt aſſemblée, & que vous agirez bien-tôt. Je ſouhaite pour vôtre gloire que tout le poids de la guerre tombe ſur vous qui pouvez mieux le ſoûtenir; & la ſeule crainte que j'ai, c'eſt qu'on ne vous craigne trop, & qu'on n'aime mieux avoir à faire à d'autres qu'à vous.

Je ne vous parle point de la conſpiration de nos Fanatiques, de leurs projets, de leurs folies, de leurs intrigues, de leurs ſupplices; on vous en a ſans doute écrit le détail. Je me contente de vous aſſûrer que perſonne ne fait des vœux pour vous de meilleur cœur, & ne peut être avec un plus ſincere & plus reſpectueux attachement que je le ſuis, Monſieur, vôtre, &c.

A Niſmes ce 10. *Mai* 1705.

LETTRE

LETTRE CCXI.

Compliment à M. l'Abbé Baſtide, ſur le Panegyrique de S. Hilaire, dont il lui avoit fait preſent.

LEs affaires fâcheuſes qui ſont arrivées en ce païs, Monſieur, m'ont mis en état de profiter de la lecture du Panegyrique de ſaint Hilaire, dont vous avez bien voulu me faire part; mais elles m'ont empêché de vous en faire plûtôt mon remercîment. L'exemple de ce grand Saint, dont vous avez recuëilli les vertus avec des reflexions morales ſi agréables & ſi utiles à tout le monde, doit toucher particulierement ceux, qui comme nous, ſont chargez de la conduite des Fidéles, & engagez par le malheur des tems à ſoutenir la Religion contre les erreurs & les violences des Heretiques. Il m'a ſouvent paru comme à vous, connoiſſant la Doctrine, la pieté & le zele Apoſtolique de ce Pere de l'Egliſe, qu'on n'en faiſoit pas aſſez ſouvent l'éloge dans les chaires. Vous faites voir, par la maniere dont vous avez traité un ſi beau ſujet ce que la plûpart des Prédicateurs devroient faire. Je ne puis que vous loüer, vous remercier de vôtre preſent, & vous aſſûrer que je ſuis

parfaitement, Monſieur, vôtre, &c.

A Niſmes ce 15. Mai 1705.

LETTRE CCXII.

De condoleance à M. de Montauban, ſur la mort de M. ſon Frere.

QUe je vous plains, Monſeigneur, d'avoir perdu un frere que vous aimiez, & qui étoit eſtimé de tout le monde! Il eſt difficile que les perſonnes de ſon courage & de ſon application au ſervice, échapent toûjours aux dangers d'une guerre auſſi vive & auſſi longue que celle-ci. Leur vie eſt ſi précieuſe à l'Etat, que leur mort eſt une perte publique, & le regret univerſel pourroit ſervir de conſolation particuliere. Mais il y a des douleurs que la Religion ſeule peut ſoulager, & vous ne pouvez tirer que de vous même & du fonds de vôtre ſageſſe & de vôtre pieté, le ſacrifice que vous faites de vôtre affliction. Je ne puis qu'y compatir, que vous offrir mes petites prieres, & vous renouveller dans cette triſte occaſion l'attachement & le reſpect ſincere avec lequel je ſuis, Monſeigneur, vôtre, &c.

A Niſmes ce 5. Juin 1705.

LETTRE CCXIII.

Compliment au Pere de la Ruë, ſur l'Oraiſon funebre de M. de Meaux.

J'Ai reçû, mon Reverend Pere, quatre exemplaires de vôtre derniere Oraiſon funebre, dont vous avez voulu me payer l'attente avec uſure. Je l'ai relûë avec mon admiration d'autrefois, mais ce me ſemble, avec une affection nouvelle, comme l'éloge d'un illuſtre ami; vôtre ouvrage eſt preſentement mon bien. Je ne vous dirai pas en particulier les endroits qui m'ont le plus touché, & dans le ſujet & dans le diſcours: vous connoiſſiez les liaiſons que j'avois avec les grands Hommes que vous loüez, & vous ſçavez mieux que moi les fineſſes de l'art que vous avez emploïé à les loüer auſſi noblement que vous l'avez fait.

Je vous ſupplie de vouloir bien témoigner à Monſeigneur l'Evêque d'Avranches la reconnoiſſance que j'ai de l'honneur de ſon ſouvenir, & l'aſſûrer du reſpect que je conſerve toûjours pour lui. Il eſt vrai que j'ai en original la ſeconde partie du Poëme de la Pucelle de feu M. Chapelain, écrite de ſa main. Nous en avons fait autrefois quelques lectures enſemble, d'un côté trop peu, de l'autre

trop réjoüiſſantes. Si les affaires de ce païs nous laiſſoient quelque ſolide tranquillité, j'irois faire un dernier voïage à Paris, & j'y porterois ce manuſcrit.

Nous avons ſouvent parlé de vou ce Carême avec le Pere Gilbert, fort de vos amis, tres-honnête homme, & qui nous a tres-bien prêchez. Il vous dira peut-être un jour l'attachement particulier avec lequel je ſuis, mon Reverend Pere, vôtre, &c.

A Niſmes ce 11. Juin 1705.

LETTRE CCXIV.

De pieté à la Sœur Angelique du Saint-Eſprit.

VOtre Lettre, ma chere Sœur, m'a fort conſolé. Il y avoit long-tems que je n'avois appris de vos nouvelles, & je craignois que quelque indiſpoſition, aprés les auſteritez du Carême ne vous eût réduite à l'infirmerie. Cependant je vois par vôtre Lettre que vous vous portez bien, autant que vôtre complexion & vôtre genre de vie penitent le permettent, & que vôtre zele & les ſoins charitables de vôtre bonne Abbeſſe vous ſoutiennent dans toutes vos infirmitez. Vous avez ſi bien pris l'eſprit de la Regle que vous avez embraſſée, que rien ne vous fait de

la peine dans les mortifications du corps. Il ſeroit à ſouhaiter que vôtre eſprit fût auſſi en repos ſur les reflexions ſcrupuleuſes qui vous agitent : c'eſt ſouvent une tentation que ce chagrin qu'on a contre ſoi-même & contre ſes imperfections. Pouvons-nous pretendre de ſervir Dieu comme nous le devons, & comme il le mérite ? Y-a-t il rien de plus fragile que nos cœurs, & nos volontez ? Nôtre occupation continuelle doit être de reconnoître nos foibleſſes, de nous humilier, d'implorer le ſecours du Ciel & de ſe confier en la bonté & en la miſericorde Divine. Vous aurez vû ſans doute M. Begault qui vous aura donné de nos nouvelles. J'apprends qu'on vous a donné pour Confeſſeur le Pere Juſtin, qui eſt fort connu & fort honoré. Perſonne ne ſouhaite plus vôtre ſalut & vôtre repos que moi. Je ſaluë avec beaucoup d'affection vôtre Reverende Mere & la Mere de Sorges ; & ſuis, ma chere Sœur, à vous de tout mon cœur, &c.

A Niſmes ce 15. Juin 1705.

LETTRE CCXV.

De civilité à M. Margon, Brigadier des Armées du Roi.

VOus nous avez quitté, Monſieur, bien bruſquement : on vous tire d'un païs où vous étiez utile, & où vous êtes fort regreté, pour vous envoïer dans un autre où l'on vous croit neceſſaire : Je ſouhaite que vous y ſoïez auſſi tranquille qu'ici. M. de Grandval a déja pris poſſeſſion de vôtre contrée ; tout y eſt en mouvement ; Archers, Fuſiliers, Dragons ; lui le premier, tout eſt ſous les armes, comme ſi l'ennemi étoit par tout ; cela s'appelle veiller. Je ſuis parfaitement, Monſieur, vôtre, &c.

Du 18 Juin 1705.

LETTRE CCXVI.

De civilité à une Demoiſelle, ſur ſa maladie.

LEs Dames de Sommieres, Mademoiſelle, m'ont appris vôtre maladie, & même vôtre rechûte. Vous jugez bien que comme elles en étoient fort touchées, je l'ai été auſſi. J'avois toûjours compté juſqu'ici parmi les dons que vous aviez reçûs du Ciel, celui d'une ſanté toûjours égale. Il faut croire qu'il veut exercer vô-

tre vertu, & éprouver vôtre patience, ou que vous ôtant cette douceur de la vie, il vous en prépare d'autres. Pour moi qui m'intereſſe plus que perſonne à tout ce qui vous regarde, je compatis à tous vos maux. Je vous ſouhaite toutes ſortes de conſolations. J'attens impatiemment des nouvelles de vôtre convaleſcence. Je vous offre tous les ſecours qui peuvent dépendre de moi; & je vous prie de croire qu'on ne peut être plus parfaitement, ni de meilleur cœur que je le ſuis, Mademoiſelle, vôtre, &c.

A Niſmes ce 25 Juin 1705.

LETTRE CCXVII.

Recommandation pour un homme accuſé d'un crime, à Madame la Preſidente Druillet.

IL n'y a qu'à commencer, Madame, comme vous voïez. Une ſollicitation attire l'autre, & pour peu que vous nous mettiez en honneur auprés de vous, aucun plaideur ne voudra partir d'ici ſans être muni d'une de nos Lettres, & vous pouvez vous attendre à ſouffrir une perſecution qui ne ſera peut-être pas toûjours pour la Juſtice. Pour moi, Madame, je m'en juſtifie par avance, & je déclare que j'aime mieux manquer de diſcretion que de charité. Aprés cet exorde, je viens au

fait. Celui qui aura l'honneur de vous demander vôtre protection, eſt de ſa profeſſion Maître d'Ecole. Il n'eſt pas autrement ſçavant, mais il s'eſt trouvé brave. Il a défendu plus d'une fois le clocher de ſon village contre une troupe de Fanatiques ; il a pourſuivi & battu ces gens-là en pluſieurs rencontres ; il en a tant tué, qu'un meurtre s'étant fait dans ſa Paroiſſe, on a voulu croire que c'étoit lui qui l'avoit fait. On l'a arrêté, mis en Juſtice, abſous, déclaré innocent, & abſous par le Préſidial. Il s'agit d'être innocent au Parlement. C'eſt vôtre protection qu'il vous demande, & moi l'honneur de me dire, Madame, vôtre, &c.

A Niſmes le 2. Juillet 1705.

LETTRE CCXVIII.

Conſolation Chrêtienne à Madame de l'Iſle-bonne, ſur la mort de M. le Prince d'Elbœuf ſon neveu.

SEnſible comme je vous connois, Madame, je ne doute pas que vous n'aïez pleuré la mort du jeune Prince vôtre neveu, à qui le Ciel avoit donné toutes les qualitez aimables & nobles, & ſur qui le monde avoit droit de fonder de grandes eſperances. Mais vertueuſe comme vous êtes, vous avez rappellé vôtre cœur à

Dieu en adorant ſes volontez & ſes jugemens dans cette triſte conjoncture, & lui faiſant un ſacrifice volontaire de vôtre douleur & de vôtre perte. Vous avez appris en mourant au monde religieuſement à ſupporter les afflictions que vous cauſent ceux qui y meurent malheureuſement. Je ſçai que le Seigneur a jetté pluſieurs pareilles amertumes ſur vôtre vie au ſujet de vôtre famille ou de vos amis, dont les morts ou les diſgraces vous ont ſenſiblement touchée. Perſonne ne vous a plaint plus que moi, quoique je ne me ſois pas empreſſé de vous le témoigner, mais j'ai crû que vous cherchiez vos conſolations au pied des Autels, & que vous aviez en vous-même des reſſources de pieté qui vous adouciſſoient devant Dieu toutes les tribulations qu'il vous envoïoit. Vous ſçavez auſſi, Madame, les malheureuſes ſituations où nous avons été dans les guerres furieuſes des Fanatiques, & par la conſpiration qu'ils avoient depuis peu faite contre nous. Chacun a ſes peines à ſupporter & ſa penitence à faire dans ſon état. Il eſt de l'amitié & de la charité Chrêtienne de s'entraider mutuellement par les conſeils & par les prieres, à porter le fardeau les uns des autres. Que je ſerois heureux, ſi je pouvois aller encore une fois vous dire moi même com-

bien veritablement je m'intereſſe à tout ce qui regarde vôtre ſanctification & vôtre ſatisfaction même, & avec quel ſincere attachement en Nôtre-Seigneur, je ſuis, Madame, vôtre, &c.

A Niſmes ce 14. Juillet 1705.

LETTRE CCXIX.

De civilité & de nouvelles ſur les affaires publiques, à M. l'Archevêque de Saragoſſe.

LEs grandes affaires que nous avons eûës en ce païs-ci, Monſeigneur, & celles qui occupent ſans doute vôtre Excellence en Aragon, m'ont fait paſſer un aſſez long intervale de tems ſans lui renouveller mes profonds reſpects & mes ſinceres obéïſſances. Lorſque nous penſions avoir éteint le feu de la Rebellion des Fanatiques, & que nous croïions être en repos, des Emiſſaires d'Angleterre & de Savoïe ſont venus rallumer le flambeau fatal, ont fait rentrer dans le Roïaume ceux que la crainte des ſupplices ou les ordres du Roi en avoient fait ſortir, & ont formé des deſſeins cruels qui auroient déſolé cette Province & les perſonnes qui la gouvernent. Dieu, par une protection particuliere, fit découvrir la conſpiration dans le tems qu'elle alloit éclater. Tous les Chefs furent arrêtez, convaincus, punis,

& nous joüiſſons préſentement d'une aſſez grande tranquillité. Nous apprenons avec douleur les conſpirations qui ſe forment auſſi par les factions de quelques Grands, qui ſuivant les conſeils & les projets de l'Amirante, méditent des choſes vaines contre le Seigneur & contre ſon Chriſt. Nous ſommes trop touchez de la gloire de vôtre nation & de la réputation de fidelité qu'elle s'eſt acquiſe, Monſeigneur, pour croire que la Nobleſſe & les Peuples d'Eſpagne aïent quelque part à ces mouvemens de Rebellion. Vôtre Excellence a été heureuſement choiſie pour contenir le Roïaume d'Aragon dans les Loix de l'obéïſſance, dont elle lui donne les regles & les exemples. Je prie le Seigneur qu'il répande ſes benedictions de douceur & de paix ſur tant de Nations inquietes qui s'élevent contre les autres & contre elles-mêmes. Cependant, Monſeigneur, la Campagne n'a pas mal commencé. Les grands deſſeins de Mylord Marleboroug ont échoüé. M. le Maréchal de Villars a forcé les Lignes de Veiſſembourg. M. le Duc de Vendôme va au-devant du Prince Eugene pour le combattre. Le ſiege de Chivan ſe continuë, & bien-tôt celui de Thurin. L'Armée de Flandres eſt auſſi forte que celle des ennemis. Les Mécontens de Hongrie ſont plus

animez que jamais. Vos Troupes ſont en quartier de rafraichiſſement, & ſe fortifient tous les jours, & j'eſpere que les ennemis de nos Rois n'auront pas ſujet de ſe réjoüir. Vos prieres, Monſeigneur, vos conſeils ſont d'un grand ſecours. Je vous ſouhaite pour l'honneur de l'Egliſe & pour le bonheur des Peuples que vous gouvernez, une parfaite ſanté ; & ſuis avec une profonde veneration, Monſeigneur, de vôtre Excellence, le, &c.

A Niſmes ce 15. Juillet 1705.

LETTRE CCXX.

Conſolation Chrêtienne à Madame de Senecterre, ſur la mort de ſa fille.

LA mort de Madame de Florenſac, Madame, m'a ſurpris & affligé tout enſemble. Je me confiois à ſon âge & à ſa ſanté, & je ne croïois pas qu'elle dût ſitôt nous faire regretter ſa perte. Mais qu'y a-t-il de certain & de ſolide dans la vie ? Dans le deſſein que vous aviez de paſſer le reſte de vos jours dans la retraite, Dieu a peut-être voulu rompre les ſeuls liens qui pouvoient encore vous attacher au monde, & réünir en lui l'affection qui vous reſtoit encore pour une fille que vous aviez toûjours tendrement aimée. Je ne doute pas que vous ne ſoïez ſenſi-

blement touchée, & je compatis à vôtre douleur. Il faut faire au Seigneur un ſacrifice volontaire des maux inévitables qui nous arrivent, & faire de ces peines une partie de nôtre penitence. Ce qui vous doit conſoler en cette occaſion, c'eſt la réſignation & la patience Chrêtienne avec laquelle on me mande que Madame vôtre fille eſt morte. Il faut nous préparer au même paſſage par nos bonnes œuvres, & prier Dieu qu'il nous y prépare par ſa grace. Je vous ſouhaite les conſolations qui viennent de l'Eſprit conſolateur, & ſuis parfaitement, Madame, vôtre, &c.

A Niſmes ce 15. Juillet 1705.

LETTRE CCXXI.

De civilité & de nouvelles à un Officier.

IL y a peu de gens, Monſieur, auſſi fideles que vous à leur parole ; vous vous ſouvenez que vous m'avez promis de m'apprendre des nouvelles de vos Côtes, & vous le faites d'une maniere fort obligeante. Voici le tems où les affaires de la mer vont devenir plus importantes ; & quoique vous n'aïez peut-être rien à craindre, vous ne laiſſerez pas d'être intriguez, & d'être obligez de vous précautioner ſur les contre-coups qui pourroient arriver. La flote ennemie tient la mer

ſans oppoſition ; l'armement de Toulon n'eſt pas prêt ; celui de Breſt n'oſeroit ſortir : le bruit eſt que cette flote aprés avoir eſſuïé quelques orages va prendre le Prince d'Armſtat à Gibraltar pour venir enſuite ſur les Côtes d'Eſpagne favoriſer la révolte des Catalans, ou du côté de Villefranche ſecourir le Duc de Savoye, ou ſe partager pour faire l'un & l'autre tout enſemble. Que je plains ce jeune Roi d'Eſpagne : conſpiration ſur conſpiration ! tout infidelle ; tout ſuſpect ; copie d'Angleterre, ſi Dieu n'y met ordre.

Ce païs-ci eſt entierement tranquille, point de meurtre, point d'accident, plus de Fanatiques qui paroiſſent ; on n'y penſe preſentement qu'à la récolte, aprés quoi je crains bien qu'on ne penſe à la flote. Les actions ont ceſſé, les mauvaiſes volontez ne ceſſent point : il ſe prépare une belle foire de Beaucaire. M. Planque vient de partir pour veiller à tout : il a cent Suiſſes ſous lui. M. de Montpezat doit arriver dans le mois d'Octobre. Gardez-bien vos Côtes, & croïez-moi parfaitement, Monſieur, vôtre, &c.

A Niſmes ce 18. Juillet 1705.

LETTRE CCXXII.

De civilité au P. Vignes.

J'Aurois beaucoup de joïe, mon Reverend Pere, de vous voir ici, ſi vous aviez ſuivi vôtre deſſein de venir à la foire de Baucaire; mais je ſçai que vous avez été arrêté par vos PP. d'Avignon pour remplacer vôtre Predicateur des Dominicales qui eſt tombé malade. Je vous renvoïe le livre du P. Hercule : ce ſont des fragmens de quelque Carême qu'il avoit preché, qui ne laiſſent pas d'être beaux & éloquens : vous en aurez apparemment recuëilli quelques fleurs. Je vous ſouhaite une bonne ſanté, & ſuis de tout mon cœur, mon Reverend Pere, vôtre, &c.

A Niſmes ce 20 Juillet 1705.

LETTRE CCXXIII.

Compliment ſur la mort d'une Dame.

UN mal d'yeux obſtiné, Monſeigneur, m'a privé de l'honneur de vous écrire juſqu'ici ; mais il ne m'a pas empêché de vous plaindre & de reſſentir la perte que vous avez faite d'une Dame en qui le Ciel avoit mis toutes les qualitez aimables & vertueuſes, & dont le mérite ſolide en ſingulier vous étoit mieux connu

qu'à d'autres. Tous ceux qui l'avoient honorée durant ſa vie, ou l'avoient en vûë ſans l'honorer, ont pleuré ſa mort. Le Seigneur qui vous afflige depuis quelque-tems, ſemble choiſir les endroits les plus ſenſibles de vôtre famille, & vous avez beſoin de toute vôtre vertu dans des occaſions de douleur auſſi vives & auſſi réïterées. Je ne puis, Monſeigneur, que vous offrir les regrets qu'on donne à ceux qui meurent, les ſecours qu'on procure à ceux qui ſont morts, & la compaſſion qu'on reſerve pour les vivans : car pour les conſolations vous les trouvez en vous-même, dans le fond de vôtre ſageſſe & de vôtre Religion. Il ne me reſte, auſſi-bien qu'à vos autres amis qu'à vous prier de vous conſerver, & de me croire avec autant d'attachement & de reſpect que je le ſuis, Monſeigneur, vôtre, &c.

A Niſmes ce 29. Août 1705.

LETTRE CCXXIV.

De civilité à M. Margon Brigadier des Armées du Roi.

J'Ai peine à croire, Monſieur, que les ennemis réüſſiſſent dans leurs projets de Catalogne, ſi le Viceroi a bonne intention & bon courage, Barcelone ſe ſoûtiendra ; c'eſt un ſiege informe fait par

des troupes débarquées dans une ſaiſon avancée, qui n'ont pas le tems de forcer par de longs travaux & des attaques continuées une place comme celle là qui voudra bien ſe défendre. Pour les peuples que le Prince d'Armſtat ſéduit, s'il paroît des Troupes du Roi, ils ſeront auſſi faciles à ramener qu'ils ont été prompts à ſe révolter : l'Amirante n'eſt plus ; la Nobleſſe eſt aſſez bien diſpoſées pour Philippe V. nous verrons le ſuccez. Monſeigneur l'Evêque d'Agde m'a fort exhorté de ne point prendre d'idées de cette affaire que celles que vous m'en donnerez: j'en ſuis d'avis. J'ai felicité ce Prélat du plaiſir qu'il a de vous voir ſouvent : il faut bien que je l'honore & que je l'aime, pour ne pas lui envier ce bonheur. J'eſpere que vôtre armée ne ſe fatiguera pas beaucoup. Je vous ſouhaite une bonne ſanté ſur vos Côtes, & je ſuis parfaitement, Monſieur, &c.

A ſaint Privat ce 17. Septembre 1705.

LETTRE CCXXV.

De civilité à Madame de Monfalcon.

JE me ſuis ſoigneuſement informé, Madame, depuis que je ſuis ici, de la ſanté de M. de Monfalcon, qui m'eſt fort chere : Je ſuis bien fâché que ſa gueriſon

ne ſoit pas auſſi prompte que nous le ſouhaiterions. Je prens, je vous aſſûre, beaucoup de part à vôtre peine. Je ſouhaiterois de pouvoir diminuer par quelque endroit la douleur que vous reſſentez.

J'approuverai le P. R. pour faire la fonction d'Aumônier au Château, étant perſuadé de ſa capacité, & qu'il pourra vous être utile, ſçachant d'ailleurs qu'il convient à M. le Gouverneur. Il faut qu'il me repreſente la permiſſion de ſes Superieurs pour cela, afin d'ôter toute difficulté. Je vous prie de faire mes complimens à M. de M.... & d'être perſuadez l'un & l'autre que je ſuis toûjours tres-parfaitement vôtre, &c.

A ſaint Privat ce 9. Octobre 1705.

LETTRE CCXXVI.

De civilité & de pieté à la ſœur Angelique du Saint-Eſprit.

JE vous ſuis obligé, ma chere Sœur, de la part que vous avez priſe à la perte que nous avons faite de mon Neveu. Il étoit tout formé, tout établi, l'aîné de ſa famille, & propre à s'avancer dans le ſervice. Dieu l'a appellé, il a eu le tems de ſe reconnoître. Il n'a plus beſoin que de nos prieres. Je vous demande les vôtres. Je ſuis bien-aiſe que vôtre Pere Pro-

vincial ait fait la viſite de vôtre Monaſtere. Je ne doute pas que vous n'en aïez reçû beaucoup de conſolation, & vous me faites plaiſir de croire que j'y ai quelque part, car perſonne ne ſouhaite plus que moi vôtre ſalut & vôtre repos dans la vie auſtere que vous avez embraſſée. Le déſir que vous avez de remplir les devoirs de vôtre vocation, & la grande charité que vos Meres ont toûjours eüe pour vous, vous doivent aider à porter le joug du Seigneur avec courage. Je vous offre ſouvent à Dieu dans mes prieres, & je vous aſſure qu'on ne peut être plus veritablement que je le ſuis, ma chere Sœur, vôtre, &c.

Recommandez-moi bien aux prieres de vôtre Reverende Mere Abbeſſe, & de la Mere de Sorges, & faites leur mes complimens.

A Niſmes ce 17. Octobre 1705.

LETTRE CCXXVII.

De civilité & de nouvelles publiques à M. l'Archevêque de Saragoſſe.

NOus apprenons avec beaucoup de douleur, Monſeigneur, les malheureux progrez que font les Heretiques & les Rebelles dans la Catalogne. Barcelonne priſe, la foi de la Capitulation vio-

lée, le Viceroi & les autres Generaux pillez impunement & détenus priſonniers contre toute ſorte de droit. La Garniſon jointe aux Rebelles par force ou par corruption. Girone renduë, & l'Evêque indignement traité, parce qu'il a été conſtament fidele. Toute cette Province enfin injuſte & déreglée nous cauſe beaucoup d'inquiétude & de chagrin, & nous fait craindre des ſuites encore plus fâcheuſes, ſi Dieu n'arrête le cours de ces malheurs. Nous apprenons d'un autre côté les ſoins & les mouvemens que vôtre Excellence ſe donne, non ſeulement pour contenir les Peuples qu'elle gouverne dans la fidelité qu'ils doivent à leur Souverain, mais encore pour lever des Troupes & des Milices du païs contre les autres qui ſe révoltent. Ce qui nous fait eſperer que le torrent de la ſédition, s'il déborde vers vos frontieres, ſera retenu par les digues qui lui ſeront oppoſées. J'ai un grand plaiſir, Monſeigneur, de voir dans ce Roïaume la confiance qu'on a en la prudence & la fermeté de vôtre Excellence, dont le mérite eſt connu par tout. On ſçait que c'eſt Elle qui anime les Communautez & les Particuliers, qui inſpire l'attachement & le zele pour le ſervice du Prince & de la Patrie, & qui en donne l'ordre & l'exemple tout enſemble. Il faut avoüer qu'il y

a eu quelque négligence à pourvoir les Places de Catalogne de garniſons & de munitions neceſſaires pour leur défenſe ; on s'eſt un peu endormi ſur la difficulté des projets. L'Eſpagne n'a pas aſſez appréhendé la guerre, la France l'a portée en tant d'endroits, qu'elle a peine à ſuffire à tous. Les ennemis des deux Couronnes ont cherché les foibles, & ſe ſont appliqué à profiter de nôtre peu de ſoin ou de nôtre peu de prévoïance ; & ne pouvant vaincre les Peuples par la force, ils les ont corrompus par leurs artifices. Cependant avec les ſecours du Ciel, nous viendrons à bout de tout. On va lever des Miliçes, on va convoquer la Nobleſſe, & la rebellion & l'hereſie ſeront confonduës.

Je prie le Seigneur qu'il conſerve vôtre Excellence pour le bien de l'Etat & de la Religion, & qu'il me donne des occaſions de lui témoigner par mon reſpect & par mes obéïſſances, qu'on ne peut être plus parfaitement que je le ſuis, Monſeigneur, de vôtre Excellence, le, &c.

A Niſmes ce 28. Octobre 1705.

LETTRE CCXXVIII.

Compliment à Madame la Maréchalle Ducheſſe de Villars.

J'Ai vû, Madame, dans une Lettre à Madame de Nouy, la bonté que vous avez de vous ſouvenir que vous avez été quelque-tems ma Dioceſaine, & que j'ai été vôtre Evêque. Je n'ai pas oublié non plus les ſoins que vous preniez d'adoucir le Troupeau feroce, & de conſoler le Paſteur affligé. Nous joüiſſons, graces à Dieu, de la paix que vous nous avez laiſſée en ce païs-ci depuis que vous en êtes partie; mais depuis la priſe de Barcelonne & des autres Places de Catalogne, qui peut s'aſſûrer de tant d'eſprits mal intentionnez & naturellement remuans? Pour vous, Madame, vous tenez à Straſbourg vôtre Cour pleniere. Vous voïez la guerre de vos fenêtres, & vous n'en ſentez pas l'incommodité. L'Armée eſt aſſez bien poſtée pour ne pas craindre les ennemis, & aſſez prés de vous pour vous fournir bonne compagnie, & vous n'avez d'autre chagrin que la part que vous prenez à celui de M. le Maréchal, à qui l'on ôte les moïens de vaincre. Vous aviez bien voulu vous charger de nous faire ſçavoir ce qu'il feroit en Allemagne. Et

que n'auroit-il pas fait ? Mais le ſort ou l'état des affaires, nous a fait perdre le fruit des belles actions qu'il avoit projettées, & la bonté que vous auriez eu de nous les apprendre, qui auroient été deux grands plaiſirs pour nous. Ce ſera pour la Campagne prochaine. Vous ne ſongez preſentement qu'à paſſer l'Hyver à Paris où je voudrois bien pouvoir vous aller aſſûrer, Madame, qu'on ne peut vous honorer plus parfaitement que fait vôtre, &c.

A Niſmes ce 3. Novembre 1705.

LETTRE CCXXIX.

De civilité à une Demoiſelle.

J'Avois toûjours attendu, Mademoiſelle, que M. l'Abbé de Merez s'en retournât à Alais, pour le charger de tous les remercimens de vôtre ſouvenir & de toutes les aſſûrances du mien. Mais je ne voi pas qu'il ſoit prêt à partir, & je ne crois pas pouvoir ni devoir differer davantage à vous témoigner le plaiſir que j'ai de parler ſouvent avec lui de tout ce que nous connoiſſons en vous de vertueux & d'eſtimable, & nous n'y connoiſſons que cela. Je ſuis revenu ici de la campagne, où j'ai demeuré deux mois, ſoit pour me tirer des grandes chaleurs de l'Eſté, ſoit

pour reſpirer un air plus pur que celui de la Ville, ſoit enfin pour joüir de quelque repos & me mettre à couvert pour quelque-tems des importunitez des petites affaires journalieres. J'étois dans le Château de ſaint Privat ſur la route de Bagnols, où l'on m'avoit fait eſperer que vous paſſeriez, & où j'aurois eu grand plaiſir de vous recevoir. Mais les devoirs domeſtiques ne vous laiſſent pas cette liberté. Je voudrois bien qu'ils vous permiſſent de venir à Sommieres, où j'ai réſolu d'aller dans ſept ou huit jours faire ma viſite de la Paroiſſe & du Couvent. J'ai vû à mon retour le Pere de Rouſſi Jeſuite, & je lui ai dit que vous me l'aviez recommandé avec affection & avec éloge, & que puiſqu'il avoit mérité vôtre eſtime, il y avoit apparence qu'il ſeroit bien eſtimé de moi. Il me paroît un homme ſage & un bon Religieux. Faites moi la grace de croire que je ſerai toûjours bien aiſe de vous témoigner que perſonne ne connoit mieux & n'eſt plus touché de vôtre vertu que moi, & ne peut être plus parfaitement que je le ſuis, Mademoiſelle, vôtre, &c,

A Niſmes ce 5. Novembre 1705.

LETTRE

LETTRE CCXXX.

De civilité à Madame de Monfalcon, qui lui avoit recommandé un Eccleſiaſtique, & quelque autre affaire.

J'Ai fait ſoigneuſement, Madame, ma ſollicitation à Monſeigneur l'Evêque d'Uſez en faveur de M. l'Abbé d'O... Il avoit déja diſpoſé du Benefice vacant que vous ſouhaitiez ; mais j'ai connu qu'il avoit de tres-bonnes intentions de faire du bien à un ſujet qu'il eſtime digne de le recevoir. Je n'ai encore aucune habitude avec M. le Roi ; mais ou je lui parlerai, ou je lui ferai parler par M. de Bas... Je plains bien M. le Lieutenant de Roi, affligé de ſon mal & de ſes remedes. Vous n'êtes gueres moins à plaindre. Je lui ſouhaite une prompte gueriſon, & à vous une vie heureuſe & tranquille, étant auſſi parfaitement que je le ſuis, Madame, vôtre, &c.

A Montpellier ce 16. Decembre 1705.

LETTRE CCXXXI.

De civilité & de nouvelles publiques, à M. l'Archevêque de Saragoſſe.

LA tribulation où vous vous trouvez, Monſeigneur, par le malheur des tems & par la rebellion des Peuples de vôtre voiſinage, dont le mauvais exemple a porté ſa contagion juſques chez vous, m'engage à vous ſouhaiter avec plus d'ardeur les bonnes & heureuſes Fêtes de la Naiſſance de Jeſus Chriſt. Je n'ai pas douté que vôtre Excellence ne ſe ſervît de tous les moïens que ſon autorité, ſa vigilance, ſa Religion & ſon zele pour le ſervice du Roi lui fourniroient, pour arrêter ces déreglemens populaires. Mais je ſçai par experience les dérangemens & les déſordres que cauſent dans un païs l'irreligion & la révolte, & la difficulté qu'il y a d'éteindre un feu que l'infidelité & l'hereſie ont allumé; & je juge de vos inquiétudes, Monſeigneur, durant les courſes & les violences des Rebelles qui vous ont troublé, par celles que nous ont donné les Fanatiques, quoique nous n'euſſions qu'un pouvoir ſubordonné, & que nous ne fuſſions chargez que de la conduite ſpirituelle de nos Dioceſes. J'ai donc compati à toutes les peines qu'a eües vô-

tre Excellence, & je commence à concevoir de grandes eſperances des conſolations qu'Elle aura bien-tôt. Les Catalans, à ce que nous apprenons, ſuivant leur inconſtance naturelle, commencent déja à s'ennuïer de la domination qu'ils ont ſouhaitée. Les contributions qu'on leur demande, le mépris qu'on a pour eux, la diviſion & le peu d'intelligence qui eſt entr'eux mêmes, la rudeſſe des Anglois & des Hollandois, les profanations des Egliſes, & les ſcandales que l'hereſie & la rebellion traînent aprés elle, leur ont déja fait naître les premiers repentirs de leur perfidie. Le Roi Catholique apparemment marche à la tête de ſon Armée. Nous voïons paſſer ici les Troupes qui vont s'aſſembler dans le Rouſſillon. Roſe eſt preſentement en état de défenſe. Il y a déja neuf ou dix vaiſſeaux de Toulon ou de Cadix qui vont ſe joindre. On fait en ces quartiers de grands magaſins de vivres & de munitions. Le Château de Nice que M. de Barwik aſſiege ſera bientôt pris, & toutes les Troupes du ſiege marcheront vers la Catalogne. L'Archiduc pourra bien ſe trouver embarraſſé, ſi toute cette machine ſe remûë avec diligence. Je prie le Seigneur qu'il conſerve vôtre Excellence pour le bien de l'Etat & pour l'honneur de ſon Egliſe; & je ſuis

plus d'ardeur la ſanctification. Je ſuis bien aiſe que le Pere Agricol ſe porte mieux. Je vous ſaluë, & ſuis à vous, Madame, parfaitement.

A Montpelier ce 2 Janvier 1706.

LETTRE CCXXXIV.

De civilité à une Demoiſelle, qui lui avoit ſouhaité une heureuſe année.

C'Eſt un heureux préſage pour moi, Mademoiſelle, en commençant cette année, que vous me la ſouhaitiez heureuſe. Je connois vôtre vertu, & j'ai lieu d'eſperer que le ciel vous accordera pour moi ce que vous lui demanderez dans vos prieres. Je vous rends ſouhaits pour ſouhaits, avec toute l'affection & toute la reconnoiſſance poſſible. Quoique je paroiſſe peu empreſſé, ne croïez pas que je ſois indifferent, ſur tout en ce qui vous regarde. Je m'informe de vôtre ſanté, à laquelle je m'intereſſe plus que perſonne. Je me fais redire vos occupations, vos divertiſſemens, ſi vous en avez, vos bonnes œuvres. Je recuëille les loüanges qu'on vous donne; & je m'apperçois que j'ai beaucoup de plaiſir, de l'honneur qu'on vous fait; & que vôtre réputation & l'eſtime que j'ai pour vous croiſſent enſemble tous les ans. Je ne ſçai pourquoi

LETTRE CCXXXIII.

Compliment Chrêtien pour le commencement de l'année, à Madame de Boucard Superieure des Urſulines de Sommieres.

JE vous ſuis obligé, Madame, des vœux & des ſouhaits que vous faites pour moi au commencement de cette année. La confiance que j'ai en vos prieres me fait eſperer qu'elle ſera heureuſe pour moi, j'entens pour ma ſanctification plûtôt que pour ma ſanté, l'un étant beaucoup plus important que l'autre. En vain les années ſe renouvellent pour nous, ſi nous ne penſons à nous renouveller nous-mêmes. La longue vie ne ſert de rien, ſi elle n'eſt bonne, & Dieu ne nous prolonge nos jours que pour les rendre pleins par nos œuvres ſolides & vertueuſes. Il eſt honteux pour nous d'avancer nôtre courſe, ſans enviſager nôtre fin qui n'eſt peut-être pas éloignée, & de croître en âge ſans croître en ſageſſe & en pieté. J'ai beaucoup de joïe d'apprendre que vôtre Communauté ſe rend tous les jours plus reguliere, plus détachée du monde, & plus appliquée à ſuivre les devoirs & les obſervances de la Religion. L'affection particuliere que j'ai toûjours eüe pour vôtre Monaſtere, m'en fait ſouhaiter avec

tinuation de vôtre ſanté, & pour l'avancement de vôtre fortune. Je vous prie de croire que perſonne ne s'y intereſſe plus ſincerement que moi, & n'eſt avec un plus cordial attachement que je le ſuis, Monſieur, vôtre, &c.

A Montpellier ce 13 Janvier 1706.

LETTRE CCXXXVI.

Compliment Chrêtien pour le commencement de l'année, à Madame la Preſidente de Marbeuf.

LEs affaires que nous donnent les Etats de nôtre Province, Madame, qui ne ſont pas moins chargez ni moins embaraſſez que les vôtres, m'ont empêché juſqu'ici non pas de vous ſouhaiter d'heureuſes années, car les déſirs n'ont pas beſoin de loiſir, & partent du cœur au milieu des occupations, mais de vous écrire que perſonne ne s'intereſſe plus que moi à vôtre ſanctification premierement, & puis à la douceur & au repos de votre vie. Je ſçai bien que vous y travaillez toûjours également, & que toutes vos années ſe reſſemblent ſur ce ſujet. Mais il y a toûjours auſſi quelque choſe à renouveller en nous au commencement de chaque année, & il ſeroit fâcheux de ne point croître en ſageſſe à meſure que nous

croiſſons en âge, & de ne pas mettre à profit le tems & les graces que Dieu nous donne pour notre avancement ſpirituel.

Nous ſommes preſque enfermez ici par le débordement de toutes les rivieres, les moindres ruiſſeaux ſont devenus des torrens affreux. Il n'y a preſque plus de chemins, & les Courriers ou ſe noïent, ou ne marchent plus. Nous apprenons par des bruits confus, que les tempêtes & les inondations n'ont pas fait moins de ravage chez vous. Tout cela marque bien que le monde eſt perverti, & que le Seigneur eſt irrité.

Nous ſommes, graces à Dieu, aſſez tranquilles en ce païs : quoique les intentions n'y ſoient pas meilleures, on n'y fait plus de ſi méchantes actions. Ils n'ont pas perdu la volonté de nuire, mais on tâche de leur en ôter la commodité. Les guerres de Catalogne leur donnent beaucoup de courage, & cette Rebellion voiſine leur fournira peut-être les moïens de faire renaître leur Fanatiſme.

Nos Etats vont finir dans huit ou dix jours, & n'auront pas duré plus que les vôtres. Le Roi a grand beſoin d'argent ; les peuples commencent à n'en pouvoir plus donner... Priez pour nous, & croïez-moi autant qu'on le peut être, Madame, votre, &c.. *A Montpellier ce 16. Janvier 1706.*

LETTRE CCXXXVII.

Compliment Chrêtien pour le commencement de l'année à Madame de Liſlebonne.

JE ne puis, Madame, aller plus avant dans cette année ſans vous la ſouhaiter heureuſe, compoſée de jours de ſalut, comblée de benedictions du Ciel, remplie même de ces conſolations & de ces douceurs de la vie qui font avancer gaïement dans les voïes de Dieu. Je ſçai par la connoiſſance que j'ai de votre bon cœur, & des tribulations arrivées dans votre famille, qu'il s'eſt paſſé pour vous d'aſſez fâcheuſes années, peut-être ne ſeront-elles pas les moins utiles à votre ſanctification par le bon uſage que vous en avez fait. A cela prés, j'en demande au Seigneur qui vous ſoient auſſi ſalutaires, mais qui vous ſoient plus agréables, où vous puiſſiez être dans le calme de la Religion, plus à couvert des orages & des accidens du monde, & où vous ſatisfaſſiez à tous vos devoirs de pieté, ſans qu'il en coûte tant à la nature. Ce n'eſt pas que je croïe qu'on puiſſe en quelque condition qu'on ſoit, vivre aujourd'hui dans une grande tranquillité. Le ſiecle eſt devenu ſi pervers ou ſi malheureux, qu'il ſemble qu'une partie des hommes ne ſoit

faite que pour affliger & pour détruire l'autre, & que la principale fonction des perſonnes Religieuſes ſoit de gemir devant Dieu des déſordres & des malheurs publics qu'elles connoiſſent, & même qu'elles reſſentent dans leur retraite. Mais il faut s'enveloper dans ſa vertu, & chercher ſa conſolation dans l'accompliſſement des ordres de Dieu. Le Pere de la Ruë vous dit tout cela mieux que moi. Je me contente, Madame, de vous demander ſi votre ſanté ſe ſoûtient, ſi votre eſprit conſerve ſon agréable vivacité, ſi ceux que vous honorez de votre bienveillance ne perdent rien par le tems & l'éloignement, & ſi vous n'oubliez pas dans vos prieres ceux qui prient pour vous avec affection. Je ſuis de ce nombre, & je puis vous aſſûrer que perſonne ne s'intereſſe plus veritablement à votre ſanctification & à votre repos que moi; & qu'encore que je ne vous le rediſe peut-être pas aſſez ſouvent, je ſens qu'on ne peut pas être plus parfaitement que je le ſuis, Madame, votre, &c.

A Montpellierce 22. Janvier 1706.

LETTRE CCXXXVIII.

Compliment aux Dames de Tornac Religieuſes, ſur la mort de leur pere.

J'Ai voulu, mes cheres Filles, vous laiſſer quelques jours à vous-même aprés la mort de M. votre Pere, pour rendre à Dieu, & même à la nature, le premier tribut de vos larmes, & pour demander à l'Eſprit conſolateur les premiers adouciſſemens de votre douleur. Je vous témoigne preſentement la part que j'y ai priſe, tant par le regret que j'ai eu de perdre un ami, que par la peine que j'ai reſſentie de vous ſçavoir affligées. Il ſemble que Dieu, pour éprouver votre vertu, & pour vous détacher pleinement du monde, ait voulu vous faire voir de prés cette mort dont vous deviez être ſi touchées. Quoique ſon âge fût avancé, ſa ſanté pouvoit vous donner des eſperances d'une plus longue vie. Il revenoit des Etats content de tout le monde & de lui-même. Il paſſoit avec plaiſir pour voir dans votre Monaſtere la plus grande & la plus heureuſe partie de ſa famille. Un accident imprévû l'arrête & l'enléve preſque ſous vos yeux. Vous avez, ſans doute, tiré vos inſtructions des cauſes de votre triſteſſe. Vous avez vû mourir un Pere que vous

aimiez ; mais vous l'avez vû mourir en Chrêtien, ſouffrant ſes douleurs avec patience, s'offrant au Seigneur en ſacrifice, ſe reſignant à ſes volontez, & ſortant du monde avec la même conſtance avec laquelle vous y avez renoncé. Ce doit être une grande conſolation pour vous. On diroit que la Providence vous l'avoit amené pour vous laiſſer ces bons exemples. Je ſuis perſuadé qu'au milieu de votre triſteſſe vous avez fait toutes les reflexions qui peuvent vous porter à remplir tous les devoirs de votre état, à profiter de tous les momens d'une vie qui eſt ſi fragile & ſi courte, & qui a tant de relation à l'autre qui eſt éternelle. Je vous ſouhaite toutes ſortes de benedictions ; & ſuis avec affection, mes cheres Filles, entierement à vous, &c.

A Niſmes ce 22. Fevrier 1706.

LETTRE CCXXXIX.

A Mademoiſelle de Monclare la Fare, ſur la mort de M. de Tornac ſon oncle.

VOus avez perdu, Mademoiſelle, M. le Marquis de Tornac votre oncle. Il ne s'étoit jamais mieux porté qu'à ces derniers Etats, où il rempliſſoit exactement tous ſes devoirs. Il avoit encore toute ſa vigueur, & ſa ſanté lui promet-

toit plus de vie que ſon âge. Cependant peu de jours aprés il eſt emporté par un accident imprévû. Vous êtes fille à reflexions, & je m'aſſûre que ſur tous les évenemens qui vous peuvent regarder, vous penſez toûjours ce qu'il faut. Les bonnes Filles de Sommieres ont vû mourir leur pere ſous leurs yeux, & Dieu ſemble leur avoir reſervé ce triſte ſpectacle pour leur faire voir de plus prés la fragilité du monde qu'elles ont quitté, & les en détacher plus parfaitement.

J'ai appris des nouvelles de votre ſanté par M. votre Frere, par M. de Vence, & par quelques autres perſonnes. Chacun parle de vous comme je le puis ſouhaiter. Il ſemble qu'on s'eſt donné le mot pour me dire du bien de vous. Mais comme ils ne ſçavent pas tout l'interêt que je prends à votre réputation, & que d'ailleurs on ne peut avoir un ſi grand nombre de flateurs, je ne puis douter qu'ils ne diſent la verité. Je les croi, & j'aime à les croire. Le Pere de Rouſſi Jeſuite a bien répondu à la bonne opinion que vous nous aviez donnée de lui. Il prêche bien, il ſçait vivre, il eſt honnête homme & bon Religieux. Je vous prie de nous donner ſouvent de vos nouvelles, comme il convient à une amitié filiale ; & d'être perſuadée de l'affection veritablement paternelle avec la

quelle je ſuis, Mademoiſelle, vôtre, &c.

A Niſmes ce 22. Fevrier 1706.

LETTRE CCXL.

De civilité & de pieté à la méme

NOus vous envoïons, ma chere Fille, puiſque vous voulez-bien que je vous donne ce nom, dont j'ai déja l'amitié depuis long-tems, le Pere Rouſſi Jeſuite, votre Prédicateur & le nôtre. Il me paroît qu'il va vous voir auſſi volontiers que vous le verrez. Il vous dira que dans les entretiens qu'il peut avoir avec moi, il eſt toûjours fait quelque agréable & honête mention de vous ; & que c'eſt par ces ſortes de converſations que je me délaſſe du ſoin d'une infinité d'affaires plus embaraſſantes que difficiles. Je m'imagine que Madame de la Lande & vous avez fait le projet de ce pelerinage de dévotion que ce bon Pere va faire à Alais, où il prendra la direction de vos innocentes conſciences durant le cours de cette ſainte Semaine. Ne vous prendra-t-il jamais envie auſſi aux ſolemnitez de ce païs-ci. Il y a des Prédicateurs & des Directeurs qui auroient grand ſoin de votre ame. Je vous prie du moins de dire à Dieu quelque choſe de moi dans vos prieres, ſur tout dans ces prieres du cœur, qui ſe font a-

vec affection, & qui ſont preſque toûjours exaucées. Je ferai mes vœux de mon côté pour tout ce que je ſçai que vous déſirez & tels qu'il convient à une fille comme vous, & à un Pere comme moi, qui eſt votre, &c.

A Niſmes ce 26. Mars 1706.

LETTRE CCXLI.

De civilité & de pieté à M. le Pelletier, ſur la Tranſlation de M. ſon fils à Orleans.

J'Ai appris, Monſieur, la nomination de M. l'Evêque d'Angers à l'Evêché d'Orleans, comme j'apprends tout ce qui vous regarde avec la ſatisfaction que vous en pouvez avoir vous-même. Quoique je ſois perſuadé que ni vous ni lui n'avez pas eu grand part à cette tranſlation, & que la chair & le ſang ne l'ont pas revelée, je n'ai pas laiſſé de m'y intereſſer & de croire que la Providence avoit voulu le tirer de ſon Egliſe pour lui donner lieu de faire de plus grands fruits dans une autre. L'empreſſement qu'on a eu à le choiſir & à publier ce choix, l'envie de le voir, l'ordre de preſſer ſon départ ſans avoir égard à ſon indiſpoſition, marquent aſſez qu'on a eu quelque deſſein ſur lui, & ce ne pouvoit être que pour la gloire de Dieu & pour l'utilité de l'Egliſe. Je ne me ré-

joüis donc pas avec vous, Monſieur, comme je ferois avec un autre qui regarderoit cette diſtinction comme une eſpece de fortune, qui verroit approcher un fils du reſte de ſa famille, & multiplier du moins en ſa perſonne les honneurs & les dignitez Eccleſiaſtiques. Quoique cette nouvelle élection n'ait rien qui ne paroiſſe canonique, & qu'il n'y ait ni plus de revenu ni plus de grandeur, je m'imagine aiſément que ces ſortes de changemens ne ſont pas de votre goût ; que M. l'Evêque d'Angers vous paroiſſoit aſſez bien placé, & que vous aimeriez mieux le voir ſuivre ſon premier établiſſement que d'en fonder un nouveau, & faire valoir en repos un champ qu'il cultive depuis long-tems, que d'aller entreprendre un nouveau travail, & faire, pour ainſi dire, un ſecond marché avec le Pere de famille. Agréez, Monſieur, que je vous diſe ainſi mes ſentimens, & que je devine les vôtres ; & que je vous aſſûre que perſonne ne vous honore & n'eſt plus parfaitement que je le ſuis, Monſieur, votre, &c.

A Niſmes ce 3. Avril 1706.

LETTRE CCXLII.

Compliment à M. d'Uſez, ſur la nomination de M. ſon Neveu à l'Evêché d'Angers.

JE ſouhaitois depuis long-tems, Monſeigneur, que Dieu & le Roi nous donnaſſent M. l'Abbé Poncet pour Confrere. Il le méritoit. Il l'eſt dans un Siege fort honorable, aſſez prés de Paris : helas ! un peu loin d'ici. Bon air, bon païs, honnête revenu. Ce ſont de tels choix qui font honneur à ceux qui les font, qui ſont utiles à l'Egliſe, & qui réjoüiſſent tout le monde. Perſonne ne prend plus de part que moi à l'élevation du Neveu & à la ſatisfaction de l'Oncle, étant depuis long-tems ami, voiſin, Confrere, & avec un ſincere & reſpectueux attachement, Monſeigneur, votre, &c.

A Niſmes ce 11. *Avril* 1706.

LETTRE CCXLIII.

Compliment à M. l'Abbé Poncet, nommé à l'Evêché d'Angers.

VOus voilà, Monſeigneur, où je vous ſouhaitois, & où vous deviez être depuis long-tems, tout jeune que vous êtes. Les qualitez que Dieu vous a don-

nées pour remplir les fonctions de l'Epiſcopat, les talens que vous avez exercez, ſoit dans le miniſtere de la parole, ſoit dans la conduite d'un Dioceſe, & les ſervices que vous avez rendus à l'Egliſe dés que vous y êtes entré, nous donnoient le déſir & l'eſperance, & à vous le droit d'y être élevé comme vous l'êtes. Perſonne ne vous l'envie, perſonne ne demande pourquoi? Pareils choix réjoüiſſent tout le monde, & moi ſur tout qui ſuis avec une ancienne amitié & un reſpect encore plus tendre, Monſeigneur, votre, &c.

A Niſmes ce 11. Avril 170[illegible].

LETTRE CCXLIV.

De civilité à une Demoiſelle.

MOnſieur l'Abbé.... ma chere Fille, m'a fort réjoüi par les nouvelles qu'il m'a données de votre ſanté, à laquelle vous ſçavez qu'on ne peut s'intereſſer plus tendrement que je le fais. Il avoit couru quelque bruit que vous aviez été indiſpoſée, & j'ai été bien-aiſe d'être conſolé là-deſſus. Il eſt vrai que Madame Boucaud eſt bien malheureuſe d'être toûjours en danger de perdre les yeux & de devenir inutile à ſon Monaſtere, elle qui y eſt tres-neceſſaire. Il y a long-tems que cette fluxion la menace, & je la plains. Je

lui ai envoïé une permiſſion d'aller à Balaruc, quoiqu'elle ne me l'eût pas demandée ; & plus elle a eu de diſcretion, plus j'ai eu de condeſcendance. Les Religieuſes, ſur tout celles qui le ſont le moins, tirent avantage des graces qu'on fait à d'autres qui en ont plus de beſoin & qui le méritent mieux qu'elles. Chacune prend ſes raiſons & ſes prétextes même, pour des neceſſitez & des conſequences. De là vient qu'elles s'inquiétent, qu'elles s'empreſſent, qu'elles ſe plaignent, qu'elles importunent plus par relâchement & par ennui, que par un véritable beſoin de remedes. C'eſt ce qui m'a rendu difficile pour ces ſorties de Couvents. Je voi préſentement tous les Evêques dans ce goût de reforme-là. Je ſçai que vous avez pour le Pere... votre Prédicateur d'Alais, de l'eſtime, & que vous ſeriez bien-aiſe qu'il vînt prêcher à Niſmes. Le portrait qu'on m'en a fait, & le déſir que vous avez de l'approcher plus prés de nous, ſont des motifs preſſans pour moi, pour le demander à ſes Superieurs, s'ils veulent bien me l'accorder. Vos choix ſont bons, & je me fierai toûjours à votre goût. Je vous prie de faire mes tres-humbles complimens à Madame la Marquiſe de la Lande, & de me croire autant que je le ſuis, ma chere Fille, vôtre, &c. *A Niſmes ce 3. Mai 1706.*

LETTRE CCXLV.

De pieté à Madame de Marbeuf, ſur la retraite de ſa fille au Calvaire.

J'Apprens par votre Lettre, Madame, la réſolution que Mademoiſelle votre fille a prife d'oublier ſon Peuple & la maiſon de ſon pere, & de s'éloigner du monde, & même de vous, qui êtes ſans doute ce que le monde a de plus cher & de plus agréable pour elle. Dieu l'a inſpirée, les hommes de Dieu l'ont conſeillée, elle s'eſt long-tems & ſerieuſement éprouvée elle-même, & vous ne pouvez ſoupçonner dans ſa vocation ni précipitation, ni foibleſſe. Elle embraſſe une Regle auſtere pour cacher ſa vie en Jeſus-Chriſt, & non-ſeulement demeurer en lui, mais encore ſe crucifier avec lui. On ne peut être plus édifié, ni plus touché que je le ſuis d'un auſſi ſaint & auſſi genereux deſſein... Je ne laiſſe pas de ſentir la peine que vous doit cauſer cette ſeparation, quoique je ſçache bien que votre eſprit & votre cœur ſont ſoumis à Dieu, & que la chair & le ſang ne vous revelent rien contre ſa volonté qui vous eſt connuë. Il n'eſt pas poſſible que vous ne ſoïez attendrie & même attriſtée de la privation d'une fille à qui vous avez donné la ſageſſe avec la

naiſſance, que vous avez formée à la pieté par vos inſtructions & par vos exemples, qui vous eſt unie depuis ce tems autant par les liens de la charité chrétienne, que par ceux d'une amitié naturelle; compagne de vos dévotions, confidente de vos bonnes œuvres, aſſiduë auprés de vous, attentive à vous plaire, & d'autant plus aimée de vous, qu'elle mérite de l'être. J'entre dans vos ſentimens, & je ne vous blâme pas de ſentir que vous êtes mere. Mais aprés tout, Madame, je ne puis que loüer Mademoiſelle vôtre fille. Elle entend la voix du Seigneur, elle la ſuit. Voudriez-vous la retenir lorſque Dieu l'appelle? Dans le tems qu'elle ſonge à ſe ſeparer de vous, ſongez à vous ſéparer de vous-même. Voïez où elle va, & non pas d'où elle ſort: réfléchiſſez ſur ce qu'elle gagne, non pas ſur ce que vous perdez, & ne vous faites point une peine de ce qui doit faire ſon bonheur. Il eſt vrai qu'elle pouvoit choiſir une profeſſion plus douce, & vous l'auriez déſiré ainſi; mais Jeſus-Chriſt nous enſeigne que ce n'eſt pas nous qui le choiſiſſons, mais que c'eſt lui qui nous choiſit. Il n'y a pour nous de voïes de ſalut que celles qu'il nous a marquées. Mademoiſelle vôtre fille eſt deſtinée à plus de perfection que vous n'aviez crû. Elle ne veut que la Croix pour partage, le Cal-

vaire pour retraite, Jeſus-Chriſt ſouffrant pour modele. Les auſteritez de la vie ne la rebutent pas, elle n'a point pitié d'elle-même. Plaignez-la ſi vous voulez par tendreſſe, mais reconnoiſſez qu'elle eſt plus heureuſe & qu'elle a plus de courage que vous, ce qui vous doit être d'une grande conſolation. J'avoüe que c'auroit été un adouciſſement conſiderable que de l'avoir toûjours auprés de vous, & peut-être Dieu vous reſerve-t-il cette ſatisfaction ſenſible. Mais elle ſe donne à la Providence pour peu qu'elle ait beſoin de ſa preſence ailleurs. Vous l'aimerez tendrement en Dieu, vous la verrez par la foi, vous apprendrez les graces qu'elle reçoit de ſon époux, vous ſentirez l'efficace de ſes prieres, & ſi elle ne fait pas le plaiſir, elle fera la benediction de vôtre famille.

C'eſt à vous en partie, Madame, que vous devez attribuer l'embaras où elle vous jette; la bonne éducation que vous lui avez donnée lui a fait un fonds de Religion qu'elle a bien cultivé dans la ſuite, & les ſemences de pieté que vous aviez fait croître dans ſon cœur ont fructifié plus que vous n'eſperiez, & preſque plus que vous ne vouliez. Je prie le Seigneur qu'il vous fortifie, & je vous aſſûre que perſonne ne prend plus de part à la ſatisfaction ſpirituelle de la mere & de la fille,

Madame, que vôtre tres-humble, &c

A Niſmes ce 5. Mai 1706.

LETTRE CCXLVI.

De civilité & de pieté à une Demoiſelle.

QUand je vous ai écrit, ma chere Fille, ſur les inquiétudes de quelques Religieuſes, cette plainte ne retomboit point ſur celles qui vous ſont connuës, moins encore ſur celle que vous appellez votre amie. Elle avoit raiſon de vous faire connoître que les ſorties des Couvents ſans une extrême neceſſité, n'étoient pas de mon goût, comme étant contraires à la régularité de leur état, & à celle de nôtre conduite. J'ai permis à Meſdames Boucaud d'aller à Balaruc plus ſouvent qu'à d'autres, tant par l'eſtime que j'ai toûjours euë de leur vertu, que par la connoiſſance que j'avois de leurs maux & de leurs beſoins. J'ai permis à votre amie de paſſer quatre ou cinq mois hors de ſon Monaſtere. Cela ſe fait une fois. J'ai bien voulu que Madame de Boucaud vint paſſer deux ou trois mois au Couvent de Niſmes. Cela eſt encore bon une fois. Elle voulut par reconnoiſſance attirer la Superieure de Niſmes à Sommieres. Je loüai ſon honnêteté, mais je loüai encore plus la ſageſſe de l'autre, qui ſacrifia ſon

ſon inclination à ſa Religion, & connut bien qu'il y avoit dans ſes viſites reciproques une civilité qui tenoit un peu des bienſéances ſeculieres. Quoiqu'il en ſoit, ma chere Fille, les facilitez ne ſont pas toûjours ſelon la Regle, & portent ſouvent préjudice à l'Ordre. Je ſouhaite fort d'être à portée de vous voir pour vous aider, ſi je puis, de mes petits conſeils, pour vous témoigner la part que je prends à la réputation de prudence & de pieté que vous vous êtes acquiſe, pour être témoin des progrez que vous avez faits dans les pratiques de la vertu, & pour vous aſſûrer qu'on ne peut être plus parfaitement que je le ſuis, ma chere Fille, vôtre, &c.

A Niſmes ce 10. *Mai* 1706.

LETTRE CCXLVII.

De civilité à M. Gonthieri Archevêque d'Avignon, ſur ſon arrivée dans cette Ville.

AGréez, Monſeigneur, que je joigne mes acclamations à celles d'Avignon & de tout vôtre Dioceſe. Nous avons appris ici la joïe que ces peuples ont eüe de vôtre arrivée, & nous l'avons reſſentie, tant par la part que nous prenons au bonheur de nos voiſins, que par l'eſ-

perance que nous avons de profiter des lumieres & des exemples d'un Prélat auſſi ſage & auſſi éclairé que vous. Je n'ai rien à offrir à vôtre Excellence qui ſoit digne d'elle, qu'un cœur toûjours porté à l'honorer. La proximité de nos reſidences me donnera peut-être lieu de mériter l'honneur de ſa bien-veillance, & de lui témoigner le reſpect ſincere & le parfait attachement avec lequel je ſuis, Monſeigneur, de vôtre Excellence, le, &c.

A Niſmes ce 16. Mai 1706.

LETTRE CCXLVIII.

Compliment à M. le Maréchal Duc de Villars, ſur ſes heureux ſuccez.

J'Avois bien toûjours crû, Monſieur, que vous alliez ouvrir à vôtre ordinaire, une brillante Campagne, & que les ennemis ne tiendroient pas devant vous. Nous apprenons en effet que les Allemans fuïent à vôtre approche, qu'ils ne ſe croïent pas en ſûreté dans leurs Places, qu'ils abandonnent leurs Lignes, qu'ils coupent leurs ponts de peur d'être pourſuivis, & que le Rhein ne leur paroît pas une aſſez bonne barriere pour les mettre à couvert de l'Armée du Roi que vous commandez. On nous fait eſperer que vous n'en demeurerez pas là, & l'on ne ſçait où vô-

tre courage & vôtre fortune vous meneront. Vous ſçavez, Monſieur, que perſonne n'eſt plus attentif que moi, ni plus ſenſible à tout ce qui regarde vôtre ſatisfaction & vôtre gloire. Il s'en faut bien que les conquêtes de ces quartiers-ci n'aillent ſi vîte que les vôtres. Le ſiege de Barcelonne nous tient dans de grandes inquiétudes. Le Montjoüy pris, nous comptions que la Ville ſeroit bien-tôt forcée de ſe rendre; cependant nous apprenons la retraite de M. le Comte de Toulouſe à Toulon, l'arrivée de la Flote ennemie, le débarquement de quelques bataillons Anglois & Hollandois, nôtre Armée étonnée, les attaques molles, la réſiſtance plus vigoureuſe, les Troupes rebelles groſſies & encouragées par les ſecours prochains; nôtre artillerie mal ſervie, beaucoup de malades, peu de vivres. Nous ne doutons pas que la premiere nouvelle qui viendra de là, ne ſoit la levée du ſiege. Dieu veüille que ce ne ſoit que cela, & que le Roi d'Eſpagne ſoit du moins heureux dans ſa retraite. Dans le malheur de cette expedition, Monſieur, nous nous conſolons par le bon ſuccez des vôtres, & nous allons demain chanter le *Te Deum* à vôtre intention. Nous ſçavons de plus qu'Haguenau s'eſt rendu, & que ſi l'on vous croit, le miſerable Landau eſt en

grand danger. Je prie le Seigneur qu'il vous continuë ſes benedictions; qu'il commande à la victoire de vous ſuivre toute cette Campagne, & qu'il nous donne lieu de lui rendre de frequentes actions de graces ſur vôtre compte. Je vous prie de croire que perſonne ne s'acquittera plus volontiers que moi de cette eſpece de Religion, parce que perſonne n'eſt avec un plus ſincere & plus reſpectueux attachement, Monſieur, vôtre, &c.

A Niſmes ce 16. Mai 1706.

LETTRE CCXLIX.

De civilité à M. Margon Brigadier des Armées du Roi.

JE ſuis bien-aiſe, Monſieur, de voir renouveller nôtre commerce dans ce triſte renouvellement d'affaires en Catalogne; vous reprenez l'empire de la mer, c'eſt à vous à bien uſer de vôtre trident, & à calmer ou émouvoir les flots pour la ſeureté de nos côtes. Je ne croi pas qu'il y ait de grands dangers, mais il ne faut pas moins veiller que s'il y en avoit. J'ai eu une veritable joïe de l'arrivée de M. vôtre fils, & plus encore de l'amitié qu'il veut bien avoir pour mon Neveu. Je vous prie de lui faire connoître que vous m'honorez de la vôtre, & qu'on ne

peut être plus parfaitement que moi, vôtre, &c.

Ce 27. Mai 1706.

LETTRE CCL.

Depieté à Mademoiſelle de Monclar Lafare, ſur ſa vocation aux Hoſpitalieres.

VOus ſçavez bien, Mademoiſelle, le déſir ardent que j'ai toûjours eu de vous voir ſolidement heureuſe. Vous êtiez faite pour vous faire vous-même vôtre bonheur par vôtre ſageſſe à quelque état que vous fuſſiez deſtinée ; mais vous avez mieux aimé le chercher en Dieu & le tenir de lui, en ſuivant ſes inſpirations & les mouvemens de ſa grace, que de le recevoir des hommes, ou de le partager avec eux par les engagemens avantageux & honorables que le monde vous a ſi ſouvent propoſé. Quoique la réſolution que vous avez priſe de vous conſacrer à Dieu, ne me fut pas encore connuë, je n'ai pas laiſſé d'entrevoir en vous depuis pluſieurs années, au milieu de tant de partis que vous refuſiez, le parti que vous aviez pris. Vos incertitudes me rendoient certain, & je trouvois toûjours dans toutes les affaires ſur leſquelles vous vouliez bien me conſulter, qu'il manquoit quelque choſe à vos déſirs & à mes conſeils.

Vous voilà donc, Mademoiſelle, déterminée, & qui plus eſt déclarée pour un Inſtitut où l'on s'emploïe entierement au ſervice de Dieu, & à celui des pauvres malades. Grande charité, grand mérite; mais auſſi grand dégoût & grand rebut pour la nature. Il eſt bon de vous éprouver & de connoître ſi vous allez où le Seigneur vous appelle, & s'il vous a donné autant de force que de courage pour ſoûtenir une Regle moins auſtere dans ſes ſouffrances, que déſagréable dans ſes fonctions. Venez donc examiner & voir ce que c'eſt qu'une Hoſpitaliere. Vous verrez ſi vous ſerez ſatisfaite de leur charité, de leur regularité & même de leur gaïeté. Je vous attends avec impatience, & ſuis avec une affection particuliere, Mademoiſelle, vôtre, &c.

A Niſmes ce 29. Mai 1706.

LETTRE CCLI.

De civilité au P. Vignes.

JE m'étois déja attendu dés l'année derniere, mon Reverend Pere, au plaiſir que j'aurois eu de recevoir chez moi Madame de Villefranche à ſon paſſage alant à Balaruc, & ſi j'avois été informé du jour qu'elle arriva ici, je n'aurois pas manqué de l'aller voir & de lui offrir ma

maiſon. Quel plaiſir n'auroit-ce pas été pour moi d'y recevoir M. le Marquis de Villefranche, & de l'y garder juſqu'au retour de Madame ſon Epouſe ? J'aurois recuëilli avec joïe les marques de l'amitié dont il m'a toûjours honoré, & lui aurois témoigné combien cherement je conſerve celle que je lui ai voüée.

J'ai fait faire une envelope au troiſiéme tome des Ouvrages du Pere Hercule, on y a mis vôtre adreſſe & on le remettra au Frere Roman pour vous le rendre, ou à ſon défaut à quelque autre commodité aſſurée. J'eſpere que vous me ferez part du recuëil que vous voulez faire de ce que vous pourrez déchiffrer de ces Ouvrages, & que vous voudrez bien continuer vos prieres pour ma ſanctification, étant toûjours, mon Reverend Pere, tres-cordialement à vous, &c.

A Niſmes ce 4. Juin 1706.

LETTRE CCLII.

Compliment à M. le Cardinal Gualtiery, ſur ſa promotion.

J'Ai appris, Monſeigneur, avec beaucoup de joïe, la juſtice que ſa Sainteté vous a renduë, que nous vous avons ſouhaitée, & que vous avez méritée il y a long-tems. Les affaires du ſaint Siege

que vôtre Excellence a ſi ſagement & ſi honorablement traitées, l'approbation qu'Elle a eüe des Peuples qu'elle a gouvernez, du Roi auprés duquel elle a été envoïée, du Pontife qu'elle a ſervi, lui ont attiré la dignité dont elle joüit comme une récompenſe de ſes vertus & de ſes ſervices. Elle doit avoir cette ſatisfaction particuliere, qu'elle a l'agrément & les ſuffrages de tous ceux qui ont eu l'honneur de la connoître. Pour moi, Monſeigneur, j'ai toûjours attendu cette promotion de tant de Cardinaux, comme ſi elle n'eut regardé que vous, croïant qu'on ne pouvoit aſſez vous approcher de la premiere place de l'Egliſe, & ſentant qu'on ne peut être avec plus de veneration que je le ſuis, Monſeigneur, de vôtre Excellence, le, &c.

A Niſmes ce 15. Juin 1706.

LETTRE CCLIII.

De pieté à une Demoiſelle, ſur ſa vocation à l'état de Religieuſe Hoſpitaliere.

J'Avois toûjours attendu, ma chere Fille, la viſite que vous m'aviez annoncée de M. l'Abbé Poquelin en qui vous avez confiance, de qui j'aurois appris plus particulierement vos diſpoſitions preſentes, & à qui j'aurois dit plus préciſément mes

penſées. Mais puiſqu'il ne vient pas, je ne puis differer de vous répondre à vous-même ſur ce que vous ſouhaitez, comme m'intereſſant avec toute l'affection poſſible à tout ce qui regarde vôtre ſalut & vôtre repos.

Je ne puis pas douter, ma chere Fille, que vous ne ſoïez appellée de Dieu, puiſque vous ſentez vôtre vocation & que vous l'avez renduë certaine par vos bonnes œuvres, par le mépris du monde, par le goût que vous avez pris pour la retraite, & par le déſir ardent que Dieu vous a donné depuis long-tems de vous conſacrer à lui. Je ne doute pas non plus que vôtre réſolution n'ait été bien éprouvée & bien affermie, puiſque vous avez tant fait que de la déclarer, je connois vôtre cœur qui n'eſt pas capable de ſe démentir, & j'eſpere que le Seigneur qui fait naître les bonnes intentions, fera fructifier les vôtres. Les oppoſitions que vous trouvez dans vôtre famille ne doivent pas vous étonner. Il n'y a point d'entrepriſe de pieté qui ne ſoit traverſée quelquefois, même par les perſonnes qui devroient le plus les favoriſer. Les hommes ſe conſiderent plus eux-mêmes que Dieu. Une fauſſe tendreſſe ou une fauſſe pitié leur prend quand ils voïent une jeune fille renoncer au monde, dont ils aiment

les plaiſirs, & dont ils ne connoiſſent ou ne craignent pas les dangers. Il faut un peu de patience, tous ces obſtacles ceſſeront, & vous ſerez plus confirmée dans vôtre pieux deſſein par la grace que Dieu vous aura faite d'y perſeverer. Je ſuis bien-aiſe que vous aïez choiſi la profeſſion des Religieuſes Hoſpitalieres, & que vous ſentiez en vous un attrait particulier pour le ſervice des pauvres. Vôtre ſanté ne ſoutiendroit pas une regle auſtere. La ſolitude entiere ne conviendroit pas à vôtre eſprit, qui demande un peu d'action. Le ſervice des pauvres a ſon mérite, ſon occupation, ſon utilité & même ſon auſterité. Je voudrois que vous euſſiez vû nos filles de l'Hôtel-Dieu de cette Ville, avec quel zele, quelle pieté & quelle gaïeté même elles rempliſſent les devoirs les plus rebutans de leur Inſtitut. Je vous prie de croire qu'on ne peut vous ſouhaiter plus de benediction ni faire des vœux plus ardens pour vous, que je fais. Donnez nous ſouvent de vos nouvelles, & croïez qu'on ne peut être avec plus de zele, ni plus paternellement que je le ſuis, ma chere Fille, vôtre, &c.

Nôtre Croix eſt en grande veneration en ce païs. Grand concours de peuple de par tout. Beaucoup de miracles vrais ou faux. Le veritable & qui m'eſt le plus

connu, eſt une dévotion tres-édifiante.

A Niſmes ce 25. Juin 1706.

LETTRE CCLIV.

De civilité à M. Margon Brigadier des Armées du Roi.

JE ſuis fort aiſe, Monſieur, que vous aïez reçû vos Lettres de Service pour l'Armée du Rouſſillon; il étoit juſte qu'on vous tirât de vôtre repos, & qu'on vous emploïât à d'autres choſes qu'à garder des Côtes & gouverner des Milices & des ſignaux: il n'y a que M. l'Evêque d'Agde qui perde à cela; je le le plains. M. le Maréchal de Teſſé paſſa hier ici, il me dit beaucoup de loüanges de vous. J'y répondis avec plaiſir, & j'y ajoûtai, que j'étois tres-parfaitement, Monſieur, vôtre, &c.

A Niſmes ce 26 Juin 1706.

LETTRE CCLV.

Sur la Croix de S. Gervaſi, à M. l'Evêque de Montpellier.

PUiſque vous déſirez d'apprendre l'hiſtoire de nôtre Croix, la voici, Monſeigneur. Un Berger de Provence paſſant dans nôtre Dioceſe de tems en tems pour quelque commerce, remarqua dans la Pa-

roiſſe de ſaint Gervais à deux lieuës de Niſmes, une petite montagne comme une eſpece de petit Calvaire, où il jugea qu'on pourroit dreſſer une Croix, & réparer en quelque façon dans un Canton catholique les profanations & les outrages que les Fanatiques avoient faits à la Croix en tant d'endroits où ils avoient été les maîtres. Il me communiqua ſon deſſein, je l'approuvai. La Croix fut faite, benite, poſée ; les Paroiſſes voiſines y vinrent en foule, & je ne ſçai pourquoi ni comment, il ſe forma en ce lieu-là tout d'un coup une dévotion qui s'échauffa, ſe multiplia, s'étendit. Il parut qu'il y avoit quelque choſe d'extraordinaire : les malades s'y firent porter, pluſieurs ſe ſentirent ſoulagez, quelques-uns ſe crurent guéris. Des perſonnes ſages & dignes de foi le témoignent, le bruit s'en répand dans les Provinces voiſines ; de celles-là dans les plus éloignées. Le concours de Peuple ne ceſſe point : Dieu veut peut-être ſe faire glorifier dans un païs où il a été ſi offenſé. Le ſang de tant de Martyrs peut avoir obtenu grace, non-ſeulement pour leurs freres, mais encore pour leurs meurtriers. Ce qui eſt de vrai & de conſolant, & que je regarde comme le veritable miracle, c'eſt la ferveur, la veneration, le ſilence, l'ordre qui s'obſerve

dans ces multitudes de gens de païs differens. Il y a eu juſqu'à ſix ou ſept mille perſonnes en un jour. Juſqu'ici je n'ai rien voulu décider. Je n'ai fait que retrancher quelques abus, & loüer la pieté. Je ſuis vôtre, &c.

A Niſmes ce 2. Juillet 1706.

LETTRE CCLVI.

De civilité & de pieté à une Demoiſelle.

J'Ai appris avec déplaiſir, ma chere Fille, que vous avez été malade, & même dangereuſement, & que vous commenciez à vous remettre. Qu'eſt devenuë cette ſanté qui paroiſſoit à l'épreuve de tout? Je crois que pour la conſerver, il faut vous tirer le plûtôt que vous pourrez de l'état d'inquiétude où vous êtes. Un grand deſſein dans l'eſprit, les raiſonnemens du monde qu'on veut quitter, les oppoſitions d'amitié ou de bienſéance, tout cela forme une agitation de cœur qui fait impreſſion même ſur le corps. Il faut rompre tout d'un coup ſes liens, & venir goûter le repos & la liberté dans la maiſon de Dieu. M. l'Abbé Poquelin vous aura inſtruit de tout, il connoît les lieux. Je vous attends & ſuis à vous, ma chere Fille, plus que jamais, &c.

A Nismes ce 16. Juillet 1706.

LETTRE CCLVII.

De pieté & de civilité à une Demoiſelle.

J'Ai ſçû, ma chere Fille, les embarras où vous avez été durant la maladie de M. vôtre Pere. Sa bonne conſtitution, malgré ſon grand âge, le tire juſqu'ici de tous les dangers. Il ne doit pas pourtant ſe donner ſur cela trop de confiance. Aprés tant de perils échapez, il en vient un qui finit tout ; & le plus ſeur eſt de ſe préparer à cette fin, d'où dépend le bonheur ou le malheur de l'autre vie. Le deſſein que vous avez de vous donner vous-même à Dieu, marque bien le peu de cas que vous faites de tout ce qui ne vous eſt pas neceſſaire pour aller à lui. Je ne doute pas, ma chere Fille, qu'avec les ſentimens de raiſon & de Religion que vous avez, vous ne ſoïez bien dégoûtée du monde. Le peu de droiture, de juſtice & de verité qu'on y trouve, donne beaucoup de mépris pour lui. Quittez-le le plûtôt que vous pourrez avec bien-ſéance, & allez goûter les douceurs de la paix & de la charité dans la ſolitude. Je vous y attends, & je ſuis de tout mon cœur, ma chere Fille, vôtre, &c.

A Niſmes ce 10. Août 1706.

LETTRE CCLVIII.

De civilité à M. le Chevalier de N..... Il y eſt parlé des affaires publiques du tems.

J'Ai eu, Monſieur, un tres-grand plaiſir de recevoir de vos nouvelles. Nous ne ſçavions où vous étiez, & nous craignions que vous ne fuſſiez enveloppé dans quelqu'un des malheurs qui nous fatiguent depuis quelque-tems. Cependant, bonne ſanté, bon Regiment, bonne eſperance pour l'avenir : que peut-on vous ſouhaiter de plus ?

Il eſt vrai que cette malheureuſe bataille *a* & les ſuites fâcheuſes qu'elle a eüe nous avoient tous conſternez. Perſonne n'oſoit plus écrire des nouvelles, perſonne n'oſoit plus en demander. Il n'y avoit plus ni vigueur ni confiance Françoiſe. M. de Vendôme vient relever la gloire de la Nation, & la remettre dans ſon émulation & dans ſon habitude de vaincre. J'eſpere tout de l'Armée qu'il vient commander, & je ne ſçaurois m'empêcher de craindre un peu pour celle qu'il a quittée, quelque ſage & vaillant que ſoit le Prince qui lui ſuccede : ce jeune Scipion *b* ne connoît pas

a Bataille gagnée en Flandres par Marleboroug, contre M. de Villeroy.

b Monſeigneur le Duc d'Orleans.

aſſez les ruſes de l'Annibal *a* qu'il a pour adverſaire. Nous apprenons que le ſiege de Turin prend un bon train, & que Menin fait une vigoureuſe reſiſtance. Dieu nous a humiliez, parce que nous étions trop orgueilleux : les ennemis le ſont devenus, ils auront ſans doute le même ſort.

Nous ſommes ici, graces au Seigneur, dans une grande tranquillité, contens que Cavalier ſoit embarqué dans la flote Angloiſe. Ce vaiſſeau perira ſans doute, étant chargé de tant de crimes ; quelque orage imprévû ſe levera & le briſera contre quelque effroïable rocher : auſſi-bien ce ſcelerat ſeroit-il venu perir ici ſur une rouë.

Tous nos amis ſe portent bien. Faites-nous ſçavoir vôtre deſtinée, & mandez-nous ce qui ſe paſſera en vos quartiers. On ne peut, Monſieur, être à vous plus que je le ſuis, &c.

A Niſmes ce 15. Août 1706.

LETTRE CCLIX.

De civilité à M. Margon Brigadier des Armées du Roi.

VOus avez tres-bien fait, Monſieur, d'éviter le ſervice qu'on vous propoſoit. Il vaut mieux être Brigadier en

a Le Prince Eugene.

Languedoc, que General d'Armée en Rouſſillon. Il n'y a pas grands lauriers à cuëillir d'un côté ni d'autre ; & faute de gloire, il faut chercher la commodité. Monſeigneur d'Agde eſt bien-heureux de paſſer de belles journées à Montpellier, & Monſeigneur de Beziers d'être revenu victorieux de Toulouſe. Il eſt vrai que nôtre Croix fait grand bruit, & qu'on crie miracle de tous côtez ; il y a un concours extraordinaire de peuple qui croît tous les jours. On y vient de pluſieurs Provinces, & beaucoup d'infirmes ou de malades diſent qu'ils ont été gueris ou du moins ſoulagez. Je ſouhaite que Madame vôtre Epouſe reſſente les effets de ſa Foi, & que nôtre Croix lui ſoit favorable. Je ſuis parfaitement, Monſieur, vôtre, &c.

De Niſmes ce 23. Août 1706.

LETTRE CCLX.

Compliment à M. le Pelletier, ſur la mort de M. l'Evêque d'Orleans ſon fils.

LA mort de M. l'Evêque d'Orleans, Monſieur, eſt une perte que l'Egliſe a faite auſſi-bien que vous. Les principes que vous lui aviez donné pour ſa conduite & pour celle d'un Dioceſe, lorſque Dieu l'y eut appellé, joints à ſon application & à ſon experience, & au zele que

le Seigneur lui avoit donné pour la converſion des Peuples, doivent le faire regreter de tous ceux qui connoiſſoient ſes bonnes intentions. Il a bien combattu, il a achevé ſa courſe, il a conſervé ſa fidelité. Il faut eſperer qu'il aura reçû la couronne de Juſtice. Agréez, Monſieur, qu'en cette triſte occaſion, je vous renouvelle les aſſûrances de l'attachement reſpectueux avec lequel je ſuis, Monſieur, vôtre, &c.

A Niſmes ce 16. Août 1706.

LETTRE CCLXI.

Compliment à M. de San-Vitale, nommé Aſſeſſeur du S. Office.

SI je ne me ſuis pas preſſé d'écrire à vôtre Excellence, Monſeigneur, ſur la Charge honorable que ſa Sainteté lui a donnée dans Rome, c'eſt que je ne ſçavois ſi elle avoit quitté Florence. J'avois toûjours bien crû, Monſeigneur, que le ſaint Pere ne vous tiendroit pas éloigné de lui; que vos lumieres & vos exemples devoient briller dans la plus ſainte Cour du monde, & que ſi vous n'étiez pas appellé à la dignité que tous les Gens de bien vous ſouhaitoient, vous en ſeriez du moins approché. Perſonne ne pouvoit avec plus de raiſon & de ſageſſe, préſider

aux fonctions du ſaint Office, ni rendre des Jugemens plus équitables en matiere de ſcience & de verité. Rien ne convient tant à vôtre Excellence, que de veiller à la pureté de la Religion qu'elle connoît & qu'elle pratique depuis long-tems avec tant d'édification. J'eſpere qu'elle ne demeurera pas dans ce dégré inferieur à ſon mérite, quoique glorieux, & que l'impatience de ſa Sainteté vous élevera à un honneur dont vous devriez déja être revêtu. Comme on ne peut être plus touché que je le ſuis de l'eſtime de vos vertus, on ne peut auſſi déſirer plus ardemment de les voir couronnées, ni être avec plus d'attachement & de reſpect que je le ſuis, Monſeigneur, de vôtre Excellence, le, &c.

A Niſmes ce 5. Septembre 1706.

LETTRE CCLXII.

De nouvelles ſur les affaires publiques, à Madame de Marbeuf.

J'Ai déja eu l'honneur, Madame, de vous mander que cette flote ſi terrible, qui jette la fraïeur depuis ſi long-tems ſur nos côtes, ſuivant toutes les apparences, va ſecourir les Portugais qui ſe ſont engagez mal à propos en Eſpagne, & qui ont ſuivi trop legerement les conſeils témé-

raires des Anglois. M. le Duc de Barwik nous mande qu'il croit les tenir, & qu'il eſpere faire périr cette Armée dépourvûë & dépaïſée. Le bruit court déja qu'ils ont été rudement battus. Le Roi de Portugal ſe trouve ſans Troupes, ſe plaint, & il faut aller l'aſſiſter, ou du moins le conſoler. Ainſi il vous en aura beaucoup coûté pour vous fortifier, mais vous aurez eu le plaiſir de vous être mis en ſûreté contre les malheurs qui pouvoient vous arriver.

Pour nous, Madame, nous vivons aſſez doucement. Il s'éleve pourtant de petites troupes de nouveaux ſcelerats qui ont déja tué deux ou trois Prêtres. On veille, on punit. Mais ſi le Duc de Savoïe & le Prince Eugene faiſoient lever le ſiege de Turin, nous ne ſerions pas long-tems en paix. Dieu eſt le maître, il faut l'appaiſer par nôtre ſoumiſſion & par nos prieres.

Je vous renvoïe la Lettre de M.... que j'avois heureuſement gardée, & ſuis plus que perſonne, Madame, vôtre, &c.

A Niſmes ce 8. Septembre 1706.

LETTRE CCLXIII.

De civilité à S. E. Monſeigneur le Cardinal de Janſon, Evêque de Beauvais, Grand Aumônier de France.

LA Lettre que vôtre Eminence, Monſeigneur, nous a fait l'honneur de nous écrire dans nos Dioceſes en faveur des pauvres freres aveugles de l'Hôpital Roïal des Quinze vingt, a trouvé, ſans doute dans tous les Evêques les diſpoſitions qu'elle ſouhaitoit. Pour moi, j'ai toûjours été perſuadé de la neceſſité & du mérite de cette bonne œuvre. J'ai permis toutes les publications qu'on m'a demandées pour en procurer les aumônes, & pour aider ceux qui ſont commis pour les recuëillir. Les Déclarations des Rois, les Bulles des Papes autoriſent cette eſpece de charité pour des gens privez, non-ſeulement des biens de la fortune, mais encore de la lumiere du jour; & vôtre recommandation, Monſeigneur, m'engage auſſi fortement à leur être favorable en tout ce qui dépend de moi, & par l'honneur qu'ils ont d'être ſous la protection de vôtre Eminence, & par celui que j'ai d'être depuis long-tems avec un tres-profond reſpect, Monſeigneur, de vôtre Eminence, le, &c.

A Niſmes ce 29. Septembre 1706.

LETTRE CCLXIV.

De civilité & de pieté à M. le Pelletier.

J'Ai vû, Monſieur, par vôtre derniere Lettre les peines que vous avez eu de la part des hommes, & les afflictions que Dieu vous a envoïées, & je ne doute pas qu'il ne vous ait fait la grace de ſupporter les unes & les autres avec réſignation & patience. Je ne crois pas troubler le repos de vôtre Solitude en vous communiquant une Lettre Paſtorale au ſujet d'une Croix plantée depuis quelques mois, ſur le débris, pour ainſi dire, de tant d'autres abattuës auparavant par les Fanatiques. Il a été neceſſaire d'inſtruire les peuples, d'édifier les Catholiques, & d'empêcher ceux qui ne le ſont pas, de ſe ſcandaliſer de la Croix de J. C. Cette dévotion va croiſſant. Toutes les Provinces voiſines y abordent, & Dieu veut peut-être en tirer ſa gloire. Je joins à cette Lettre un Mandement pour des prieres publiques dans les conjonctures du tems. Il eſt juſte qu'étant honoré de vôtre amitié, je vous rende compte de certaines occupations de mon Epiſcopat, qui ne peuvent cauſer que des diſtractions convenables à vôtre état de Solitaire. Si j'étois ſuſceptible de quelque tentation

d'aller à Paris, ce ſeroit le plaiſir de paſſer avec vous quelques heures de ſolitude qui me tenteroit ; mais le tems & les affaires ſont ſi triſtes, nos peuples ſont ſi vifs & ſi portez à s'échaper, qu'il faut être auprés d'eux pour les contenir. J'ai perdu tant de bons amis, je ſuis ſi peu propre à faire ma cour, je ſuis ſi perſuadé de mes devoirs, quoique je les accompliſſe mal, que je n'ai plus qu'à vieillir chez moi, & à me préparer comme vous à bien mourir, en vous aſſûrant de tems en tems que perſonne ne peut être plus parfaitement que moi, Monſieur, vôtre, &c.

A Niſmes ce 16. Octobre 1706.

LETTRE CCLXV.

Compliment à Monſeigneur de San-vitale, Aſſeſſeur du ſaint Office.

L'Eſtime que j'ai toûjours eüe pour les vertus de vôtre Excellence, Monſeigneur, & les marques d'amitié que j'en ai reçûës, m'obligent à lui faire part des petites occupations de mon Miniſtere. C'eſt par ce motif de la juſtice que je vous rends, Monſeigneur, & de la reconnoiſſance que je vous dois, que je vous envoïe cette Lettre Paſtorale au ſujet d'une Croix nouvellement élevée dans mon Dioceſe, ſur le débris de tant d'autres

que les Fanatiques ont abatuës. Dieu y a répandu une ſi grande benediction, que les peuples qui y accourent de tous côtez, déclarent qu'ils y reſſentent une dévotion particuliere ; pluſieurs même de toute ſorte de ſexe & de condition publient avoir été guéris miraculeuſement de leurs infirmitez ſpirituelles & corporelles. Comme mon Dioceſe eſt compoſé de Catholiques anciens & de nouveaux Convertis mal convertis, j'ai été engagé à faire aux uns & aux autres une inſtruction qui leur faſſe connoître la Foi de l'Egliſe ſur le ſujet de la Croix, & leur explique la doctrine du Concile de Trente.

J'ajoûte à cette Lettre un Mandement ou une Indiction de prieres publiques dans mon Dioceſe pour la proſperité des armes du Roi, & pour l'avancement de la Paix, dont tout le monde a ſi grand beſoin. Rien ne doit la faire eſperer davantage que les larmes affectueuſes, les déſirs ardens, les prieres efficaces & les puiſſantes ſollicitations du Souverain Pontife qui la demande à Dieu, qui ſeul peut la donner au nom de toute l'Egliſe dont il eſt le Chef. Je ſuis avec tout le reſpect poſſible, Monſeigneur, de vôtre Excellence, le, &c.

A Niſmes ce 22. Octobre 1706.

LETTRE CCLXVI.

De civilité à la ſœur Angelique du Saint-Eſprit.

JE reçûs il y a deux jours, ma chere Sœur, la Lettre que vous m'écrivîtes par vôtre Pere Définiteur, datée du 18. d'Octobre. J'aurois été bien-aiſe de le voir, & d'apprendre de lui l'état de vôtre ſanté, de vôtre repos & des progrez que vous faites dans les voïes de Dieu, à quoi vous devez croire que je m'intereſſe toûjours également. Quoique j'aïe appellé ici une de mes Niéces dans le Couvent de ſainte Urſule où vous étiez, je ne vous ai point oubliée; il me ſemble au contraire qu'elle y tient vôtre place & que je vous y vois. Vous êtes beaucoup mieux, & je voudrois bien que le Seigneur lui fît la même grace qu'à vous, & qu'elle voulût aller repreſenter dans vôtre ſaint Monaſtere nôtre bonne ſœur la Mere Agnez de la Croix, dont la mémoire m'eſt toûjours chere. Je me réjoüis de vous ſçavoir affectionée à vos ſaints Exercices, & aux auſteritez de vôtre état, & je vous remercie des prieres que vous faites pour moi, & vous prie de remercier auſſi vôtre Reverende Mere Abbeſſe, & la Mere de Mafres & de Gajan, & de

me croire tres-attaché aux interêts ſpirituels & temporels de vôtre Communauté, & toûjours, ma chere Sœur, entierement à vous, &c.

A Niſmes ce 13 Novembre 1706.

LETTRE CCLXVII.

De compliment à Madame de l'Iſlebonne.

J'Ai crû, Madame, qu'aprés avoir été touchée des malheurs arrivez dans mon Dioceſe par la fureur des Fanatiques, vous ſeriez édifiée d'une dévotion qui vient de s'y établir en l'honneur de la Croix pour la conſolation des Catholiques. Vous verrez par la Lettre Paſtorale que j'ai l'honneur de vous envoïer, ce que c'eſt que cette Croix, qui par une Providence particuliere de Dieu, réveille la pieté des Peuples, étonne les ennemis de la Religion, & attire la vénération & les hommages de toutes les Provinces voiſines. J'ajoûte à cette Lettre un Mandement pour des prieres publiques, afin que vous connoiſſiez par mon exactitude à vous faire part de mes occupations, celle que je mérite dans vôtre ſouvenir & dans vos prieres, étant plus parfaitement que je ne puis vous le dire, Madame, vôtre, &c.

A Montpellier ce 28. Novembre 1706.

LETTRE CCLXVIII.

De civilité & de pieté à Mademoiſelle de Montclar la Fare.

SI vous avez eu, ma chere Fille, quelque conſolation dans nôtre entrevûë de Sommieres, je n'ai pas eu moins de joïe de vous y trouver dans des ſentimens de Religion, d'honneur & de prudence tels que je vous ai toûjours ſouhaité, & que j'ai toûjours reconnus en vous. J'aurois bien voulu avoir un peu plus de tems à vous donner, mais il faut s'en tenir chacun à ſes devoirs & aux ordres de la Providence. Il y a deux ſortes de tribulations dans la vie; l'une des maux qu'on ſouffre, l'autre des biens dont on eſt privé. Cette derniere n'eſt gueres moins ſenſible que la premiere: il faut pourtant s'y accoûtumer pour ſon repos. Vous avez eu le plaiſir de voir Madame de N. & de lui déclarer comme à une ſage & fidele amie la ſituation de vos affaires, & des projets que vous avez faits. Nous nous en ſommes entretenus avant ſon départ, & nous ſommes convenus que vous êtiez à plaindre, juſqu'à ce que Dieu rompît vos liens, & vous fît trouver dans l'execution de ſa ſainte volonté, le repos que vous eſperez. Nous ſommes occupez ici de vi-

ſites, de complimens, de cérémonies & autres inutilitez qui ſont devenuës des bienſéances neceſſaires. Priez le Seigneur qu'il nous ſanctifie, & croïez que perſonne ne s'intereſſe plus veritablement à tout ce qui regarde vôtre ſatisfaction & vôtre ſalut, & ne peut être plus cordialement que je le ſuis, ma chere Fille, vôtre, &c.

A Montpellier ce 29. Novembre 1706.

LETTRE CCLXIX.

De civilité & de compliment à M. le Prieur d'Aubort.

VOus m'avez fait plaiſir, Monſieur, de m'apprendre l'excellence & le bon ſuccez du premier Sermon du Pere Bontous. Vous y avez aſſiſté. Il vous a plû, vous êtes connoiſſeur, & il vous faut croire ; vous ne pouviez m'en donner une plus grande idée, qu'en m'aſſûrant qu'il a fait pleurer beaucoup de ſes auditeurs, même des Prêtres & des Chanoines. C'eſt un bon préſage pour la ſuite de ſon Avent. Je ſouhaite qu'à mon retour je trouve tout le monde converti. Je voudrois bien que vôtre ſanté vous permît de faire ici vos voïages ordinaires, mais j'eſpere que les Etats ne ſeront pas longs, & je pourrai vous dire bien-tôt que je ſuis, Monſieur, entierement à vous.

A Montpellier ce 6. Decembre 1706.

LETTRE CCLXX.

De compliment & de felicitation, à M. le Vice-Legat d'Avignon.

JE n'ai pas voulu, Monſeigneur, interrompre le plaiſir que vous donnoient les acclamations & les hommages empreſſez de la Province que vous venez gouverner. Je ne puis non plus attendre que l'aſſemblée de nos Etats ſoit finie, & que je ſois de retour à mon Dioceſe, ſans témoigner à vôtre Excellence la joïe que j'ai de ſon heureuſe arrivée. Nous apprenons déja la ſatisfaction que les Peuples reſſentent d'une domination que la bonté, la juſtice, la ſageſſe rendent auſſi agréable qu'elle eſt utile. Ces commencemens leur donnent de grandes eſperances pour l'avenir. Pour moi, Monſeigneur, qui me trouve dans le voiſinage, & qui m'intereſſe particulierement au bonheur & au repos du païs de ma naiſſance & à vôtre gloire, j'écouterai curieuſement ce que la renommée m'apprendra de vos vertus & de vos exemples, je joindrai mes loüanges à la voix publique, & j'aurai l'honneur de vous aſſurer quelquefois de l'attachement & du reſpect ſincere avec lequel je ſuis, Monſeigneur, de vôtre Excellence, le, &c. *A Montpellier ce 8. Decembre 1706.*

LETTRE CCLXXI.

Compliment à M. le Maréchal Duc de Villars, ſur ſon heureuſe Campagne.

VOus voilà, Monſieur, heureuſement arrivé de vôtre Campagne glorieuſe pour vous, honorable & utile pour le Roïaume. La fortune qui ſemble avoir voulu abandonner nos autres Generaux, n'a oſé vous être infidelle, & vous ſeul revenez content d'elle & de vous. Je ne doute pas que vous n'aïez été reçû du Roi comme il convient à ſa bonté & à vos ſervices. Parmi les plaiſirs de la ſocieté que l'aſſemblée des Etats nous procure, un des plus ſenſibles pour moi eſt de me ſouvenir des marques d'amitié que vous m'y avez autrefois données, d'en parler avec M. de Baſville, & de pouvoir vous témoigner la ſincere & reſpectueuſe reconnoiſſance avec laquelle je ſuis, Monſieur, vôtre, &c.

A Montpellier ce 23 Decembre 1706.

LETTRE CCLXXII.

De civilité à M. Margon Brigadier des Armées du Roi.

MOnſieur le Duc de Roquelaure, Monſieur, m'apprit il y a quelques jours que vous étiez rétabli dans vôtre emploi au ſervice de cette Province : il n'y a rien de plus utile pour le Roi, ni de plus commode pour vous que de vous donner des troupes à commander dans un païs que vous connoiſſez, & qui vous connoît. Vous ſçavez la part que je prens à tout ce qui vous touche, & vous pouvez juger du plaiſir que j'ai eu d'apprendre cette nouvelle. J'eſperois que nous aurions la ſatisfaction de vous voir ici durant les Etats, & de vous y aſſûrer qu'on ne peut être plus parfaitement que je le ſuis, Monſieur, vôtre, &c.

A Montpellier ce 16 Decembre 1706.

LETTRE CCLXXIII.

De civilité & de compliment, à M. Moreau.

LE ſejour, Monſieur, que M. Bayard a fait ici, m'a été d'autant plus agréable, qu'il m'a donné lieu de parler ſouvent de vous avec lui. J'ai renouvellé dans mon eſprit le ſouvenir de ces heureuſes

années où nous trouvions au milieu même de la Cour des heures de repos & de ſolitude. J'ai appris avec plaiſir que vous n'aviez pas oublié vos anciens amis, & que tout éloignez qu'ils ſont, ils ne vous ſont pas devenus indifferens. Je n'ai pas eu moins de joïe de répandre un peu mon cœur ſur les ſentimens d'eſtime & d'affection que je conſerve toûjours pour vous. Les affaires qui ſont arrivées en ce païs-ci, m'ont obligé depuis que vous y avez paſſé, à une exacte réſidence : il ne convenoit pas d'abandonner des oüailles affligées. Les troubles des Fanatiques ont paſſé, & nous joüiſſons, graces au Seigneur, d'une aſſez grande tranquillité de ce côté-là : mais les malheurs du tems, l'inquiétude des peuples, le ſoin qu'il faut avoir de les conſoler, de les adoucir, de les aſſiſter dans nos Dioceſes, rendent la preſence du Paſteur neceſſaire à de tels Troupeaux. D'ailleurs l'âge qui appeſantit, la triſteſſe qui regne par tout, font que chacun ſe tient où il eſt & où il doit être. Ces raiſons ont ſouvent arrêté l'envie que j'avois d'aller faire ma cour à nos Maîtres, & d'aller comme recueïllir les reſtes de nos amis. Je vous aſſûre que vous avez toûjours été des premiers dans mon intention, & que perſonne n'eſt avec un plus ſincere & plus parfait attachement

que je le ſuis, Monſieur, vôtre, &c.

A Montpellier ce 1. Janvier 1707.

LETTRE CCLXXIV.

Compliment aux Dames de Tornac Religieuſes, ſur la mort d'une belle-Sœur.

IL ſemble, Meſdames, que Dieu vous prepare tous les ans quelque ſujet d'affliction nouvelle. Vous pleurâtes l'année paſſée un Pere que vous aimiez & que vous honoriez uniquement, & vous venez de perdre une belle-Sœur que vous regardiez comme l'eſperance & l'agrément de vôtre famille. La mort qui revient ſouvent devant vos yeux vous doit faire connoître de plus en plus le neant du monde, & vous attacher plus fortement au Seigneur à qui vous vous êtes conſacrées, & qui ſeul demeure éternellement. Dans les tribulations qui vous arrivent, vous devez recourir à celui qui vous les envoïe pour vôtre ſanctification. C'eſt une eſpece de penitence forcée qu'il vous impoſe pour vous ramener à lui, & pour vous détacher de vous-mêmes. Profitez de ces avertiſſemens redoublez, cherchez vôtre conſolation dans vôtre ſoumiſſion aux ordres du Ciel, & dans l'exactitude à ſuivre vos Regles. Je compatis cependant à vôtre douleur. Je ſou-

haite que le bon uſage que vous en ferez vous ſoit une ſource de benedictions ſpirituelles ; & ſuis, Meſdames, à vous entierement en Nôtre-Seigneur, &c.

A Montpellier ce 12. Janvier 1707.

LETTRE CCLXXV.

Réponſe Chrêtienne à un compliment pour le commencement de l'année, aux Dames de Boucard.

QUoique je ſçache, Meſdames, qu'en tout tems vous faites des vœux pour moi, & que je ſente même dans mes jours heureux l'efficace de vos prieres, je ne laiſſe pas de recevoir avec une ſatisfaction particuliere les ſouhaits que vous renouvellez au commencement de chaque année. Nous nous avançons à tout moment vers l'éternité, ſans nous en appercevoir. Nôtre vie s'écoule comme l'eau. La mort de nos amis nous avertit ſans ceſſe de la nôtre. Nous ſerions bien malheureux & bien coupables, ſi nous ne penſions à nous détacher de ce monde, qui n'eſt qu'une figure qui paſſe. Je vous ſouhaite à mon tour & à toute vôtre Communauté des jours pleins, & une vie pure, afin que vous abondiez en toute œuvre religieuſe, & que vous alliez au-devant de l'Epoux avec vos lampes allumées, lorſ-

qu'il ſera prêt à vous recevoir. Je ſuis avec affection en Nôtre-Seigneur, Meſdames, tout à vous, &c.

A Montpellier ce 13. Janvier 1707.

LETTRE CCLXXVI.

De pieté à une Demoiſelle, ſur la mort d'une amie.

VOs Lettres ne m'ont pas été fidelement renduës, ma chere Fille, mais j'ai deviné tout ce que vous avez ſouhaité pour moi au commencement de cette année, & je me ſuis dit tout ce que vous pouviez m'avoir écrit. De mon côté j'ai demandé pour vous au Ciel ce que je lui demande tous les jours, vôtre ſanté, vôtre repos, vôtre ſatisfaction, & par-deſſus tout vôtre ſanctification. J'ai bien crû que vous auriez été touchée de la mort de Madame vôtre couſine. Vous l'avez aſſiſtée durant ſa maladie, & vous n'avez oublié aucun office de charité dans le beſoin qu'elle en a eu. C'eſt un aſſez triſte ſpectacle de voir une jeune, vertueuſe & malheureuſe Dame mourir dans le ſein de ſa famille, dans les premieres années de ſon mariage, & rendre à Dieu une ame occupée de ſon mal & des eſperances flateuſes de gueriſon. Je ne doute pas que vôtre bon eſprit ne vous ait fait faire

de ſolides reflexions ſur la fragilité des choſes humaines, ſur la neceſſité de ménager dans les maladies tous les momens qui peuvent ſervir au ſalut, & ſur les fauſſes compaſſions de ces foibles amis, qui diſſimulent aux mourans les dangers d'une mort prochaine. Il n'y a rien qui doive tant deſabuſer du monde que ces ſeparations imprévûës des perſonnes que nous aimons. On les pleure & on les oublie bientôt aprés.... Je ſuis bien-aiſe que vous ſoïez contente du voïage que vous avez fait à Sommieres, que vous ſoïez tranquille chez vous, & que vous aïez cette année les mêmes intentions que l'autre. Lorſque Dieu rompra vos liens, vous vous ſauverez dans la ſolitude. Je le prie tous les jours qu'il vous conſole dans vos peines, qu'il vous affermiſſe dans vos deſſeins, & qu'il vous conduiſe dans les voïes qu'il vous a marquées. Nous voilà à la fin des Etats, je m'en retourne à Niſmes dans peu de jours. Donnez-moi ſouvent de vos nouvelles, & croïez-moi autant que vous le pouvez ſouhaiter, & plus que je ne puis vous le dire, ma chere Fille, vôtre, &c.

A Montpellier ce 15 Janvier 1707.

LETTRE CCLXXVII.

De civilité & de compliment, au General des Chartreux.

LE Pere Tournu, mon tres-Reverend Pere, a bien voulu ſe charger de vous preſenter de ma part une Lettre Paſtorale & un Mandement que j'ai fait publier dans mon Dioceſe, à l'occaſion d'une Croix miraculeuſe, & des prieres ordonnées pour la proſperité des Armes du Roi. Il n'a pas manqué d'accompagner ce petit preſent de quelques témoignages d'eſtime & de conſideration que je lui avois confié, afin qu'il les fît paſſer juſqu'à vous. Je n'ai pas mérité, mon tres-Reverend Pere, la reconnoiſſance que vous me marquez. J'ai crû que tout ce qui porte le titre de Croix, de dévotion & de priere, avoit droit d'aborder dans vos ſolitudes, & que perſonne ne pouvoit mieux que vous autoriſer auprés de Dieu, le ſoin que nous prenons de le faire connoître aux Peuples. La veneration que j'ai toûjours eüe pour vôtre ſaint Ordre, m'a fait regarder ceux qui le compoſent, & plus encore ceux qui le gouvernent comme des Hommes ſpirituels, en qui toutes les vertus évangeliques ſe raſſemblent, & qui ſont ſeparez du monde pour en éviter les

dangers, & pour en déplorer les miſeres. Bien que l'approbation que vous avez la bonté de donner aux deux petits imprimez que j'ai eu l'honneur de vous envoïer, viennent du fond de vôtre charité, je ne laiſſe pas de ſentir le plaiſir qu'il y a d'être honoré de vôtre eſtime. Je vous ai fait dreſſer un petit mémoire de quelques Ouvrages que j'ai rendus publics en divers tems. Le nombre n'en eſt pas grand, le mérite encore moins, & rien ne peut leur attirer plus de réputation, que la place honorable que vous leur deſtinez dans vôtre bibliotheque. Si j'étois en lieu où je puſſe les trouver bien conditionnez, je ne vous donnerois pas la peine de les chercher. Je vous prie de m'accorder quelque part en vos prieres, & de croire qu'on ne peut être plus parfaitement que je le ſuis, mon tres-Reverend Pere, vôtre, &c.

A Montpellier ce 15 Janvier 1707.

LETTRE CCLXXVIII.

De civilité à la Sœur Angelique du Saint-Eſprit.

JE ſuis en peine, ma chere Sœur, ſur vôtre ſanté, n'aïant point reçû de vos nouvelles depuis long-tems. J'attribuë ce ſilence aux longues & frequentes retraites que vous faites, perſuadé que vous perſe-

verez toûjours dans vôtre premiere ferveur, pour mériter les graces du Seigneur & le bonheur éternel. Je vous envoïe la Lettre Paſtorale que j'ai faite ſur la Croix de ſaint Gervaſi, & mon Mandement pour la proſperité des Armes du Roi, qui pourront remplir quelques momens de vôtre loiſir par la lecture que vous en ferez. Donnez-nous de tems en tems de vos nouvelles, comme vous faiſiez ci-devant. Je ne doute pas que vous ne vous ſoïez ſouvenuë de moi dans vos prieres au commencement de cette année. Je vous en demande la continuation, ma chere Sœur, étant toûjours tres-parfaitement à vous, &c.

A Montpellier ce 24. Janvier 1707.

LETTRE CCLXXIX.

De compliment, à M. le Maréchal Duc de Villars.

DEuſſai-je, Monſieur, interrompre pour quelques momens les projets glorieux que vous méditez pour la Campagne prochaine, je ne puis m'empêcher de vous témoigner le déſir que j'ai qu'on vous les laiſſe executer. La mort du Prince de Bade, l'obſtination des Mécontens de Hongrie, les mouvemens du Roi de Suede, & la Ligue qui paroît formée

contre l'Empereur, pourront vous donner lieu de vanger les Manes d'Hoſtect, d'abattre l'orgueilleuſe piramide qu'on y a dreſſée, d'abolir la honte de nôtre Nation, & de renverſer les trophées étrangers dans un païs où vous avez droit de maintenir & de remettre les vôtres. Quoiqu'il en ſoit, je ne doute pas que de quelque côté qu'on vous emploïe, vous ne ſoïez un des principaux Acteurs ou de la Paix ou de la Guerre.

Le repos que vous avez procuré à ces quartiers-ci continuë toûjours. De tant de ſcelerats qui ont eu l'honneur de vous voir & de vous connoître, il n'en reſte plus que trois ou quatre qui traînent leur malheureux ſort dans des rochers inacceſſibles, juſqu'à ce que le moment de leur ſupplice ſoit arrivé.

J'attends que vôtre deſtination ſoit déclarée, & je ſuis avec un ſincere & reſpectueux attachement, Monſieur, vôtre, &c.

A Niſmes ce 11. Fevrier 1707.

LETTRE CCLXXX.

De civilité & de compliment à Madame la Maréchalle Ducheſſe de Villars.

J'Ai appris, Madame, par les Lettres qu'on m'écrit de Paris, & je vois par celles que vous écrivez ici, qu'il vous reſte encore quelque ſouvenir d'un Evêque qui avoit eu l'honneur de vous recevoir le premier dans cette Province, & de vous adopter pour ſa Dioceſaine. Les grands Titres de Maréchalle, de Ducheſſe pourroient vous avoir fait oublier celui-là, ſi vous n'aviez autant de modeſtie & de bonté que vous en avez. Je ſçai qu'encore que vous ſoïez ſenſible aux honneurs que le monde donne au mérite, vous n'y êtes point attachée, & que la gloire qui vous vient de tous côtez, peut vous cauſer quelque plaiſir, mais ne peut produire en vous aucune eſpece de vanité. Je me confie donc, Madame, qu'un païs où vous avez été ſi honorée n'eſt pas effacé de vôtre mémoire, non plus que ceux que vous y avez honorez de vôtre bienveillance. Montpellier où vous avez paſſé les Etats il y a deux ans, ſe loüe encore du ſejour que vous y avez fait, & Niſmes ſe glorifie tous les jours de vous avoir plus longuement poſſedée. Vous

voilà preſentement dans les divertiſſemens de la Cour, que je crois pourtant, dans l'état où ſont les affaires, aſſez mediocres. La naiſſance de M. le Duc de Bretagne doit avoir un peu égaïé la ſcene. La paix acheveroit de nous réjoüir. En quelque-tems, & en quelque lieu que nous foïons, je vous prie de croire que perſonne n'eſt plus parfaitement que je le ſuis, Madame, vôtre, &c.

A Niſmes ce 11. Fevrier 1707.

LETTRE CCLXXXI.

Compliment à M. Gonthieri Archevêque d'Avignon, ſur une perte conſiderable.

J'Ai appris, Monſeigneur, avec beaucoup de regret, la perte que vous avez faite de trois à quatre cens loüis, pris ſur un vaiſſeau où vous les aviez confiez, & qu'un impitoïable Corſaire a enlevez avec les effets les plus précieux de M. le Card. Gualterio. Je ne ſçai ſi cette nouvelle eſt auſſi certaine qu'on me l'a aſſurée, mais elle eſt tres-déſagréable. Ce n'eſt pas que je ne connoiſſe que vôtre Excellence eſt au-deſſus de pareilles pertes, & que pareils accidens ne peuvent l'inquiéter, non pas même l'incommoder, ne manquant ni de moïens ni de reſſources dans ſes affaires. Mais je ſçai

auſſi les dépenſes exceſſives qu'on fait dans un nouvel établiſſement, quelques biens ou quelques ſecours qu'on puiſſe avoir, ſur tout quand on vît noblement, & qu'on fait les honneurs d'une Ville comme vous les avez faits de la vôtre. Pardonnez-moi, Monſeigneur, ſi j'entre ainſi dans ce détail, & ſi j'oſe offrir à vôtre Excellence, comme ſon ſerviteur & ſon voiſin une ſomme pareille à celle qu'elle ait perduë, en attendant qu'elle ait reparé ce dommage, & rétabli ſes affaires. Ce ne ſeroit point elle, ce ſeroit moi qui lui ſeroit obligé, ſi elle vouloit accepter ma bonne volonté qui ſeroit bien-tôt executée; & reconnoître en cela ma confiance, & le ſincere reſpect avec lequel je ſuis, Monſeigneur, de vôtre Excellence, le, &c.

A Niſmes ce 12. Fevrier 1707.

LETTRE CCLXXXII.

De civilité au même, en lui envoïant dequoi remplacer la perte conſiderable qu'il avoit faite.

J'Envoïe à vôtre Excellence, Monſeigneur, ce qu'elle me fait l'honneur de me marquer dans ſa lettre. Elle a peut-être voulu croire que c'eſt un plaiſir que je lui fais, je la prie de ſe déſabuſer, & d'être perſuadée que c'eſt moi qui le re-

çois, & que la principale obligation eſt celle que j'ai à ſa confiance. J'aurois eu, Monſeigneur, un ſenſible regret qu'un autre m'eût été préferé, tant parce que j'avois déja mon droit acquis ſur cette affaire, que parce que perſonne ne peut vous honorer plus parfaitement que moi, ni être avec un attachement, ni un reſpect plus veritable, Monſeigneur, de vôtre Excellence, le, &c.

A Niſmes ce 17. Mars 1707.

LETTRE CCLXXXIII.

De civilité Chrétienne à Madame de Boucard Religieuſe.

C'Eſt un bonheur, Madame, que vous vous portiez bien toutes dans ce tems d'auſterité & de penitence. Je m'imagine que vous le paſſez dans une grande regularité. J'apprens de pluſieurs endroits que le Prédicateur du Carême eſt fort ſuivi. Nous verrons à la fin le fruit qu'il aura produit. Je ne doute pas que vous ne vouluſſiez l'entendre quelquefois, mais puiſque vôtre Egliſe eſt trop petite, il faut vous dédommager du Sermon par quelque lecture ou méditation pieuſe, & prier le Seigneur qu'il vous prêche interieurement & efficacement en vous faiſant connoître & pratiquer ſa

ſainte volonté ſuivant les Regles de vôtre vocation. Continuez-moi vos prieres, Madame, & celles de vôtre dévote Communauté dans ce tems de Jubilé que j'ouvrirai Dimanche prochain, &c.

A Niſmes ce 3. Avril 1707.

LETTRE CCLXXXIV.

De civilité à M. Margon Brigadier des Armées du Roi.

JE reçûs, Monſieur, avec beaucoup de joïe l'agréable nouvelle que vous veniez commander dans mon Dioceſe, & que vous aviez Sommieres pour le ſiege de vôtre empire, & tout ce canton-là pour vôtre partage ; j'apprens que vous y êtes déja arrivé, que vous commencez à vous y établir, qu'on y eſt déja fort content des prémices de vôtre domination, & qu'on eſt perſuadé que ce païs ſera tranquille, parce qu'il ſera bien gouverné. J'eſpere avoir bien-tôt l'honneur de vous voir ici & de vous y aſſurer qu'on ne peut être plus parfaitement, Monſieur, vôtre, &c.

A Niſmes ce 3. Avril 1707.

LETTRE CCLXXXV.

De civilité & de nouvelles, au même.

J'Ai été auſſi fâché que vous, Monſieur, que M. vôtre Abbé n'ait pû ſe loger avec le nôtre. Le voïage qu'ils ont fait enſemble les a ſi fort liez d'eſtime & d'amitié, que je ne doute pas qu'ils n'aïent eu quelque peine à ſe ſéparer ; mais ils ſont ſi voiſins & ſi fort à portée de ſe voir, qu'ils ont dequoi ſe conſoler, ſans compter l'eſperance de ſe réünir.

Il eſt vrai que vous n'êtes pas fort occupez ſur vos Côtes, & nous n'avons d'autres nouvelles à eſperer de vous que celles de vos précautions : la flote ennemie a bien des affaires ailleurs ; je vous envoïe les dernieres relations que nous avons reçûës de Toulon, on y a repris courage & l'on commence à croire qu'on forcera le Duc de Savoye à lever le ſiege & à s'en retourner s'il peut avec ſon armée. Nous ne craignons plus Cavalier, tout eſt tranquille en ce païs : gardez bien le vôtre, & croïez-moi parfaitement, Monſieur, vôtre, &c.

Du 13. Avril 1707.

LETTRE CCLXXXVI.

De civilité & de pieté à une Demoiſelle.

JE reçois toûjours, ma chere Fille, de nouvelles marques de vôtre amitié, & par le ſoin que vous avez de vous informer de ma ſanté, & par le plaiſir que vous me témoignez d'apprendre qu'elle eſt, graces à Dieu, fort bonne. Nos années s'écoulent; le compte de nos jours s'accomplit inſenſiblement. La figure du monde paſſe pour nous, & nous paſſons auſſi pour le monde. Vous voïez bien que je parle pour moi. Priez le Seigneur qu'il me diſpoſe par ſa grace, à regler ſelonſa volonté la conduite de ma vie & celle des ames qu'il m'a confiées.

Pour vous, ma chere fille, vous ne faites preſque que commencer vôtre carriere. Il n'y a qu'a courir dans les voïes du ſalut, & remplir avec ſageſſe & pieté ce grand nombre de jours que vôtre jeuneſſe ſemble vous promettre. Eſperances raiſonnables, mais pourtant incertaines.

Je ne ſçai ſi on a publié le Jubilé pour la paix dans vôtre Dioceſe. Nous l'avons ordonné ici depuis le Dimanche de la Paſſion. La dévotion augmente tous les jours. Nos Dames ont fait leur retraite

ordinaire de trois ou quatre jours, aprés leſquels elles ſont allées faire pour concluſion leur Communion à ſaint Gervais. Cette Proceſſion a été tres-édifiante, & il n'y en avoit pas eu encore de ſi belle ni de ſi nombreuſe à la Croix de ce lieu là. Il y avoit prés de quinze cens femmes de toute condition, que je vis paſſer à leur retour deux à deux, chacune un cierge allumé à la main, chantant les Litanies ou les Hymnes de la Croix, aprés des Prêtres rangez par intervalles, les yeux baiſſez & d'une maniere fort touchante.

Quoique le Mandement que j'ai fait pour exhorter le peuple à demander la Paix, & à la demander comme il faut, ne ſoit imprimé que pour mon Dioceſe, j'ai crû devoir vous l'envoïer, vous regardant toûjours comme ma Dioceſaine, & comme ma fille en Nôtre-Seigneur, & m'étant reſervé dés vôtre enfance la qualité de vôtre Evêque & de vôtre Pere.

A Niſmes ce 13. Avril 1707.

LETTRE

LETTRE CCLXXXVII.

De compliment à M. le Maréchal Duc de Villars.

COmme je crois, Monſieur, que le tems de vôtre départ pour l'ouverture de la Campagne approche, & que l'Armée que vous devez commander s'aſſemble inſenſiblement ſur le Rhein, je ne puis m'empêcher de vous ſouhaiter & de vous augurer même une continuation de gloire & de proſperité militaire. Quand vous auriez en tête le Prince Eugene avec ſes meilleurs Troupes, l'Allemagne n'en ſeroit pas pour cela mieux défenduë; & en quelque païs que le Service du Roi vous appelle, & que vôtre valeur & vôtre fortune vous conduiſent, nous n'avons rien à craindre de ce côté-là, quoique nous aïons un peu perdu de nôtre ancienne habitude de vaincre. Il me ſemble que le Roi de Suede ne nous promet pas tout ce qu'on s'imaginoit qu'il nous faiſoit eſperer. Je le quitterois volontiers de tous ces grands projets que les politiques lui attribuoient: ſa véritable gloire, ſeroit de nous donner la paix; les Peuples en ont autant de beſoin ici qu'ailleurs. Ce qui me le perſuade, c'eſt qu'on n'entend que plainte, qu'on ne voit que miſere parmi

eux, & qu'actuellement ils prient Dieu, à l'occaſion d'un Jubilé, de meilleur cœur qu'auparavant, & ſont devenus dévôts pour tâcher d'obtenir la paix. Je vous envoïe, Monſieur, le Mandement que je leur ai fait pour les exhorter & pour leur apprendre à la demander efficacement. Je ſçai bien que ce n'eſt pas là un Imprimé qui doive aller plus loin que mon Dioceſe, mais c'eſt une marque de ma confiance & de la reconnoiſſance que j'ai de toutes vos bontez autant que du reſpect ſincere avec lequel je ſuis, Monſieur, vôtre, &c.

A Niſmes ce 17. Avril 1707.

LETTRE CCLXXXVIII.

Compliment de condoléance à M. l'Abbé Boſſuet, ſur la mort de M. de Meaux ſon oncle.

J'Ai été ſenſiblement touché, Monſieur, de la mort de M. l'Evêque de Meaux vôtre oncle. La perte que vous avez faite & la douleur que vous en avez, vous ſont communes avec nous qui l'avons particulierement aimé & reſpecté pendant ſa vie, & avec tous ceux qui aiment l'Egliſe, dont il a été tres-fidele & tres-zelé défenſeur. On peut dire qu'une grande lumiere eſt éteinte en Iſraël. Ses mœurs étoient auſſi pures que ſa doctrine, & je

ne puis me ſouvenir de cet air de candeur & de verité qui accompagnoient ſes actions & ſes paroles, & qui le rendoit ſi honnête & ſi agréable, que je ne regrette le tems que j'ai paſſé loin de lui. La Religion avoit encore beſoin de ſon ſecours, mais il avoit conſumé ſa vie à travailler pour Elle, & il étoit tems qu'il reçût la récompenſe de ſes travaux. Je ne puis que prier le Seigneur pour lui, & vous aſſûrer que ſa mémoire me ſera toûjours précieuſe, que je vous plains, & que je ſuis avec un ſincere & parfait attachement, Monſieur, vôtre, &c.

A Niſmes ce 23. Avril 1707.

LETTRE CCLXXXIX.

Compliment Chrétien à M. le Pelletier, ſur la nomination de M. ſon fils à la Charge de premier Préſident.

QUoique je ſois perſuadé, Monſieur, que vous ne penſez dans vôtre retraite qu'à vôtre propre ſanctification, & que les honneurs & les biens du monde ne vous touchent plus, je crois pourtant que vous n'avez pas été tout-à-fait inſenſible à la grace que le Roi vient de faire à M. vôtre fils, en le nommant Premier Preſident du Parlement de Paris. Les bienfaits du Prince doivent être reçûs comme

des choix & des inſpirations de la ſageſſe de Dieu, quand ils tombent ſur des Sujets qui le méritent, & de qui le Public peut attendre de grands ſervices pour l'adminiſtration de la Juſtice & pour le reglement des mœurs. Les vûës & les eſperances des Chrétiens doivent être ſpirituelles, parce qu'ils doivent chercher ſur tout le Roïaume de Dieu & ſa Juſtice ; mais le Seigneur veut bien quelquefois les favoriſer auſſi de ſes benedictions temporelles, & il y a dans la Loi nouvelle des Patriarches comme dans l'ancienne. Il faut demander pour ce grand Magiſtrat cette ſageſſe qui aſſiſte devant le Trône de Dieu, afin qu'elle ſoit avec lui, & qu'elle travaille avec lui, ſur tout en ce tems qu'on peut bien appeller malheureux, dont vous voïez mieux qu'un autre les maux paſſez & preſens, & ceux qui nous menacent encore, ſi par des évenemens miraculeux, ou par une paix prompte & ſolide le Ciel n'en arrête le cours. Je prends la liberté de vous envoïer le Mandement que j'ai fait publier dans mon Dioceſe à l'occaſion du Jubilé, & je vous aſſûre en même tems de l'attachement & du reſpect particulier avec lequel je ſuis, Monſieur, vôtre, &c.

A Niſmes ce 26. Avril 1707.

LETTRE CCXC.

Compliment à M. le Pelletier, ſur ſa nomination à la Charge de Premier Preſident.

AGréez, Monſieur, que je prenne part à la joïe publique, ſur le choix que le Roi a fait de vous pour être premier Preſident du premier Parlement de France. La réputation de vôtre ſageſſe, de vôtre droiture, de vôtre équité avoit déja prévenu les eſprits en vôtre faveur, & vous ſembliez être fait pour cet auguſte Tribunal de la Juſtice. Sa Majeſté vous y a placé, les Peuples s'en réjoüiſſent par l'eſtime qu'ils ont pour vous, & par la protection qu'ils en eſperent, & moi par le reſpectueux attachement avec lequel je ſuis à M. vôtre pere & à vous, Monſieur, vôtre, &c.

A Niſmes ce 16. Avril 1707.

LETTRE CCXCI.

De civilité à M. Margon Brigadier des Armées du Roi.

VOtre Lettre, Monſieur, eſt venuë tout à propos pour me délaſſer de la fatiguante journée des corrections & des Ordonnances Synodales, & s'il eſt bon comme vous penſez au ſujet de

M. le Preſident de Maniban, que chacun meure dans les fonctions de ſa charge, j'aime mieux mourir en ordonnant des Prêtres qu'en les reformant. Je vous prie de vouloir bien faire mes remerciemens à Madame de Villeneuve de l'honneur de ſon ſouvenir. Je les ſerois allé faire moi-même demain, mais j'attens ici M. l'Archevêque d'Avignon, aprés quoi j'irai conſoler les Dames languiſſantes, & feliciter la Dame reſſuſcitée. Je ne ſçai pas bien quand je ſerai aſſez libre pour aller à Caveirac, ni quel jour je pourrai partir pour Montpellier, mais je ſçai qu'en tout tems & en tout lieu je ſuis, Monſieur, vôtre, &c.

De Niſmesce 13. Mai 1707.

LETTRE CCXCII.

De compliment à M. le Maréchal Duc de Barvvik, ſur la Victoire d'Almanza.

LA victoire, Monſieur, que vous venez de remporter, a donné une grande joïe à toutes les perſonnes qui vous honorent comme moi. Elle eſt glorieuſe dans ſes circonſtances, & ſera ſans doute avantageuſe dans ſes ſuites. Vous avez relevé le cœur des Troupes, ruiné l'Armée des ennemis, affermi l'Etat & la Religion par le gain de cette bataille, & je ne

doute pas que cet heureux évenement ne ſoit un renouvellement de proſperitez, & un acheminement à la paix, qui vaut encore mieux que les victoires. La joïe a été generale, ſur tout en ce païs, non-ſeulement par l'interêt qu'on a aux progrez des Armes des deux Couronnes, mais encore par la part qu'on y prend à vôtre gloire. Je prie le Seigneur qu'il continuë à benir vôtre prudence & vôtre valeur. Perſonne ne le ſouhaite plus, Monſieur, & n'eſt avec plus de reſpect que moi, vôtre, &c.

A Niſmes ce 17. Mai 1707.

LETTRE CCXCIII.

De civilité au même.

J'Appris ici, Monſieur, vôtre maladie dans le tems qu'elle commençoit à diminuer, & j'en fus affligé & conſolé tout à la fois : Meſdames de Caſtres & de Villeneuve vous plaignoient beaucoup d'être éloigné de leurs ſecours. M. le Duc de Roquelaure a reçû vos ordres, vous ſerez avec nous & vous remettrez la paix à Sommieres & dans la Province. Je voulois vous aller voir d'ici, mais on m'a fait peur des chemins. Je vous ſouhaite une ſanté parfaite, & ſuis, Monſieur, parfaitement, vôtre, &c. *A Montpellier ce 22. Mai 1707.*

LETTRE CCXCIV.

De civilité & de pieté à une Demoiſelle.

MAdame de la Lande, ma chere Fille, dont vous connoiſſez la vertu, & qui de ſon côté connoît la vôtre, veut bien ſe charger de vous rendre elle-même cette lettre. Je reçûs celle que vous eutes la bonté de m'écrire à vôtre retour à Alais, pleine d'amitié & de regret d'avoir fait ſi peu de ſejour dans un païs où vous aviez été ſi déſirée, & où vous paroiſſiez avoir eu quelque deſſein & même quelque inclination à paſſer du moins encore un jour. J'ai fait depuis ce tems-là un voïage à Montpellier : on m'y a retenu huit jours ; j'en ai demeuré trois à Caveirac, où M. le Duc & Madame la Ducheſſe de Roquelaure m'ont fait l'honneur de me venir voir. Je vous fais cette relation de mes pelerinages, afin que vous ſçachiez que ce n'eſt ni indifference ni manque d'attention, ſi je ne vous ai plûtôt répondu.

C'auroit été une aſſez bonne occaſion que le voïage de Madame de la Lande, ſi M. vôtre pere n'eût été incommodé. On ne peut trouver mauvais que vous vous attachiez à ces premiers & principaux devoirs que la nature, la raiſon & la Reli-

gion vous inſpirent. C'eſt un attachement qui réjoüit le pere & qui fait honneur à la fille. La Providence regle ainſi nos occupations & nos jours, & rien n'eſt ſi Chrêtien que de ſe ſoumettre à toutes les petites ſujettions qu'elle nous impoſe. Il faut ſe faire une eſpece de plaiſir d'une obligation d'Etat, quand même il en couteroit quelque choſe à nôtre amour propre.

M. de Merez qui eſt ſur le point de s'en retourner vous dira les nouvelles de nôtre Chapitre, & vous aſſûrera auſſi bien que Madame de la Lande, qu'on ne peut être plus à vous, ma chere Fille, que je le ſuis, &c.

A Niſmes ce 1. Juin 1707.

LETTRE CCXCV.

De compliment à M. le Maréchal Duc de Villars.

JE m'étois toûjours bien attendu, Monſieur, que vous feriez parler de vous, mais je ne croïois pas que ce fut ni ſi promptement, ni ſi hautement. A peine êtes-vous arrivé, que vous avez entrepris une affaire qu'on n'avoit gueres oſé tenter, & qu'on avoit quelquefois vainement tentée. Il n'y a point de barriere ſi impenetrable que vous ne forciez, & l'Allemagne a beau vous oppoſer des ri-

vieres & des lignes qui ſemblent la mettre à couvert de toutes les forces étrangeres, vous paſſez tout, vous forcez tout dés l'entrée de la Campagne. On vous craint, on fuit devant vous. Soldats, Officiers, Generaux ſe ſauvent comme ils peuvent, & vous finiſſez une grande action ſans aucune perte. Vous voilà donc, Monſieur, à Raſtat dans le palais du feu Prince de Bade, ou pour mieux dire, dans le vôtre, bien tranquille & bien à vôtre aiſe, prêt à vous promener dans le Virtemberg, & peut-être à paſſer juſqu'aux rives du Danube pour aller abatre la ſuperbe pyramide d'Hocſtet, & remettre les marques de vôtre ancienne victoire peut-être par une nouvelle. Le Roi de Suede n'a qu'à marcher, vous lui avez applani les voïes, s'il veut rétablir ſes couſins. J'eſpere que les ſuites de cet heureux commencement ſeront glorieuſes. Je vous en felicite par avance par l'interêt ſincere que je prens à tout ce qui vous regarde, & par l'attachement & le reſpect particulier avec lequel je ſuis, Monſieur, vôtre, &c.

A Niſmes ce 3. Juin 1707.

LETTRE CCXCVI.

De civilité à M. Gonthieri Archevêque d'Avignon.

MONSEIGNEUR,

Depuis ces heureux jours que j'ai eu l'honneur de paſſer avec vôtre Excellence, je ſçai qu'elle a fait quelques petits voïages dans ſes terres. J'en ai fait quelqu'un auſſi à Montpellier pour aller dire adieu à Madame la Ducheſſe de Roquelaure, qui a bien voulu me venir voir depuis à Caveirac. J'appris avec plaiſir, Monſeigneur, de vos nouvelles par deux Dames qui paſſerent ici pour aller prendre les bains de Balaruc. Elles ſe trouverent en grand danger d'être mal logées, mal nourries, mal couchées, mauvais préparatifs pour les remedes qu'elles vont faire, & pour la ſanté qu'elles vont chercher. Sur la lettre que vous leur avez accordée, & ſur l'honneur de vôtre amitié dont elles ſe ſentent fort honorées, elles auroient dû venir deſcendre chez moi: avec de tels paſſeports, qu'avoient-elles à craindre & à ménager? Je fûs aſſez heureux pour les tirer à peu prés de la miſere

où elles étoient. Elles vous divertiront, Monſeigneur, du recit de leurs premieres avantures. Je les attends à leur retour, perſuadé qu'elles en auront d'autres toutes agréables à vous raconter. J'ai reçû la lettre de vôtre Excellence au ſujet de vôtre vaſſal de ſaint Laurens des Arbres : il ne parle point de ſon engagement, que nous n'aurions pas beaucoup de peine à rompre, ſi les choſes ſont comme il les dit, mais il ſe trouve redevable de bien des procedures. Je lui ai dit de venir à moi quand il faudra parler & agir pour lui... J'ai été fort en peine de vos fluxions : elles ont ſans doute paſſé. J'embraſſe de tout mon cœur le petit aimable neveu, & j'aſſure de mes reſpects M. le Comte Gros & toute vôtre compagnie. M. l'Abbé de N... aſſurera auſſi vôtre Excellence de l'attachement ſincere & de la parfaite veneration avec laquelle je ſuis, Monſeigneur, de vôtre Excellence, le, &c.

A Niſmes ce 10. Juin 1707.

LETTRE CCXCVII.

De civilité au même.

MONSEIGNEUR,

Vos Dames ont fait leur voïage ſous les auſpices de vôtre Excellence, aſſez agréablement, ce me ſemble. On les a reçûës par tout comme des perſonnes que vous honorez de vôtre eſtime, méritant de l'être. Elles joignent à beaucoup d'eſprit, beaucoup de douceur & de politeſſe, & ſont les dignes oüailles d'un tel Paſteur. Je ne ſçai ſi elles ont eu toute la ſatisfaction qu'elles eſperoient des eaux qu'elles étoient allées chercher; mais il paroit qu'elles en rapportent une bonne ſanté. Je reconnois, Monſeigneur, la grace que vous m'avez faite de me procurer leur connoiſſance. Elles auront le plaiſir de vous raconter agréablement leurs avantures toutes agréables, mais ſçachant la bonté que vous avez pour moi, & aïant bien connu l'attachement & le reſpect que j'ai pour vous, elles auront bien ſoin de vous dire, que perſonne n'honore plus parfaitement vôtre mérite, & n'eſt avec plus de veneration, Monſei-

gneur, de vôtre Excellence, le, &c.

A Niſmes ce 17 Juin 1707.

LETTRE CCXCVIII.

De pieté à la ſœur Angelique du Saint-Eſprit.

LE Pere Picot vôtre Provincial, ma chere Sœur, m'a rendu vôtre lettre, & m'a fort conſolé par tout le bien qu'il m'a dit de vous. Vous ne m'en dites pas tant vous-même, ſoit que vous vous défiez de vôtre vertu, vous ſentant imparfaite, ſoit que vous vouliez me la cacher, étant humble comme vous devez l'être. Je m'ennuïois, il eſt vrai, de ne point recevoir de vos nouvelles : vous ſçavez l'interêt que j'ai toûjours pris à tout ce qui vous regardoit, & vous ne devez pas douter que je n'en prenne encore plus à tout ce qui vous ſanctifie, vôtre ſalut m'étant encore plus cher que vôtre ſatisfaction. J'ai toûjours demandé à Dieu qu'il vous fît oublier le monde, qu'il vous inſpirât ce que vous deviez faire pour lui, qu'il vous fortifiât dans vôtre vocation, & qu'il vous conduisît dans ſes voïes avec beaucoup de douceur & de paix. C'eſt ce repos que je vous ſouhaite ſur toutes choſes, étant plus que

perſonne du monde, ma tres-chere Sœur, tout à vous, &c.

A Niſmes ce 20 Juin 1707.

LETTRE CCXCIX.

Compliment à Monſeigneur l'Archevêque de Saragoſſe.

MONSEIGNEUR,

Quel bonheur ! quelle joïe pour moi de revoir vôtre aimable caractere, & de penſer que voilà preſentement les chemins ouverts à nôtre commerce. J'ai eu l'honneur d'écrire quelquefois à vôtre Excellence dans les commencemens de la révolte de vos peuples, mais j'ai bien jugé que mes Lettres n'avoient pû penetrer juſqu'à Saragoſſe, & que des gens qui n'étoient pas fidels à vous honorer, ne ſeroient pas fidels à vous les rendre. J'ai appris depuis par divers endroits les mouvemens de vôtre zele pour la Religion & pour le ſervice du Roi, la conſtance que vous avez eu à ſouffrir perſecution pour la Juſtice, ſoutenant vos Dioceſains opprimez par vos ſecours & par vos conſeils, & refuſant de fléchir le genoüil devant des Dieux étrangers, & d'entre-

tenir les Heretiques & les Rebelles des dépoüilles du Sanctuaire. Je ne puis aſſez vous témoigner la douleur que j'ai eüe de vous ſçavoir entre les mains d'une populace ingrate & indigne d'un ſi ſage & ſi ſaint Paſteur.

Vous avez eu raiſon, Monſeigneur, de reprimer l'audace des Prêtres & des Religieux, qui contre les Regles de leur Ordre & de leur Sacerdoce, ſe ſont élevez contre le Seigneur & contre ſon Chriſt. Vous réduirez tout à la fidelité & à l'ordre. Je me réjoüis de vous voir preſentement en état de repos & de paix, & je ſuis avec tout le reſpect & la veneration poſſible, Monſeigneur, de vôtre Excellence, le, &c.

A Niſmes ce 26. Juin 1707.

LETTRE CCC.

Compliment de condoleance à Meſdames de Toiras & de Bernis, ſur la mort de leur mere.

VOus perdez, Meſdames, la meilleure Mere du monde. Je perds la meilleure amie, & le ſiecle perd la plus vertueuſe Dame qu'il eut. Je ne reconnus en elle aucun défaut, & j'y trouvai toutes les vertus. Autant de bonté que de ſageſſe, autant de religion que de raiſon. Quoique ſon âge nous dût préparer à ſa mort, elle vivoit ſi bien, elle avoit ſi bien vêcu, qu'on ne pouvoit s'empêcher de ſouhaiter qu'elle vêcut beaucoup d'avantage. Dieu a voulu l'appeller à lui, elle eſt ſainte, elle eſt heureuſe. Profitons des exemples qu'elle nous laiſſe; regrettons enſemble la perte que nous faiſons. Je ſouhaite que le Seigneur vous conſole, & que vous me croïïez, Meſdames, auſſi parfaitement que je le ſuis, votre, &c.

A Niſmes ce 28. Juin 1707.

LETTRE CCCI.

De civilité & de nouvelles à M. Gonthieri Archevêque d'Avignon.

MONSEIGNEUR,

Vos Dames ſont les plus obligeantes du monde : vôtre Excellence leur a inſpiré des ſentimens d'une reconnoiſſance que je n'ai pas méritée. Elles m'ont fait l'honneur de m'écrire des lettres honêtes, agréables, telles qu'elles ſeroient ſi vous les aviez dictées. Mais quoiqu'elles m'aïent fait plaiſir par leur politeſſe, leurs remercimens n'ont pas laiſſé de me cauſer quelque confuſion. L'affaire que vôtre Excellence a eu la bonté de me recommander qui regarde un jeune homme de cette Ville qu'on pourſuit criminellement, eſt aſſez difficile à accommoder. Des coups de bâton donnez à un homme glorieux & bien apparenté ne ſe pardonnent pas ſi tôt, ni ſi aiſement. Il faut laiſſer un peu châtier l'inſolence de l'un & calmer les reſſentimens des autres, aprés quoi je m'en mêlerai. J'ai déja pris quelques meſures pour cela... Pour les reflexions morales & politiques, Mon-

ſeigneur, ſur les conjonctures preſentes des guerres & des diviſions de l'Europe, c'eſt une matiere bien ample & bien triſte. Le Duc de Vendôme & Mylord Marleboroug ſe regardent : chacun voudroit, mais aucun n'oſe. Le Maréchal de Villars parcourt & ravage une partie de l'Allemagne, tout cela tend conjointement avec le Roi de Suede à rétablir les Electeurs de Baviere & de Cologne. M. le Duc d'Orleans & le Maréchal de Barwik aſſiegent Lerida, & pretendent reduire la Catalogne & ramener le Portugal. Ces guerres-là ſont des acheminemens à la paix.... Ce qui nous touche le plus & de plus prés, ce ſont les projets du Duc de Savoye & du Prince Eugene : deux Generaux braves, ruſez, portez par inclination à nous nuire. Ils l'auroient fait plus ſurement, s'ils euſſent commencé plûtôt. Tout étoit conſterné, mais je voi par les nouvelles que j'apprends que tout ſe raſſure. Nous ſçaurons bien-tôt à quoi il faudra nous en tenir : on ſe prépare par tout... Pour ce qui regarde les deſordres que les Allemans font dans Rome & aux environs, vous en ſçavez, ſans doute, plus de nouvelles que nous. Le ſaint Pere a toûjours été ſi bon, ſi indulgent, ſi attentif à éviter la partialité & à ménager les droits des Couronnes. Sa dignité

& ſa ſageſſe, jointe à ſa pieté devoient lui attirer plus de veneration & de repos. Pluſieurs croïent qu'on n'auroit pas mal fait de ſe précautionner contre ces paſſages de troupes feroces, & que des contributions qu'on a levées pour elles, on auroit pû lever de bonnes troupes pour les arrêter. Pardonnez-moi mes raiſonnemens, & croïez-moi avec tout l'attachement & le reſpect poſſible, Monſeigneur, vôtre, &c.

A Niſmes ce 8. Juillet 1707.

LETTRE CCCII.

De civilité & de pieté à une Demoiſelle.

IL y a bien long-tems, ma chere Fille, que vous n'avez reçû des marques de mon ſouvenir, quoique vous me ſoïez toûjours preſente dans mon affection & dans mes prieres. J'ai eſſuïé depuis ce tems-là beaucoup de fatigues, tant pour remplir les devoirs de la vie, que pour accomplir les fonctions de mon miniſtere, mais nous ne ſommes hommes ni Evêques que pour cela. Ce qui me conſole, & qui ſans doute vous fait plaiſir par l'amitié que vous avez pour moi, c'eſt que ma ſanté n'a point été alterée, & que Dieu par ſa grace me l'a conſervée,

ſans que j'aïe pris aucun ſoin de la conſerver moi-même.

Nous ne ſommes remplis ici que de triſtes idées. Cette maiſon de Caurriſſon que nous avions vûë ſi floriſſante, eſt preſque perduë. Le Comte mort ſubitement, l'Abbé quelques mois aprés, ſans préparation, ſans confeſſion, quelles morts ! mille dettes, mille procez, mille chagrins. Y a t-il rien de plus triſte & qui marque plus le neant & la fragilité des choſes humaines ? Nous avons auſſi perdu Madame de Bernis, une des plus ſages & des plus vertueuſes femmes que j'aïe connuës. Elle eſt morte dans la paix du Seigneur aprés une aſſez longue vie toute remplie de vertus & de bonnes œuvres juſqu'à la défaillance de la nature. Ce ſont des nouvelles qui doivent donner un grand dégoût du monde.

Toute la Provence eſt menacée d'une terrible irruption du Duc de Savoye. Il nous fera tout le mal qu'il pourra, non pas peut-être tout celui qu'il voudroit ; mais qu'eſt-ce que d'avoir un peu de religion ; on regarde tous ces évenemens comme des effets ou de la juſtice de Dieu qui nous punit ou de ſa miſericorde qui nous avertit & nous appelle à penitence, ou de ſa Providence qui nous fait voir les vanitez de toute eſpece la plûpart du tems confonduës.

Je vous envoïe, ma chere Fille, une hiſtoire de Theodoſe que vous aviez eu deſſein de lire, en deux petits volumes, juſqu'à ce que j'aïe pû vous en faire relier un autre plus proprement. Les chaleurs ſont grandes, conſervez-vous, & me croïez, ma tres-chere Fille, bien cordialement à vous, &c.

A Niſmes ce 16. Juillet 1707.

LETTRE CCCIII.

De civilité à M. le Comte Gros.

A Quoi pouvez-vous, Monſieur, attribuer le ſouvenir qu'on a de vous qu'à vous-même, & à l'eſtime qu'on a de vous quand on a l'honneur de vous connoître ? Tous ceux qui ſont attachez à Monſeigneur l'Archevêque ne peuvent manquer d'être vertueux ou de le devenir auprés de lui, & j'ai interêt qu'on croïe que ceux qu'il honore de ſon amitié la méritent. Je ſuis bien confus de n'avoir pas encore pû aller rendre mes reſpects à ſon Excellence : certaines affaires imprévûës me menerent juſqu'aux chaleurs, & je craignis moins d'être incommodé, que d'être incommode à nôtre illuſtre Prélat. Dés que la ſaiſon ſera plus temperée, & le bruit de la guerre fini,

j'irai m'aquiter du plus juſte & du plus agréable de mes devoirs. C'eſt alors que je pourrai vous dire que perſonne n'eſt plus parfaitement que moi, Monſieur, vôtre, &c.

A Niſmes ce 29 Juillet 1707.

LETTRE CCCIV.

A M. Gonthieri Archevêque d'Avignon, ſur un bruit déſavantageux qu'on avoit répandu contre lui.

MONSEIGNEUR,

J'ai appris avec chagrin les mauvaiſes impreſſions que des gens mal-intentionez ou mal informez ont voulu donner de la conduite de vôtre Excellence en faveur du Duc de Savoye contre les interêts de la France. J'en ai parlé à M. le Duc de Roquelaure & à M. de Baſville, qui logerent hier chez moi, d'une maniere à leur ôter tout ſoupçon d'une partialité factieuſe ni même indiſcrete, & je les ai trouvez entierement prévenus de vôtre zele pour le bien public, & de vôtre ſageſſe pacifique. Auſſi je puis vous aſſurer qu'ils n'ont aucune part aux lettres qu'on a écrites à la Cour là-deſſus. Je leur ai fort repreſenté, Monſeigneur, que vous n'êtiez

capable ni de tenir des diſcours, ni de former des deſſeins qui ne fuſſent convenables à votre Epiſcopat, dont vous rempliſſez ſi dignement toutes les fonctions : Qu'il ne faudroit pas s'étonner ſi étant né ſujet du Duc de Savoye, vous aviez pour lui quelque affection particuliere, mais que cela n'alloit ni à vous mêler de ſes guerres, ni à porter préjudice au païs ni aux Princes qu'il veut attaquer : Que vous n'avez que des penſées de paix, & que votre caractere, autant que je l'ai pû connoître, eſt un caractere de douceur & de prudence apoſtolique. Je ſuis aſſûré que tout Avignon leur dira la même choſe. Ils ont pourtant des ordres de la Cour qui feront peut-être quelque peine à ceux qui gouvernent. Je ſuis perſuadé que tout cela s'adoucira. Le ſiege de Toulon n'avance point. Nos troupes ont eu le tems de s'aſſembler. La Ville eſt bien munie, & réſoluë à ſe bien défendre. La guerre ceſſera, & nous n'aurons plus tous ces embarras, dont il faut eſperer que la miſericorde de Dieu nous délivrera. Je prie vôtre Excellence d'être perſuadée de la part que je prends à tout ce qui la regarde, du déſir que j'aurois de la ſervir, & du reſpectueux attachement avec lequel je ſuis, Monſeigneur, de vôtre Excellence, le, &c. *A Niſmes ce 11. Aouſt 1707.*

LETTRE.

LETTRE CCCV.

De compliment, & de nouvelles, à M. le Maréchal Duc de Villars.

J'Aurois eu l'honneur, Monſieur, de vous écrire quelquefois durant le cours de vôtre glorieuſe Campagne : mais vous étiez ſi loin de nous que nous vous avions preſque perdu de vûë. Il eut fallu vous faire tous les jours nouveaux complimens, & vous aviez bien d'autres occupations que de lire des Lettres inutiles. Vous ſçavez d'ailleurs que perſonne ne s'intereſſe plus que moi à vôtre gloire. Je laiſſe-là vos grands & heureux ſuccés, & me réjoüis avec vous, Monſieur, du don que le Roi vient de faire à Madame vôtre Sœur de l'Abbaïe de Chelles, ſœur que je ſçai que vous aimez tendrement; Abbaïe poſſedée autrefois & preſentement même déſirée par des Princeſſes. Mais dans l'état des affaires preſentes, vous êtes un dangereux concurrent, & les graces du Roi ne peuvent plus raiſonnablement tomber que ſur vos ſervices.

Le Duc de Savoye aprés nous avoir fait peur, a eu peur auſſi ; il a décampé la nuit du vingt-un au vingt-deux, ne pouvant prendre Toulon ; pour ſa conſolation il

l'a bombardée, & n'étant pas en état de faire le mal qu'il vouloit, il a fait celui qu'il a pû. S'il fût venu huit jours plûtôt, nous étions mal dans nos affaires, mais il a donné le tems aux précautions & au renforcement des troupes, & faute de diligence & de bonnes meſures, il a manqué ſon coup. M. de Medavi ſuit cette armée dans ſa retraite. Je ſçai bien que pareille armée iroit bien vîte devant vous, & qu'il lui en coûteroit pour le moins ſon arriere-garde. On nous dit ici que vous n'êtes pas loin des ennemis, cela nous fait eſperer quelque victoire. Je vous la ſouhaite, & ſuis avec un veritable & reſpectueux attachement, Monſieur, vôtre, &c.

A Niſmes ce 24. Août 1707.

LETTRE CCCVI.

De compliment & de felicitation à Madame la Maréchalle Ducheſſe de Villars.

LE Roi, Madame, ne pouvoit donner à Madame vôtre belle-Sœur un plus noble & plus digne preſent que l'Abbaïe de Chelles; des Princeſſes l'ont poſſedée, des Princeſſes peut-être l'ont déſirée, & vous l'avez heureuſement obtenuë. Cette grace vous doit être d'autant plus agréable, qu'elle approche de vous une perſonne qui vous eſt chere, & qu'elle fait voir l'eſtime & la conſideration que ſa Majeſté a pour les ſervices du Frere, & pour la vertu de la Sœur. Je vous prie de croire que perſonne ne prend plus de part que moi à vôtre ſatisfaction, & ne peut être plus reſpectueuſement que je le ſuis, Madame, vôtre, &c.

A Niſmes ce 25. Août 1707.

LETTRE CCCVII.

De civilité & de pieté à une Demoiſelle, ſur la mort de M. ſon pere.

J'Apprens, ma chere Fille, que vous avez perdu M. vôtre Pere, & je ne doute pas que vous n'en aïez été fort touchée, quoique ſon âge, ſes infirmitez & ſa propre réſignation dûſſent vous y avoir préparée. Vous avez vû durant longtems devant vos yeux l'image des foibleſſes & des fragilitez humaines, & je m'imagine que vous en avez profité. A quoi ſert une vie longue, qu'à nous rendre plus reſponſables à Dieu du tems que nous en avons paſſé ſans le ſervir ! Ces ſortes de morts laiſſent d'ordinaire à des familles auſſi nombreuſes que la vôtre, outre l'affliction qu'elles cauſent, certains embarras inévitables qu'il faut eſſuïer. Vous vous dites à vous-même tout ce que je pourrois vous dire de raiſonnable ; vôtre bon eſprit reglera les ſentimens de vôtre bon cœur, & vous trouverez dans le fond de vôtre pieté les conſolations qui viennent de Dieu, & qui ſeules ſont ſolides & veritables. Je fais, ma chere Fille, toutes les reflexions que je dois ſur vôtre état. Vous voilà preſen-

tement preſque libre. Je vous offre tout ce qui peut dépendre de moi pour vôtre repos ou pour vôtre ſanctification, & ſuis plus que jamais, ma chere Fille, vôtre, &c.

A Niſmes ce 3. Septembre 1707.

LETTRE CCCVIII.

De pieté à Madame d'Arnaud.

JE ne puis que loüer, Madame, les bonnes diſpoſitions où vous êtes de vous détacher de tout ce qui peut vous retenir encore au monde, & de penſer ſerieuſement à vôtre ſalut. Les embarras que cauſent les affaires, les dégoûts qu'elles attirent, les paſſions qu'elles excitent, les occaſions qu'elles donnent d'offenſer Dieu, ou du moins de l'oublier, ſont des motifs de converſion & de retraite qu'il ne faut pas negliger lorſque le Ciel nous les fait ſentir. Il eſt juſte que vous terminiez votre procez, & que vous mettiez ordre à vos affaires domeſtiques, afin que dans une parfaite tranquillité d'eſprit & de cœur, vous puiſſiez, libre de toute affection mondaine, & toute occupée de l'Eternité, vous conſacrer au Seigneur, ſi vous en avez l'inclination & le courage. Eprouvez-vous, Madame,

priez, demandez à Dieu la grace de vouloir ce qu'il veut de vous, & celle de l'accomplir. Si vous avez quelque vûë de vous deſtiner au ſervice des pauvres, accoûtumez-vous à exercer la charité par les aſſiſtances que vous leur donnerez. Quand vous aurez bien affermi vôtre vocation, & que le tems ſera venu de l'executer, vous voudrez bien m'en donner avis, afin que je ſçache ce que je puis contribuer de ma part à cette bonne œuvre.

Ce n'eſt pas tant à vous qu'à la verité que j'ai rendu le témoignage dont vous me remerciez. Madame la Preſidente de M... me paroît bien intentionée à vous rendre ſervice; pour moi, je ſuis veritablement, Madame, vôtre, &c.

A Niſmes ce 22. Septembre 1707.

LETTRE CCCIX.

De civilité à une Demoiſelle qui avoit perdu M. ſon pere, & qui ſongeoit à ſe retirer.

JE ne ſçai pourquoi, ma chere Fille, la lettre que je vous écrivis ſur la mort de M. vôtre Pere, vous a été renduë ſi tard. Je connois aſſez vôtre cœur pour croire qu'il a été vivement touché de la perte que vous avez faite, & vous connoiſſez aſſez le mien pour être aſſûrée que je vous plains ſincerement, & que je compatis à toutes vos peines. Je vois bien qu'il vous faut quelque tems pour vous conſoler dans vôtre famille, & pour mettre quelque ordre aux affaires domeſtiques qui vous regardent, mais aprés cela il ſera tems de rompre des liens qui vous peſent depuis quelques années, & de réſoudre de quelle maniere vous voulez vous donner à Dieu. J'ai appris que malgré vôtre affliction, vôtre ſanté étoit aſſez bonne. Conſervez-la pour l'emploïer au ſervice de celui qui vous la donne. Comptez toûjours que perſonne ne s'intereſſe plus que moi à tout ce qui peut contribuer à vôtre conſolation & à vôtre ſanctification, & que je ſuis à vous, ma

chere fille, avec une affection toute paternelle, &c.

A Niſmes ce 25. Septembre 1707.

LETTRE CCCX.

Compliment à M. le Maréchal Duc de Barvvik, Grand d'Eſpagne.

QUelque plaiſir, Monſieur, que nous ait fait la retraite du Duc de Savoye, je lui ai ſçû mauvais gré de ne vous avoir pas donné le tems de venir du moins juſqu'à Niſmes. Ce qui me conſole, c'eſt de ſçavoir que le Roi d'Eſpagne vous attendoit pour vous faire toutes les graces, je ne dis pas que vous méritez, mais qu'il eſt en état de vous faire, en reconnoiſſance des ſervices importans que vous lui avez rendus. Comme vous ſervez deux Rois en même-tems, Monſieur, nous eſperons que S. M. Tres-Chrétienne ſuivra bien-tôt l'exemple de S. M. Catholique, & par des bienfaits qui ſeront plus conſiderables & qui vous approcheront plus de nous, vous marquera l'eſtime qu'il fait de vôtre pieté, de vôtre valeur, de vôtre ſageſſe. Je prie le Seigneur, que la paix à laquelle vous aurez beaucoup contribué vous ramene dans ces Provinces, & nous donne lieu de vous renouveller,

au moins à vôtre paſſage, le ſincere & reſpectueux attachement avec lequel je ſuis, Monſieur, vôtre, &c.

A Niſmes ce 1. Octobre 1707.

LETTRE CCCXI.

De compliment & d'éloge à M. l'Abbé Viani, Prieur de ſaint Jean d'Aix.

VOus avez encore, Monſieur, tout le feu de vôtre jeuneſſe, & l'on diroit que vous avez paſſé vôtre vie à faire des vers. Ce que je trouve de plus loüable, c'eſt que vous choiſiſſez de bons ſujets pour faire de beaux vers. Le mérite ne peut échaper à vôtre eſtime. Vous ne pouvez ſouffrir que le monde ignore ce qu'il doit honorer, & vous vous chargez de faire valoir les vertus Civiles & Eccleſiaſtiques qui ſont d'une grande utilité ou d'un grand exemple. M. Arnoux & M. l'Evêque de Toulon ſont deux caracteres qui vous font honneur auſſi-bien qu'à eux. Vous avez fait grand plaiſir à Madame de Baſville. Faites-moi celui de me croire auſſi parfaitement que je le ſuis, Monſieur, vôtre, &c.

A Niſmes ce 2. Octobre 1707.

LETTRE CCCXII.

De compliment & d'éloge à M. l'Abbé Baſtide.

J'Ai reçû, Monſieur, vôtre Livre de l'incrédulité des Deïſtes confonduë par Jeſus-Chriſt. M. Jurieu a toûjours eu des opinions extraordinaires, & ſe croïant inſpiré de Dieu, lors même qu'il s'abandonnoit à ſon imagination déreglée, il s'eſt fait divers ſyſtêmes de Religion que ceux de ſon parti même n'ont pû approuver. Il ne lui reſtoit plus aprés avoir ſoûtenu ſes viſions & celles des Fanatiques, qu'à favoriſer celles des Juifs ſur la venuë du Meſſie. Vous êtes loüable, Monſieur, d'avoir armé vôtre zele contre une ſi pernicieuſe doctrine qui dément tous les témoignages ſacrez, qui ſe mocque des Prophéties, qui ſous de vaines eſperances couvre l'accompliſſement des veritables promeſſes, qui détruit les myſteres de Jeſus-Chriſt, qui tend enfin à annuler le traité de ſa nouvelle alliance, & à ruïner l'Egliſe chrétienne juſqu'au fondement. Vous avez eu dequoi emploïer toute vôtre érudition pour la défenſe de tant de veritez combatuës. Les Prophétes, les Apôtres, Jeſus-Chriſt même

vous ont fourni des armes invincibles. Vous avez éclairci les anciens Oracles, rendu les Prophétes intelligibles, fait valoir le nouveau Teſtament par l'ancien, & l'ancien par le nouveau, & vous avez fait connoître aux incrédules Deïſtes, s'ils ont voulu l'entendre, que Jeſus-Chriſt eſt le Fils du Dieu vivant. Je ne doute pas que Jurieu ne ſoit reconnu pour tel qu'il eſt avec ſon opinion des Millenaires miſerablement renouvellée. Je vous rends mille graces de vôtre ſouvenir & de vôtre preſent, & ſuis parfaitement, Monſieur, vôtre, &c.

A Niſmes ce 8. Octobre 1707.

LETTRE CCCXIII.

De compliment & d'éloge à M. l'Abbé du Jarry.

ON m'a rendu ſoigneuſement, Monſieur, un exemplaire de la belle Diſſertation que vous avez faite ſur les Oraiſons Funebres. Elle eſt remplie de pieux enſeignemens, & de reflexions judicieuſes qui ramenent cette eſpece d'éloquence à ſon veritable point, qui eſt la religion & la raiſon dont elle ſortoit quelquefois. Vous avez fort bien raiſonné ſur les regles qu'il faut obſerver, & ſur les qua-

litez qu'il faut avoir pour ſe ſoûtenir dans ces éloges ſinguliers où l'on veut honorer les morts, édifier les vivans & rendre à Dieu comme un tribut des loüanges & des fragilitez humaines. Si j'avois encore été dans ces ſortes d'occupations, j'aurois été fâché que vous euſſiez ainſi découvert tous les ſecrets de nôtre art. Je dis nôtre art, car vous l'avez fort noblement exercé, & vous pouviez bien, au lieu des exemples que vous avez cité de nos Ouvrages, en mettre raiſonnablement des vôtres. Vous avez ſuivi vôtre modeſtie & vôtre amitié dans cette Diſſertation. Je l'ai lûë avec plaiſir & avec pudeur, & je ne puis vous dire combien j'ai été touché des marques de tendreſſe & d'eſtime que vous y avez répanduës ſur mon ſujet. Je vous prie de me les conſerver, & de croire que perſonne ne ſouhaite plus de vous voir en l'état où vôtre mérite vous devoit avoir mis il y a longtems, & n'eſt plus parfaitement que je le ſuis, Monſieur, vôtre, &c.

A Niſmes ce 18. Octobre 1707.

LETTRE CCCXLV.

De civilité au Pere Vignes, ſur la mort de M. le Marquis de Villefranche.

VOus avez eu raiſon, mon Reverend Pere de croire que je ſerois touché de la perte de M. le Marquis de Villefranche, lorſque vous m'avez écrit ſa mort. Je l'honorois ſi parfaitement, & il avoit tant de bonté & d'amitié pour moi & pour ma famille, que quoique je deuſſe être préparé à recevoir une auſſi fâcheuſe nouvelle, par le triſte état où je l'avois vû, je n'ai pas laiſſé d'être penetré de la perte d'un ſi bon & veritable ami, que je regrete beaucoup; la ſeule conſolation qui nous reſte, c'eſt la réſignation que vous marqués qu'il a eüe à la volonté de Dieu, & la mort chrétienne qu'il a faite. Je ne puis aſſez loüer la generoſité & la reconnoiſſance de M. le Comte de Villefranche envers Madame ſa belle-Sœur. Cela ne m'a pas ſurpris, connoiſſant depuis long-tems le bon cœur de cette famille. Je partirai dans ſept ou huit jours pour les Etats. Je me recommande toûjours à vos bonnes prieres. Je ſuis tres-veritablement, mon Reverend Pere, vôtre, &c.

A Niſmes ce 13. Novembre 1707.

LETTRE CCCXV.

A M. de B... pour le prier d'empêcher l'établiſſement d'une Confrairie de Penitens.

IL a pris ici à nos gens, Monſieur, une nouvelle eſpece de folie, dont vous allez être ſurpris. Nous en avons vû de Fanatiques : d'autres ont vêcu & vivent encore en Athées ; en voici qui veulent à quelque prix que ce ſoit, ſe faire Penitens blancs. Il y a quelques années, dans le tems même des troubles, on me fit preſſentir ſi je voulois établir une Confrerie de Penitens ; qu'il étoit honteux que Niſmes n'eût pas des gens de cette dévotion & de cet habit. Que cet Ordre étoit fort du goût des nouveaux Convertis. Qu'au reſte, en faveur de mon nom, on les appelleroit les Confreres du Saint-Eſprit. Comme c'étoit alors la mode des imaginations & des fantaiſies, je pardonnai celle-là, & je me contentai de leur dire, que des aſſemblées de nouvelle inſtitution, & des Proceſſions maſquées n'étoient gueres de ſaiſon en ce païs-ci. J'avois crû que l'affaire finiroit là. J'appris dans la ſuite que la ferveur de ces gens de bien ne faiſoit que croître ; qu'ils tâchoient ſourdement de s'attirer

des camarades ; qu'ils avoient retenu la Chapelle du Preſidial ; qu'ils ſollicitoient une Bulle à Rome, & qu'ils eſperoient que le ſaint Pere auroit pitié de la Ville de Niſmes, & lui accorderoit pour la rendre ſainte, une Compagnie de Penitens. J'écoutois encore ces diſcours comme des contes faits à plaiſir, lorſque je vis venir chez moi cette venerable troupe deſtinée à reparer par ſa pieté tous les pechez commis par les Heretiques, & même par les Catholiques. Les deux Chefs de ces Meſſieurs étoient, M.... qui portoit la Bulle & qui me la preſenta, homme qui n'avoit jamais donné de ces eſperances de Religion, qui n'a pas laiſſé d'avoir ſes avantures ſcandaleuſes, & dont la vie auroit à la verité beſoin d'être penitente. L'autre eſt le ſieur.... qui n'aïant pû vivre en repos dans la Confrerie du Saint-Sacrement, dont il étoit, voudroit ſe faire fondateur d'une autre, dont il fut le maître. Ils m'expliquerent leurs déſirs, & je leur répondis, qu'on s'étoit paſſé ſi long-tems dans Niſmes de ces ſortes de Congregations ; qu'il y avoit tant d'autres moïens de ſe ſanctifier ; qu'ils avoient leurs Paroiſſes, où ils pouvoient aſſiſter aux ſaints Offices ; que le nom de Penitent n'étoit rien, ſi l'on ne faiſoit penitence, & que pour ſe

diſpoſer à la penitence, il falloit quitter les mauvaiſes habitudes & les mauvais commerces qu'on avoit ; qu'à l'égard de la Compagnie qu'ils vouloient établir, je croïois que cet établiſſement ne convenoit ni à la Religion de mon Dioceſe, ni peut-être aux affaires preſentes de la Ville & de la Province. Je pris la Bulle où le Pape leur accorde ce qu'ils ont demandé pour l'érection de leur Confrerie; je la leur rendis, & leur conſeillai de n'y plus penſer. Depuis ce tems là, ils ont eu l'inſolence de me faire faire trois ſignifications, dont je me ſuis moqué. Mais enfin ce dernier acte que j'ai l'honneur de vous envoïer, m'a paru aller un peu trop loin. Je ſçai bien que ni le Pape ni le Parlement ne me peuvent obliger d'établir une Confrerie dans mon Dioceſe malgré moi. Mais les tracaſſeries ſont toûjours déſagréables, & je crois que vous aurez la bonté d'arrêter ces fous par autorité : citer inceſſamment devant vous le ſieur... & ceux qui ſont nommez dans l'acte, faire entendre que vous vous informerez des autres, leur faire une bonne reprimande, leur ordonner de me venir faire ſatisfaction, & de ſe déſiſter de cette folle prétention. M. le D. de R... voudra bien, ſi le cas y écheoit, leur faire auſſi ſa petite correction. Je ſuis, &c.

A Niſmes ce 17. Novembre 1707.

LETTRE CCCXVI.

De civilité & de compliment à M. le Maréchal Duc de Villars.

J'Ai ſçû, Monſieur, que vous êtes arrivé à la Cour, que vous y avez été reçû comme vos ſervices le méritoient, & que vous avez pris quelque-tems, comme de raiſon, pour vous délaſſer des fatigues de votre derniere Campagne. Je ne vous crois pas fort en repos pourtant. La gloire que vous avez acquiſe ne vous occupe point, vous ſongez à celle que vous voulez acquerir, & je ſuis fort trompé, ſi vous n'avez déja fait les projets que vous devez executer le Printems prochain. Les Allemans ont beau prendre des réſolutions de diligence, je compte que vous les préviendrez, & qu'ils ſeront encore dans leurs maiſons, que vous ſerez ſur les bords du Rhein. Nous ſommes ici tenans les Etats de la Province. Vous ſçavez nos occupations. Harangues, viſites, affaires, don de trois millions, & autres commiſſions aſſez ennuïeuſes. Ce qui nous fait plaiſir, c'eſt de parler ſouvent de vous avec M. de Baſville, qui peut vous aſſûrer de l'attachement & du reſpect ſincere avec lequel je ſuis, Monſieur, vôtre, &c.

A Montpellier ce 4. Decembre 1707.

trois millions de Don gratuit, & deux millions de Capitation. Les ennemis ſuivant toutes les apparences, ont deſſein de ſecourir puiſſamment l'Archiduc, dont ils ſentent la foibleſſe & la perte inévitable, s'ils ne preſſent leurs armemens. Mais celui à qui les vents & la mer obéïſſent, ſera pour nous, & nous ſommes à portée de prévenir leurs mauvaiſes intentions. Quand eſt-ce, Monſeigneur, que Dieu touché des miſeres de tant de Peuples, voudra bien leur accorder cette bienheureuſe Paix, aprés laquelle nous ſoupirons depuis ſi long-tems ? Les vœux & les prieres de vôtre Excellence dans ces Fêtes de la Naiſſance du Sauveur que je lui ſouhaite tres-heureuſes, pourront bien avancer le retour au monde. Pour moi, je prierai le Seigneur en ce ſaint tems qu'il conſerve à ſon Egliſe un Prélat qui obſerve & fait obſerver ſi exactement ſes regles, qui exerce ſi dignement ſes Miniſteres, & que j'honore infiniment, étant avec toute la veneration poſſible, Monſeigneur, de vôtre Excellence, le, &c.

A Montpellier ce 10. Decembre 1707.

LETTRE CCCXIX.

Conſolation Chrêtienne à Mademoiſelle de Montclar.

COmbien d'images de mort, ma chere Fille, ont paſſé depuis peu ſous vos yeux dans vôtre famille ! Pere, ſœur, oncles en moins d'un mois. Vous avez bien appris comment on meurt, & vous avez connu par-là l'importance de bien vivre. Je vous fais ſur toutes ces pertes mes complimens, & vous laiſſe faire vos reflexions. Comme vous ne tenez gueres au monde, & que ſes biens ni ſes vanitez ne vous touchent point, vous rendez vos devoirs à tous vos proches mourans ſans interêt & ſans eſperance, & vous n'avez en vûë que de gagner le Ciel par les offices de charité que vous exercez à leur égard. Il ne faut pas auſſi que par fatigue ou par affliction vous affoibliſſiez vôtre ſanté. Elle vous eſt neceſſaire pour les deſſeins que vous avez, & ce doit être une partie de vôtre pieté que de vous maintenir en état de la pratiquer quand vous arriverez où Dieu vous appelle.

Je vous ſuis obligé, ma chere Fille, du ſoin que vous avez pris du don qu'on a fait à la Croix de ſaint Gervaſi. Nous

avons concerté M. D. & moi les moïens d'être païez de ce legs pieux. Nos Etats avancent, & je ſuis toûjours avec le même zele, ma chere Fille, vôtre, &c.

A Montpellier ce 16. Decembre 1707.

LETTRE CCCXX.

De civilité à M. Gonthieri Archevêque d'Avignon.

MONSEIGNEUR,

Agréez qu'aprés vous avoir ſouhaité des Fêtes heureuſes, ſaintes & ſanctifiantes pour vôtre Peuple par les miniſteres de l'Epiſcopat que vous exercez ſi dignement, je vous felicite d'avoir fini la viſite de vôtre Dioceſe. Vôtre Excellence aprés le cours de ſes travaux Apoſtoliques, eſt revenuë en bonne ſanté dans les lieux de ſon repos, où il eſt juſte qu'elle ſe délaſſe par des occupations moins fatiguantes. Je ſçai la joïe qu'on a eu de la revoir à Avignon. Je ſuis bien fâché d'avoir diſpoſé des ſtations de mon Dioceſe pour le Carême prochain. Je les diſtribuë d'ordinaire aux Ordres Religieux qui ont des maiſons dans Niſmes, tant pour leur donner de l'occupation, que

pour leur fournir quelque ſecours & quelques moïens de ſubſiſter. Si je puis trouver quelque place pour le pere Raymond, il verra ce que peut vôtre recommandation, & avec quel reſpect & quelle déférance je ſuis, Monſeigneur, de vôtre Excellence, le, &c.

A Montpellier ce 20. Decembre 1707.

LETTRE CCCXXI.

De remerciment & de compliment à M. de Sandricourt, Gouverneur de Niſmes.

JE ne pouvois, Monſieur, commencer plus agréablement cette année que vous avez la bonté de me ſouhaiter heureuſe, que par la nouvelle que vous me donnez de vôtre arrivée à Paris dans une parfaite ſanté. La longueur du voïage & le mauvais tems nous avoient donné quelque crainte, & nos vœux vous ont accompagné juſqu'au lieu de vôtre repos. Nous les avons renouvellé au commencement de cette année, & je puis vous aſſûrer que perſonne ne s'intereſſe plus que moi à tout ce qui peut regarder vôtre ſatisfaction. Je vous rends tres-humbles graces des offres obligeantes que vous me faites pour le païs où vous vous trouvez. Je voudrois de mon côté pouvoir vous

être de quelque uſage en celui-ci, & vous témoigner par mes ſervices le ſincere & parfait attachement avec lequel je ſuis, Monſieur, vôtre, &c.

A Montpellier ce 4. Janvier 1708.

LETTRE CCCXXII.

De compliment à Madame la Preſidente de Marbeuf.

ETre aſſûré de vôtre ſanté, Madame, avoir de nouvelles marques de vôtre ſouvenir, c'eſt un aſſez bon commencement d'année. S'il ſuffiſoit de vous la ſouhaiter heureuſe, ou que j'euſſe en main les benedictions que je vous ſouhaite, vous n'auriez rien à déſirer.

J'ai vû par le mémoire que vous m'avez fait l'honneur de m'envoïer, la triſte ſituation d'affaires où vos Etats ſe ſont trouvez. Vous jugez-bien que les nôtres ne ſont pas moins agitez. Impôts, création de Charges, ſuppreſſion d'autres, Billets de Monnoïes, emprunts exceſſifs & autres fâcheuſes & inévitables ruines nous affligent fort, & nous font faire des vœux tres-ardens pour la paix.

Vous voulez bien, Madame, que je vous demande des nouvelles de vôtre chere fille du Calvaire... Ce n'eſt pas ſi elle eſt auſſi

auſſi fervente cette année-ci que l'autre, ſi elle porte gaïement ſa Croix, ſi elle a rompu tous les liens qui peuvent attacher au monde : je ſuppoſe tout cela ; mais ſi elle ſe porte bien, ſi elle prie le Seigneur pour nous, ſi elle eſt prête à conſommer ſon Sacrifice. Je demande au Ciel pour elle la perſeverance, & je ſuis tres-parfaitement, Madame, vôtre, &c.

A Montpellier ce 6 Janvier 1708.

LETTRE CCCXXIII.

De civilité à Madame de Montfalcon, qui lui avoit recommandé des priſonniers étrangers.

JE vous ſuis bien obligé, Madame, des vœux & des ſouhaits que vous faites pour moi dans cette nouvelle année ; ceux que je fais pour vôtre ſanté & pour vôtre bonheur, ne ſont pas moins ſinceres, je vous aſſûre.

J'ai fait de mon mieux auprés de M. de Roquelaure & de M. de Baſv. pour procurer un peu de liberté aux priſonniers étrangers que vous avez au Fort ; deux deſquels doivent, je crois, avoir le Fort pour priſon. A l'égard de M. le Marquis & de M. le Chevalier, Monſieur le Duc de Roquelaure m'a fait eſperer qu'il leur

donnera la permiſſion d'aller dans la Ville accompagnez d'un Lieutenant ou d'un Sergent ; peut être même qu'ils ſe reſſentiront encore mieux de mes recommandations dans quelque tems d'ici : M. de Roquelaure aïant écrit à M. Amelot Ambaſſadeur en Eſpagne, pour ſçavoir les raiſons pour leſquelles ces Meſſieurs ſont détenus. Je ſuis tres parfaitement, Madame, vôtre, &c.

A Montpellier ce 6. Janvier 1708.

LETTRE CCCXXIV.

De civilité & de recommandation à M. de Villegli, Conſeiller au Parlement de Toulouſe.

JE me conſole, Monſieur, d'être forcé d'avoir un procez, depuis que je ſçai que vous ſerez mon Rapporteur. Quelques-uns de vos amis & des miens qui ſont ici m'en ont felicité, & m'ont offert même leurs recommandations auprés de vous, mais je les en ai remercié, & j'ai crû qu'il valoit mieux vous laiſſer tout entier à vôtre équité & à vôtre juſtice naturelle. Je vous prie pourtant d'avoir égard aux chicanes qu'on me fait, & de me croire tres-parfaitement, Monſieur, vôtre, &c. *A Montpellier ce 7. Janvier 1708.*

LETTRE CCCXXV.

Compliment à M. le Comte de Grignan Lieutenant General en Provence.

JE vous dois, Monſieur, & je vous fais avec plaiſir mon compliment ſur le choix que le Roi a fait de M. l'Abbé de Rochebonne pour l'Evêché de Noïon. L'acquiſition que l'Egliſe fait d'un digne Sujet, & la ſatisfaction que vous avez de le voir placé dans un des plus honorables Sieges de France, m'obligent à vous en témoigner ma joïe. Il eſt ſorti de vôtre Famille tant d'illuſtres Prélats qui ont ſagement gouverné de grands Dioceſes, & fait honneur à leur dignité, que nous eſperons que celui-ci ne ſera pas moins édifiant ni moins utile à l'Egliſe que les autres. Je ſouhaite que tout le cours de cette année continuë à vous être heureux, & que je puiſſe ſouvent vous témoigner l'interêt que je prends à tout ce qui vous regarde, & le ſincere & reſpectueux attachement avec lequel je ſuis, Monſieur, vôtre, &c.

A Montpellier ce 14. Janvier 1708.

LETTRE CCCXXVI.

De condoléance à M. le Prieur d'Aubort.

J'Apprends, Monſieur, la perte que vous avez faite de M. vôtre frere le Conſeiller. Je ſçai que vous l'avez aſſiſté dans ſa maladie ; vous le deviez, & je vous en loüe. Il faut aider à bien mourir ceux même avec qui nous avons eu peine à bien vivre. Vous avez toûjours le cœur bon quand la Religion ou la nature le demandent, & je m'aſſûre que vous avez plaint ce bon Magiſtrat, & que vous priez le Seigneur pour lui. Vous l'avez pleuré comme frere, il auroit été à ſouhaiter qu'il vous eût obligé de le regreter comme ami. Je ſuis, &c.

A Montpellier ce 15. Janvier 1708.

LETTRE CCCXXVII.

De compliment & de félicitation à la Sœur Agnez de la Croix, de Rennes.

JE ne ſuis pas moins attentif que vous, ma chere Sœur, à ce qui peut contribuer au bonheur que vous ſouhaitez, & que le Seigneur vous prépare. Je voi dans le cours de cette nouvelle année un jour heureux qui mettra le ſceau à vôtre vocation, & conſommera vôtre ſacrifice. Vous ne vivrez plus que pour Dieu, & vous ne compterez plus que ſur les années éternelles. Je vous prie de vous ſouvenir de moi dans ces momens favorables, où vous conſacrant toute entiere, vous ferez des vœux utiles pour vous & pour les autres. Pour moi, je leverai les mains au Ciel, ma chere Sœur, & j'aſſiſterai en eſprit à la ceremonie à laquelle vous vous préparez, & qui fera tout le bonheur de vôtre vie.

A Montpellier ce 18. Janvier 1708.

LETTRE CCCXXVIII.

A M. Gonthieri Archevêque d'Avignon, ſur la mort de Madame ſa belle-Sœur.

MONSEIGNEUR,

Je ne doute pas que vôtre Excellence n'ait été ſenſiblement touchée de la mort de Madame la Marquiſe de Cavaillac ſa belle-Sœur ; ſa naiſſance, ſa pieté, ſon application à tous ſes devoirs, ſa tendreſſe pour ſa famille, & ſon attention à tout ce qui vous regardoit, Monſeigneur, perſonnellement. Tout ce mérite qui vous l'a fait eſtimer de ſon vivant, vous fait ſentir plus vivement la douleur de l'avoir perduë. Comme perſonne ne s'intereſſe plus que moi à tout ce qui peut arriver d'heureux ou d'agréable à vôtre Excellence, perſonne ne compatit auſſi plus que moi à ce qui l'afflige. Elle n'a beſoin ni de nos reflexions ni de nos conſeils, & les plus ſolides conſolations ſont en elle-même. Vous avez raiſon, Monſeigneur, de vouloir honorer autant qu'il convient cette illuſtre Dame. Il eſt dans l'ordre de faire prendre le duëil aux gens de vôtre maiſon. Pour ce qui eſt de faire draper le ca-

roſſe, cela n'eſt pas fort ordinaire pour une belle-Sœur. J'ai vû pourtant de nos Evêques qui l'ont fait; parmi nous cela eſt aſſez arbitraire, & chacun ſuit aſſez ſes raiſons & ſes inclinations. Vous en pouvez uſer de même; le rang que vous tenez à Avignon, la conſideration & le reſpect d'une auſſi noble alliance, la reconnoiſſance des ſoins que cette Dame a pris de vôtre famille & des obligations particulieres que vous lui avez, peuvent bien autoriſer toutes les marques d'honneur & de regret que vous ferez paroître en public. Dans les dueïls particuliers, quand on eſt touché, & qu'on a donné part de ſa perte & de ſa douleur aux perſonnes de diſtinction, un peu trop ſeroit plus ſupportable que trop peu. Voilà, Monſeigneur, quelle eſt nôtre uſage en France. Vous avez plus de ſageſſe que moi, mais on ne peut avoir plus d'attachement & plus de reſpect pour vous, ni être plus veritablement que je ſuis, Monſeigneur, de vôtre Excellence, le, &c.

A Niſmes ce 18. Fevrier 1708.

LETTRE CCCXXIX.

Compliment à M. l'Evêque de Marſeille, nommé à l'Archevêché d'Aix.

MONSEIGNEUR,

Vous ne m'avez pas crû indifferent ſur la nouvelle dignité que le Roi vous a donnée. Vous voilà Archevêque dans une Province que vous aimez & qui vous aime, où vous êtes déja connu & honoré, & où vous exercerez, ſoit pour l'Egliſe, ſoit pour l'Etat, une autorité ſage & gracieuſe. Je ſçai le regret qu'a vôtre Troupeau de vous perdre, mais vous ne vous en éloignez pas beaucoup, & il aura la conſolation de vous voir au-deſſus de lui, & de vivre encore preſque ſous vos yeux. Perſonne ne prend plus de part que moi à vôtre élevation, & ne peut être avec plus d'attachement & de reſpect que le ſuis, Monſeigneur, vôtre, &c.

A Niſmes ce 22. Fevrier 1708.

LETTRE CCCXXX.

Sur un faux bruit qui avoit couru d'un different entre M. de Montpellier & lui.

J'Ai appris, Madame, par la lettre que j'ai l'honneur de vous envoïer, qu'on diſoit à Paris que nous avions eu M. l'Evêque de Montpellier & moi, une querelle fort vive au ſujet de l'opera ; que l'affaire avoit été pouſſée aſſez loin, avec aigreur de ſa part & de la mienne. Je ne ſçai qui a compoſé, ou pour mieux dire, inventé cette hiſtoire. M. vôtre Frere ne m'a jamais parlé de l'opera qu'indifferemment & ſans reproche ; nos ſentimens conviennent aſſez là-deſſus : je ne le favoriſe ni ne l'approuve non plus que lui ; il le ſouffre quand il le faut, auſſi-bien que moi, peut-être un peu moins patiemment que moi ; mais il n'a jamais blâmé ma tranquilité, comme je n'ai jamais blâmé ſon zele. Vous pouvez être aſſûrée, Madame, & aſſûrer qu'il ne s'eſt rien paſſé entre M. de Montpellier & moi qui puiſſe bleſſer tant ſoit peu l'amitié dont il m'a toûjours honoré, & que j'ai toûjours cultivée. Je pardonne preſque à ces fauſſes relations, puiſqu'elles me donnent lieu de vous témoigner le veritable reſpect

avec lequel je ſuis, Madame, vôtre, &c.

A Niſmes ce 8. Mars 1708.

LETTRE CCCXXXI.

Sur un procez où il avoit été condamné à Toulouſe à M. l'Abbé de N....

VOus ſçavez, Mr, l'averſion que j'ai toûjours eüe pour les procez. Je les avois heureuſement évitez juſqu'ici, aïant d'ailleurs des occupations plus convenables à mon Miniſtere & à mon humeur. Il a fallu que j'aïe trouvé un homme, qui ſans honnêteté, ſans raiſon, ſans interêt ni avantage pour ſa cauſe, étant mon Dioceſain, veut me faire conduire à la vûë de tout mon Dioceſe au travers d'une foule de plaideurs, pour jurer ſur une choſe dont il ſçait bien que je n'ai aucune connoiſſance, & qui n'a rien de commun avec le fond de l'affaire, de laquelle je ne me ſuis point mêlé juſqu'alors; & qu'il ſe trouve des gens ſages qui le ſoutiennent. Cette affectation de m'attirer à l'Audience, cet appel de l'offre que le Juge fait de venir recevoir le ſerment de ſon Evêque, aprés mille ſortes de chicanes précedentes, cette variation de moïens, par laquelle il ſe vante d'avoir rendu le Parlement Juge & partie, ne méritoient gueres d'être ap-

prouvez. Je ne connoiſſois pas encore toutes les raiſons que J. C. & ſaint Paul ont eües de nous défendre de plaider. S'il n'eut été queſtion que de mon interêt ou de mon honneur particuliers, je les aurois ſacrifiez à mon repos, & Meſſieurs de Toulouſe n'auroient pas eu la peine de me juger & de ſe partager leur jugement. Si ma partie gardant quelque bien-ſéance pour la dignité, m'eut propoſé d'aller dans la maiſon du Juge, je ne ſçai ſi je n'aurois pas doucement & ſans bruit acquieſcé à ſa demande, quoique contraire aux exemples de mes Predeceſſeurs. Mais c'eſt la dignité commune qu'il vouloit avilir dans la mienne peut-être ſans y penſer. On dit que les Evêques ont trop d'autorité : ils n'en ont pas trop s'ils en uſent bien ; & ce n'eſt jamais une raiſon de Droit, moins encore de Religion de vouloir les abbaiſſer comme Evêques. Quoiqu'il en ſoit, il faut prendre patience. J'ai d'abord penſé comme vous qu'il falloit tout laiſſer là, & vous en revenir ici. Mais on m'a conſeillé auſſi d'eſſuïer encore ce ſecond jugement, ſi vous connoiſſez qu'il puiſſe être plus favorable, &c.

A Niſmes ce 9. Mars 1708.

LETTRE CCCXXXII.

De condoleance à M. de Margon, Brigadier des Armées du Roi.

VOus avez perdu depuis peu M. vôtre pere, Monſieur, âgé de cent ans, plein de ſanté & de mérite. Il n'a connu ni les maux, ni les remedes qui nous font paſſer de ſi triſtes jours; il a conſervé juſqu'à la fin ſa raiſon & ſa pieté; il a vêcu en homme de bien, & il eſt mort au milieu de ſa famille comme mouroient autrefois les Patriarches. Il ne faut donc pas tant regreter de ne l'avoir plus, que loüer Dieu de l'avoir gardé ſi long-tems. Sa vie ſi ſage vous laiſſe de grands exemples, & ſa vieilleſſe ſi ſaine vous laiſſe de grandes eſperances. Je ſçai les beaux jours que vous avez paſſé à Agde avec nos deux aimables Prélats. Je ſuis ravi que M. vôtre fils vienne réſider à Niſmes. Il y tiendra vôtre place. Il ſçait combien je l'eſtime, & il pourra vous faire ſçavoir ſouvent qu'on ne peut être plus parfaitement que je le ſuis, Monſieur, vôtre, &c.

A Niſmes ce 13. Mars 1708.

LETTRE CCCXXXIII.

Compliment à Madame la Préſidente de Marbeuf, ſur la Profeſſion de ſa fille au Calvaire.

JE loüe Dieu, Madame, de la grace qu'il a faite à nôtre ſainte fille de l'avoir conduite enfin juſqu'au ſommet du Calvaire, & d'avoir accepté en union de ſon adorable ſacrifice, celui qu'elle lui a fait d'elle-même. La voilà Profeſſe, c'eſt à-dire, au comble de ſes ſouhaits, ne tenant plus au monde par aucun endroit, & reçûë au nombre de ces Vierges ſaintes qui ſuivent l'Agneau par tout où il va. J'ai grande confiance aux prieres qu'elle a bien voulu faire pour moi dans ces heureux momens de ſa conſecration, où le Ciel n'avoit rien à lui refuſer ni pour elle, ni pour ſes amis. Je prends part à ſa joïe & à la vôtre. M. l'Evêque de ſaint Malo parle en ſaint & ſage Prélat de l'élevation de M. Deſmarets ſon frere. Le Roi en le chargeant de l'adminiſtration de ſes Finances, ne pouvoit en ce tems-ci lui impoſer un plus peſant fardeau. Il faut fournir dequoi ſoûtenir une guerre ſanglante & ruineuſe au dépens de la vie & de la ſubſtance des Peuples, & ſe faire une

eſpece de juſtice ſauvage, d'épuiſer les forces de l'Etat pour le défendre, & d'affliger les riches & les pauvres par des Loix dures, quoique neceſſaires. On eſt à plaindre dans ces places, & devant Dieu & devant les hommes. Je ſuis bien aiſe que Monſeigneur de Rennes ait le plaiſir de voir établir Mademoiſelle de B. agréablement. Je vous prie de vouloir bien le faire quelquefois ſouvenir de moi, & ſur tout de me croire auſſi parfaitement que je le ſuis, Madame, vôtre, &c.

A Niſmes ce 20. Mars 1708.

LETTRE CCCXXXIV.

Réponſe à une recommandation de M. Gonthieri Archevêque d'Avignon.

MONSEIGNEUR,

On me croit plus puiſſant & plus accredité que je ne ſuis ; mais je ne ſouhaite jamais tant de l'être que dans les affaires que vôtre Excellence me fait l'honneur de me recommander. Je me ſerois volontiers emploïé pour le jeune déſerteur d'Avignon ; mais j'appris preſque auſſi-tôt qu'on m'eut rendu vôtre lettre, que M. le Duc de Roquelaure lui avoit accordé ſa grace. Le Lieutenant de Roi & le Major m'étant venu voir, je leur demandai ſi cette affaire étoit finie, ils me répondirent que non, & que M. de Roquelaure avoit bien écrit de mettre ce garçon en liberté, mais que c'étoit à condition que ce qu'on lui avoit repreſenté fut veritable, ce qu'ils ne croïoient pas. Je m'apperçûs qu'on diſputoit l'âge de quatorze à quinze ans, & qu'on alloit former des difficultez. Je dis à ces Meſſieurs la part que je prenois à cette affaire, & les priai de ne point former

d'obſtacles, ce qu'ils me promirent. Je ſuis bien-aiſe que ce jeune homme ait obtenu ſa liberté ; j'aurois voulu que c'eut été par moi pour mieux marquer l'attachement & le reſpect tres-ſincere avec lequel je ſuis, Monſeigneur de vôtre Excellence, le, &c.

A Niſmes ce 22. Mars 1708.

LETTRE CCCXXXV.

De civilité à Madame la Ducheſſe de Roquelaure.

DEpuis mon retour des Etats, Madame, j'ai été ſi accablé d'affaires plus penibles & ennuïeuſes, qu'importantes, que mes petits devoirs m'ont preſque ôté les moïens de remplir les grands. Ce n'eſt pas que je les aïe oublié. M. le Duc a eu la bonté de me faire ſçavoir de vos nouvelles & vous aura ſans doute mandé l'empreſſement que j'ai eu d'en apprendre. Vous ſçavez, Madame, combien je m'intereſſe à vôtre ſanté, à vôtre repos, à vôtre gloire, à tout ce qui vous regarde... On ne vous a pas laiſſé ignorer les ſolemnitez du mariage d'une de vos amies, les divertiſſemens, les fêtes, les preſens, la joïe & la ſatisfaction mutuelle des mariez. Madame la Doüairiere auroit pû les rendre plus ri-

ches, mais non pas plus heureux qu'ils le ſont, & qu'apparemment ils le ſeront l'un & l'autre par leur ſageſſe. Pareilles nouvelles ſont les grandes de ce païs. Nous laiſſons au vôtre les grands évenemens, les mouvemens des Roïaumes, le rétabliſſement des Rois, le dérangement de tous nos ennemis, les eſperances d'une floriſſante Campagne, & plus encore d'une paix prochaine. Je vous ſouhaite, comme on fait ici, les bonnes fêtes, & ſuis avec tout l'attachement & tout le reſpect poſſible, Madame, vôtre, &c.

A Niſmes ce 3. Avril 1708.

LETTRE CCCXXXVI.

De civilité & de pieté à M. Gonthieri Archevêque d'Avignon.

MONSEIGNEUR,

Il faut ſuivre la Coûtume quand elle s'accorde avec nôtre inclination & ſouhaiter à vôtre Excellence les bonnes Fêtes. Ses fonctions & les miennes dans des jours auſſi ſaints & auſſi occupez que ceux-ci, ne me permettent pas de paſſer les regles préciſes du devoir, & d'y ajoûter aucun compliment. Je ſouhaite donc

que vôtre Excellence ſoutienne avec ſanté toutes les fatigues de l'Epiſcopat, ſçachant qu'elle ne s'en épargne aucune, & qu'elle ait la bonté de ſe ſouvenir de me donner quelque part dans ſes prieres, & de venir ſe délaſſer quelques jours aprés ſa viſite de Provence, dans la ſolitude de Cavairac. Je ſuis avec tout le reſpect & tout l'attachement poſſible, Monſeigneur, de vôtre Excellence, le, &c.

A Niſmes ce 6. Avril 1708.

LETTRE CCCXXXVII.

D'honnêteté & d'affaires à M. de Valernot, Abbé de S. Æuf.

JE ſuis bien aiſe, Monſieur, de vous avoir prévenu au ſujet de la Cure D... Connoiſſant, comme je fais, le zele que vous avez pour l'Egliſe en general & pour vôtre Ordre en particulier que vous gouvernez ſi ſagement, j'ai crû que je devois me confier entierement à vôtre choix pour le Sujet à qui vous voudrez remettre la conduite d'une Paroiſſe qui vous appartient, & que je regarde comme une des principales de mon Dioceſe. C'eſt un Peuple aſſez docile, & qui déferant volontiers à celui qui le gouverne, mérite d'être bien gouverné. Les deux Religieux

que vous me propoſez les premiers me paroiſſent d'un bon caractere ; celui de Bourgogne & celui de Niſſe. Le ſçavoir, la pieté, le zele accompagné de prudence & de charité, ſont les qualitez d'un bon Paſteur. Je recevrai avec plaiſir celui que vous aurez choiſi des deux. J'écris à M. A... de préparer ſa démiſſion. Heureux d'avoir pû faire quelque choſe qui ait pû vous plaire, & vous témoigner le ſincere & parfait attachement avec lequel je ſuis Monſieur, vôtre, &c.

A Niſmes ce 30. Avril 1708.

LETTRE CCCXXXVIII.

Conſolation Chrétienne à M. de Colonde, ſur la mort de ſa femme.

JE ſuis ſenſiblement touché, Monſieur, de la mort de Madame vôtre Epouſe. Perſonne n'a tant mérité d'être honorée pendant ſa vie, perſonne ne mérite tant qu'on la regrette. Elle étoit faite pour pratiquer la vertu & pour l'inſpirer aux autres. Il n'y a point eu de bonnes œuvres commencées ou rétablies de ſon tems à Montpellier, où elle n'ait eu part, & dont elle n'ait pris ſoin dans la ſuite. Sa pieté a été ſolide & perſeverante. Elle laiſſe de grands exemples à cette Ville & à

ſa famille ; vous qui la connoiſſiez mieux, Monſieur, & qui avez été non-ſeulement le témoin, mais encore le compagnon de la plûpart de ſes dévotions, & qui d'ailleurs étiez uni depuis tant d'années avec elle par des liens d'une ſainte & douce ſocieté, vous avez plus de raiſon de ſentir vôtre perte & de vous en affliger. Mais auſſi vous avez plus de ſujet de vous conſoler, dans l'eſperance que le Seigneur l'a reçûë & récompenſée des peines qu'elle a priſes, & des charitez qu'elle a exercées en ce monde. Je ne perdrai pas la mémoire dans mes prieres, de l'amitié qu'elle m'a toûjours témoigné, & je m'eſtimerois heureux ſi je pouvois vous faire connoître à vous & à toute vôtre famille le parfait attachement, & la conſideration particuliere avec laquelle je ſuis, Monſieur, vôtre, &c.

A Niſmes ce 7. Mai 1708.

LETTRE CCCXXXIX.

De civilité à M. Margon Brigadier des Armées du Roi.

VOus avez quitté Sommieres bien promptement, Monſieur. Falloit-il interrompre ſi-tôt le plaiſir qu'on avoit de vous y avoir? car j'eſpere que vous y reviendrez. Voilà ce que c'eſt que d'être neceſſaire en pluſieurs endroits. Nous vous ſouhaitâmes fort dans nôtre partie de Caveirac. Je vous plains d'être comme relegué ſur des côtes preſque ſauvages, où vôtre politeſſe aura beaucoup à ſouffrir. Au reſte mon neveu l'Abbé eſt réſolu de partir d'abord aprés les Fêtes de la Pentecôte. Envoïez-nous M. vôtre fils l'Abbé inceſſamment, & croïez-moi tres-parfaitement, Monſieur, vôtre, &c.

De Niſmes ce 13. Mai 1708.

LETTRE CCCXL.

De remerciement à M. Sartre, Seigneur de Caveirac.

JE ne puis aſſez vous remercier, Monſieur, de la bonté que vous avez eüe de me prêter vôtre belle & délicieuſe maiſon. J'ai joüi de toutes les douceurs & de tous les agrémens d'une Campagne agréable & bien cultivée. Tout y eſt propre, tout y eſt fleuri ou verdoïant. Les Fêtes me rappellent à Niſmes, & comme mon premier ſoin en entrant ici a été de reconnoître & de ſentir le plaiſir que vous me faiſiez ; le dernier en ſortant ſera de vous en témoigner ma reconnoiſſance, en vous aſſûrant qu'on ne peut être plus parfaitement que je le ſuis, Monſieur, vôtre, &c.

A Caveirac ce 24. Mai 1708.

LETTRE CCCXLI.

De civilité à M. Margon Brigadier des Armées du Roi.

JE ſuis bien-aiſe, Monſieur, que nôtre Croix faſſe des miracles chez vous; c'eſt une marque qu'il y a de la foi & que vôtre pieté ſe communique par vos exemples à tous ceux qui vous appartiennent. Ce bon-homme que vous m'avez recommandé, marchoit avec un grand courage; il revient de ſa dévotion fort conſolé & fort édifié. Je vous eſtime heureux de paſſer vos jours auprés de Meſſeigneurs les Evêques d'Agde & de Beziers: je voudrois bien pouvoir vous en dérober quelques heures, ou m'aſſocier avec vous, & me ſatisfaire ſans vous faire tort. Les ſuccez de la Campagne ſont encore dans les mains de la Providence: les préparatifs ſont grands; les apparences ſont belles: ſi la benediction du Seigneur vient là-deſſus que ne devons-nous pas eſperer? Je ſuis, Monſieur, vôtre, &c.

Du 10 Juin 1708.

LETTRE CCCXLII.

D'affaire particuliere & de nouvelles publiques, à M. l'Abbé Ménard.

SI M. l'Evêque de Montauban paſſe par ici, Monſieur, je plaiderai vôtre cauſe avec raiſon & avec affection. J'en connois toute la juſtice, & je crois qu'il la connoîtra auſſi, quand il en jugera par lui-même. C'eſt ſe faire honneur que de proteger un homme comme vous, & ce n'eſt pas aſſez de lui rendre juſtice, il faut ſe piquer de lui faire grace.

Il eſt vrai qu'on doit être dans une grande attente de cette Campagne. Une belle & nombreuſe armée, nos premiers Princes pour Generaux, braves Soldats, bons Officiers, Superiorité ce ſemble en tout; cependant il faut tout craindre de ces grandes actions qui peuvent être glorieuſes, & qui pourroient auſſi être ruineuſes. Je voudrois qu'on eut gagné une grande victoire, mais je ne voudrois pas qu'on donnât une grande bataille. Je ſouhaite ſur tout la Paix : Dieu ſçait quand il voudra nous la donner. Je ſuis de tout mon cœur, Monſieur, vôtre, &c.

A Niſmes ce 15. Juin 1708.

LETTRE

LETTRE CCCXLIII.

De civilité & de pieté à une Demoiſelle.

NE ſoïez point en peine de ma ſanté, ma chere Fille, elle eſt auſſi bonne que je puis la ſouhaiter. Les chaleurs ne m'ont pas beaucoup incommodé. J'ai ſupporté les médiocres par la patience, le repos, le ſouterrain ; les bains m'ont aidé à moderer les grandes. Nous en voici bientôt à la fin. Pour vous qui agiſſez ſans ceſſe, & que Dieu a doüée d'un temperamment plus vif que le mien, vous devez avoir plus ſouffert que moi. Nous ſommes faits pour toutes les ſaiſons. Le Ciel nous doit toûjours également porter à ſervir & à loüer nôtre commun Créateur; & les Hyvers & les Eſtez qui ſe ſuccedent, ſi nous les paſſons à nous ſanctifier, compoſent nôtre éternité. Je ſuis, ma chere Fille, vôtre, &c.

A Niſmes ce 24 Août 1708.

LETTRE CCCXLIV.

De civilité & de nouvelles à M. Gonthieri Archevêque d'Avignon.

MONSEIGNEUR,

Vôtre Excellence ne ſe repoſera-t-elle jamais ? De viſite en viſite, de Miſſion en Miſſion, aprés avoir inſtruit les peuples tranquilles de vôtre Dioceſe, vous allez exhorter les Troupes qui en ſortent, & rien n'échape à vôtre ferveur & à vôtre zele. Je ne doute pas que le Comtat, cette region de paix, ne ſoit étonné de ſe voir tout d'un coup en armes, & ne ſe reſſente à la fin des incommoditez que cauſe la guerre. Mais l'Egliſe toute douce & patiente qu'elle eſt, doit quelquefois ſoutenir ſes droits avec courage ; & ſaint Pierre prit l'épée & frapa même dans l'occaſion. Je m'imagine pourtant que Dieu calmera bien-tôt cet orage. Il y en a de plus difficile à diſſiper en Flandres, où cent mille hommes de chaque côté ſont prêts à ſe détruire, preſque ſans ſçavoir pourquoi les uns les autres. Ce ſeront de grands ſujets de reflexion, quand ces heureux jours ſeront venus, que vous

voudrez vous délaſſer de vos fatigues Apoſtoliques. M. le Comte Gros que nous avons vû ici avec un extrême plaiſir, aura dit à vôtre Excellence combien elle eſt honorée ici. Mon Neveu a fait ſon coup d'eſſai aſſez heureuſement, à ce que ſes amis & les miens lui ont dit, ou pour l'encourager, ou pour le flater. Je le renvoïe à Paris pour achever ſes études de Sorbonne. Ce ſera M. vôtre Neveu, Monſeigneur, qui remplira vos eſperances, par les conſolations qu'il vous donnera. J'ai grande envie de le voir & de l'embraſſer, aprés vous avoir aſſûré qu'on ne peut être avec un plus ſincere attachement & un plus profond reſpect que je le ſuis, Monſeigneur, de vôtre Excellence, le, &c.

A Niſmes ce 24. Août 1708.

LETTRE CCCXLV.

De civilité à M. l'Archevêque d'Avignon.

MONSEIGNEUR,

J'avois eu des eſperances agréables de l'honneur de voir vôtre Excellence dans la délicieuſe retraite de Caveirac. J'y ai paſſé quelques jours tranquilles dans le Printems, où rien ne manquoit pour les plaiſirs & les douceurs de la campagne, qu'une Compagnie exquiſe, qui répondît aux agrémens du lieu & de la ſaiſon. Mais vous étiez, Monſeigneur, dans la ferveur de vos fonctions Apoſtoliques, dont le bruit venoit juſqu'à nous. J'ai appris même qu'aprés avoir porté le poids du jour & de la chaleur, vous avez été quelque-tems incommodé de vos fatigues, & que vôtre ſanté vous eſt revenuë avec le repos. J'ai eu du moins aſſez ſouvent la conſolation d'oüir parler & de parler moi-même de vôtre Excellence. Meſſieurs & Dames, Dévots & autres, Seculiers & Reguliers, tout la loüe, tout l'honore également. L'Automne approche, Caveirac ſera peut-être libre, les jours plus beaux & temperez, les pro-

menades plus commodes, & je pourrai vous y réïterer les aſſûrances de l'attachement ſincere & du profond reſpect avec lequel je ſuis, Monſeigneur, de vôtre Excellence, le, &c.

A Nîmes ce 24 Août 1708.

LETTRE CCCXLVI.

De civilité Chrétienne aux Dames de Boucard.

JE reçûs à B... Meſdames, la lettre que vous m'adreſſâtes à N... par laquelle je connus ce que j'ai toûjours bien crû, la part que vous prenez à ma ſanté. Dieu, par ſa grace, me l'a donnée aſſez bonne pour ſoutenir le travail de l'Epiſcopat, que le déreglement des mœurs & les miſeres du tems rendent tous les jours plus difficile. J'eſpere trouver ma conſolation dans la viſite que je me propoſe de vous rendre devant ou aprés les Etats, où je ferai témoin des bonnes intentions de vôtre Monaſtere, de ſa régularité, de ſon union & de ſon attachement fidele à l'avancement ſpirituel de toutes en general, & de chacune en particulier. J'aurai grand plaiſir auſſi de trouver toute la Communauté dans une ſanté parfaite. Je ſuis, Meſdames, entierement à vous, &c.

A Niſmes ce 30. Septembre 1708.

LETTRE CCCXLVII.

De civilité & de pieté à M. le Pelletier.

Bien loin, Monſieur, de s'excuſer d'avoir été long-tems ſans avoir eu l'honneur de vous écrire, le reſpect qu'on a pour vôtre retraite veut qu'on s'excuſe quand on vous écrit. Comme ce n'eſt pas mon intention d'abuſer du privilege que vous avez eu la bonté de me donner, je ne veux pas auſſi la laiſſer perdre. Quoique le Seigneur m'ait attaché à ce Dioceſe par des liens de Religion & de charité, & qu'il ait répandu ſes benedictions ſur ma réſidence, mes penſées vont aſſez ſouvent du côté de vôtre ſolitude, & je m'imagine quelquefois, quand je paſſe ici de beaux jours, qu'ils ſeroient encore plus beaux auprés de vous. Ce païs-ci eſt devenu tout d'un coup tranquille. On n'y voit plus aucune trace de nos émotions paſſées, la paix y regne, mais la Foi n'y fait pas tout le progrez que nous ſouhaittons. La fureur a ceſſé, mais l'erreur reſte encore & ne finira dans la plûpart de ces eſprits préoccupez, que lorſque la fin de la guerre leur ôtera toute eſperance de ſe rétablir. Cependant les mœurs, même des Catholiques, ſe relâchent. Vous ver-

rez, Monſieur, par le Mandement que j'ai l'honneur de vous envoïer, que je n'ai pû diſſimuler les déſordres que produiſoit l'opera dans cette Ville en un tems où nous avions ordonné par ordre même du Roi, des prieres publiques, dans l'attente d'un grand & terrible évenement. J'ai eû ſujet d'être ſatisfait de la docilité de mes Dioceſains, & je ne crois pas qu'on redreſſe ici des théâtres, & qu'on y rapporte de tels exemples & de telles occaſions de débauches. Agréez que je le ſoumette à vôtre jugement, & que je vous renouvelle ici l'attachement ſincere & reſpectueux avec lequel je ſuis, Monſieur, &c.

A Niſmes ce 30. Septembre 1708.

LETTRE CCCXLVIII.

De condoléance à Monſeigneur le Cardinal de Noailles, Archevêque de Paris.

MONSEIGNEUR,

Agréez que je témoigne à vôtre Eminence, la part que je prends à la perte qu'Elle a faite de M. le Maréchal ſon frere. Cette Province qu'il a gouvernée long-tems & qu'il a toûjours protegée, le regrette generalement, & ſe reſſouvient de ſa pieté, de ſa ſageſſe & de ſa juſtice. Pluſieurs perſonnes y ſont reconnoiſſantes de ſes bienfaits ou des marques de ſon amitié, dont ſa mort a renouvellé la mémoire. J'ai été, Monſeigneur, un de ceux qui l'ont le plus honoré, & pour qui il a eu plus de bonté. Je ne puis qu'offrir à Dieu pour lui mes prieres, & lui demander pour vous ſes conſolations, en vous aſſûrant de la veneration particuliere avec laquelle je ſuis, Monſeigneur, de vôtre Eminence, le, &c.

A Niſmes ce 14. Octobre 1708.

LETTRE CCCXLIX.

Compliment Chrétien au General des Chartreux.

J'Ai crû, mon tres Reverend Pere, que je devois vous faire part d'un Mandement que j'ai fait depuis peu dans mon Dioceſe, contre ce qu'on appelle l'Opera. Tout ce qui porte le jugement du monde vous appartient, à vous qui l'avez jugé, qui l'avez fui, & qui le condamnez tous les jours par vôtre vie retirée & penitente. Comme nous ſommes perſuadé que vous priez ſans ceſſe pour la converſion des hommes, il eſt bon que vous connoiſſiez que nous y travaillons de nôtre côté, & que nous combattons tandis que vous tenez les mains levées. Je vous prie de demander à Dieu pour nous, la force de ſoûtenir nôtre Miniſtere, & de me croire avec autant d'eſtime & d'attachement que je le ſuis, mon tres-Reverend Pere, vôtre, &c.

A Niſmes ce 19. Octobre 1708.

LETTRE CCCL.

De civilité & de pieté à une Demoiſelle.

VOus avec raiſon, ma chere Fille, de croire que je ne vous oublie pas, & que dans vôtre éloignement vous m'êtes encore preſente par l'attention que j'ai & l'interêt que je prens à vôtre repos & à vôtre ſanctification. Les mouvemens que vous ſçavez que donnent les Etats de cette Province, ſur tout dans leur commencement, m'ont empêché de répondre plûtôt à votre derniere lettre, par laquelle je voi que vous avez fait vôtre voïage fort agréablement, que vous êtes heureuſement arrivée, que vous avez été reconnoître les lieux que vous pouviez choiſir pour vôtre retraite ; que le Carmel vous avoit paru un peu trop rude, aprés avoir connu que vos forces ne répondoient pas à vôtre courage; que vous avez porté ailleurs vos vûës. Il n'importe gueres où vous ſoïez, ma chere Fille, pourvû que vous ſoïez où Dieu vous veut. Il y a differentes demeures dans la maiſon du Pere celeſte. Vous ne pouvez qu'être heureuſe, quand ce ſera lui qui vous placera. Tous les Ordres Religieux ſont établis pour la ſanctification des perſonnes qui s'y enga-

gent ; les plus auſteres ne conviennent pas toûjours, mais chaque Regle a ſa perfection quand on l'a choiſie & qu'on l'obſerve exactement. J. C. & ſa Croix ſe trouvent par tout.

Madame de Liſlebonne, dont vous connoiſſez le bon cœur & le bon eſprit auroit bien voulu vous attirer auprés d'elle, & vous devez être bien-aiſe qu'elle ſoit un peu jalouſe de Madame de Lamoignon. Je vous prie, ſi vous la voïez, de lui témoigner le déſir que j'aurois d'aller paſſer encore quelques heures dans quelque parloir de ſon Monaſtere.

Nous parlons ſouvent de vous avec des perſonnes qui s'intereſſent à vôtre bonheur ſpirituel, mais je vous aſſûre, ma chere Fille, qu'on n'y prendra jamais plus de part que moi. Mille remercimens à Madame de Lamoignon de l'honneur de ſon ſouvenir.

A Montpellier ce 25. Novembre 1708.

LETTRE CCCLI.

De civilité & de pieté à M. le Peletier, pour le commencement de l'année.

COmme il ne nous reſte pas, Monſieur, ſelon les apparences, beaucoup d'années à paſſer au monde, nous pouvons, lorſqu'elles commencent, nous les ſouhaiter heureuſes. Heureuſes, c'eſt-à-dire, ſaintes, occupées de Dieu, de ſes volontez, des graces qu'il nous a faites, & de celles que nous avons beſoin qu'il nous faſſe. Vous ne connoiſſez que ce bonheur, vous qui avez renoncé à tout ce que les hommes appellent ainſi, & qui dans une douce & pieuſe retraite, travaillez à l'œuvre de vôtre ſalut, déplorant les agitations & les miſeres du ſiecle. Nous parlons quelquefois avec M. de Baſville de cette précieuſe tranquillité qu'on ne peut s'empêcher de loüer & d'envier en même-tems. Nous ſommes ici depuis un mois entre les beſoins de l'Etat & ceux de la Province; prêts à remplir deux ſortes de devoirs qui ſemblent preſque incompatibles, & ne faiſant des vœux comme vous que pour les affaires publiques. L'année où nous entrons ne reſſemble pas à celle que nous venons de

paſſer. Je prie le Seigneur qu'il vous comble de ſes benedictions de douceurs ; & je ſuis toûjours avec un ſincere & reſpectueux attachement, Monſieur, vôtre, &c.

A Montpellier ce 24. Decembre 1708.

LETTRE CCCLII.

De civilité & de pieté à une Demoiſelle.

VOtre lettre du dix-huit, ma chere Fille, m'a tiré de la peine où j'étois ſur vôtre ſanté & ſur vos affaires. J'avois appris que vous faiſiez une retraite de dix jours dans le Monaſtere où vous êtes, pour vous diſpoſer à paſſer ſaintement les Fêtes, & pour conſulter le Seigneur loin du bruit & de la communication des hommes, & connoître les deſſeins qu'il a ſur vous, & les graces qu'il vous prépare. Je n'ai oſé vous écrire en ce tems-là, de peur d'interrompre vôtre dévotion & d'attirer ſur moi quelques momens de cette attention que vous aviez comme reſervée à Dieu ſeul. Preſentement je vous crois un peu plus libre, & je le ſuis un peu plus auſſi. Je vous ſouhaite au commencement de cette année, cette ſageſſe & cette docilité que Salomon demandoit au Seigneur pour connoître ſes volontez & pour les ſuivre. Il n'y a point d'état dans

le monde & dans la Religion même où l'on ne doive s'attendre du moins à des petites tribulations. Il faut les ſupporter avec patience. Madame de Liſlebonne vous poura faire de bonnes leçons là-deſſus. Je vous prie de lui faire rendre ma lettre, & de me croire autant que je le ſuis, ma chere Fille, vôtre, &c.

Je remercie Madame de Lamoignon de l'honneur de ſon ſouvenir, & lui demande part à ſes prieres.

A Montpellier ce 26. Decembre 1708.

LETTRE CCCLIII.

Compliment Chrétien à Madame de C... pour le commencement de l'année.

QUand je vous ſouhaite, Madame, au commencement de cette année une longue ſuite de jours heureux, j'entends des jours de ſalut & de benedictions ſpirituelles. Les années finiſſent ſi-tôt, & les proſperitez humaines valent ſi peu, qu'elles ne méritent pas nos premiers vœux, ni nôtre principale attention. Ce n'eſt pas que je ne demande pour vous au Seigneur ce repos qui fait qu'on le ſert plus tranquillement, cette joïe qui eſt le fruit d'une bonne conſcience, ces biens qui ſont la matiere de vos charitez, & toutes les douceurs de la vie qui peuvent contribuer à vôtre ſanctification. Je ne puis mieux répondre aux bontez que vous me témoignez, ni vous marquer plus efficacement la reconnoiſſance & l'attachement avec lequel je ſuis, Madame, vôtre, &c.

A Montpellier ce 26. Decembre 1708.

LETTRE CCCLIV.

De civilité & de remerciement au P. Annat, General de la Congrégation des Peres de la Doctrine Chrétienne.

an

LE Pere Vignes, mon Reverend Pere, m'a rendu la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. J'avois ſouhaité dans le tems du Chapitre de Beaucaire, qu'il fût élû Superieur de mon Seminaire, tant par la confiance que j'ai en lui, & par la déference qu'il a pour moi, que par la connoiſſance que j'ai de ſa doctrine & de ſa prudence pour l'éducation des Eccleſiaſtiques de mon Dioceſe. Vos Peres eurent d'autres vûës, dont je n'ai pas voulu m'informer. Vous avez bien voulu les redreſſer par vôtre ſageſſe, mon Reverend Pere, dont je vous ſuis tres-obligé. Je ſerois fâché plus qu'un autre d'avoir ſujet de me plaindre d'une Congrégation que j'ai tant de raiſon d'aimer & d'eſtimer. Cela ne peut arriver ſous un General qui la gouverne comme vous, & dont je ſuis ſi parfaitement, mon Reverend Pere, &c.

A Montpellier ce 3. Janvier 1709.

LETTRE CCCLV.

De civilité pour le commencement de l'année.

IL y a long-tems, Monſieur, que je joüis de la ſincerité & de la conſtance de vôtre amitié. Sur cela les années finiſſent comme elles ont commencées, & commencent comme elles ont fini. Je ſuis pourtant bien aiſe qu'il y ait un jour où vos vœux ſe réüniſſent, & où vôtre cœur s'ouvre tout entier. J'en connois tous les ſentimens, & j'aime à les entendre renouveller. Je vous ſouhaite à mon tour une ſanté parfaite, un doux repos & des proſperitez plûtôt agréables qu'utiles, telles que je crois que vous les déſirez vous-même. Vôtre fille eſt en droit de m'écrire comme auparavant ; elle a des ſuperioritez qu'elle ne perd point, & elle eſt plus eſtimable par ſa vertu qu'elle ne l'étoit par ſa charge. Je vous prie de la ſaluer de ma part, & de me croire autant que je le ſuis, Monſieur, vôtre, &c.

A Montpellier ce 3. Janvier 1709.

LETTRE CCCLVI.

Compliment au P. Chifflet.

J'Ai toûjours bien crû, mon Reverend Pere, que vôtre amitié que vous voulez-bien appeller reconnoiſſance, ne dépendoit point du tems ni du changement des années. J'ai été pourtant bien-aiſe de voir au commencement de celle-ci les mêmes ſentimens & le même cœur que je reconnoiſſois en l'autre. Si de mon côté je vous ai témoigné quelque conſideration particuliere, lorſque vous êtiez avec nous ; ce n'étoit pas tant un avantage pour vous qu'un plaiſir pour moi, & par l'approbation generale dont vous joüiſſez, vous pouvez bien juger qu'il n'y a pas grand mérite à vous eſtimer. Je ne ſuis pas ſurpris que vous ſoïez content de vôtre Auditoire, parce que je ſçai que vôtre Auditoire doit l'être de vous. Par tout où vous prêcherez & où l'on aura du goût pour la parole de Dieu bien annoncée, vous devez vous attendre à une foule nombreuſe & choiſie d'Auditeurs. Vous aurez fait vôtre voïage de Pernes, dont je ſouhaite que vous ſoïez ſatisfait. Nos Etats vont finir. Le Carême approche. Je ſuis de tout mon cœur, mon R. P. vôtre, &c.

A Montpellier ce 9 Janvier 1709.

LETTRE CCCLVII.

Compliment à un Prédicateur, ſur un Sermon qu'il devoit prêcher & qu'il lui avoit communiqué.

LEs affaires, Monſieur, qui nous retiennent ici depuis plus de deux mois & les diſſipations inévitables qui les accompagnent, m'ont empêché de vous renvoïer plûtôt vôtre cahier. Je voi avec plaiſir la noble occupation que vous vous donnez. Vous ſortirez de vôtre Cloître comme un Prophéte, pour aller annoncer au Roi les veritez Evangeliques, & prêcher l'humilité aux Grands du monde. J'ai lû plus d'une fois cette premiere partie de vôtre Sermon, que vous avez bien voulu me communiquer. Je l'ai trouvée fort propre pour la ceremonie du jour & pour l'Auditoire du païs où vous prêcherez. Ce que vous leur direz les inſtruira & ne les effarouchera point. L'humilité ne leur paroîtra pas impraticable avec le temperammens raiſonnables que vous avez pris ; & je ſuis perſuadé qu'on ſera ſatisfait de vous, & que pluſieurs ſe reconnoîtront dans les portraits que vous faites d'eux.

Je n'ai fait que quelques petites ratures

par-ci par-là;& comme je n'avois en main que cette premiere partie, je n'ai pû juger ſi elle n'étoit pas un peu trop longue, & j'ai préſumé que quelques endroits ou quelques circonſtances du Myſtere ou de la cérémonie de la Céne que j'aurois ſouhaité voir entre-mêlez, ſont dans la ſeconde partie. Pardonnez ma liberté, & croïez-moi tres-parfaitement, Monſieur, vôtre, &c.

A Montpellier ce 17. Janvier 1709.

LETTRE CCCLVIII.

De pieté à une Demoiſelle.

VOtre lettre du commencement de cette année, ma chere Fille, ne m'a été renduë que depuis peu. La rigueur de la ſaiſon a tout dérangé juſqu'aux Courriers. Je vous aurois déja remercié de tant d'heureux jours que vous m'avez ſouhaitez & que j'aurois ſujet d'eſperer ſur des vœux & des prieres comme les vôtres, ſi je les paſſois auſſi utilement & auſſi regulierement que vous penſez. La vie eſt devenuë ſi triſte, par le peu de bien qu'on y fait, & par une infinité de maux qu'on y voit, que ne pouvant être agréable ni importante, on ne doit pas la déſirer longue. Pour vous, ma chere Fille, qui vous

diſpoſez à mourir au monde, & à cacher vôtre vie en J. C. il faut demander au Seigneur qu'il vous faſſe vivre pour lui, & qu'il renouvelle vôtre ferveur toutes les années. J'avois ſçû par vôtre famille, que vous aviez enfin pris vôtre parti, que vous aviez commencé à vous eſſaïer & à ſuivre les exercices de la Communauté, & que vous vous regardiez déja comme ſeparée du monde & comme initiée aux Myſteres de la Religion. Vous me donnez le même avis dans vôtre lettre, & je voi avec plaiſir la joïe que vous reſſentez dans vôtre retraite. Dieu vous fera d'abord goûter les douceurs d'un repos que vous n'auriez pû trouver dans le ſiecle. Les ſoins, les affections, les inquiétudes que cauſe la chair & le ſang, les bienſéances & les diſſipations inévitables dans les devoirs de la ſocieté & dans l'embarras des affaires, & même des bonnes œuvres, ne vous troubleront pas. Vous paſſerez des jours tranquiles dans vôtre Solitude interieure. Mais il ne faut pas vous imaginer qu'il n'y ait que des onctions dans l'état que vous embraſſez, il y a des croix qui ſe trouvent de tems en tems. Je ne ſçai quelles épines croiſſent parmi ces fleurs. On s'ennuïe de certaines Obſervances qui répugnent au propre ſens, ou qui donnent trop de contrainte à l'eſprit

humain. Plus on ſe croit raiſonnable, plus on a du dégout. Il faut reduire ſon entendement ſous l'obéïſſance de J. C. & ſe perſuader qu'il n'y a rien de bas dans ſa Religion. Je ne vous en dis pas davantage pour cette fois. Je ſuis à vous, ma chere Fille, parfaitement, &c.

A Montpellier ce 22. Janvier 1709.

LETTRE CCCLIX.

De nouvelles à M. l'Abbé Menard.

J'Ai reçû depuis deux jours, Monſieur, vôtre lettre du premier de ce mois. Elle eſt reſtée à Montpellier aprés mon départ des Etats. Me voici preſentement à Niſmes, où le froid ſurprenant de la ſaiſon a fait, comme par tout ailleurs, de grands ravages. Nous avons accordé au Roi tout ce qu'il nous a demandé. Les miſeres ſont grandes, les beſoins de l'Etat le ſont auſſi. Il eſt difficile & pourtant neceſſaire d'accommoder l'un avec l'autre. Il n'eſt pas vrai que nos Fanatiques remuënt: ſi des Etrangers ne s'en mêlent, ceux du païs vivront en paix. J'ai fait depuis quelques mois un Mandement contre l'Opera, apparemment vous l'aurez vû. Aimez-moi toûjours, & croïez moi, Monſieur, parfaitement à vous, &c.

A Niſmes ce 20. Fevrier 1709.

LETTRE CCCLX.

De civilité à M. Maboul, nommé Evêque d'Alet, ſur une de ſes Oraiſons funebres.

MONSEIGNEUR,

M. l'Abbé Guillot ne m'a rien appris ſur vôtre ſujet, dont je ne fuſſe déja bien perſuadé ; quand il m'a écrit du bien de vous, il vous a fait moins d'honneur qu'il ne s'en eſt fait à lui-même, & vous pouvez lui être obligé de ſon amitié, mais non pas de mon eſtime. L'Oraiſon funebre de Madame de Puberland, dont vous avez bien voulu me faire part, m'a paru ſi noble dans ſes ſentimens, ſi juſte dans ſes expreſſions, ſi judicieuſe dans ſes loüanges, qu'encore que nous l'euſſions lûë en bonne compagnie aux Etats de Montpellier, j'ai eu un plaiſir nouveau de la relire & d'en faire connoître ici les beautez que j'y connoiſſois. Vous avez donné l'éclat qu'il faloit à des vertus qui d'elles-mêmes n'étoient pas brillantes. Vous avez tiré de la vie d'une Religieuſe toute la gloire que la Religion pouvoit attirer ſur elle; & quoique vous me flatiez d'avoir laiſſé dans le genre d'écrire à ceux

qui viendront aprés moi, quelque bon exemple, je ſens bien que je n'ai fait que vous préceder, & que vous ne pouvez trouver en cet art de meilleur maître que vous-même. J'attens avec impatience, Monſeigneur, la ſatisfaction de vous voir dans cette Province avec M. l'Abbé Guillot vôtre ami & le mien. Comme je ſuis le premier de vos Confreres ſur vôtre paſſage, je ſerai le premier à vous recevoir, & le plus porté à vous témoigner l'attachement & le reſpect avec lequel je ſuis, Monſeigneur, vôtre, &c.

A Niſmes ce 12. *Mars* 1709.

LETTRE

LETTRE CCCLXI.

Sur la neceſſité d'aſſiſter les Pauvres, plûtôt que de bâtir des Egliſes.

J'Ai reçû vôtre Lettre, mon Reverend Pere. Je vous accorde la permiſſion que vous ſouhaitez d'abſoudre un cas reſervé, & de benir les deux Chapelles de vôtre nouvelle Egliſe, dont l'une eſt dédiée à S. François, & l'autre à S. Antoine de Padoüe.

Quant au ſecours que vous me demandez, on n'eſt pas en état de vous le donner; les aumônes de l'aſſiette ſont réduites à ſi peu de choſes, & la miſere du tems eſt devenuë ſi grande, qu'il ne s'y peut rien ôter aux pauvres. Je conviens que c'eſt une bonne œuvre de bâtir des Egliſes, mais les Pauvres qui ſont les Temples vivans du Saint-Eſprit, ſont préferables. Vous ne ſçavez pas apparemment que du tems de Monſeigneur de Seguier, les aumônes de l'aſſiette étoient conſiderables. Les Etats les ont retranchées. On retiroit encore une penſion du Dioceſe, moi je n'en retire point.

Pourquoi vous piquez-vous de la gloire d'avoir achevé vôtre Egliſe? David laiſſa le Temple à bâtir à Salomon. Un autre le

ſera auſſi-bien que vous. Quelle imagination de croire ou de vouloir faire croire que vous mourrez cette année ! Laiſſés vôtre vie entre les mains de la Providence de Dieu. Craignés qu'il n'entre dans vôtre deſſein autant d'amour propre que de zele pour le ſervice de Dieu. Laiſſés cette année aſſiſter les pauvres, & leur procurer du pain. Je ſuis, mon Reverend Pere, tout à vous, &c.

A Niſmes ce 23. Mars 1709.

LETTRE CCCLXII.

Sur la mort de M. le Prince de Conty.

JE ſçai, Monſieur, que vous avez été ſenſiblement touché de la mort de M. le Prince de Conty. Toute la France l'a regreté avec raiſon & avec juſtice, & vous l'avez pleuré par reconnoiſſance & par amitié. Il étoit tombé dans un état ſi triſte & ſi languiſſant, qu'il étoit difficile que ſa ſanté ſe pût rétablir. Son grand mérite lui a été long-tems à charge, & je ne ſçai ce qu'on doit plaindre davantage, ou que ſes jours ſoient ſitôt finis, ou qu'ils aïent été ſi peu emploïez. Ses années auroient été peut-être plus longues, ſi elles avoient été plus heureuſes. Mais enfin Dieu a voulu le ſauver par les adverſitez & les infirmitez de ce monde; & ſa patience, ſa réſignation & les autres vertus Chrêtiennes qu'il a pratiquées en mourant, lui valent mieux pour ſon ſalut, que les grandes actions qu'il auroit pû faire pour ſa gloire pendant ſa vie. Je ſuis vôtre, &c.

Environ Mars 1709.

LETTRE CCCLXIII.

De pieté à une Demoiſelle, ſur ſon entrée aux Carmelites.

LEs ſoins fâcheux & continuels, ma chere Fille, que nous donnent depuis quelque-tems la diſette du bled, & l'inquiétude des peuples dans nos Dioceſes, m'ont empêché de vous témoigner auſſi promptement que j'aurois voulu, la joïe que j'ai de vous ſçavoir dans les Carmelites. Il m'avoit toûjours paru que c'étoit-là que vous vous vouliez, & où, ſelon toutes les apparences, Dieu vous vouloit. Les reflexions & les experiences que vous avez faites ailleurs, ne vous ſeront pas inutiles pour vous affermir dans cette paiſible & ſainte vocation. Vous avez aſſez connu le monde pour le mépriſer & pour déſirer d'en être entierement ſeparée. Vous trouverez parmi ces vertueuſes Religieuſes, des pratiques qui vous ſanctifieront, & des exemples qui vous conſoleront & vous ſoutiendront dans vos peines. Je crois que vous ſentez dans vôtre retraite cette paix de Dieu qui eſt au-deſſus de tout ſentiment. Je ſouhaite que le Seigneur vous la conſerve. Je n'écris point à la Mere Superieure, ni à la

Mere Loüiſe de la Miſericorde. Je les felicite ſeulement de ce que la Colombe eſt revenuë dans l'Arche. Je connois leur charité, & rien ne vous recommandera tant auprés d'elles que vôtre humilité & vôtre obéïſſance. Je vous prie de me recommander à leurs prieres, de me donner part aux vôtres, & de me croire autant que je le ſuis en Nôtre-Seigneur, ma chere Fille, vôtre, &c.

A Niſmes ce 24. Avril 1709.

LETTRE CCCLXIV.

De civilité & de pieté à M. le Pelletier, pour le remercier d'un de ſes Livres.

J'Attendois, Monſieur, avec impatience, & j'ai reçû avec plaiſir le Livre que vous m'avez fait l'honneur de m'envoïer. Il m'accompagnera auſſi-bien que vous dans les jours avancez de mon pelerinage, & m'apprendra les devoirs d'une ſainte & ſage vieilleſſe. Dieu veüille que j'en profite au milieu de mes occupations comme vous le faites dans le ſein de vôtre ſolitude : car encore que nos miniſteres ſoient fondez ſur la charité, & que nôtre ſolicitude regarde le ſalut des ames, il ne laiſſe pas de naître de ces ſoins exterieurs une diſſipation preſque inévitable

dans ces tems d'agitation, ou une triſte laſſitude dans l'âge où nous ſommes. Ce païs-ci eſt fort affligé. La perte des bleds que l'Hyver a étouffez dans la terre, & des oliviers qu'il a deſſechez juſqu'à la racine, a déſolé toute cette Province, que les charges publiques avoient déja bien fatiguée. Cette miſere particuliere qui eſt devenuë generale dans tout le Roïaume, nous doit bien faire ſouhaiter & demander au Ciel cette paix ſi neceſſaire au monde, & que Dieu ſeul peut lui donner. Je ne doute pas, Monſieur, que du port où vous avez heureuſement abordé avant les tempêtes, vous ne voïez avec douleur les troubles & les malheurs d'un Etat, que nous avons vû ſi floriſſant. Le Seigneur le veut ainſi. Il nous humilie, il nous punit. Le Roi & ceux qui gouvernent ſous lui ſont bien à plaindre. J'ai envoïé à M. de Baſville l'exemplaire de vôtre Livre qui lui étoit deſtiné. Il l'a reçû, & vous recevrez ſon remerciement preſqu'auſſi-tôt que le mien. Sa goute & ſon travail le vieilliſſent plus que ſes années. Vous avez été des premiers à connoître & à faire valoir ſon mérite. Perſonne ne ſert le Roi avec plus de capacité, plus d'affection & plus de ſuccez que lui. Nous voudrions bien pouvoir nous rendre Solitaires pour quelques jours avec

vous, & nous remplir des reflexions que vous faites à loiſir dans vôtre retraite; mais nous ſommes liez également à nos emplois quoique differens. Je prie le Seigneur qu'il vous conſerve ce que l'âge donne de venerable, & qu'il vous adouciſſe tout ce qu'il peut avoir d'incommode. Je ſuis toûjours avec un reſpectueux attachement, Monſieur, vôtre, &c.

A Niſmes ce 28. Avril 1709.

LETTRE CCCLXV.

De pieté à une Demoiſelle.

J'Ai eu, ma chere Fille, une ſenſible joïe d'apprendre par vous-même, que vous commencez à goûter les douceurs du Carmel, que la grace de la vocation & la charité de vos Sœurs vous adouciſſent tout ce qui pourroit y avoir d'auſtere, & que par le repos de vôtre eſprit & par le déſir ardent que vous reſſentez de vous offrir à Dieu, & de l'adorer toute vôtre vie ſur cette ſainte Montagne, vous connoiſſez que c'eſt là que vous êtes appellée. Je ne doute pas que vous ne répondiez aux deſſeins que le Seigneur a ſur vous, & qu'encouragée par l'exemple de tant de ſaintes Vierges, vous ne ſuiviez par tout l'Agneau avec elles. Je voudrois-bien, ma

chere Fille, être à portée d'aſſiſter à la ceremonie aprés laquelle vous ſoupirez. Je prendrois volontiers pour moi l'emploi que vous avez la bonté de propoſer à mon Neveu. Il eſt entierement occupé de ſes études, & il ne vous faut pas un Novice pour une action comme celle-là. J'ai bien regretté la perte que vous avez faite de vôtre Mere Prieure, mais vous êtes dans un Monaſtere où toutes les morts ſont précieuſes devant Dieu, & où l'on ne peut perdre de vûë aucune vertu qui ne ſe puiſſe remplacer incontinent. Vous ſerez heureuſe de tomber ſous la direction de la Mere de Maulevrier, qui vous ſera d'un grand ſecours, par ſes inſtructions, par ſes conſeils & par la bonté même qu'elle a pour vous. La mort de la Sœur de Bethune m'a d'autant plus touché, qu'elle ſe ſouvenoit encore que j'avois prêché à ſa Vêture, & qu'elle me donnoit part à ſes prieres. Procurez-moi celles de la Mere Loüiſe de la Miſericorde, & de toute la ſainte Communauté. Tout ce païs eſt dans une grande miſere, & vous jugez bien que le ſort eſt preſque égal de ceux qui ſouffrent ou qui compatiſſent. Demandez à l'Eſprit ſaint, qu'il conſole les uns & les autres, & croïez que perſonne n'eſt plus à vous en Nôtre-Seigneur, ma chere Fille, que vôtre, &c.

A Niſmes ce 18. Mai 1709.

LETTRE CCCLXVI.

De civilité & de pieté à M. le Pelletier.

J'Ai appris, Monſieur, dans le beau Livre que vous m'avez fait l'honneur de m'envoïer, que la vieilleſſe ne doit pas être pareſſeuſe, moins encore dans les Evêques que dans les autres hommes; parce qu'étant chargez de la conduite des Fideles, ſujets à miſeres, à foibleſſes, à ignorances, à déreglemens, ils doivent ſans ceſſe, ou les conſoler ou les inſtruire, ou les corriger. La diſette qui fait gemir aujourd'hui preſque toute la France, a tenu tout ce païs-ci, par la perte des bleds & des Oliviers, & par la mortalité même des beſtiaux, dans une déſolation & dans une inquiétude particuliere. Les pauvres, c'eſt-à-dire, les peuples, ont beaucoup ſouffert par l'avarice des uſuriers, & par la crainte de la famine. Nous nous ſommes donnez de grands mouvemens. M. de Baſville a pris & prend encore beaucoup de peine, & juſqu'ici le pain n'a pas manqué, & les petits grains dans ſix ſemaines mettront le monde en repos. Qu'eſt devenu, Monſieur, ce Roïaume que nous avons vû ſi floriſſant? J'ai crû être obligé pour l'inſtruction &

pour la conſolation de mes Dioceſains, & de ceux qui ſont dans le même cas, de faire imprimer la Lettre Paſtorale que je prends la liberté de vous envoïer. La Paix pourroit nous faire eſperer l'abondance. Il faut l'attendre du Ciel. Je ſuis toûjours avec un tendre & reſpectueux attachement, Monſieur, vôtre, &c.

A Niſmes ce 31. Mai 1709.

LETTRE CCCLXVII.

D'affaires publiques, à M. l'Abbé Menard.

VOilà, Monſieur, de grands changemens dans le Miniſtere. Tous ceux qui n'étoient pas contens de M. Chamillard, eſperent tout de M. Voiſin. Ceux qui étoient de ſes amis le plaignent; quelques uns même croïent qu'un nouveau Miniſtre au commencement d'une Campagne, ſe trouvera un peu embarraſſé, & s'imaginent qu'on l'a changé un peu trop tôt ou un peu trop tard. Pour moi qui ne me pique pas de politique, je plains l'ancien, je felicite le nouveau. Je ſuis perſuadé que le Roi fait bien tout ce qu'il fait, & je prie Dieu qu'il beniſſe tout. Je vous aurois envoïé un exemplaire d'une Lettre Paſtorale que j'ai faite ſur la diſette du tems, mais il faudra attendre une com-

modité qui ne coute rien. Aimez-moi toûjours, & croïez-moi, Monſieur, parfaitement à vous, &c.

A Niſmes ce 16 Juin 1709.

LETTRE CCCLXVIII.

De pieté à une Demoiſelle.

J'Avois déja ſçû, ma chere Fille, que vous aviez ſolemnellement renoncé au monde & à ſes vanitez; & que ſous le voile d'une humble Carmelite, vous en pratiquez les vertus. J'avois auſſi loüé le Seigneur qui vous a inſpiré ce deſſein, & qui vous a fait la grace de l'accomplir. J'ai reſſenti une nouvelle joïe, quand j'ai appris par vôtre Lettre que vous avez fait vôtre ſacrifice ſans peine; que vous connoiſſez que ce que vous avez quitté, ne vaut pas ce que vous avez acquis; que vous commencez à goûter la paix que Dieu reſerve aux ames qu'il a aimées & qu'il a choiſies pour lui, & que dans l'état où il vous a miſe, vous êtes heureuſe, & vous ſentez vôtre bonheur.

En effet, ma chere Fille, rien ne vous manque pour cela dans la ſainte maiſon où vous êtes; les regles qu'on y ſuit, les exemples qu'on y donne, la ſolitude qu'on y trouve & les benedictions du-

Ciel qui tombent abondamment ſur vôtre ſainte Montagne.

Je vous aurois volontiers envoïé ma Lettre Paſtorale ſur les miſeres du tems, & je vous envoïerois encore un Mandement que je viens de faire au ſujet des prieres publiques pour la proſperité des armes du Roi. Mais les commoditez ſont rares, & les frais de la Poſte ſont grands & ne conviennent gueres aux Communautez.

Je me flate toûjours que j'aurai quelques parts à vos bonnes prieres, & que vous m'en attirerez auſſi d'autres.

Pour moi, quoiqu'éloigné & ſeparé de vous, je vous ſerai preſent en eſprit. Je prendrai part à l'accroiſſement des graces que Dieu vous fera, & je ſerai toûjours, ma chere Fille, également à vous, &c.

A Niſmes ce 15. Juillet 1709.

LETTRE CCCLXIX.

De civilité & de pieté à M. le Pelletier, ſur le recouvrement de ſa ſanté.

J'Appris, Monſieur, vôtre gueriſon plûtôt que vôtre maladie, & je priai le Seigneur qui vous conſervoit, que ce fut pour vôtre ſanctification autant que pour la conſolation de ceux qui vous honorent comme je fais. Vôtre retraite du monde vous en a ſans doute non-ſeulement ſeparé, mais encore détaché. Vous goûtez depuis pluſieurs années les douceurs d'une ſolitude Chrêtienne : Dieu vous aïant fait la grace de vous tirer des horreurs d'un ſiecle qui devoit être auſſi malheureux & auſſi corrompu que celui-ci. L'âge avançant toûjours, & la pieté croiſſant avec l'âge au milieu de vôtre repos, vous vous préparez à bien mourir. Les maladies mêmes dont vous êtes quelquefois affligé, & que vous ſupportez avec tant de reſignation, ſont comme des eſſais d'une mort qui ne peut guere être éloignée. Rien ne peut vous faire regreter ce que vous avez quitté. L'état où vous voïez les affaires preſentes ne donne envie à perſonne d'y avoir part ; & la ſeule tentation que vous pouvez avoir dans

vôtre déſert, c'eſt d'être trop ſenſible aux malheurs de la République. Mais tant que nous vivons nous ſommes Citoïens de la Jeruſalem terreſtre. Nous devons être touchez de tout ce qui bleſſe la gloire du Roi, à qui nous ſommes ſi redevables, ou la douceur & la tranquillité d'un Etat que nous avons vû ſi floriſſant. C'eſt une triſteſſe qui eſt ſelon Dieu, pourvû que la pieté civile ne trouble pas la Chrétienne, & qu'elle retienne dans le cœur la reſignation & la confiance.

M. le Duc de Roquelaure & M. de Baſville ont paſſé ici au retour de leur expedition du Vivarez. Ils ont étouffé dans ſa naiſſance une rebellion qui alloit devenir tres-dangereuſe. La diſette du bled donne de grandes inquiétudes aux peuples, & celle de l'argent donne de grands embarras aux Riches.

Je prends la liberté de vous envoïer encore un Mandement fait depuis peu, à l'occaſion des prieres pour la proſperité des armes du Roi aprés la rupture de la Paix. Je vous prie de croire que je penſe ſouvent aux promenades & aux converſations de Villeneuve, & que j'ai eu quelquefois d'aſſez fortes tentations de vous y aller renouveller le reſpectueux attachement avec lequel je ſuis, Monſieur, vôtre, &c.

A Niſmes ce 1. Août 1709.

LETTRE CCCLXX.

A M. Portalés, pour le diſſuader de ſe faire Prêtre.

VOtre lettre, quoique longue, Monſieur, ne m'a pourtant pas ennuïé. J'ai lû toutes vos avantures, & j'y ai fait toutes les reflexions que vous pouvez ſouhaiter. Il me ſemble que tout ſe réduit à ſçavoir ſi vos parens vous aïant voüé à l'Egliſe & au Sacerdoce, & vous de tems en tems vous y croïant appellé, vous devez prendre ce parti & vous y diſpoſer, quoique dans un âge déja avancé, par des études convenables. Si vous me demandez mon avis, je vous dirai que vous n'y êtes pas obligé, & que même il ne vous convient pas à preſent de vous faire Prêtre. Le vœu de vos parens ne vous engage à rien. Il faut que les vœux ſoient volontaires & perſonnels. La vocation doit venir de Dieu, non pas des hommes. D'ailleurs, ces parens mêmes qui vous avoient deſtiné pour l'Egliſe, ne s'en ſouvinrent plus, & ne vous donnerent pas une éducation conforme à cet état; ainſi vous ne devez avoir ſur cela aucun ſcrupule. Outre cela, vous êtes dans un âge où il vous ſeroit difficile d'acquerir les

capacitez neceſſaires. Vôtre Evêque a été d'avis que vous demeuraſſiez dans vos petits emplois, où vous pouvez vous ſanctifier en vous appliquant à l'inſtruction d'une petite jeuneſſe que vous porterez à la pieté, & gagnant ainſi vôtre vie ſelon l'ordre où la Providence vous a mis : car pour des penſions ou des gratifications de la Cour, le tems ne permet ni d'en eſperer, ni d'en demander. Si j'avois quelque occaſion de vous ſervir & de vous emploïer utilement dans mon Dioceſe, je le ferois avec plaiſir, vous aſſûrant que je ſuis veritablement, Monſieur, tout à vous, &c.

Je me charge de faire dire les trois Meſſes à S. Gervaſi.

A Niſmes ce 13. Août 1709.

LETTRE CCCLXXI.

De nouvelles à M. l'Abbé Menard.

LE Ciel n'eſt pas encore bien pour nous, Monſieur. La derniere affaire auroit pû être heureuſe, ſi le General n'eût été bleſſé, & ſi le nombre n'eût enfin prévalu ſur la valeur. On peut dire que nous n'avons pas perdu la bataille, mais que nous ne l'avons pas gagnée. Les ennemis ont plus ſouffert que nous. Nous avons pris de leurs drapeaux : ils ont été chargez pluſieurs fois ; mais enfin ils ſont demeurez maîtres du champ de bataille, & nous nous ſommes retirez ſous nos Places comme vaincus, aprés d'aſſez grandes pertes. Je ſuis fort touché de la bleſſure de M. le Maréchal de Villars, ſoit par le beſoin qu'on a de lui, ſoit par l'amitié qu'il a pour moi. Je vous prie de me faire ſçavoir les nouvelles que vous apprendrez de ſa bleſſure, & de me croire autant que je le ſuis, Monſieur, vôtre, &c.

A Niſmes ce 20. Septembre 1709.

LETTRE CCCLXXII.

Compliment à M. de Baſville, ſur la mort de M. de Lamoignon ſon frere.

J'Ai appris, Monſieur, la mort de M. vôtre Frere ; j'en ſuis touché pour lui & pour vous. Vous avez toûjours vêcu dans une ſi parfaite union de cœur & d'eſprit : vous faiſant dans les tems heureux un bonheur commun, dans les tems difficiles, vous ſervant de conſolation l'un à l'autre ; toûjours également amis, toûjours également freres. Qu'il eſt aiſé de juger de vôtre douleur ! On me mande qu'on ne peut pas être plus regreté qu'il l'eſt. Je n'en ai pas douté ; il ne peut preſque mourir perſonne de vôtre nom que ce ne ſoit une perte publique. M. de Lamoignon ſur tout, qui s'étoit acquis depuis long-tems l'eſtime & l'amitié de la Cour & de la Ville, par cette droiture & cette bonté qui le faiſoient l'arbitre de tous les differens, & le rendoient agréable & utile à tout le monde. Ces ſeparations, Monſieur, ſont bien ſenſibles : mais à quoi ne doit-on pas être accoûtumé dans la vie ? Je voudrois bien pouvoir vous être de quelque uſage dans votre affliction, mais vous n'avez beſoin que de

vous-même, & vôtre ſageſſe vous en inſpirera plus que je ne ſçaurois vous en dire. Il me ſuffit de vous aſſurer que je prens part à vôtre douleur, que je ſens la mienne, & que je ſuis, &c.

Environ Septembre 1709.

LETTRE CCCLXXIII.

De conſolation à M. le Pelletier, ſur les infirmitez de la vieilleſſe.

LA viſite, Monſieur, que je viens de faire à M. le Duc d'Uzez, arrivé depuis peu dans cette Province, m'a empêché de répondre à vôtre Lettre. Je vois que vous avez quitté vôtre ſolitude de Villeneuve avant que la ſaiſon de la campagne fût avancée. Il faut ménager une ſanté foible; l'air de Paris eſt moins ſubtil, les ſecours y ſont plus preſens; & quand on approche l'âge des Patriarches, il faut ſe mettre ſous les ſoins d'une famille, & recevoir de ſes enfans les fruits de la bonne éducation qu'on leur a donnée. La confidence que vous me faites de l'état où vous êtes & où vous réduit le poids des années, me toucheroit davantage ſi vous n'en parliez pas ſi bien, & ſi je ne voïois par là encore tout vôtre eſprit dans vôtre Lettre, & dans celles

que M. de N... m'a communiquées. Mais enfin vôtre apprehenſion eſt raiſonnable ; tout ce qui tend à ſa fin diminuë neceſſairement ; la vigueur paſſe, les organes s'uſent, l'eſprit s'affoiblit avec le corps ; le feu qui nous anime s'éteint inſenſiblement, & la raiſon auſſi-bien que les ſens ſuccombent quelquefois ſous les infirmitez de la vieilleſſe. Ceux qui comme vous ont mené une vie toûjours occupée, qui ont été chargez de penibles & importantes affaires, qui ont pris à cœur les interêts de l'Etat comme ceux de leur famille, qui ſont vivement touchez des malheurs preſens & des miſeres de la Patrie ; ceux-là, dis-je, ont à craindre que l'application & l'uſage qu'ils ont fait de leur eſprit, n'y cauſent enfin quelque défaillance. La nature ceſſe auſſi ſouvent d'elle-même. Il y a peu de ces vieilleſſes heureuſes qui ſe ſoutiennent juſqu'à la fin, & où le tems n'ôte à l'homme quelque partie de lui même ; & cette benediction que Moïſe prononça : *Sicut dies juventutis tuæ, ita ſenectutis tuæ*, ne ſe renouvelle gueres depuis. Nous avons vû, vous & moi, Monſieur, des hommes dont on avoit eſtimé le jugement & la ſageſſe, aprés avoir rempli les premieres Charges & les premiers Emplois du Roïaume, traîner un reſte de vie dans une indolence

pitoïable, ſans raiſonnement, ſans intelligence, oublier leur propre nom. J'avoüe que cette eſpece de mort vivante eſt une humiliation quand on la ſent ou qu'on la prévoit. L'homme ne fait jamais plus de pitié que lorſqu'il commence à rentrer dans ſon néant. La mort naturelle eſt la peine du peché; la mort civile ou morale en eſt la penitence. Il faut s'y reſigner quand on la voit approcher, & dans le danger de ne pouvoir plus offrir à Dieu avec liberté le ſacrifice des bonnes œuvres & de la loüange, lui en faire un de ſon inaction & de ſon ſilence. Aprés cela, il faut ſe conſoler de tout. L'Apôtre nous apprend que, ſoit que nous vivions ou que nous mourions, nous ſommes au Seigneur. Nous devons croire que toute affliction comme toute conſolation vient de lui, que c'eſt toûjours un bien que ſa volonté s'accompliſſe en nous. En nous ôtant ce qui ſert à le connoître & à le ſervir, il nous ôte en même tems ce qui peut induire à l'offenſer. Cet affoibliſſement que vous croïez remarquer en vôtre perſonne, eſt une marque de l'attention que vous avez vers vous-même. Il n'eſt pas étonnant que vous éprouviez quelque changement & quelque diminution de force, que vôtre imagination ſe réfroidiſſe, que vôtre application ſe relâ-

che, que vos prieres ſoient moins ferventes, que vos penſées & vos actions ſoient moins vives, que le corps qui ſe corrompt appeſantiſſe l'ame. Vous touchez ce terme fatal de la vie, dans lequel il n'y a plus que travail & douleur, ſelon l'Ecriture. La reflexion que nous avons à faire, Monſieur, car à deux ou trois années prés, nous ſommes dans le même cas; c'eſt de nous regarder ſur le déclin de l'âge comme des ſerviteurs qui vont devenir inutiles; de mettre à profit les heures que Dieu nous laiſſe, avant que le tems vienne, où ſelon l'Evangile, il ne ſera plus libre de travailler pour le ſalut. Hâtons-nous de lui offrir des connoiſſances & des affections qui ſeront tous les jours plus uſées, & prions-le que s'il veut nous punir avant nôtre mort de la privation des douceurs temporelles & ſpirituelles de la vie, il conſerve du moins dans nos cœurs mortifiez un fonds de religion, de foi, d'humilité & de patience. C'eſt une grace & une & benediction du Ciel pour vous, d'être au milieu de vôtre famille, aimé & honoré de vos enfans, qui adouciront vos peines, qui reſpecteront juſqu'à vôtre foibleſſe, & qui touchez de tendreſſe, de pieté & du déſir de vous prolonger un reſte de vie, auront les mêmes ſoins de vôtre vieilleſſe que

vous avez eu de leur enfance. Quoique je ſois perſuadé que vous n'avez pas beſoin de mes leçons, & qu'un eſprit ſolide & tranquille comme le vôtre ne ſoit pas ordinairement ſujet à de pareils dérangemens, j'ai bien voulu vous obéïr, Monſieur, & vous témoigner avec quelle déference je ſuis vôtre, &c.

A Niſmes ce 9. Novembre 1709.

LETTRE CCCLXXIV.

Compliment à M. Gonthieri Archevêque d'Avignon, ſur la mort du Prince Pamphile qui avoit une penſion ſur l'Archevêché d'Avignon.

MONSEIGNEUR,

Vous voilà donc déchargé de mille cinq cens écus Romains de penſion ſur vôtre Evêché. Le Prince Pamphile ne pouvoit mourir plus à propos pour vos Hôpitaux. Quelque joïe que m'ait donné cette nouvelle, parce que j'aime à voir groſſir vos revenus, j'ai crû aprés y avoir bien penſé, que vous n'en étiez pas plus riche, que le bien qu'on vous laiſſe eſt un bien que vous donnez, & que ce ſont

vos pauvres qu'il faut feliciter & non pas vous. M. l'Evêque d'Uſez & M. l'Evêque de Montpellier vous en feront leur compliment. Je vous fais le mien, Monſeigneur, moins ſur l'acquiſition que vous faites, que ſur la diſtribution que vous en ferez. Agréez que j'aïe l'honneur de vous renouveller en même-tems tous les ſentimens de reſpect & de veneration avec leſquels je ſuis, Monſeigneur, de vôtre Excellence, le, &c.

A Montpellier ce 8.e Decembre 1709.

LETTRE CCCLXXV.

De civilité au même.

MONSEIGNEUR,

On vous a dit vrai; nous ſommes ici ſouvent enſemble. On y voit un Concile de dix-huit Evêques travailler pour le bien public, & chercher les moïens de ſoutenir l'état & la Province. Des affaires d'elles-mêmes aſſez triſtes ont bien beſoin de quelques intervalles de gaïeté: Nous en profitons; heureux ſi vous vouliez en profiter vous-même, & venir recevoir les complimens du Clergé de France, peut-être moins polis, mais peut-être auſſi

auſſi plus ſinceres que ceux d'Italie ſur le gain de vôtre penſion Pamphiliene. Je vous les réïtere encore avec tous les ſentimens de reſpect avec leſquels je ſuis, Monſeigneur, de vôtre Excellence, le, &c.

A Montpellier ce 12. Decembre 1709.

LETTRE CCCLXXVI.

De civilité & de pieté à M. le Pelletier, pour le commencement de l'année.

PArmi tous les embarras, Monſieur, où nous nous trouvons ici au ſujet des affaires de la Province, qui ſont à peuprés comme celles du Roïaume, nous ne laiſſons pas de trouver quelques bons momens, M. de Baſville & moi, & ce ſont ceux où nous parlons de vous : nous repaſſons les differens états de vôtre vie, & nous ne croïons pas que vous aïez ſujet de regreter les ſoins que vous avez pris pour le Public & pour vôtre famille, qu'on a regardé de tout tems comme les plus nobles devoirs & les premieres eſpeces de charité des Peres & des Citoïens. Nous loüons les miſericordes de Dieu ſur vous, de vous avoir tiré des emplois difficiles & dangereux, & de vous avoir mis dans le port avant les tems de confuſion

& de trouble. Je vous avoüe que nous vous envions quelquefois la douceur de vôtre retraite.

Je ne manquerai pas de faire vôtre repreſentation à ce digne Magiſtrat, au ſujet de ſes derniers diſcours à l'ouverture de nos Etats. Il écrivit à M. ſon Neveu de vous les communiquer ainſi que faiſoit M. ſon Frere : ce que je crois déja executé.

Comme nos années, à meſure que nous vieilliſſons, nous doivent être plus précieuſes, & qu'aſſûrez de mourir bientôt, nous ſommes plus preſſez de bien vivre. Je vous ſouhaite pour cette prochaine année des benedictions du Ciel plus abondantes, & ſuis avec un plus parfait attachement, Monſieur, vôtre, &c.

A Montpellier ce 29. Decembre 1709.

LETTRE CCCLXXVII.

Compliment Chrétien à M. Gonthieri Archevêque d'Avignon, pour le commencement de l'année.

MONSEIGNEUR,

Je vous ſouhaite cette nouvelle année mille benedictions ſpirituelles, telles que je dois vous les ſouhaiter, & mille benedictions temporelles, telles que les pauvres vous les ſouhaitent. Vôtre charité ſe fortifie tous les jours ; vous l'exercez par vos aumônes, vous la perſuadez par vos diſcours & par vôtre Lettre Paſtorale, où vous ramenez les Eccleſiaſtiques à l'origine & à l'adminiſtration primitive de leurs biens. Si chacun avoit un cœur comme le vôtre, il y auroit fort peu de beſoins ſans ſecours. Les Traitans de la contrebande ſont devenus ſourds à nos prieres trop ſouvent réïterées. Nous avons laſſé leur patience & ils ont laſſé nôtre charité. M. Rouſſet vient de me rendre la lettre de vôtre Excellence, & s'eſt incontinent retiré. Il fera tout ce qu'il voudra de moi, quand il me parlera de vôtre part, parce que perſonne n'eſt a-

vec plus de reſpect & de ſoumiſſion que moi, Monſeigneur, de vôtre Excellence, le, &c.

A Montpellier ce 1 Janvier 1710.

LETTRE CCCLXXVIII.

Compliment Chrétien à Madame de C. pour le commencement de l'année.

ON n'a qu'à vous ſouhaiter des années, Madame, on eſt aſſûré qu'elles commencent, qu'elles finiſſent & qu'elles ſe paſſent heureuſement, je veux dire dans une ſuite continuelle de bonnes œuvres ; vous uſez du tems & de la ſanté que Dieu vous donne d'une maniere à vous en attirer la continuation. M. l'Evêque d'Agatopolis que j'attendois ici, n'y paſſera peut-être pas. Il m'a envoïé vôtre lettre, & m'a fait commencer cette année plus agréablement que je ne penſois... Nous ſommes ici tenans les Etats de la Province de Languedoc, entre les demandes du Roi, les beſoins du Roïaume & les miſeres des Peuples. Il eſt aſſez difficile de ſatisfaire à des devoirs ſi differens, & à concilier les déſirs avec la puiſſance. Tous nos vœux doivent tendre à prier le Seigneur qu'il vuëille bientôt donner la Paix au monde, afin que

nous le ſervions plus tranquillement. Je vous demande toûjours quelque part dans vos prieres, & je vous aſſûre que perſonne ne vous honore plus, & n'eſt plus parfaitement que moi, Madame, vôtre, &c.

A Montpellier ce 10. Janvier 1710.

AVIS.

Les Lettres Françoiſes qui ſuivent, s'étant trouvées ſans datte d'année, & la plûpart ne renfermant aucuns faits qui aïent pu leur ſervir d'époque certaine, l'on n'a pu mettre ces Lettres dans un meilleur ordre, qu'en laiſſant de ſuite celles qui ſont adreſſées à une même perſonne.

LETTRE CCCLXXIX.

De civilité & de remercîment à M. Benoiſt, Auditeur de Rote.

JE vous rends tres-humbles graces, Monſieur, de la bonté que vous avez de m'offrir de me loger dans vôtre maiſon, ſi mes affaires me permettent de faire le voïage d'Avignon. Il eſt vrai que j'ai ſouvent pris la réſolution d'aller voir ce qui me reſte de parens & d'amis dans la Province, & de paſſer quelques mois dans mon païs, aprés en avoir été éloigné durant tant d'années. Je n'ai jamais trouvé de conjoncture favorable, & j'ai toûjours été obligé de remettre la partie à un autre tems. Je n'eſpere pas que je puiſſe être plus heureux cet Eſté. Monſeigneur le Dauphin marche avec la Reine vers la frontiere, & je doute fort que je puiſſe quitter la Cour. Ainſi, Monſieur, je vous remercie tres-humblement des offres obligeantes que vous me faites. Je ſçai-bien que je ne trouverois nulle part ni plus de civilité, ni plus de bonté que chez vous; auſſi ne ſerois-je point ailleurs ni plus agréablement, ni plus volontiers. Mais ma deſtinée m'attache encore ici, & je ne crois pas trouver de

cette année, le peu de tems que j'avois deſtiné à ce voïage, où l'un de mes plus grands plaiſirs ſeroit de vous embraſſer & de vous aſſûrer qu'il n'y a perſonne au monde qui ſoit avec plus de zele & de paſſion vôtre, &c. *A Paris ce 31. Mars.*

LETTRE CCCLXXX.

De civilité, au même.

JE vous rends mille graces, Monſieur, du ſoin que vous avez pris de faire la diſtribution des livres que j'avois pris la liberté de vous adreſſer, & de la bonté que vous avez eüe de rendre à Mademoiſelle de Montauban la lettre de M. de Montauſier. Je lui ai montré la vôtre pour lui faire voir la foibleſſe où l'âge reduit cette bonne femme, afin qu'il ne s'étonnât pas de la mépriſe qu'elle avoit faite, & qu'il ne ſoupçonnât pas qu'il y eut de la fraude. Cependant comme Madame de Doiſſans lui a écrit deux lettres pleines de reſſentiment, dont il a été piqué, & que je crains que la lettre qu'il écrit à cette Dame, ne ſoit un peu forte: je vous prie d'avoir la bonté de la lui rendre, enſorte qu'elle ne tombe pas en d'autres mains que les ſiennes. Je reçûs il y a quelque-tems une de vos lettres pour M. Cra-

moiſy que je lui envoïai dabord de ſaint Germain ; & comme je lui ai écrit d'ici qu'il fit tout ce que vous ſouhaitiez tres-promptement, il m'a répondu qu'il ne ſe ſouvenoit pas de l'avoir reçûë. Si j'étois à Paris ou à Saint-Germain, j'envoïerois faire un éclairciſſement là-deſſus ; mais parce que nous ſommes encore ici pour plus d'un mois, je vous prie d'avoir la bonté d'écrire encore une fois à M. Cramoiſy vos volontez, & je les lui ferai ſçavoir. Je n'ai pas eu le tems de m'arrêter à Paris, pour vous envoïer la ſuite du Journal que vous m'aviez demandé, à la premiere occaſion aprés nôtre retour, je m'en ſouviendrai. Je vous prie de témoigner à M. de Salvador, que le petit preſent que je lui ai fait ne méritoit pas les remercîmens qu'il a eu la bonté de me faire, que je lui ſuis obligé de la maniere honnête avec laquelle il l'a reçû, & que je ſerois heureux ſi j'avois quelque choſe de plus précieux à lui offrir. Faites-moi la grace auſſi d'aſſurer tous mes parens & amis de mes tres-humbles ſervices, & de croire que vous n'avez perſonne qui ſoit avec plus d'affection & de ſincerité que je ſuis, Monſieur, vôtre, &c.

A Fontainebleau ce 29. Mai.

LETTRE CCCLXXXI.

De civilité, au même.

IL n'eſt pas vrai, Monſieur, que j'aïe été nommé à l'Evêché de Toulon, & le bruit que vous dites qui en a couru dans vôtre Ville, n'a aucun fondement, ſinon la bonne opinion qu'on y a peut-être de moi. Je vous ſuis obligé des ſouhaits que vous faites pour moi là-deſſus. Je ſuis plus tranquille que vous ne ſçauriez croire, & je me trouve ſi bien où je ſuis, que je crains preſque ce que mes amis me ſouhaitent. Je vous prie d'aſſûrer M. le Vicelegat de mes tres-humbles reſpects. Je ne manquerai pas de lui envoïer les feüilles du Journal des Sçavans tous les mois, à meſure qu'elles paroîtront. Je n'ai pû envoïer à Paris depuis que j'ai reçû vôtre lettre; je ne laiſſerai pas de mettre dans ce paquet les feüilles du mois de Janvier que l'Auteur m'avoit données, & que vous me ferez la grace de preſenter à ſon Excellence. Si les autres n'ont pas plus d'étenduë que celles-ci, je pourrai les envoïer par la poſte, afin que vous les receviez plûtôt. C'eſt une affaire de ſi peu de conſequence que la dépenſe que je ferai pour cela, que je prie ſon Excel-

lence de n'en être point en peine. Je voudrois trouver quelque occaſion plus conſiderable de lui témoigner la paſſion que j'ai pour ſon ſervice. Les Gens d'affaires de M. de Montauſier ne ſont pas ici preſentement ; ainſi je ne ſçai ſi on a païé regulierement Mademoiſelle de Montauri tante de M. le Baron d'Oiſſan. Je vous en rendrai compte au premier jour. Je vous prie cependant de faire rendre cette lettre à un Pere qui eſt Confeſſeur de cette bonne femme. On ne ſçait pas l'Ordre dont il eſt : ainſi on ne peut pas la lui adreſſer directement. Par ſon titre, je juge qu'il doit être Carme Déchauſſé. Je vous demande pardon de toutes les peines que je vous donne, & ſuis, Monſieur, &c.

A Verſailles ce 18. Fevrier.

LETTRE CCCLXXXII.

Au même, pour s'excuſer de recommander l'affaire qu'il avoit à Rome.

JE reçûs à mon retour du voïage, Monſieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, & vous pouvez penſer combien je vous ſuis obligé de l'honneur de vôtre ſouvenir. Toutes les bontez que vous avez pour moi me donnent un tres-ſenſible déplaiſir de ne pouvoir vous ſervir comme je le voudrois dans l'affaire que vous avez à la Cour de Rome. Si j'avois trouvé les conjonctures favorables, je n'aurois pas attendu que vous m'en euſſiez écrit pluſieurs fois. Mais vous ſçavez en quel état ſont les affaires, & le mécontentement de ces deux Cours. Les eſprits s'aigriſſent plûtôt que de s'accommoder, & les Miniſtres ne ſe veulent charger de rien. Je n'ai pas laiſſé de ſolliciter M. l'Evêque de Laon neveu de M. le Cardinal d'Eſtrée, qui eſt de mes amis; mais il m'a dit franchement, qu'il ne recommandoit pas même à M. ſon Oncle ſes propres affaires, & qu'on ne lui laiſſoit à faire que celles du Roi. Voilà où l'on en eſt, & je ne prévoi pas qu'il y ait ſitôt du changement. Ainſi,

Monſieur, contentez-vous de ma bonne volonté, & croïez que je ſuis plus mortifié que vous de ne pouvoir vous témoigner dans une affaire qui vous touche comme celle-là, avec quelle paſſion je ſuis, &c.

A Saint-Germain ce 28.

LETTRE CCCLXXXIII.

De civilité au même, qui lui avoit recommandé un de ſes parens.

JE reçûs il y a quelque-tems, Monſieur, des mains de M. vôtre couſin le Prieur, une lettre, dans laquelle vous me faiſiez l'honneur de me le recommander & de me renouveller en des termes fort obligeants ces témoignages d'amitié dont je vous ai toûjours été ſi obligé. Vous pouvez croire, Monſieur, qu'il ne me ſçauroit rien arriver de plus agréable ni de plus glorieux que de trouver quelque occaſion de vous rendre quelque ſervice. Vous l'éprouverez à vôtre égard & en la perſonne de vos amis, quand vous ou ma fortune m'en procurerez les moïens. Il ne faut que voir M. vôtre couſin, pour avoir bonne opinion de ſon eſprit & de ſa ſageſſe. Je ne l'ai vû qu'un moment, & j'en ſuis tres-édifié. Il s'eſt promptement

renfermé dans ſon Seminaire, & moi qui releve d'une grande maladie, & qui rétablis tout doucement ma ſanté, je n'ai pû encore ſortir pour lui aller rendre viſite; à peine ai-je eu le loiſir de l'aſſurer, que tout ce qui vous touche d'amitié ou de parenté, m'eſt tres-cher & tres-conſiderable, & que je fais tout le cas que je dois de ce que vous prenez la peine de me recommander, parce que je ſuis plus que perſonne du monde Monſieur, vôtre, &c. *A Paris ce 11. Novembre.*

LETTRE CCCLXXXIV.

De civilité au même, en lui envoïant une piece de Poëſie.

VOus voulez-bien, Monſieur, que je prenne la liberté de vous offrir une petite Poëſie, que j'ai été obligé de rendre publique, & par la ſollicitation de mes amis & par l'ordre de perſonnes d'une autorité abſoluë ſur moi. Je croirois manquer à ce que je dois à la bonté que vous m'avez témoignée, ſi je la faiſois paſſer par vos mains, ſans vous en preſenter un exemplaire. Je vous prie, Monſieur, de la recevoir, non pas comme un ouvrage digne de vôtre approbation, mais comme une marque d'eſtime

& de confiance, & de croire que ſi je ne ſuis fort bon Poëte, je ſuis parfaitement, Monſieur, vôtre, &c.

Ce 15. Novembre.

LETTRE CCCLXXXV.

Remerciment au même, pour la part qu'il avoit priſe à la mort d'un de ſes proches.

J'Ai reçû, Monſieur, dans toutes les occaſions des marques ſi ſinceres & ſi touchantes de vôtre amitié, & de la bonté que vous avez pour moi, que je n'ai pas douté que vous n'aïez pris part à l'affliction domeſtique que Dieu nous a envoïée. J'en ai été ſenſiblement touché; & quoique j'euſſe tâché de m'y préparer ſur les nouvelles que j'avois reçûës de l'extrêmité de ſa maladie, la nouvelle de ſa mort n'a pas laiſſé de m'affliger autant que ſi elle m'avoit ſurpris. Il faut chercher les veritables conſolations dans la ſoumiſſion aux ordres de la Providence de Dieu qui diſpoſe de nous comme il lui plaît, & recevoir avec reconnoiſſance les témoignages de bonté que nos amis nous donnent dans ces fâcheuſes rencontres. Je vous ſuis obligé de vos ſoins, & je vous ſupplie d'être bien perſuadé que perſonne n'eſt à vous avec plus de paſ-

ſion que j'y ſuis, ni plus ſincerement, &c.

A Verſailles ce 24. Octobre.

LETTRE CCCLXXXVI.

De civilité, au même.

JE viens de recevoir l'avis, Monſieur, par M. le Cardinal de Bonſy, que les Etats du Languedoc ſe tiendront cette année à Niſmes, & s'ouvriront le 17. du mois prochain. Je me ſuis réjoüi de me trouver ſi proche de vous. Je profiterai de cette occaſion de voiſinage, & je ne puis m'empêcher de vous en avertir, parce que je ſçai que vous m'aimez & que vous me regardez comme vôtre, &c.

A Revel ce 10. Septembre,

LETTRE CCCLXXXVII.

De remerciment & de civilité, au même.

IL y a long-tems, Monſieur, que je reçois des marques de vôtre amitié. Celles que vous avez la bonté de me donner au ſujet du Sermon que j'ai fait à l'ouverture des Etats, ne me touche pas moins que toutes les autres. Elle me fait connoître que j'ai toûjours quelque part à l'honneur de vôtre ſouvenir & de vôtre eſtime. Il n'eſt pas difficile de vous confirmer dans la bonne opinion que vous avez de moi. Vôtre inclination vous préoccupe pour le mérite, & vous croïez volontiers que j'ai fait tout le bien que vous déſirez que je faſſe. Je vous prie de me continuer cette bonté, & de me croire avec toute la reconnoiſſance poſſible, Monſieur, vôtre, &c.

A Montpellier ce 23. Novembre.

LETTRE CCCLXXXVIII.

De civilité au même, pour s'excuſer de ce qu'il n'avoit pû aller à Avignon.

JE pars de ce païs ci, Monſieur, avec un extrême déplaiſir de ne pouvoir vous aller rendre la viſite que j'avois réſolu de vous rendre, & à tous nos amis d'Avignon. M. l'Evêque de Montpellier devoit être de ce voïage ; il s'eſt trouvé mal, & moi je me trouve ſi preſſé d'affaires importantes, qui me rappellent dans mon Dioceſe. La ſaiſon eſt avancée, les chemins ſont mauvais, j'ai un grand voïage à faire. Deux Evêques de mon voiſinage m'ont prié de les ramener chez eux dans mon carroſſe. M. de Baſville & M. le Cardinal de Bonſy m'arrêtent deux jours à Montpellier, & les Fêtes de Noël me preſſent. Voilà, Monſieur, ce qui fait mon déplaiſir. Je me flate que vous ne m'en aimerez pas moins, & je vous aſſûre que je prendrai l'année prochaine un mois d'avance, pour vous aſſûrer que je ſuis toûjours également, Monſieur, vôtre, &c.

A Niſmes ce 3. Decembre.

LETTRE CCCLXXXIX.

De civilité au même, qui lui avoit ſouhaité les bonnes Fêtes.

JE viens de recevoir, Monſieur, les marques obligeantes de vôtre ſouvenir dans le ſouhait que vous me faites des bonnes Fêtes. Je ſuis ſi accoûtumé à toutes vos bontez, que je ne ſçai plus quels remercimens vous en faire. Je m'imagine que vous ne doutez pas de ma reconnoiſſance, & que vous êtes bien perſuadé, que je reſſens comme je dois toutes les graces que vous me faites. Ma ſanté eſt fort bonne, & le Carême ne m'a point affoibli. Je vous ſouhaite mille proſperitez, & je ſuis avec toute l'affection & l'eſtime poſſible, vôtre, &c.

A Niſmes ce 13. Avril.

LETTRE CCCXC.

Remerciment au même, pour quelques nouvelles, & des Livres qu'il lui avoit achetez.

JE reçois toûjours, Monſieur, des marques de vôtre amitié. J'ai reçû la Bulle du Pape contre la trop grande élevation des parens & des neveux, & j'ai été bien aiſe de voir ces belles & nobles expreſſions, dont ſa Sainteté ſe ſert pour faire paroître ſon zele pour la diſcipline. Vous me promettez encore un Livre qui nous convient & que je n'ai pas. Je vous en ſuis tres-obligé ; mais il faudroit me mander ce qu'il vous coute. Sur ce pied-là, je vous prirai de m'en chercher de pareils, & de me mander, ſi vous en rencontrez quelques-uns de bons, afin que ſelon les matieres ou les uſages que j'en puis faire, je les achete. Si j'en pouvois trouver ici quelques-uns de vôtre goût, vous veriez la reconnoiſſance que j'ai de toutes vos bontez, & l'attention avec laquelle je ſuis, Monſieur, vôtre, &c.

A Niſmes ce 12. Mai.

LETTRE CCCXCI.

De civilité & de remerciment, au même.

VOus ne manquez, Monſieur, aucune occaſion de me témoigner vôtre amitié, & je n'en trouve aucune de vous témoigner ma reconnoiſſance. Le compliment que vous me faites ſur le Sermon qu'on m'a fait faire à l'ouverture des Etats, eſt une marque de vôtre bonté ordinaire. J'ai eu peut-être en cette rencontre un peu trop de déference aux prieres & aux ordres d'une aſſemblée qui avoit trop bonne opinion de moi, & j'ai un peu hazardé ma réputation pour marquer mon obéïſſance. Le ſuccez a été heureux : car vous ſçavez qu'il y a des témeritez qui réüſſiſſent, & qu'il y a un mérite dans la ſurpriſe, qui fait paſſer les défauts mêmes pour des vertus. Je vous rends graces de tout le bien que vous penſez & que vous dites de moi, & vous aſſûre que perſonne n'eſt plus veritablement & plus cordialement que je le ſuis, Monſieur, vôtre, &c.

A Narbonne ce 20. Decembre.

LETTRE CCCXCII.

De civilité & de remerciment, au même.

LA bonté que vous avez, Monſieur, de me ſouhaiter tous les ans les bonnes Fêtes, me les fait paſſer agréablement, & le renouvellement des années m'eſt toûjours heureux par le renouvellement de vôtre amitié. Ce qui me fait plus de plaiſir, c'eſt qu'en ces occaſions, ſoit que vous faſſiez des vœux pour moi, ſoit que vous m'offriez vos ſoins pour mes affaires, ce ne ſont pas des complimens ſteriles que produit la coûtume & la bienſéance, ce ſont des offices effectifs qui partent du cœur, & qui continuent dans les actions, l'affection qui les a fait naître. Je vous prie de croire auſſi que ma reconnoiſſance eſt de même, que je m'eſtimerois heureux ſi je pouvois vous en donner des marques, & que j'ai toûjours du moins le déſir de vous faire connoître par mes petits ſervices qu'on ne peut être plus que je le ſuis, Monſieur, vôtre, &c.

A Niſmes ce 23. Decembre.

LETTRE CCCXCIII.

De conſolation à Madame l'Abbeſſe de S. Auſone, ſur la mort de M. ſon Frere.

L'Eſtime particuliere que j'avois pour M. vôtre Frere, Madame, & l'honneur qu'il me faiſoit de m'aimer, m'ont donné un grand regret de ſa mort, & m'obligent de vous témoigner, quoique je vous ſois inconnu, la part que j'ai priſe à vôtre affliction & à vôtre perte. ſa pieté, dont j'ai ſouvent été le témoin, doit être d'une grande conſolation à tous ceux qui le regrettent, & nous avons tous les ſujets du monde de croire que Dieu a couronné ſa vertu. Je lui avois fait une priere, Madame, il y avoit quelque-tems, que je croïois tres-avantageuſe pour vous & pour vôtre Abbaïe. C'étoit de vous propoſer M. Robuſte.... La connoiſſance que j'ai de ſon habileté & de ſa ſageſſe, & l'experience de ſon déſintereſſement & de ſa probité, font que je vous fais la même propoſition. Je ſuis aſſûré que vous en aurez de la ſatisfaction, & que vous en tirerez de l'avantage. Je voudrois, Madame, contribuer de quelque autre choſe à vôtre repos & aux interêts de vôtre Maiſon, & vous témoigner par quelque

ſervice conſiderable, la conſideration & l'eſtime avec laquelle je ſuis, Madame, vôtre, &c.

A Lavaur ce 27. Decembre.

LETTRE CCCXCIV.

De civilité à M. Fieſchi Archevêque d'Avignon, en lui envoïant l'hiſtoire du Cardinal Ximenez.

MONSEIGNEUR,

Je ſuis extrêmement ſenſible à toutes les marques de bonté que j'ai reçû de vôtre part, & je ne ſerai ſatisfait qu'aprés avoir trouvé l'occaſion de vous en témoigner mes tres-humbles reconnoiſſances. Je l'aurois déja fait, ſi les affaires d'un Dioceſe où la Foi de pluſieurs eſt encore infirme, & où le Troupeau a beſoin du Paſteur, ne m'euſſent empêché d'en ſortir. Juſqu'ici je me ſuis contenté, Monſeigneur de recuëillir les bons exemples que vôtre Excellence ſeme dans tout le voiſinage, d'apprendre ce qu'elle fait & de lui ſouhaiter ce qu'elle mérite ; mais il me ſemble que ce n'eſt pas aſſez, & qu'il me reſte des devoirs à rendre & des conſolations à recevoir. Je chercherai avec

ſoin les occaſions d'avoir l'honneur de vous voir, & de ſatisfaire en même-tems à mes obligations & à mes devoirs. Cependant, Monſeigneur, je prens la liberté d'envoïer à vôtre Excellence l'hiſtoire du Cardinal Ximenez que j'avois compoſée quelques ſemaines avant mon Epiſcopat, & que j'ai laiſſée aller au public depuis peu de tems. Ce n'eſt pas un preſent que je vous fais, c'eſt un tribut que vous doivent tous ceux qui ſçavent honorer l'eſprit & la vertu. La bonté que vous avez eüe de prévenir de vôtre eſtime l'Auteur & l'ouvrage, fait que l'un & l'autre vous ſont également redevables. Je vous prie de recevoir avec le même accuëil favorable, le livre que j'ai eu l'honneur de vous offrir, & le profond reſpect avec lequel je ſuis, de vôtre Excellence, le, &c.

LETTRE CCCXCV.

De civilité & de pieté, à la ſœur Angelique du Saint-Eſprit.

IL me ſembloit bien auſſi, ma chere Sœur, qu'il y avoit long-tems que je n'avois reçû de vos nouvelles, & j'étois en peine de vôtre ſanté, car je ne doute ni de vôtre ſouvenir, ni de vôtre zele à prier le Seigneur pour moi. Vous m'apprenez que vous allez entrer en retraite; quelle joïe pour vous de donner ce tems à des reflexions ſalutaires, & à paſſer dix jours entre Dieu & vous, ſans aucune communication avec les hommes. Je crois que vous emploïerez quelques heures de vôtre zele à demander que la colere de Dieu s'appaiſe, & que ſa miſericorde revienne ſur nous. Priez-le qu'il confonde les méchans, qu'il protege nos Egliſes, qu'il réüniſſe le Troupeau, & ſur tout qu'il ſanctifie le Paſteur. Je ſuis bien-aiſe que vous éprouviez toûjours la charité de vos bonnes Meres, elles compatiſſent à vos infirmitez, & vous devez par vôtre exacte regularité leur marquer vôtre reconnoiſſance. J'eſpere que j'aurai quelque occaſion de vous revoir encore une fois, & de vous aſſûrer qu'on ne peut être plus parfaitement que je le ſuis en Jeſus-

Chriſt, ma chere Sœur, vôtre, &c.

A Niſmes ce 29. Octobre.

LETTRE CCCXCVI.

Conſolation Chrétienne à M. de Salvador, ſur la mort de ſon Epouſe.

LA part que je prends, Monſieur, à tout ce qui vous touche, me fait reſſentir la perte que vous avez faite de Madame de Salvador, & me la rend commune avec vous. Quoique ſes maladies frequentes vous euſſent fait craindre ce malheur depuis long-tems, je m'imagine qu'elle s'y étoit plus préparée que vous, & que vous en avez été frappé comme ſi vous ne l'aviez pas prévû. Vous avez pourtant la ſageſſe qu'il faut pour moderer vôtre douleur, & ſa pieté, ſa réſignation, ſa patience dans ſes maux, ſont des conſolations ſolides, qui touchent un eſprit pieux & raiſonnable comme le vôtre. Je ne manquerai pas de faire pour elle les prieres que vous ſouhaitez, & de lui en procurer de meilleures que les miennes. Si je pouvois d'ailleurs vous être de quelque uſage ou de quelque conſolation, je vous offre tout ce qui dépend de moi, & vous prie de croire que perſonne n'eſt plus parfaitement que je le ſuis, Monſieur, vôtre, &c.

A Niſmes ce 11. Avril.

LETTRE CCCXCVII.

De recommandation à M. le Preſident de Riquet, ſur une Cure en litige.

AGréez, Monſieur, que je vous recommande le droit du ſieur d'Avrolle, & que je vous prie de lui rendre une prompte juſtice. Il a obtenu des proviſions en Cour de Rome pour m'aider à chaſſer d'une Cure de mon Dioceſe un Moine qui s'y étoit introduit, & qui n'avoit rien moins conſervé que ſa réforme. C'étoit un Religieux ſorti de l'Ordre, & condamné à y rentrer par un Arrêt du Parlement d'Aix. Un Abbé lui a conferé une Cure relevant de ſon Abbaïe ſans le connoître que par une mine trompeuſe. J'ai bien-tôt reconnu ce qu'il étoit. Les remontrances, les Seminaires réïterez n'ont pû le corriger. J'eſpere que vous aurez la bonté & la juſtice de m'endé livrer, & de me croire auſſi parfaitement que je le ſuis, &c.

Christ, ma chere Sœur, vôtre, &c.

A Nîmes le 28. Octobre.

LETTRE CCCXCVI.

Conſolation Chrétienne à M. de Salvador, ſur la mort de ſon Epouſe.

LA part que je prends, Monſieur, à tout ce qui vous touche, me fait reſſentir la perte que vous avez faite de Madame de Salvador, & me la rend commune avec vous. Quoique ſes maladies frequentes vous euſſent fait craindre ce malheur depuis long-tems, je m'imagine qu'elle s'y étoit plus préparée que vous, & que vous en avez été frappé comme ſi vous ne l'avier pas prévû. Vous avez pourtant la ſageſſe qu'il faut pour moderer vôtre douleur, & ſa pieté, ſa réſignation, ſa patience dans ſes maux, ſont des conſolations ſolides, qui touchent un eſprit pieux & raiſonnable comme le vôtre. Je ne manquerai pas de faire pour elle les prieres que vous ſouhaitez, & de lui en procurer de meilleures que les miennes. Si je pouvois d'ailleurs vous être de quelque uſage ou de quelque conſolation, je vous offre tout ce qui [illegible] moi, & vous prie de croire [illegible] eſt plus parfaitement [illegible] eur, vôtre, &c.

LETTRE CCCXCVII.

De recommandation à M. le Preſident de Riquet, ſur une Cure en litige.

AGréez, Monſieur, que je vous recommande le droit du ſieur d'Avrolle, & que je vous prie de lui rendre une prompte juſtice. Il a obtenu des proviſions en Cour de Rome pour m'aider à chaſſer d'une Cure de mon Dioceſe un Moine qui s'y étoit introduit, & qui n'avoit rien moins conſervé que ſa réforme. C'étoit un Religieux ſorti de l'Ordre, & condamné à y rentrer par un Arrêt du Parlement d'Aix. Un Abbé lui a conferé une Cure relevant de ſon Abbaïe ſans le connoître que par une mine trompeuſe. J'ai bien-tôt reconnu ce qu'il étoit. Les remontrances, les Seminaires réitérez n'ont pû le corriger. J'eſpere que vous aurez la bonté & la juſtice de m'en délivrer, & de me croire auſſi parfaitement que je le ſuis, &c.

LETTRE CCCXCVIII.

A Madame la Preſidente de Druillet, ſur le même ſujet.

VOici, Madame, une nouvelle eſpece d'affaire, à laquelle moi, mon Dioceſe & cet honnête Eccleſiaſtique qui aura l'honneur de vous rendre cette lettre, ſommes également intereſſez. Nous plaidons contre un Moine autrefois reformé: il ne veut pas être Religieux & il l'eſt; il veut être Curé & il ne peut l'être; & ce qu'il y a de fâcheux, c'eſt qu'il ne mérite d'être ni l'un ni l'autre. Vôtre credit ne ſera jamais mieux emploïé qu'à m'en délivrer. Dieu me garde pourtant qu'il paroiſſe devant vos yeux, vous le prendriez pour un Anachorete, & vous ſeriez pour lui contre moi. Son concurrent n'eſt pas ſi dévot, mais il vous dira plus ſincerement à quel point je vous honore. Je ſuis, &c.

LETTRE CCCXCIX.

A Madame de C... ſur la mort de ſon mari.

QUe puis-je vous dire, Madame, & quelle conſolation puis-je vous donner dans l'affliction que Dieu vous envoïe. Je ſens preſque autant que vous la perte que vous avez faite, & je juge par la douleur que j'ai de celle que vous avez eüe dans la ſurpriſe de cette mort que vous apprehendiez tant. Il n'y a qu'à ſe tourner vers Dieu, qui eſt le Pere des miſericordes, & le Dieu de toute conſolation : car les hommes, comme diſoit Job, ne peuvent être dans les peines qui nous arrivent, que des conſolateurs importuns. Quelque ſenſible que ſoit la perte & la ſéparation d'une perſonne qui nous étoit ſi chere, nous devons penſer que nous ne l'avons pas perduë, puiſque le Seigneur l'a appellée à lui, à qui nous ſommes tous également, ſoit que nous vivions, ſoit que nous mourions. Les ſentimens de pieté & de religion qu'il lui avoit donnez & qu'il avoit augmentez ſur la fin, nous doivent être comme des gages de ſon bonheur, & de la miſericorde qu'il lui a faite, & cette mort ſi touchante nous doit faire rentrer en nous-

mêmes dans l'attente de ſon jugement. Vous n'aurez pas manqué, Madame, de faire ces reflexions. J'ai fait faire ici des prieres qui ſont les ſeuls offices d'amitié que je puis lui rendre. Je m'y emploïerai, & des gens meilleurs que moi, vous offrant dans cette occaſion tout ce qui dépend de moi, & fâché de ne pouvoir vous aller rendre tous les ſoins dont je pourrois être capable, & dont vous pourriez avoir beſoin dans le triſte état où vous êtes: car je vous prie de croire que perſonne n'eſt ſi veritablement ni ſi conſtamment que moi, Madame, vôtre, &c.

Permettez-moi, Madame, de témoigner ici à tous Meſſieurs vos enfans, la part que je prends à leur douleur & à leur perte.

A Mazamet ce 17. Mars.

LETTRE CCCC.

De conſolation.

J'Ai bien du déplaiſir, Monſieur, de la perte que vous avez faite de M. de Regis vôtre beau-pere. Vous avez raiſon de croire que j'y prendrai part, & que je ſerai touché de vôtre douleur & de celle de Madame vôtre Epouſe. La pieté de l'un & de l'autre vous ſervira de conſolation. Je voudrois pouvoir vous en donner quelqu'une, & vous témoigner efficacement la paſſion avec laquelle je ſuis, &c.

A Niſmes ce 16. Fevrier.

LETTRE CCCCI.

De recommandation pour un homme qui avoit une affaire.

UN de nos bons Marchands de Niſmes, Monſieur, a une affaire devant vous, qu'il croit juſte, & qui lui eſt de conſequence. Comme il ſçait l'amitié que vous avez pour moi, il croit que ma recommandation auprés de vous ne lui ſera pas inutile. Je vous prie, Monſieur, de lui rendre la juſtice qu'il vous demande, & de lui faire les graces qui accompagnent le bon droit, s'il l'a. Je vous en ſerai tres-obligé. Je ſuis, Monſieur, avec une eſtime particuliere, vôtre, &c.

A Niſmes ce 1. Avril.

LETTRE CCCCII.

De civilité & de pieté à une Demoiſelle.

JE vous ſuis bien obligé, ma chere Fille, de l'inquiétude où vous êtes de l'état de ma ſanté à l'occaſion des fatigues que nous donnent en ces tems-ci les fonctions de nôtre Miniſtere. Je vous avoüe que ſi je voulois m'écouter, & ſuivre mon inclination douce & tranquille, j'écarterois mille embarras de petites affaires ſouvent inutiles, toûjours ennuïeuſes, qui me dérobent un tems que je pourrois peut-être emploïer plus agréablement pour moi & plus ſolidement pour d'autres. Mais que faire, ſommes-nous Evêques pour rien? Les Miniſteres de l'Egliſe, ſur tout l'Epiſcopat, ont été établis pour l'utilité des Peuples. Il faut écouter leurs plaintes, leurs beſoins, leurs doutes pour les conſoler, les aſſiſter & les inſtruire en toute patience & doctrine. Ce doit être-là nôtre occupation. Que ſi nous nous trouvons accablez pour nous être rendus trop acceſſibles, il ne faut pas ſe rebuter des indiſcretions & des importunitez qui ſurviennent, & la même charité qui nous les attire, nous les doit faire ſupporter.

Quant aux Offices & à la Proceſſion.... qui vous avoient fait craindre pour moi, je m'en ſuis tiré, non pas ſans quelque peine, mais ſans aucune incommodité dans la ſuite. C'eſt en cette occaſion qu'il faut porter le poids du jour & de la chaleur dans nos fonctions.

Je ſuis bien fâché que vous ne trouviez pas chez vous toutes les facilitez que vous auriez ſouhaitées. J'eſpere que Dieu par ſa grace applanira les voïes qui vous doivent conduire au terme où vous aſpirez. Je ſuis de tout mon cœur, ma chere Fille, vôtre, &c.

LETTRE CCCCIII.

De civilité Chrétienne aux Religieuſes de Sommieres.

J'Ai reçû, Meſdames, avec beaucoup de joïe, les vœux que vous avez faits pour moi dans le cours de mon voïage, & au commencement de cette année. Je ſuis ſi perſuadé du zele & de la bonté de vôtre cœur ſur mon ſujet, que je n'ai pas douté que vous n'aïez emploïé le credit que vous pouvez avoir auprés de Dieu pour ma conſervation. J'aurois bien ſouhaité que la ſaiſon eût été moins rude, & les chemins plus praticables pour aller vous voir, & vous feliciter des progrez que vous pouvez avoir faits dans la vertu depuis mon abſence. Mais je n'ai pû ſatisfaire mon déſir, & je puis dire, mon impatience. Le tems ſe radoucira, j'irai paſſer quelques beaux jours auprés de vous, & ſi la viſite que j'ai à vous rendre, n'eſt pas ſi prompte, du moins ſera-t-elle plus longue. Faites que j'y trouve toutes les ſatisfactions que cherche un Paſteur dans la partie de ſon Troupeau, qui lui eſt plus chere, & que vous voïant touchées des devoirs de vôtre vocation, je vous regarde, ſelon les termes de ſaint Paul, com-

me ma couronne & ma joïe. Je prie toute vôtre Communauté de me continuer toûjours ſes prieres, & de me croire auſſi veritablement que je le ſuis, Meſdames, vôtre, &c.

A Niſmes ce 8 Janvier.

LETTRE CCCCIV.

De civilité à Madame de Theiran Religieuſe de Sommieres.

EN quelque endroit que je ſois, Madame, je reçois avec un même plaiſir, les marques de vôtre ſouvenir, & ſoit que vous me ſouhaitiez un heureux voïage, ſoit que vous vous rejoüiſſiez de mon heureux retour chez moi, comme c'eſt toûjours le même cœur de vôtre côté, c'eſt toûjours du mien la même reconnoiſſance. Je ſuis bien aiſe que toute vôtre Communauté Religieuſe ſoutienne la rigueur de la ſaiſon, & qu'il y ait de la ſanté dans vôtre Monaſtere. Je me perſuade qu'on s'y perfectionne toûjours dans la pieté, & qu'on y prie bien Dieu pour moi. Je me réjoüis de l'heureux retour de vos Demoiſelles; elles portent, par tout où elles vont, les marques de la bonne éducation que vous leur donnez, & ſi elles vous font plaiſir, quand elles

reviennent, elles vous font honneur, quand elles ſortent hors de chez vous. Je ſuis ravi que Madame vôtre ſœur ſe porte bien. Je vous ſouhaite à toutes, mille benedictions, & ſuis de tout mon cœur, Madame, vôtre, &c.

A Niſmes ce 7. Fevrier.

LETTRE CCCCV.

De civilité à la même.

JE ne ſuis pas fâché, Madame, que mon départ de S... vous ait donné quelque petit chagrin ; c'eſt une marque de vôtre amitié, que j'eſtime comme je dois, & dont je vous ſuis tres-obligé. Les Automnes finiſſent, les Printems reviennent, & il faut s'accoûtumer à ſe revoir & à ſe ſeparer les uns des autres. Je perds une partie de mon repos quand je quitte la campagne. Les affaires s'accumulent dans la ville, & il faut les terminer avant les Etats. Meſdames M. ſont arrivées. Les jours ſont ſi cours, & leur voiture étoit ſi lente, qu'elle n'ont pû paſſer chez vous. Je ſaluë toute vôtre Communauté reguliere & ſeculiere, & je ſuis de tout mon cœur, Madame, vôtre, &c.

A Niſmes ce 4. Novembre.

LETTRE CCCCVI.

De civilité, à la même.

JE ne puis aſſez vous témoigner, Madame, la douleur que j'ai d'apprendre l'état où ſe trouve Madame de B... Je la plains, je vous plains & toute vôtre Communauté. Vous avez bien fait de lui donner le Confeſſeur qu'elle ſouhaitoit. Comptez que pour le ſpirituel & pour le temporel, il n'y a point de conſolation & de ſoulagement que je ne vouluſſe lui procurer. Si j'avois crû lui être utile, je ſerois allé moi-même l'aſſiſter. Mandez-m'en des nouvelles inceſſamment. Conſervez-vous vous-même, & croïez-moi parfaitement, Madame, vôtre, &c.

A Niſmes ce 20. Mars.

LETTRE CCCCVII.

Compliment ſur le rétabliſſement de la ſanté, à Madame Boucaud Religieuſe.

UN voïage que j'ai fait à Niſmes, Madame, m'a empêché de répondre plûtôt à vôtre lettre. Vous ſçavez aſſez combien je m'intereſſe à vôtre ſanté, pour croire que j'ai beaucoup de joïe d'apprendre qu'elle ſe rétablit. Je ſou-

haite que les infirmitez du corps fortifient l'ame, & que le bon uſage que vous aurez fait de vos maladies, vous en procure une entiere gueriſon. Je ſerai bien aiſe d'y avoir pû contribuer, & de vous avoir fait connoître que je ſuis veritablement, Madame, vôtre, &c.

A Sommieres ce 24. Août.

LETTRE CCCVIII.

A M. d'Aldeguier, après la perte d'un procez où il avoit été pour lui.

MOnſieur l'Abbé.... Monſieur, que j'avois chargé de la pourſuite de mon affaire dans vôtre Parlement m'a fait connoître les bonnes intentions que vous avez eües de me rendre, & de me procurer même la juſtice que j'avois lieu d'attendre de tout Juge auſſi peu prévenu & auſſi équitable que vous. J'ai toûjours honoré la Magiſtrature, & j'étois perſuadé que les Magiſtrats honoroient de même l'Epiſcopat, & que la Juſtice & la Religion s'entraidoient enſemble. Vous avez agi, Monſieur, & vous avez parlé dans vos avis ſur ce principe, comme beaucoup d'autres. Dés que vous êtes devenu mon Juge, vous ne vous êtes plus regardé comme ma partie; vous n'avez

pas crû que ce fût un honneur pour vous d'humilier les Evêques, & vous avez ſoutenu le droit & les bienſéances de la dignité, ſans vous arrêter à je ne ſçai quels mécontentemens qui ne me regardoient point, & qui étoient étrangers à mon affaire. Je ſçai la bonté que ces Meſſieurs ont eüe de dire du bien de moi en me condamnant. Je mérite moins les loüanges qu'ils m'ont données que la Juſtice ou la grace qu'ils pouvoient me faire. Agréez donc que je vous faſſe ici mes remercimens, & que je vous aſſure qu'on ne peut être avec plus de reconnoiſſance ni plus parfaitement que je le ſuis, Monſieur, vôtre, &c.

LETTRE CCCCIX.

Compliment à M. l'Evêque de Caſtres, ſur la mort d'un ami.

MONSEIGNEUR,

Vous m'avez appris la perte que nous avons faite d'un de nos meilleurs amis. Je n'avois jamais trouvé plus de probité & de bonne foi qu'en lui; & comme il n'y a guere de perſonnes que j'aïe tant eſtimé, il n'y en a guere dont je doive tant regreter la mort. Je voi avec

beaucoup de peine tous mes anciens amis de la Cour mourir les uns aprés les autres, & j'aurois tort ſi ces exemples ne me détachoient du monde, & ne m'obligeoient à penſer à moi. Je compatis comme je dois à la douleur de M. N. & je lui ſouhaite toutes les conſolations dont elle a beſoin en cette occaſion. Je ne doute pas que vous ne lui ſoïez d'un grand ſecours dans ſon affliction, & c'eſt un bonheur pour elle & pour vous que vous ſoïez dans ſa maiſon. Je vous prie de vouloir bien témoigner à M. ſon fils, que je lui conſerverai l'amitié que j'avois pour M. ſon pere, & que j'eſpere qu'il voudra bien ſucceder à celle qu'il avoit pour moi. J'ai une grande impatience de vous revoir & de vous aſſurer que perſonne n'eſt, &c.

LETTRE CCCCX.

Compliment au même.

MONSEIGNEUR,

Je ſerois bien fâché que vous euſſiez trouvé à Paris des plaiſirs qui puſſent vous y retenir. Le monde y paroît avec plus de faſte & plus de grandeur ; mais

vous en connoiſſez l'inutilité & l'agitation, & je vous crois aſſez ſage pour préferer à la vie tumultueuſe des gens de Cour, la douce & commode tranquillité dont nous joüiſſons en ce païs-ci. Nous ſommes aſſemblez dans cette Ville depuis ſix ſemaines. Nous donnons au Roi des ſommes immenſes, & nous croïons qu'il eſt permis, pour aſſiſter l'Etat dans ſes beſoins, d'apauvrir un peu nôtre Province. Le zele que nous avons pour le ſervice de S. M. & les eſperances de la Paix, qui n'a jamais paru plus prochaine, nous ſoutiennent encore, & laiſſent entrevoir aux Peuples un plus heureux avenir. Dieu veüille que ce que nous ſouhaitons nous arrive bien-tôt. Je ſuis bien-aiſe d'apprendre que vous trouvez quelquefois ſur vôtre chemin des gens de bien qui ſe ſouviennent encore de moi. Quoique j'aïe perdu de bons & illuſtres amis, il m'en reſte quelques-uns que j'honorerai toûjours, & dont je ne voudrois pas être oublié. C'eſt la ſeule ambition que j'aïe en ces quartiers-là. M. N. & Madame N. ſont de ce nombre. J'ai un extrême déplaiſir du triſte état où eſt reduit ce dernier, que j'ai toûjours regardé comme l'ami le plus officieux, le plus droit & le plus fidele qu'on pût trouver. Je plains bien Madame N. connoiſſant

comme je fais la bonté de ſon cœur & ſa tendreſſe pour ſon époux. Je vous prie de leur témoigner les ſentimens que j'ai pour eux, & de leur dire pour moi tout ce que vous ſçaurez de plus touchant... Vous me faites plaiſir de me mander l'envie qui vous a pris d'écrire contre N... ce ſera une occupation pour vous, un profit pour le public & un honneur pour la Religion. Je crois bien que vôtre adverſaire n'eſt pas digne de vous, mais en refutant ſes menſonges, vous éclaircirez des veritez qui pourront édifier & convaincre des gens qui en ont beſoin. Je ſuis, &c.

LETTRE CCCCXI.

Compliment Chrétien à Mademoiſelle d'Aubijoux, ſur les cérémonies du Baptême qu'elle avoit reçûës.

VOus avez enfin reçû, Mademoiſelle, les cérémonies du Baptême. On vous a revêtuë de la robe d'innocence : on vous a mis en main le flambeau de vôtre Foi. L'Egliſe vous reconnoît en tout pour ſa fille. Vous portez un nom qu'elle vous a donné, & vous voilà preſentement tout à fait Chrêtienne. Vous avez ſans doute entendu, & M. N. vous l'aura bien expliqué, que vous devez renoncer

aux pompes du ſiecle, c'eſt-à dire, n'avoir aucun attachement à ſes vanitez, ni à ſes plaiſirs ; & ſelon ſaint Paul, uſer du monde comme n'en uſant pas. J'aurois bien voulu vous rendre moi-même cet office de Religion, qui vous rend plus parfaitement ma Dioceſaine, mais Dieu me reſerve peut-être à quelqu'autre fonction & à quelqu'autre ceremonie de Sacrement. Croiſſez toûjours en vertu, & croïez-moi vôtre bon Paſteur, &c.

LETTRE CCCCXII.

Compliment à M. de Riquet, ſur la mort de ſon Epouſe.

JE ſçai, Monſieur, à quel point vous êtes touché de la perte que vous avez faite de Madame vôtre Epouſe ; il n'y en eut jamais qui méritât davantage d'être pleurée. Sa douceur, ſa pieté, ſa ſageſſe vous avoit uni avec elle par des liens auſſi étroits que ceux de vôtre mariage, & vous regretez avec raiſon d'être privé d'une ſocieté qu'un engagement mutuel, & plus encore une conformité d'humeur & de vertu vous avoit renduë ſi agréable. Mais vous ſçavez, Monſieur, qu'il n'y a guere de bonheur durable, & que par des ſeparations ſenſibles & rudes, Dieu ſe

plaît quelquefois à récompenſer la vertu de ceux qu'il appelle à lui, & à mettre à l'épreuve celle de ceux qu'il laiſſe en cette vie ; il n'y a de conſolations ſolides dans ces rencontres que celles qu'on tire de la Religion, qui nous enſeigne à nous ſoumettre aux ordres de Dieu, à reſpecter ſes ſaintes volontez & à remplir de lui ces vuides qu'il fait dans nôtre cœur. Je vous ſouhaite toutes les conſolations que vous trouverez dans le fonds de vôtre pieté, & vous aſſûre que perſonne ne compatit plus ſincerement à vôtre douleur, & n'eſt avec un plus parfait attachement que je le ſuis, &c.

LETTRE CCCCXIII.

Sur l'antiquité de l'Hiſtoire, & de ceux qui l'ont écrite.

DEpuis qu'on aime la gloire, Monſieur, on loüe ceux qui l'ont cherchée, ou qui l'ont acquiſe par leurs vertus & par leurs actions, & l'Hiſtoire eſt auſſi ancienne que la valeur & le mérite. Il y eut des Ecrivains preſque auſſi-tôt que des Conquerans ; & dés qu'on eut appris l'art de remporter des victoires, on apprit l'art de les publier. Ceux qui s'étoient rendus illuſtres par leur courage, cher-

cherent une eſpece d'immortalité, & ſe voïant dans la neceſſité de mourir, voulurent vivre dans l'eſprit des hommes ; & ceux qui reſtoient aprés eux, trouverent des moïens de conſerver leur mémoire & de ſe conſoler de leur perte. Les premiers Hiſtoriens furent des peintres & des ſculpteurs ; les premiers mémoires furent en portraits & en figures. On apprenoit la vie des Heros en voïant leurs viſages, où elle étoit comme peinte en racourci ; & ces volumes de bronze & de marbre, furent les anciennes Hiſtoires des premiers Peuples. On trouva bien-tôt aprés l'art de dreſſer des arcs de triomphe, & d'élever des colomnes qu'on enrichit de quelques inſcriptions, qui furent comme des relations en abregé, & des commencemens d'Hiſtoires. Nous apprenons de Diodore, que dans l'un de ces magnifiques tombeaux que les Rois d'Egypte avoient fait bâtir avec tant de ſoins & tant de dépenſes, il y avoit un portique où leur guerre contre les Bactriens étoit repreſentée en belle ſculpture. Ces Princes avoient joint la pompe de leurs triomphes à celle de leurs funerailles ; & faiſant des images de leurs victoires les ornemens de leurs ſepultures, ils avoient affecté de ſe rendre immortels dans le lieu même où ils étoient morts. Euhemere, qui ſelon

les Auteurs prophanes & eccleſiaſtiques, fut un homme ſans religion, compoſa ſon hiſtoire d'une entretiſſeure de titres & d'inſcriptions ſacrées qu'il avoit recuëillis dans les anciens Temples. Ænée fut ſurpris de voir les combats & les Heros de Troïe en peinture dans le Temple de Cartage naiſſante. Il vit brûler encore une fois ſon païs en effigie, & il auroit été bien-aiſe de voir qu'on avoit repreſenté ſes malheurs paſſez, s'il n'eut été en état de ne penſer qu'aux preſens; & ſi ſes égaremens & ſes fatigues de la mer lui euſſent permis de ſe réjoüir des actions qu'il avoit faites, & des dangers qu'il avoit échapez dans un ſiege de pluſieurs années. Valerius Meſſala donna le deſſein d'un tableau, où il fit exprimer tous les évenemens de la guerre qu'il avoit conduite contre Cartage & contre Jeron Roi de Sicile. L. Scypion fit expoſer dans le Capitole un tableau qui repreſentoit la victoire qu'il avoit remportée dans l'Aſie, & L. Oſtilius Mancinus, qui fut le premier qui paſſa juſqu'à Cartage, fit repreſenter la ſituation & le retour de cette Ville fameuſe; & montrant lui-même au Peuple tous les endroits par où l'on pouvoit l'attaquer, il étoit l'interprete de ſon Hiſtoire, & donnoit des mémoires publics de ſon expedition, avec tant de gra-

ce & tant de civilité, qu'il gagna l'affection du peuple, & obtint le Conſulat à la premiere Aſſemblée. L'Empereur Severe, aprés avoir gagné la victoire ſur les Partes, plûtôt par la lâcheté d'Artalan, que par ſa propre valeur, envoïa la relation de ſon combat & de ſa victoire au Senat par ſes lettres, & la repreſentation au peuple par des tableaux qu'il en fit faire. Enfin les arcs de Conſtantin & de Septimius, & les colomnes de Trajan & d'Antonin, n'ont-ils pas fourni des mémoires aux curieux, & ces livres de marbre n'ont-ils pas ſervi à enrichir les Hiſtoires.

Mais je ne m'arrête pas à cette maniere d'Hiſtoire; je parle de celles qui décrivent les grandes actions, non pas de celles qui les repreſentent; de celles qui ſont les ouvrages de l'eſprit, non pas de celles qui ſont les ouvrages de l'art; de l'hiſtoire en livres, non pas de l'hiſtoire en tableaux; qui inſtruit l'eſprit, & non pas qui frape les yeux, & qui donne une vie aux Heros, qui eſt à l'épreuve du tems & de la violence. Il eſt mal-aiſé de trouver la ſource & l'origine de cet art agréable de raconter les grandes actions. Les Peuples Latins avoient eu ſi peu de ſoin de recuëillir des mémoires, qu'il ne reſte aucun veſtige de relation de leur tems, & qu'ils ſemblent ou n'avoir rien fait de

mémorable

mémorable, ou l'avoir voulu cacher à la Poſterité. Denis d'Halicarnaſſe en fait ſa plainte dans le premier livre de ſes Antiquitez Romaines. Il parut enfin une eſpece d'hiſtoire dont les Pontifes avoient dreſſé le plan quelque-tems aprés la fondation de Rome, comme remarque l'Orateur Romain.

Les Grecs qui avoient ſi bonne opinion de leur Nation, qu'ils prenoient tous les étrangers pour des barbares, & qui joignoient à l'uſage des ſciences, cet orgueïl qui les accompagne ordinairement, ſe ſont donnez toute ſorte de préference dans la connoiſſance des Arts liberaux. Ils ont voulu paſſer non ſeulement pour les maîtres, mais encore pour les inventeurs de tous les Ouvrages de l'eſprit; & non contens d'avoir quelque ordre d'excellence au-deſſus des autres, ils ſe ſont encore attribuez quelque ordre de temps, & ſe ſont perſuadez que ce n'étoit pas aſſez d'être les plus celebres, s'ils n'étoient auſſi les plus anciens dans l'intelligence des diſciplines humaines. Les Auteurs Hebreux ſoutenus par quelques Auteurs Eccleſiaſtiques, veulent que Moyſe ſoit le premier Hiſtorien, & que les relations qu'il a écrites de la création du monde, ſoient les premieres écritures, & par l'ancienneté de leur ſujet, & par celle de

leur Auteur. Ils reprochent aux Grecs ce que leur reprochoit autrefois le Vieillard d'Egypte en la perſonne de Solon, que les Grecs étoient encore dans leur enfance; qu'ils ſçavoient à peine ce qu'ils voioient, & qu'ils n'étoient point inſtruits des myſteres des choſes paſſées. Ils diſent avec Tacite, que les Egyptiens ont introduit l'uſage des Hieroglifiques, & gravé ſur les marbres ces ſymboles myſterieux qui étoient comme des mémoires figurez des actions paſſées; que les Pheniciens ont imité cette façon d'écrire l'Hiſtoire, & qu'ils l'ont enſeignée aux Grecs, dans la grande liberté qu'ils avoient d'entretenir avec eux toute ſorte de commerce.

Quoiqu'il en ſoit, il y a quelque apparence que Moyſe les a devancez dans la compoſition de l'Hiſtoire; mais il n'eſt pas certain qu'il en ait été l'inventeur. Enoc qui fut le ſeptiéme deſcendant d'Adam, avoit écrit devant lui, s'il en faut croire les Peres de l'Egliſe aprés ſaint Jude, qui ſe ſert de l'autorité des paroles qu'il en a tirées dans ſon Epitre Catholique. Je ſçai bien que ce Livre n'eſt reçû ni dans le Canon des Hebreux, ni dans celui des Chrétiens, & que l'Egliſe & la Synagogue le rejettent également. Les uns, parce qu'il contenoit des choſes tou-

chant le Meſſie, qui ne leur étoient pas favorables, ſelon la remarque de Tertulien ; les autres, parce que l'ancienneté du Livre faiſoit douter de la verité de l'Auteur, comme rapporte S. Auguſtin, ou parce que les Heretiques l'avoient dépravé, au ſentiment de Clement Evêque de Rome. Il eſt certain qu'il avoit donné ſujet à tous les premiers Peres de l'Egliſe de croire que les Anges avoient des corps ; qu'ils avoient eu commerce avec les filles des hommes, & qu'ils avoient produit les Geans. Mais bien qu'il ne fût pas canonique, il ne laiſſoit pas d'être utile & ne paſſoit pas pour condamné, parce qu'il n'étoit pas reçû. Il eſt à croire que Moyſe aïant été élevé dans la Cour du Roi d'Egypte comme s'il eût été Prince, avoit appris toute la ſageſſe des Egyptiens, comme ſaint Eſtienne le dit dans les Actes des Apôtres. Clement Alexandrin qui étoit natif d'Egypte, & Diodore qui avoit eu de grandes communications avec les Prêtres de cette region, nous apprennent, qu'on élevoit les enfans, premierement à écrire une lettre avec netteté & avec élegance ; qu'on leur donnoit enſuite le ſoin d'écrire l'Hiſtoire, & qu'on les appelloit *Scribæ Sacrorum* ; & que le dernier dégré étoit d'être admis dans les myſteres de la ſcience hieroglifique, & dans l'inter-

pretation de leurs ſacrées cérémonies ; qu'enfin leur fonction principale, lorſqu'ils étoient élevez à la dignité du Sacerdoce, étoit de lire au Roi, pour ſon inſtruction, les anciens mémoires, qui contenoient les actions & les entrepriſes des grands Hommes. Ce qui peut convaincre qu'il y avoit des Hiſtoires écrites du tems de Moyſe ; comme ſaint Auguſtin a crû dans ſes Livres de la Cité de Dieu, & dans ſes queſtions ſur la Geneſe. Mais je n'en veux croire qu'à Moyſe même. Ne cite-il pas dans le Livre des Nombres, l'Hiſtoire des guerres du Seigneur, qui furent celles du tems d'Abraham, ſelon Ugo de ſaint Victor ? Je ſçai bien que les Hebreux donnent à ce paſſage un ſens prophétique, & qu'ils veulent que Moyſe ait cité des Livres qu'il prédiſoit, & des guerres qu'il avoit prévûës. Mais cette interpretation n'eſt pas fort ſûre. Joſeph nous veut faire croire que les enfans de Seth aïant appris par tradition de leurs ancêtres qu'Adam avoit prédit deux déſolations du monde ; l'une, par l'incendie, l'autre par le déluge, avoient fait dreſſer deux colomnes, l'une de pierre vive, l'autre de terre cuite, où ils avoient imprimé les mémoires & les traditions de leurs peres, qui devoient ſe conſerver en dépit des eaux & des feux ; mais je crains

que ces colomnes de Joſeph ne ſoient auſſi fabuleuſes que celles d'Hercule : Quant à la vanité des Egyptiens, qui ſe vantoient de ſçavoir l'aſtrologie depuis plus de cent mille ans, elle n'eſt fondée que ſur l'impunité de mentir, & ſur l'erreur qu'ils avoient de l'éternité du monde. Pour les Chinois, il eſt preſque verifié qu'ils ont des hiſtoires plus anciennes de plus de cinq cens ans que celle de Moyſe, écrites du tems d'Abraham. Voilà, Monſieur, bien de l'antiquaille. Croïez-en ce qu'il vous plaira, pourvû que vous croïez que je ſuis, &c.

LETTRE CCCCXIV.

Sur les qualitez de ceux qui écrivent l'Hiſtoire, & ſur l'eſtime qu'on en a fait dans toutes les Nations & dans tous les tems.

C'Eſt un emploi plus important qu'on ne penſe, Mr, que celui d'écrire l'Hiſtoire, & ce n'eſt pas ſans raiſon qu'on a dit, que ceux qui donnent l'immortalité, doivent la mériter eux-mêmes, & qu'il faut que celui qui décrit les grandes vertus, ſoit auſſi Heros en ſa maniere, que l'ont été ceux qui les ont pratiquées. Auſſi toute l'Antiquité n'a ſçû réſoudre à qui ce ſoin devoit appartenir. Denys de Thra-

affaires, & qu'une dignité ſouveraine rendoit venerables à leurs Republiques.

Lorſque le Peuple Hebreu, que l'Ecriture appelle, le Peuple aîné, le Peuple favori, le Peuple ſaint, étoit l'admiration ou la terreur des autres Peuples, Dieu qui répandoit ſur lui ſes faveurs, exigeoit auſſi ſa reconnoiſſance; il les faiſoit vaincre, mais il vouloit être reconnu pour l'Auteur de leurs victoires, & ne leur accordoit ſes bienfaits qu'à condition qu'ils en conſervaſſent la mémoire. Il leur ordonna d'abord d'en faire une tradition perpetuelle dans leurs familles; il voulut que les premieres inſtructions qu'on donneroit aux enfans fuſſent des revelations du ſecours de Dieu, & de la valeur de leurs peres; que les anciens racontaſſent à leurs neveux les merveilles de leurs Nations, comme des Hiſtoriens domeſtiques; & qu'il ſe fît parmi les Iſraëlites comme une hiſtoire vivante, & un recit continué par tous les dégrez des generations... Aprés qu'il a voulu ſe communiquer au monde, & faire paroître au dehors les miracles de ſa puiſſance & de ſa ſageſſe, il a choiſi Moyſe pour être l'Ecrivain de la création, il a voulu qu'il fît connoître à tous les Siecles les premiers effets de ſa Providence viſible dans la naiſſance de la nature. Pour le diſpoſer à

cet emploi, il permit qu'il fût élevé en Prince, qu'il fût nourri dans la Cour du Roi, qu'il fût inſtruit dans ſon enfance de tous les arts & de toutes les diſciplines d'Egypte, & choiſit pour écrire l'Hiſtoire de ſa Puiſſance, celui qu'il avoit choiſi pour être le Legiſlateur de ſon Peuple, le dompteur des tyrans, & comme le maître de la Nature. Joſué qui lui ſucceda pour le gouvernement, fut auſſi ſon ſucceſſeur en matiere d'Hiſtoire; & depuis, ce ſoin fut donné à des Conquerans, à des Prophétes & à des Pontifes; & Joſeph même qui fut le dernier de leurs Hiſtoriens du tems de Tite & de Veſpaſien, deſcendoit des Prêtres & des Princes d'Iſraël, & méritoit ſon emploi par ſa qualité & par les dignitez de ſes Ancêtres.

Les Egyptiens n'eurent pas moins de veneration pour ceux qui devoient écrire les Hiſtoires de leur Nation. Diodore nous apprend, que la ſeconde dignité parmi eux, étoit celle du Sacerdoce, & que les Prêtres avoient l'honneur aprés les Rois, tant parce qu'ils étoient les Miniſtres des Dieux, que parce qu'ils étoient les premiers Conſeillers du Prince, & les maîtres communs de toutes les ſciences. Auſſi étoit-ce une religion & un uſage ſacré de diviſer en deux parties les revenus que

le Roi tiroit des entrées & des impoſitions publiques, dont la premiere étoit reſervée pour l'uſage des ſacrifices, & pour l'entretien particulier des Prêtres. L'autre entroit dans l'épargne du Prince, & étoit deſtinée à ſervir aux neceſſitez de l'Etat. Ces hommes que leurs fonctions, leur dignité, & leur âge rendoient venerables; qui par une grande connoiſſance des Aſtres, perçoient les voiles de l'avenir, & qui jugeoient par leurs ſacrifices, des bons & des mauvais ſuccez des entrepriſes de leurs Souverains; ces hommes, dis-je, avoient le ſoin de recuëillir, de compoſer & de garder comme un dépôt ſacré, les mémoires publics, pour en tirer dans les occaſions des avertiſſemens & des exemples pour la conduite de leurs Princes. Ce fut ce qui obligea Herodote à paſſer en Egypte, & à viſiter les Prêtres de Vulcan, & ceux du Soleil pour apprendre pluſieurs ſecrets qu'il jugeoit neceſſaires pour l'ordre & la diſpoſition de ſon Hiſtoire.

Croïez-vous que les Perſes aïent eu moins de curioſité & moins de veneration pour l'Hiſtoire ? Le Livre d'Eſther nous apprend que le Roi Aſſuere ne pouvant point dormir une nuit, ſe fit apporter les Annales & les Hiſtoires des ſiecles paſſez, ou pour adoucir ſes inquiétudes

par une lecture agréable, ou pour occuper un tems qu'il avoit deſtiné au repos, & retirer quelque fruit de ſa veille, comme le remarque Joſeph. Lorſque ce Prince eut découvert la conjuration des Eunuques, & qu'il eut pourvû & à la vangeance de leurs crimes, & à la ſeureté de ſa perſonne, il n'eut point de repos qu'il n'eût fait inſérer cette entrepriſe dans les Hiſtoires; il en fit dreſſer le mémoire en ſa préſence, & voulut l'écrire lui-même dans ſon Journal, emploïant ainſi à écrire les actes publics cette même main qui portoit le ſceptre, & qui remportoit des victoires.

Les Grecs ont été barbares ſur le ſujet de l'Hiſtoire, & Tatian leur reproche la négligence qu'ils ont eüe à recuëillir les mémoires de leur Nation. D'où vient que ceux qui ſe ſont aviſez depuis de nous expoſer leurs actions & leurs coûtumes, ne trouvant aucun fondement de verité, ont rempli leur Livres de fables & de menſonges, & ont ſuivi leur imagination & leur caprice, n'aïant aucune autorité ni aucun témoignage à ſuivre. Les Romains ont été mieux policez; ils ont connu que les grandes actions ſont des exemples pour tous les ſiecles; que les deſcendans doivent s'inſtruire par les vertus de leurs Ancêtres, & qu'il eſt important pour la

le Roi
publiqu
vée pou
l'entreti
entroit d
deſtinée à
Ces hom
dignité, &
qui par un
tres, perç
qui jugeoi
bons & des
ſes de leurs
je, avoient
poſer & de g
les mémoires
les occaſions
exemples pou
ces. Ce fut
paſſer en Egy
de Vulcan, &
dre pluſieurs
faires pour l'or
Hiſtoire.

Croïez-vous
moins de curio
tion pour l'Hiſt
nous apprend qu
vant point dor
ter les Anna
paſſez, ou

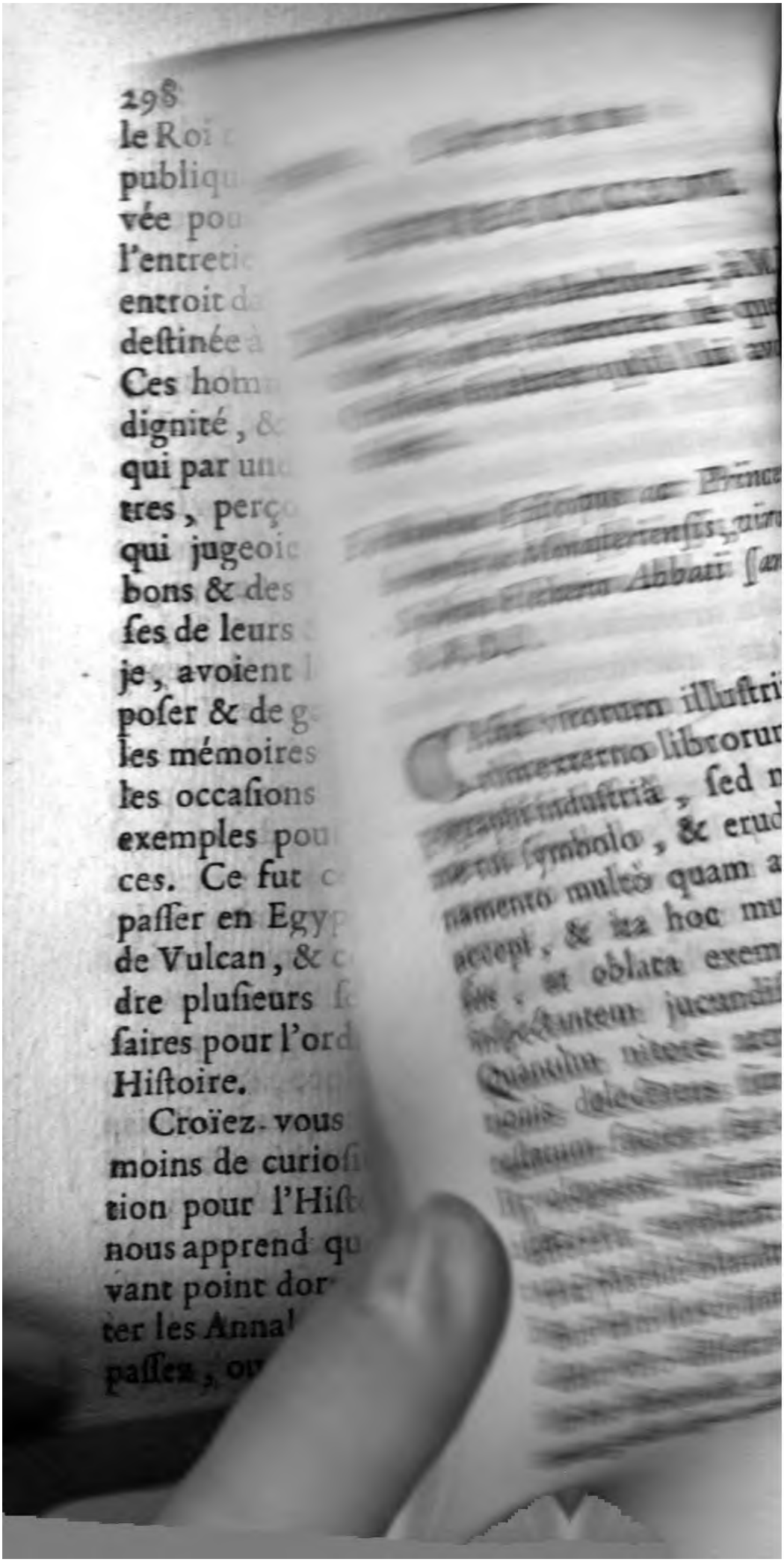

dulcedinem : Sed in me vix invenio, tot Encomiis viam aperiant, & mullis non meruiſſe me pudet. Tibi tavir Clariſſime, præcipuas habeo , quod amico ſtylo in Galliæ Luce meæ conſulas, dum ipſi tribuis i deſunt ; & perfectos in re ſtanitatus artifices, me effingas, s ſum, ſed qualem me credi cualis eſſe deberem. Hæc grata faecora ſunt, ſed ſi de me tans, me te tuaque amare ac mietatem, eloquentiam, amicia, ac monumenta tua pluriac tibi, omnia fauſta ac mag-, quæ felix ingenium & ubia virtus jam diu meruere, me prædicabis, & propter ta ſtudia ab univerſâ Galliâ . Vale interim & me ama ut ie interdum communica imlias tuas, quæ digniſſimam e præbent te laudandi ma-

anuar. M. D C. LXXX.

proſperité des Etats de conſerver une tradition publique des choſes mémorables qui s'y paſſent. Auſſi donnerent-ils la charge d'écrire les Annales à leurs Pontifes, qui les expoſoient en public ; & par la fidelité qu'ils obſervoient dans leurs relations, & par la veneration qu'on avoit pour leur dignité ſouveraine, ces mémoires avoient preſque la même autorité que celle qu'on donnoit aux choſes ſacrées. Beaucoup de perſonnes de qualité trouverent cette occupation digne d'eux, & Cornelius Nepos ſe plaint dans ſon Livre des illuſtres Rheteurs, qu'un Affranchi de Pompée eût oſé prendre de lui-même un emploi qui n'étoit dû qu'aux plus grands & aux plus honnêtes Cytoïens de Rome.

L'Egliſe qui étant inſpirée du Saint-Eſprit, a conſervé dés ſa naiſſance une ſainte politique, a fourni d'abord des Hiſtoriens de la vie de J. C. a fait décrire les actions & les miracles de ſes Apôtres, a nommé dans la ſuite des tems des Ecrivains pour recuëillir les exemples de fidelité & de conſtance que ſes Martyrs avoient donnez dans les perſecutions des Tyrans. Ces Memoires étoient gardez avec tant de religion, que ſaint Anthere aima mieux mourir que de les expoſer aux Infideles, & fut Martyr pour conſer-

ver les Actes des Martyrs. Les Egliſes particulieres imiterent l'Egliſe de Rome, où les Notaires qui étoient les Hiſtoriens Eccleſiaſtiques, ont même précedé les Evêques juſqu'au tems de Pie II. Le Pape Leon X. réduiſit leur College au nombre de douze, de ſept qu'ils étoient, leur accorda de grands privileges & leur donna le rang qu'ils tiennent aujourd'hui dans la Cour Romaine, ou renouvellant en quelque façon leur ancien Miniſtere, ils aſſiſtent aux Congregations de la Propagation de la Foi, & tâchent de l'établir dans les païs infidéles, & de la remettre dans les Roïaumes heretiques.

Voilà, Monſieur, la conſideration qu'on a toûjours faite de ceux qui ont écrit l'Hiſtoire. Si l'on avoit aujourd'hui le même ſoin, nous ne verrions pas tant de Livres inutiles, tant d'Hiſtoires mortes & de Mémoires, qui comme des corps ſans ame, n'inſpirent aucun ſentiment genereux, & ne valent gueres mieux que ces Gazettes froides, & ces nouvelles ennuïeuſes qui ſont des perſecutions qui ſe font toutes les ſemaines. Je ſuis, &c.

LETTRE CCCCXV.

Compliment à M. de Furſtemberg Evêque de Paderborne. On y loüe quelques vers de ce Prélat.

Illuſtriſſimo atque Excellentiſſimo Principi Furſtemburgio, Epiſcopo Paderbornenſi, Coadjutori Monaſterienſi, Spiritus Flecherius S. P. D.

QUibus ego verbis, Illuſtriſſime atque Excellentiſſime Princeps, meam in Scribendo tarditatem, excuſem, toties à te beneficiis, & honorificâ mei recordatione laceſſitus? Poëmata tua elegantiſſima ſummâ cum admiratione perlegeram. Quædam etiam è meis collegeram huc & illuc ſparſa, ut ſin minùs parem, ſaltem aliquam pro meâ tenuitate vicem rependerem. Gravibus tunc negotiis avocatus, curam omnem litterariam intermiſi. Urgebat me quidem prætermiſſi officii conſcientia, atque ubi primùm mihi ſum redditus & muſis, ad te epiſtolam pietatis in te meæ teſtem deſtinaveram, cùm ecce percrebuit rumor, Cæſarianos à noſtris coërcitos ad Paderbornam divertiſſe, omnemque in te nihil tale meritum belli molem recidere. Dolebam equidem læ-

ſam à tuis dignitatem tuam. Dolebam ea monumenta non tam vetuſtate ſuâ quàm politiſſimis tuis verſibus commendata, barbari militis furoribus eſſe pervia. Nunc, quia omni curâ ſolutus metuque, otio tuo frueris, id mihi concedas velim, Princeps Excellentiſſime, ut tibi gratias, quas debeo quàm ampliſſimas, referam, & me tuorum carminum admiratorem profitear. Quàm nativus in iis nitor! Quàm molles aptique ubique numeri! Quàm ingenua & liberalis amœnitas! Quanta orationis integritas, morumque! Quanta ingenii felicitas! Quanta vis! Ego, dùm ea legerem unà cum Illuſtriſſimo Duce Montauſerio (noſti quàm peritus ille ſit earum rerum & judex & artifex) multa nos ſubiit admiratio: in tuas identidem laudes erupimus: tota plauſibus noſtris inſonuit Sereniſſimi Delphini Domus.....

CÆTERA DESIDERANTUR.

I. Kal. Januar. anno ſalutis M. DCLXXII. Datum in Fano Sancti Germani.

LETTRE CCCCXVI.

De M. l'Evêque de Paderborne, à M. Flechier, pour le remercier de quelques Oraiſons funebres qu'il lui avoit dédiées.

Ferdinandus Epiſcopus ac Princeps Paderbornenſis ac Monaſterienſis, viro Clariſſimo Spiritui Flecherio Abbati ſancti Severini S. P. D.

CAſus virorum illuſtrium non tantùm externo librorum cultu & Typographi induſtriâ, ſed novo amoris in me tui ſymbolo, & eruditi nominis ornamento multò quam anteà illuſtriores accepi, & ita hoc munere ſum gaviſus, ut oblata exemplaria me avidè inſpectantem jucundiſſimè detinuerint. Quantùm nitore atque elegantiâ editionis delectatus ſim, Bibliopola ipſe teſtatum faciet: ſed quali honore, quali voluptate inſignis hæc dedicatio me affecerit, explicare vix poſſum. Nihil tam placidè blanditur, nil humanis auribus tam ſuavè ſonat quàm veniens à laudato viro diſertæ laudis concentus. Hanc in tua fœcundia quæ in celebrandis heroum geſtis ſæpè exercetur, facile eſt guſta-

re dulcedinem : Sed in me vix invenio, quæ tot Encomiis viam aperiant, & multa ex illis non meruiſſe me pudet. Tibi tamen, vir Clariſſime, præcipuas habeo gratias, quod amico ſtylo in Galliæ Luce gloriæ meæ conſulas, dum ipſi tribuis quæ mihi deſunt ; & perfectos in re ſtatuariâ imitatus artifices, me effingas, non qualis ſum, ſed qualem me credi cupis, & qualis eſſe deberem. Hæc grata fateor, & decora ſunt, ſed ſi de me tantum ſcribas, me te tuaque amare ac mirari, me pietatem, eloquentiam, amicitiam, officia, ac monumenta tua plurimi facere, ac tibi, omnia fauſta ac magnifica optare, quæ felix ingenium & ubique celebrata virtus jam diu meruere, tunc vera de me prædicabis, & propter hæc in te juſta ſtudia ab univerſâ Galliâ jure laudabor. Vale interim & me ama ut ſoles, nobiſque interdum communica immortales vigilias tuas, quæ digniſſimam exteris quoque præbent te laudandi materiam.

Neuhuſii VI. Id. Januar. M. D C. LXXX.

LETTRE CCCCXVII.

Compliment à M. de Acevedo.

Clariſſimo Doctiſſimoque Domino D. D. Antonio Emmanueli ab Acevedo & Ybañez, Spiritus Epiſ. Nem. S. P. D.

TUas vir Clariſſime, litteras accepi, quibus quæ tua ſit in me animi ſtudiique propenſio, & quanti me, & qualeſcumque ingenii mei fœtus æſtimaveris, citra fucum, ut ais, ultra meritum, ut opinor, profiteris. Summo quidem honore, ſummoque gaudio me tua illa humanitas affecit, tùm ob eximias ingenii tui dotes, ſingularemque doctrinam ac ſapientiam, tùm ob præclara Illuſtriſſimi Antiſtitis avunculi tui merita, cujus neſcio, an dignitatem magis, an pietatem venerer. Eam ego famam, eas amicitias, quæ mihi apud vos feliciter contigerunt, non genio meo, ſed veſtræ in Cardinalem Ximenium reverentiæ tribuendas puto. Illius vitam olim cùm in aulâ Regiâ degerem, eâ, quâ potui, diligentiâ, conquiſitis etiam librorum veſtrorum auxiliis, ſcripſi & in lucem edidi. Prodiit iis temporibus, quibus Galli Hiſpanique, mutuis inter ſe diſſentioni-

bus, non tàm odio gentis, quàm æmulatione imperii, decertabant; qui nunc arctis æterniſque Regum Regnorumque fœderibus conjuncti Rebellium & Hereticorum ſuperbiam conterent. Hiſtoriam hanc exteri hominis excepit Gallia pene ut ſuam, eoque experimento didici, eamdem eſſe apud omnes populos ſummarum virtutum æſtimationem, & viros Religione, prudentiâque in adminiſtratione Rerumpublicarum egregios, non unius regionis tantùm, ſed univerſi orbis exemplo natos eſſe. Nunc, quia tibi eruditiſſimo juris Pontificii Profeſſori Primario, totique Academiæ celeberrimæ, inſtitutoris veſtri geſtorum Gallica placuit enarratio, amplum operis mei fructum videor retuliſſe. Vale vir Clariſſime; quam mihi tàm officiosè, tàm comiter benevolentiam ſpondes ex animo perſolve, meque venerabili Academiæ, Collegioque inclyto ſtudiosè commenda.

LETTRE CCCCXVIII.

D'affaires particulieres, à M. l'Archevêque de Piſe.

Illuſtriſſime & Reverendiſſime Domine Colendiſſime.

LIteris Dominationis tuæ, Archipræſul admodùm venerande, eâ, quâ par eſt, diligentiâ reſpondiſſem, niſi abſentis. Nom... litteras ego etiam expectaſſem, tum ut caritati tuæ ſatisfacerem, tum ut illius voluntatem proprio teſtimonio comprobarem. Homo ille alioqui diligens ac induſtrius, relictâ, quam feliciter exercuerat, mercaturâ, variis ſeſe artibus & negotiis temerè implicans, poſt varios fortunæ caſus, Lugdunum ſe contulit, ubi ædificiis, itineribuſque publicis reſciendis præpoſitus, rem quoque ſuam reſarcire & augere nititur. Scripſi ad illum, Annam Catarinam Lodoiſiam. Nom... Fratris ſui, Liburni habitantis, filiam, fidem Catholicam, abjuratis erroribus, profeſſam, à Sereniſſimo Etruriæ Duce beneficè exceptam, tuis ſacris manibus conſignatam, in Monaſterium ſanctæ Marthæ adductam eſſe, ubi ſe votis ſolemnibus Deo dicare deſiderat, verum à paren-

tibus in odium ſuſceptæ fidei neglectam, omnique ope atque auxilio deſtitutam, Patruum ſuppliciter orare, ut de ſuis, aut defunctæ Aviæ donis, velit religioſum propoſitum adjuvare. Neptis ad illum epiſtolam miſi, pii operis meritum expoſui, commendavi, hortatus ſum : naturam, Religionem, Conſcientiam interpellavi. Ex iis quæ reſcripſit quid ſperandum ſit, Illuſtriſſima Dominatio tua facilè intelliget. Cæterum gaudeo virginem hanc ab hereſeos ſinu Cæleſti gratiâ evocatam ad ovile tuum, imò ad monaſterium ſanctarum Virginum auſpicatò tamquam ad portum ſalutis appuliſſe. Paſtoris inſuper in te boni pro tuendis alendiſque ovibus ſollicitudinem ac providentiam & miror & laudo. Mihi etiam gratulor hanc meæ in te obſervantiæ & venerationis ſignificandæ occaſionem oblatam eſſe poſtquam... Nom... Patruus in hanc Urbem redierit, coram alloquar, & ſi qua beneficii ſpes adfulſerit, juvabo, monebo, meque tibi litteris meis iterum, Illuſtriſſime ac Reverendiſſime Archipræſul, ſervum addictiſſimum & devotiſſimum profitebor.

Nemauſi, III. Id. Maii an. M. DCCIV.

LETTRE CCCCXIX.

De compliment au même, pour le feliciter ſur une dignité à laquelle le Roi d'Eſpagne l'avoit élevé.

Clariſſimo & ornatiſſimo Domino Emman. Ant. ab Acevedo & Ybañes. Spiritus Nemauſenſis Epiſcopus S. P. D.

JAmpridem optaveram, Clariſſime Domine, ut digna virtutibus, laboribus etiam tuis merces accederet. Sperabam propenſam in te Regis voluntatem, ſi quis eſſet beneficentiæ locus, non defuturam. Dignitatis quoque tibi proximè conferendæ neſcio quæ ad te præſagia nuper ſcripſeram, & penè mihi gratulor tibi præproperè eſſe gratulatum. Nunc gaudeo te ad Senatorios honores evectum, apertamque tibi deinde viam ad altiores Magiſtratus. Ea Principum conditio eſt magnifica prorſus ac penè divina, ut ſelectorum hominum miniſterio, ſaluti & felicitati Populorum invigilent; dum enim eruditos, proboſque viros juri dicundo, reique publicæ adminiſtrandæ honorificè addicunt, non tam eorum commodis, quam aliorum utilitati conſulunt; egentibus auxilia ſuppeditant, virtuti præmia conſtituunt,

conſiliis imperium juvant, ingeniorum æmulationem accendunt, & ſibi æquitatis & prudentiæ laudem comparant. Quod ad te attinet, nihil Regi Cath. opportunius quàm tuis conſiliis uti, teque ſui Fiſci Procuratorem & Patronum in Senatu Pintiano inſtituiſſe. Fruere fauſtè, feliciterque dignitate quæ tibi ſub his fortunæ initiis jucunda & commendabilis obtigit, donec merito quidem tuo, avunculi Patrocinio, Regis beneficiis cumulatior tibi honos accreſcat. Vale, clariſſime Domine, de novo rerum tuarum ſtatu certiorem me facito cùm Pintiam perveneris, meque ubique terrarum, tui amantiſſimum exiſtima.

Nemauſi VI. Kal. Maii anno reſt it. ſal. M. DCCV.

Adreſſe de la Lettre.

Clariſſimo, ornatiſſimoque Domino, D. Emmanueli Antonio ab Acevedo & Ybañes, Regi à conſiliis & Fiſci in Senatu Pintiano Procuratori & Patrono.

CÆSAR AUGUSTAM.

LETTRE CCCCXX.

Au Pape Clement XI. pour ſolliciter la Beatification de M. Vincent de Paul, dont on fait la vie & l'éloge en abregé.

Beatiſſimo Patri noſtro Clementi Papæ XI.

BEATISSIME PATER,

Virorum fide ac pietate illuſtrium virtutes ad ſanctæ ſedis ſolium deferre conſuetudo eſt & religio, ut ſummorum Pontificum judicio probati, & cælitum faſtis adſcripti Eccleſiæ ornamento ſint & exemplo. Eo animo Vincentium, virum Evangelicum, congregationis Miſſionum inſtitutorem ad te, Beatiſſime Pater, ſuppliciter adducimus; ut cui in cæleſti patriâ coronam juſtitiæ juſtus Judex retribuit, eidem immortalem gloriam, ac venerationem in terrâ viventium Sanctitas veſtra decernat.

Nihil illi ad perfectam vitæ integritatem & laudem defuit: præcipua in illum à Patre luminum dona confluxerant. Fides in Deum firma, & ab omni novitatum ſuſpicione libera; ſapientia hominum utilitati & paci conſulens; ſingularis in rebus arduis

arduis pro animarum ſalute conſtantia; omnis ambitionis expers humilitas; mira in condonandis injuriis facilitas, in perferendis morbis patientia, in ſuſtinendis pœnitentiæ laboribus fortitudo. Iis acceſſerant animi candor ingenuus, prudens morum ſimplicitas, caſta & innocens converſatio, condita piâ hilaritate modeſtia, benefica in pauperes miſericordia præ ceteris, & promovendæ Religionis, illuſtrandique ſacerdotii ardens & continua ſollicitudo.

Ad eos uſus, Beatiſſime Pater, natus in Galliâ Vincentius difficillimis temporibus. Florentiſſimum imperium hæreſes, civiliaque bella infeſtaverant, multi à fide Catholicâ, & Regis obſequio deſciverant Principes populique; diviſæ in factiones Provinciæ mutuis ſe cladibus adfligerant, ubi vicerant Calviniſtæ, templa diruta, disjectæ aræ, Sacerdotes vel fugati, vel interfecti; ſacra aut ſpreta aut abolita, inter armorum, errorumque licentiam obſoleverat Religio.

Ut primùm ſacris ordinibus initiatus, ſtudiiſque Theologicis munitus vir Dei prodiit, defeciſſe ſanctos, & diminutas à filiis hominum veritates intelligens, Paſtorum incuriam, inſcitiam populorum increpans, exponendæ Eccleſiæ doctrinæ, diſciplinæ reſtituendæ incubuit.

Totum ſe Miſſionibus Apoſtolicis devovit. Quocumque illum divina providentia duceret, laborans in Evangelio, iniquos abducebat à vitiis; hæreticos ad fidem revocabat; ignaros docebat vias Domini; obvios quoſque ad pœnitentiam hortari ſolitus; exemplo ipſe præire; Sacerdotum zelum accendere, ſæpe etiam ſupplere, & miniſterium verbi omnibus charitatis officiis confirmare, adjunctis, ubi operi non ſufficeret, operariis, ſibi imputans, ſi quis divinam legem aut ignoraret, aut ſperneret.

Cùm audiſſet ruſticam plebem neglectam à Parochis in tenebris ambulare, continuò exarſit. Evangeliſare pauperibus miſſum ſe credidit, apud quos fides ſimplicior, uberior doctrinæ fructus, & purior docentis intentio. Exiit ergo in vicos & villas, in vias & ſepes, & aſpera rura indefeſſo labore percurrens, myſteriorum Chriſti, Sacramentorum Eccleſiæ fidem, Chriſtianæ vitæ præcepta diſſeminans, viles quidem mundo animas, at Redemptori pretioſas in domum Domini, & in ſpem regni cæleſtis induxit.

In Urbem regiam deinde vocatus, officiiſque majoribus intentus, quæ non pauperibus auxilia contulit? Nata eſſe & cum illo creviſſe viſa eſt miſeratio. Ino-

pum neceſſitates inquirens, divitum conſcientiam ſollicitans, omnem charitatem exercuit. Alendis confectâ ætate ſenibus, orphanis, atque incertæ nativitatis infantibus educandis, damnatis ad triremes remigibus à durâ ſervitute eximendis, civibus morbo ſimul & inopiâ laborantibus juvandis, curandiſque omnem operam ac diligentiam adhibuit. Oppreſſas bellis tum domeſticis tum externis familias, imò Provincias conquiſitis collectiſque opibus ſublevari, egenis Pariſios concurrentibus Xenodochia extrui, annuos cenſus ſuppeditari curavit. Nulla miſeriarum ſpecies quæ non illum miſericordem ſenſerit, & ne quid magnificis deeſſet operibus, ut corporum commodo, ita animarum ſaluti ubique proviſum eſt. Eleemoſinæ doctrina, vitæ auxiliis acceſſere Religionis documenta.

Ille eſt, Beatiſſime Pater, ex iis miſericordiæ viris quorum pietates non defuerunt, & quorum nomen extollere, & laudes nunciare gaudet Eccleſia.

Is etiam eſt qui in diebus peccatorum corroboravit pietatem. Chriſtianos originis ſuæ cæleſtis oblitos, & ſæculi negotiis & cupiditatibus implicatos ad rerum divinarum cogitationem & curam invitans, ſolitarias ac ſalutares Miſſionum domos aperuit. Qui priſtinam vitam

emendare, & conſcientiam humili accuratâque delictorum confeſſione detergere : qui vana & fragilia deſpicere, æterna meditari : qui abjuratis voluptatibus aſperas pœnitentiæ vias ingredi : qui ad perfectius vitæ genus vocati, vocationem explorare ac certam facere vellent, officiis, conſiliis, monitis, exemplis juvabantur. Spiritualia, ut vocant, decem dierum exercitia, ſolitudo, ſilentium, quies, cogitationes ſanctæ, pia colloquia, preces, orationes, lectiones aſſiduæ : procul ab omni hominum commercio quiſque Deo vacabat & ſibi. Iis paulatim ſucceſſibus pietas chriſtiana refloruit, iiſdem nunc etiam floreſcit.

Præcipua, Beatiſſime Pater, & quæ magis ad ſanctitatem veſtram pertinet, de reformando Clero, à quo Religio derivat in Populos, Vincentii ſollicitudo, ordinandorum impoſitam ab Epiſcopis curam ſuſcepit. Continuo per ſe ſuoſque probare illos, hortationibus excitare, orationibus diſponere, morum eis innocentiam commendare, ſcientiam ſanctorum infundere ; Eccleſiaſticæ vocationis gratiam, divini ſacrificii pretium recenſere, ut à peccatoribus ſegregati & Chriſto rite addicti ad cultum Altarium, vel ad opus Miniſterii, eâ quâ par eſt reverentiâ accederent.

Ut Preſbyteros Epiſcopis, ita Eccleſiæ dignos parabat Epiſcopos. Annæ Auſtriacæ quæ tunc temporis Regnum adminiſtrabat à ſacris Conſiliis, Apoſtolicæ virtutis viros ad ſummas Præſulum ſedes evehendos vel indicans vel mandans, ſuis aut teſtimoniis aut ſuffragiis, Clero Gallicano eum, quo nunc etiam præfulget, ſplendorem contulit.

Frequentes de inquirendis ſcripturarum ſenſibus, de adimplendis tum converſationis tum Evangelicæ Prædicationis officiis tractationes quid referam? quid ſeminaria in pleriſque Regni Diœceſibus ab eo erecta, directaque: Plenus dierum obiit Vincentius viarum Domini ſcrutator, ſectator bonorum operum, ſpirituum diſcretor, meliorum chariſmatum æmulator aſſiduus. At in congregatione quam inſtituit, filios reliquit poſt ſe ſuæ charitatis hæredes, ſui Sacerdotii ſucceſſores, quorum alii tamquam Angeli veloces ad miniſteria Miſſionum miſſi in omni patientiâ & doctrinâ ignaris & rudibus elementa fidei, peccantibus divina judicia, reſipiſcentibus pœnitentiæ leges, quærentibus Regnum Dei & juſtitiam ejus æternas remunerationes annunciant. Alii quaſi Sanctuarii cuſtodes, ne quis immundus præſumat ingredi, vigilantes, Clericos in Seminariis educatos, & ad

priſcam Eccleſiæ diſciplinam informatos per ordinum gradus ad Sacerdotii culmen religiosè perducunt.

Ignoſce, Beatiſſime Pater, noſtris in eum virum affectibus, cujus merita, cujus exempla hâc noſtrâ ætate mirati ſumus. Quod vidimus teſtamur, & ſcimus quia verax eſt teſtimonium noſtrum. Viget apud nos venerabilis Vincentii memoria. Spirat adhuc recens virtutum odor, quo totam Galliam perfuderat. Ejus vitæ ac laborum in regimine animarum, manentes adhuc fructus percipimus, Sanctitati veſtiæ gratulaturi & nobis, ſi vota noſtra audierit, & illum beatificaverit in gloriâ. Id cum aliis Præſulibus, ô Beatiſſime Pater, ſuppliciter poſtulat, Sanctitatis veſtræ humillimus, & obſequentiſſimus filius.

Nemauſi XIII. Octobris anni M. DCCIV.

LETTRE CCCCXXI.

De compliment & d'éloge, ſur un Ouvrage de politique, compoſé par M. de Acevedo.

Ampliſſimo Domino Eman. Ant. de Acevedo & Ybañes, Spiritus Flechier Epiſc. Nemauſ. S. P. D.

LIbrum quem optaveram, quem poſtulaveram, ampliſſime Domine, ſcriptum à te, juſſu regio editum libenter accepi, libentiùs legi. Si qui ab Amanuenſi aut à Librario errores irrepſerint, Autoris famæ, dignitati operis nihil obſtat. Novi quæ ſit pletumque iſtorum hominum inſcitia, quæ incuria, quæ literarum verborumque inverſio, quæ in editione librorum deformitas, niſi fideli oculo, manuque ſollicitâ, continuò dirigantur. Tu, ne quid muneri tuo nitoris ac elegantiæ deeſſet, diligentiâ etiam tuâ correctum & mendis omnibus repurgatum ad me mittere voluiſti. Tractatum ergo tuum, Vir ampliſſime, de jure Regum in bona Eccleſiaſticorum perduellium temporalia, avidè attentèque pervolvi. Oeconomicam poteſtatem omni rationis atque eruditionis genere confirmas, autoritate legum

Doctorum placitis, decretis Principum, majorum exemplis ſententiam tuam promoves, & quidem efficaciter. Cujuſvis enim ordinis, vel dignitatis Eccleſiæ miniſtri ſint, Reipublicæ cives eſſe non deſinunt. In ſpiritualibus officiis Deum timere, in civilibus Regem honorificare eadem illis Religio, eadem ex Apoſtolorum præcepto conſcientia eſt. Quamlibet animarum poteſtatem exerceant, ſub poteſtate tamen conſtituti ſunt, cui nec licitè nec impunè reſiſtitur. Quæ igitur habenda eſt ratio eorum hominum qui ſacris addicti, pacemque Evangelicam profitentes, iniquis factionibus contra jus faſque omne ſe implicant, populorum animos ad ſeditionem incendunt, læſæ Religionis, & violatæ majeſtatis rei. Eorum, quia Regibus ſubditi ſunt, corrigendi atque privandi judicium apud Reges eſto. Ut exiliis perſonæ, ita æratiis facultates obnoxiæ ſunt. Cur enim propriis vitæ commodis fruantur, qui in publica commoda peccare audent? Hanc ſententiam cui nos aſſentimur, Vir ampliſſime, validè propugnas: eâ tamen prudentiâ, ut Eccleſiæ ſalvis immunitatibus, quod Dei eſt, Deo ſerves; quod Cæſaris, Cæſari tribuas.

Dertoſam expugnatam vobis nobiſque gratulamur. Aurelianenſis Catalauniam

verſus progreditur.... Quid in Belgio evenerit non ignoras. Cogitaverat Burgundiæ dux vi aut induſtriâ Gandavum occupare. Urbs erat Anglorum injuriis, & ſacrilegiis offenſa, modico præſidio munita, & in obſequium Philippi V. Principis ſui propenſa : obſtabat hoſtilis exercitus, quem cum fictis itineribus, & ſimulatis expeditionum conſiliis Dux longiuſculè divertiſſet, noſtri occiſis aut deluſis cuſtodibus, civitatem ingreſſi, Anglos acclamantibus Populis expulerunt. Eodem penè tempore Brugæ à noſtris etiam captæ. Inopinato deinde exercituum ad Aldernatam concurſu initum à quartâ ad nonam poſt meridiem prælium, pari virtute & ſucceſſu, licèt numero diſpari... capti cæſique utrimque multi. Ardens nationum æmulatio centena hinc inde hominum millia in mutuam perniciem, proh dolor ! accendit. Vale, ampliſſime Domine, & me tui obſervantiſſimum, & amantiſſimum puta.

Prid. Kalend. Aug. anno ſalutis. M. DCCVIII.

LETTRE CCCCXXII.

Compliment au même, ſur la nomination de M. ſon Oncle à l'Archevêché de Tolede, & à la Charge d'Inquiſiteur.

Clariſſimo Doctiſſimoque D. D. Antonio Emanueli ab Acevedo & Ybañes, Spiritus Epiſc. Nem. S. P. D.

ACcidiſſe novas Cæſar-Auguſtano Archiepiſcopo Avunculo tuo dignitates, & gaudeo, & tibi gratulor. Supremus Inquiſitionis arbiter, Toletanæ Eccleſiæ Antiſtes electus omnibus præeſt religionis officiis. Tali egebat Inquiſitore Hiſpania olim intacta, & noſtrorum temporum erroribus inacceſſa, nunc ab Hæreticis ex parte oppreſſa, qui in Regnum Catholicum adducti rebelles animos, & in omnem pravitatem faciles, Doctrinæ vitæque ſuæ, ſi non veneno, ſaltem exemplo inficiunt. Quis vigilare poſſit attentiùs, ne qua labes priſcam ſinceramque Chriſti fidem deformet, ne quis ex tot inimicis hominibus bono ſemini furtim ſuperſeminet zizaniam? Talem Toletanæ Regioni Paſtorem Rex optimus præpoſitum voluit, ut ſumma eſſet in eo non ſolùm tuendæ, ſed etiam promovendæ pie-

tatis auctoritas. Ecclesiam ergo Hispaniarum primariam, tot sanctis Præsulibus, tot Conciliis, tot prærogativis ac juribus venerabilem reget, mites populos & potestatibus à Deo ordinatis obsequentes placido ducet imperio. Cardinalis Ximenii, quem singulari veneratione coluit, sedem implebit, illius successor, cujus se alumnum prædicaverat. Id tibi, ampliſſime Domine, tam jucundum esse debet, quàm illi honorificum est, quòd eum nec ambitio, nec conquisita Procerum suffragia, sed summa in Deum pietas, humanitas in populos, præclara deinde in Regem & Rempublicam merita ad illum Ecclesiasticæ dignitatis apicem adduxerint. Id unum supereſt, ut Avunculi tui gloriam, tuâ etiam illustres, & cujus virtutes imitaris, honores quoque consequare.

XI. Kal. Nov. anno à rep. salute M. DCCIX.

REFLEXIONS

REFLEXIONS
SUR LES
DIFFERENS CARACTERES
DES
HOMMES.

CHAPITRE PREMIER.

De l'Envie.

L'Envie eſt de tous les vices celui que l'on pardonne le moins; il marque une foibleſſe d'eſprit & une lâcheté de cœur qu'on ne peut excuſer.

Ce vice, tout honteux qu'il eſt, ne laiſſe pas d'être ſouvent le vice des plus grands hommes ; un Alexandre pleure quand il apprend les Victoires de ſon Pere, & il croit que c'eſt lui ôter une partie de ſa gloire, que de la partager avec lui.

* Un Saül ne peut ſouffrir que ſon Peuple donne à David plus de loüanges qu'il ne lui en avoit donné ; & le rang qu'il tient ne le peut ſatisfaire, quand il voit un de ſes Sujets plus eſtimé que lui.

Une Dame de qualité demanda un jour au Prince Maurice de Naſſau, qui il jugeoit être le premier Capitaine de ſon Siecle. Le Prince lui répondit, qu'il croioit que le Marquis de Spinola étoit le ſecond. Cette réponſe étoit aſſûrément ſpirituelle & adroite, mais étoit-elle une preuve de ſon envie ou de ſa modeſtie, ou étoit elle une preuve de l'une & de l'autre tout enſemble ? Il ne voulut pas dire qu'il étoit le premier, il aima mieux donner lieu à le penſer ; mais il n'heſita pas à nommer Spinola pour le ſecond, afin de ne ſe pas compromettre avec lui, & qu'on lui fiſt juſtice ſur cette préference.

M. le Prince, c'eſt aſſez de le nommer pour en faire tout l'éloge qu'il mérite, avoit coûtume d'appeller le Comte d'Harcourt, le Cadet la Perle. Il eſt vrai que ce Comte en portoit toûjours une à l'oreille, & qu'il étoit cadet du Duc d'Elbeuf ; mais je crois que ſes belles actions, & ſur tout ce qu'il avoit fait à Turin, ne contribuérent pas peu à le faire ainſi appel-

* 1. *Reg. c.* 10.

ler. Nôtre Heros n'étoit pas fâché de cacher ſous un nom de plaiſanterie, le nom d'un homme qui marchoit ſur ſes pas, quoi qu'il ne le ſuivît que de loin.

Il me ſouvient que ce Comte dans une rencontre en Guyenne, aïant eu un avantage conſiderable ſur les Troupes que commandoit en perſonne M. le Prince, un Officier qui étoit dans la confidence de ſon Alteſſe & de ſes plaiſirs, lui dit en riant que le Cadet la Perle avoit fait des merveilles, & que M. le Prince lui répondit avec cette préſence, cette juſteſſe & cette vivacité d'eſprit qu'il conſervoit toûjours, qu'il ne falloit plus l'appeller le Cadet la Perle, mais la Perle des Cadets.

Il en eſt des grands Capitaines à l'égard de la gloire, comme il en eſt des femmes bien faites à l'égard de la beauté. Deux belles femmes ſont peu amies, & s'accordent peu ſur leurs prétentions, chacune croit être en droit de ſe préferer, & chacune remarque des défauts dans ſa rivale, qui ne ſont point venus à la connoiſſance de celles qui ne ſont point intereſſées dans leur querelle.

Deux grands Capitaines s'étudient toûjours ſur leur conduite, & quelque bonne & loüable qu'elle paroiſſe aux yeux des autres, ils y trouvent ſans ceſſe à redire, & ne la ſçauroient approuver. Tantôt on

devoit charger l'ennemi, & tantôt on devoit mieux diſputer le terrain ; tantôt on n'a pas ſçû profiter d'un avantage, & tantôt on s'eſt trop expoſé voulant en profiter ; tantôt la bravoure l'a emporté ſur la prudence, & l'on s'eſt oublié que l'on étoit Capitaine pour faire le métier de Soldat, tantôt on a manqué une belle occaſion par trop de ſageſſe & trop de circonſpection.

Ainſi deux grands Capitaines ne ſont jamais parfaitement contens l'un de l'autre ; & la raiſon, c'eſt qu'ils ſont tous deux grands Capitaines, & qu'ils ſçavent tous deux qu'ils le ſont ; l'un nuit à l'autre, & ils ſe font tous deux une idée de ce qu'ils ſont toute à leur avantage.

A entendre parler des Gens de guerre, ils ne ſont point envieux les uns des autres, mais chacun croit avoir plus d'attachement à ſa profeſſion, aimer plus la gloire & mieux païer de ſa perſonne que pas un autre.

Qu'un Officier d'un Regiment ſoit détaché pour une occaſion, & qu'il y faſſe au de-là de tout ce que l'on en pouvoit attendre, on voit peu les autres l'en loüer ; ils ſe contentent de dire qu'il a fait ce qu'il a dû, & qu'ils en auroient tous fait autant, s'ils avoient été commandez.

Il eſt étrange qu'une belle action ſoit re-

gardée avec des yeux ſi differens ; les Generaux approuvent hautement l'action de cet Officier, parce qu'ils le voïent beaucoup au deſſous d'eux,& qu'ils ne peuvent porter envie à ſa fortune ; ſes ſemblables ne la loüent & ne la publient pas, parce qu'ils craignent que le mérite de cet homme ne le faſſe élever au deſſus d'eux.

Il y a une ſorte d'envie qui eſt bonne & raiſonnable, & c'eſt ce que l'on appelle émulation. On voit dans un Seminaire trois ou quatre perſonnes, qui ſe diſtinguent par leur travail, par leurs belles inclinations & par leur vertu, on a envie de les imiter, rien n'eſt ſi loüable. Un Gentilhomme eſt à l'Academie, & tout le monde jette les yeux ſur lui, parce qu'il eſt extrémement adroit & fort porté au bien, on a envie d'en faire le modele de ſa conduite ; cette envie eſt honnête & mérite d'être approuvée de toute la terre ; mais ce qu'on appelle proprement envie eſt toûjours pris en mauvaiſe part.

Un homme envieux ne peut avoir d'amis, parce qu'il n'eſt pas d'humeur à en ſupporter les défauts, & qu'il n'en peut voir l'heureux établiſſement ſans chagrin. Rien ne ſatisfait un homme de cet eſprit, il ne faut paroître ni heureux, ni malheureux avec lui ; il mépriſe le malheu-

reux, & l'heureux lui fait paſſer de fâcheux momens.

Il n'eſt pas ſurprenant qu'un homme qui n'a point de naiſſance & qui a peu de bien, porte envie aux Nobles & aux riches; mais que les Nobles & les riches portent quelquefois envie à un Bourgeois, c'eſt ce que l'on auroit peine à croire, ſi l'experience ne nous le faiſoit pas connoître.

Nous nous mettons toûjours le bonheur des autres devant les yeux, & nous ne regardons le nôtre qu'à travers. Nous ſommes ſi accoûtumez à nôtre bonne fortune, que nous n'y ſommes plus ſenſibles, & celle que nous reconnoiſſons depuis peu dans un particulier, l'emporte ſur la nôtre, quoique nous en aïons preſque toûjours joüi.

Comme nôtre vie eſt bornée à quelques années, nôtre eſprit eſt de même borné à quelques connoiſſances; tout ce qui eſt au delà, n'eſt pas à ſon point de vûë, & c'eſt pour lui comme s'il n'étoit point. Pourquoi donc envier à ceux qui ont plus de lumieres que nous, celles que nous n'avons pas?

Chacun a ſon talent, nous devons l'en laiſſer joüir paiſiblement, comme il nous laiſſe joüir du nôtre; nôtre bonheur ne dépend pas de celui des autres, mais de nous, & c'eſt aſſez pour être heureux

que d'être contens de ce que nous ſommes.

Il eſt tant de charges dans le monde, tant de ſortes de grandeurs, tant de biens, pourquoi envier ce que M... en poſſede ? Pourquoi nous acharnons-nous ſur cet homme ? a-t il tous les biens de la terre & tous les emplois du ſiecle ? Laiſſons-lui ce qu'il a, & ſongeons à ce que nous pouvons avoir. N'examinons pas comment il eſt devenu ce qu'il eſt, mais penſons ſerieuſement qu'il ne tient qu'à nous d'être plus que nous ne ſommes ; la vertu tient lieu de tout à un eſprit bien fait, à un homme raiſonnable, à un Chrétien.

Les richeſſes, les emplois, l'eſtime, ou la vertu, feront toûjours les heureuſes ſuites de nôtre travail & de nos bonnes actions ; l'un eſt recompenſé d'une maniere & l'autre de l'autre, mais c'eſt toûjours recompenſe, & celui qui paroît quelquefois ſi bien partagé, n'eſt pas toûjours en effet celui qui eſt le mieux.

Si l'on me demande, d'où vient que l'envie regne par tout, & qu'il y a peu de gens, de quelque qualité & de quelque profeſſion qu'ils ſoient, que l'on ne voïe ſujets à ce vice, je dirai deux choſes. La premiere eſt, que perſonne ne ſe fait juſtice à ſoi-même ni aux autres ; la ſeconde, que chacun s'eſtime & s'aime plus qu'il ne doit, & n'eſtime & n'aime pas aſſez les autres.

Si nous nous en croïons, c'eſt nôtre eſprit, nôtre ſcience, nôtre éloquence, en un mot, c'eſt nôtre mérite qui nous a pouſſez & élevez, & c'eſt la fortune ſeule qui a élevé les autres.

Pourquoi faiſons-nous cette diſtinction ? C'eſt qu'il eſt plus agréable & plus loüable de ne devoir qu'à ſoi-même ce que l'on eſt, que de le devoir à une aveugle & à une capricieuſe ; c'eſt que nôtre amour propre trouve ſon compte quand nous décidons ainſi ſur nôtre mérite ; c'eſt que par cette diſtinction nous croïons faire connoître ce que nous valons.

Tout le monde n'eſt pas de mon ſentiment ſur l'envie, & je n'y trouve point à redire. M... ſoutient que l'envie eſt neceſſaire au public, & que ſi on la condamne dans quelques particuliers, on la doit approuver dans le commerce du monde.

Il me diſoit il y a quelques jours, que ſans un peu d'envie nous vivrions tous dans une trop grande tranquillité d'eſprit, & dans un genre de vie trop unie ; il ajoûtoit que comme un peu de poivre ou de moutarde releve une ſauſſe, un peu d'envie anime nos actions, & leur donne un goût piquant, qui nous les rend plus agréables & plus faciles ; mais je penſe qu'il nommoit envie, ce que j'appelle

émulation. Quoi qu'il en ſoit, quand cette envie ne paſſe pas les bornes de l'honnêteté & de la charité, elle peut être reçûë par tout, & même dans les Cloîtres & dans les Seminaires, ſans qu'on penſe à faire le procés à ceux qui lui en donnent l'entrée.

Ne ſoïons point envieux du bonheur apparent de ceux que l'on croit ſi bien établis dans le monde; leur grandeur & leur felicité dureront peu ; ils ont beau s'élever, ils tomberont bien-tôt, leur diſgrace ou leur mort ſuivra de prés leur établiſſement & leur élevation. * Que ſont devenus ces hommes dont les emplois & les richeſſes ont fait tant de jaloux ? Conſiderons leurs tombeaux, & voïons ce qui leur reſte de leur magnificence & de leur grandeur.

Ces Princes & ces Generaux d'armées, que l'ambition & le commandement ont tant diſtinguez ; ces grands Capitaines autant eſtimez par leur conduite que par leur courage ; ces hommes voluptueux & effeminez, qui ſe ſont rendus ſi remarquables par leur dépenſe & par leur vie toute criminelle **, ont fait bruit l'eſpace de vingt-cinq ou trente ans, & puis ils ſont morts, comme les autres, qui n'ont

* *Aug. in Pſ.* 8. 36.
** *S. Aug. in Pſal.* 8. 36.

pas été dans ces emplois honorables, ou dans ces honteux emportemens.*

Il eſt ſans doute que l'honneur fait la ſatisfaction de l'homme par rapport à la ſocieté civile ; que le repos fait ſa conſolation, par rapport à ſa perſonne, & que la grace fait ſon bonheur, par rapport à la ſainteté de la Religion ; mais l'envie ſeule le dépoüille de tous ces glorieux avantages, puiſqu'elle lui ôte l'honneur à l'égard du monde, le repos à ſon égard & la grace à l'égard de Dieu & de la Religion. En un mot, un envieux eſt un malheureux qui vit ſans honneur & ſans repos, & preſque ſans apparence de converſion.

Un homme d'honneur & de probité ne veut jamais de mal à celui qu'il ſçait être envieux & jaloux de ſa fortune ; en voici un bel exemple. Quelqu'un aïant un jour dit au fameux Poëte Italien le Taſſe qu'il avoit une occaſion favorable de ſe venger d'un homme qui par envie & par jalouſie lui avoit rendu mille mauvais ſervices, il répondit, ce n'eſt pas le bien, la vie ou l'honneur que je déſire ôter à cet envieux, c'eſt ſeulement ſa mauvaiſe volonté. On ne pouvoit parler plus juſte, & avec plus de moderation.

* *Orig. in Pſ. 36.*

CHAPITRE II.

De ceux qui imitent les autres.

ON ne doit pas loüer un homme préciſément, parce qu'il en imite un autre ; on ne doit pas auſſi le blâmer parce qu'il ne l'imite pas ; c'eſt vertu d'imiter un homme de probité, c'eſt un vice d'imiter celui qui vit dans le déréglement; ainſi quand on veut ſe faire un modele pour ſa conduite, il faut le bien choiſir.

Il ſeroit auſſi extraordinaire aux Bourgeois, de vouloir imiter les gens de Cour dans leurs manieres, qu'il le ſeroit aux gens de Cour, de vouloir imiter les Bourgeois. Leur naiſſance & leurs emplois mettent une difference entr'eux, qui doit paroître en toutes choſes, dés que les uns tiennent des autres on les méconnoît, & ils ne paſſent plus pour ce qu'ils ſont.

L'eſprit d'un Bourgeois & d'un Gentilhomme dans une même perſonne, gâte tout, & fait que l'on cherche le Bourgeois dans le Gentilhomme ſans le trouver. L'eſprit d'un Gentilhomme & d'un Bourgeois dans un même homme, cauſe un ſi bizarre mêlange, que l'on n'y reconnoît ni l'un ni l'autre.

Un Gentilhomme qui s'abbaiſſe juſqu'à

prendre l'air & les manieres d'un Bourgeois, & un Bourgeois qui s'éleve juſqu'à prendre les manieres & l'air d'un Gentilhomme, ſont deux maſques qui font rire tout le monde, & qui le divertiſſent.

Il ne faut pas nous mettre ſur un pié à vouloir faire tout ce que nous voïons faire aux autres, ſous prétexte que nous ſommes de même profeſſion; nous n'avons pas tous les mêmes talens & le même genie. On voit des gens ſçavans écrire avec beaucoup d'eſprit & de politeſſe, qui n'ont pas le don de prêcher & de parler en public. On voit au contraire des gens prêcher avec une facilité & une éloquence incroïable, qui dans le fond n'ont pas grande étude ni grand eſprit.

Chacun doit ſe connoître, & n'entreprendre que les choſes dans leſquelles il peut réüſſir. Outrer ſes talens & ſon genie & les porter plus loin qu'ils ne peuvent aller, c'eſt manquer de conduite & de jugement; c'eſt vouloir ſe mettre en poſſeſſion d'un heritage qui ne lui appartient pas, & ſur lequel il n'a aucun droit.

Nous avons un beau jardin plein de fleurs & de fruits, joüiſſons-en paiſiblement, & laiſſons la vigne de Naboth à celui qui en prend le ſoin & qui la cultive ſoir & matin. Ne faiſons pas le métier de Capitaine quand le Prince nous a éta-

blis pour rendre juſtice à ſes Sujets.

On peut réüſſir dans toutes ſortes de Profeſſions, mais il faut s'y donner tout entier ; dés que l'on ſe partage, & que l'on en embraſſe plus d'une, on quitte le ſolide pour l'apparent. Pour ſe faire honneur on ſe perd, & pour devenir riche on ſe ruine.

Un homme qui ſe diſtingue dans ſes geſtes, dans ſon marcher, dans ſon équipage, dans ſes meubles, dans ſes actions ; en un mot un homme qui eſt ſingulier, n'a pas l'eſprit bien fait, & on peut aſſûrer, s'il n'imite pas les autres, que les autres le doivent encore moins imiter. Ce qui paroît de ſingulier en lui, fait croire que ce qui ne paroît pas l'eſt encore plus, & tout ce qu'il fait, donne une fâcheuſe idée de ce qu'il dit, de ce qu'il penſe & de ce qu'il eſt.

Il arrive aſſez ſouvent, quand on veut imiter quelqu'un qui a du mérite & de la réputation, qu'on l'imite dans des choſes qui ne ſont pas ce qui le mettent au deſſus des autres ; on s'attache à ce qui accompagne ſon mérite, & non pas à ſon mérite ; on prend l'ombre pour le corps ; ainſi on a beau marcher ſur ſes pas, on ne va pas où il va ; on a beau ſe copier ſur lui, on ne lui reſſemble jamais.

Il faut être habile Peintre, pour faire

une bonne copie d'un bon original. De même pour bien imiter un homme que tout le monde eſtime & que le mérite fait diſtinguer, il faut avoir preſque autant de mérite, & n'être guere moins eſtimé que lui.

Heureux celui qui eſt parvenu à ce point de perfection, qu'on ne ſçait ſi c'eſt lui qui imite, ou ſi c'eſt lui qui eſt imité. On dit de Philon le Juif & de Platon, qu'on ne pouvoit décider ſi Philon avoit imité Platon, ou ſi Platon avoit imité Philon.

Il y a des gens à la Cour qui menent une vie exemplaire, & il y en a qui ſans faire paroître tant de pieté en ont en effet beaucoup; mais les uns & les autres ne ſont pas ceux qui ont le plus de ſectateurs. Qu'un homme s'habille bien, & qu'il ſoit bien à cheval, il ſe fait en un jour plus de Diſciples & plus d'Imitateurs, que les autres n'en ont fait en dix ans.

Qu'une femme paroiſſe à la Cour avec une coëffure modeſte, moins riche, & qui ne donne pas un air ſi jeune que celle des autres, elle marche ſeule dans ſon chemin, perſonne ne la ſuit, ſa coëffure ſera toûjours à bon compte, & les Marchands du Palais n'en augmenteront jamais le prix. Qu'une femme trouve une nouvelle maniere de ſe coëffer & de ſe

bien mettre, toutes les autres s'étudient à ſe mettre & à ſe coëffer de même.

Quand on veut imiter quelqu'un, il faut voir ſi l'on le doit & ſi on le peut ; c'eſt-à-dire, ſi le temperament, les emplois, l'humeur, l'eſprit & la profeſſion dont on eſt, permettent de l'imiter. Tout ce qui eſt bon en general peut être imité de tout le monde, mais ce qui n'eſt bon qu'à des particuliers & dans de certaines circonſtances, n'eſt pas bon à toutes ſortes de perſonnes & en tout temps : ainſi c'eſt indiſcretion de vouloir imiter ce qui ne convient pas à nôtre état & à nos inclinations. Nous ne ſommes pas toûjours à nous, nous nous devons ſouvent au public, & c'eſt lui faire une injuſtice, que de nous dérober à lui pour vivre en particulier & ſelon nôtre caprice. La prudence & l'experience ſont deux grandes maîtreſſes ſur ce point ; leurs leçons ſont toûjours bonnes en quelque âge que l'on ſoit, & elles ſont toûjours d'un prompt ſecours contre le faux zele.

Il n'y a point d'homme qui ne puiſſe imiter & être imité ; à force d'imiter les autres on ſe perfectionne, & on eſt imité ; de cette maniere nous recevons des leçons ſans en prendre, & on en reçoit de nous ſans en donner.

Ce qui entre par les yeux fait pour l'or-

dinaire plus d'impreſſion que ce qui entre par les oreilles ; & c'eſt la raiſon pour laquelle une bonne action ou un bon exemple en fait plus que vingt Prédications ; les inſtructions qui ſe font de cette maniere ne frappent point l'air en vain, elles vont droit au cœur.

Vouloir être imité dans ce que l'on fait, c'eſt s'applaudir & faire ſon éloge, c'eſt avoir de ſoi une opinion que tout le monde plus éclairé que nous n'a pas ; mais vouloir imiter les autres, c'eſt commencer à ſe connoître, & donner des preuves que l'on veut valoir quelque choſe.

Il faut tâcher de n'être jamais content de ſoi ; il faut regarder ceux qui marchent devant nous, & ne point jetter la vûë ſur ceux qui nous ſuivent ; cela fait que nous ne nous arrêtons pas, mais que nous avançons toûjours dans le chemin que nous avons pris, & que nous arrivons plus ſûrement & plûtôt où nous voulons aller.

CHAPITRE III.

De la Religion.

A Parler ſincerement, on peut dire qu'il y a peu de Chrétiens qui ſçachent bien ce que c'eſt que leur Religion, & en quoi elle conſiſte ; on eſt élevé par des Parens qui font profeſſion du Chriſtianiſme, on en fait de même profeſſion; mais ſi on eſt de Famille noble & ancienne, on s'étudie bien plus pour l'ordinaire à vivre en homme de naiſſance & de qualité, qu'en Chrétien.

Il me ſouvient qu'étant à Veniſe, j'eus la curioſité de me trouver une fois à l'aſſemblée du Senat, qui ſe tient tous les Dimanches au matin, ſans avoir égard au jour. J'avois, à la verité, oüi la Meſſe avant que d'y entrer, dont bien me prit, parce que l'on n'en ſortit qu'à midi, mais pluſieurs Nobles ne l'entendirent pas. J'avoüe que je fus ſcandaliſé que ce jour qui doit être plus particulierement emploïé au culte de Dieu, fût choiſi pour les affaires de la Republique ; je ne pus m'en taire & je dis à un Noble que je voïois quelquefois au billard, que cela me faiſoit beaucoup de peine. Il me répondit, *Siamo, Venezziani e poi Chriſtiani*, qu'ils naiſſoient

Venitiens, & qu'ils étoient aprés faits Chrétiens ; que quand ils avoient donné leurs ſoins à ce qui regardoit l'Etat, ils penſoient aprés à s'acquitter de leurs devoirs de Chrétiens : paroles les plus libertines & les plus impies que j'aïe oüies de ma vie. Si j'avois ſuivi les mouvemens de mon indignation, je lui aurois dit mille injures ; mais je parlois à un Noble, & j'étois à Veniſe, il n'en falloit pas davantage pour me rendre ſage. Je levai ſeulement les épaules, & lui fis connoître que ſa réponſe me ſurprenoit & m'affligeoit également ; il n'en fut pas plus touché, nous nous ſeparâmes & nous ne nous vîmes plus.

Il y a bien des gens parmi nous qui ne parlent pas ſi librement que ce Noble, mais qui ont les mêmes maximes & les mêmes ſentimens ; ils donnent tous les jours leurs premiers ſoins à leur établiſſement & à leur famille, & puis ce qui leur reſte de tems eſt emploïé aux devoirs de leurs conſciences. Combien en voïons-nous les Fêtes & les Dimanches, faire leur cour le matin, rendre & recevoir viſite, ſolliciter leurs affaires, & enfin aller à la Meſſe lorſqu'il eſt prés de midi ? Ce n'eſt pas là parler, mais agir en Venitien.

On ne peut être trop délicat ſur le fait de la Religion, ni trop zelé pour tout ce

qui la regarde. Etant à Saint-Maur il y a quelque-tems, on me conta que M. le Prince pere du dernier mort, n'y arrivoit jamais qu'il ne deſcendît d'abord à l'Egliſe. Ce culte exterieur marquoit un grand fonds de pieté & de religion, capable d'édifier.

Loin de faire ſervir la Religion à ſes vûës & à ſes deſſeins, il ne faut conſiderer ſes emplois, ſes biens & ſa naiſſance, que pour les faire ſervir à la Religion, & les en faire dépendre.

Le libertinage des hommes ne va pas à méconnoître qu'il y a une Religion, mais à ne pas vivre ſelon les Loix & les maximes de cette Religion. On ſçait ce que l'on doit croire; on ſçait de plus ce que l'on doit faire, mais on en demeure là; on ſe contente de croire, & on remet toûjours à faire ce que l'on eſt obligé de faire.

La Foi eſt le principe de toutes nos bonnes actions, mais les mauvaiſes l'obſcurciſſent & l'étouffent. Plus on eſt dans la pratique des bonnes œuvres, plus la Foi s'augmente : au contraire, quand on vit dans le déreglement, peu à peu on ceſſe de craindre, & quand on a ceſſé de craindre, on ceſſe de croire.

Le déſordre mene toûjours plus loin que l'on ne penſe. C'eſt un feu qu'on ne peut éteindre quand on le veut, c'eſt un

torrent qu'on ne peut arrêter quand on le ſouhaite ; on ſe perſuade qu'il n'ira qu'à la corruption des mœurs, & on ne prévoit pas que cette corruption ſe communique, & qu'elle s'étend preſque toûjours juſque ſur la créance. En effet, l'experience fait connoître que la Foi ne peut guere demeurer ſaine avec tant de corruption.

Il faut s'attacher à la Religion, & non pas aux perſonnes qui font profeſſion de cette Religion ; il faut s'attacher à nôtre créance & non pas à ceux qui nous l'enſeignent. La cabale fait ſouvent agir & parler ceux qui paroiſſent les plus zelez, & il eſt difficile de démêler ce zele d'avec l'interêt ; on le déguiſe ſi bien qu'on les confond, & qu'on le prend aſſez ſouvent l'un pour l'autre.

Il y a des gens qui ne peuvent ſouffrir que l'on ſe mette de la Congregation des Jeſuites, je ne ſuis pas de leur ſentiment ; je n'en eſtime pas plus un homme pour en être, mais je ne l'en eſtime pas moins ; il n'y a que la maniere dont vit ce Congreganiſte qui me le fait loüer ou blâmer. Peut-être n'en ſeroit-il pas moins homme de bien, peut-être ne le ſeroit-il pas tant : ainſi je regarde cette Congregation comme une choſe exterieure, qui peut ſervir ou ne pas ſervir à ſa perfection, ſelon l'uſage qu'il en fait.

Ceux qui vivent dans la retraite, ont ſans doute pris le meilleur parti, s'ils ſont veritablement détachez, ſi leur genre de vie ne leur donne pas une trop bonne opinion de leurs perſonnes & ſi l'orgueïl & l'amour propre n'entrent pas dans toutes leurs actions, ou au moins s'ils ne marchent pas ſur leurs pas.

Quoique toutes les vertus du Chriſtianiſme forment & entretiennent un ſaint commerce entre Dieu & nous, il eſt neanmoins certain qu'il y a une vertu univerſelle, dont le propre effet eſt, de lier la créature raiſonnable avec ſon Créateur, & de la lui ſoumettre par des marques autentiques de reſpect & d'adoration ; & cette vertu c'eſt la Religion.

Cette vertu nous donne une haute idée de la grandeur de Dieu & de ſa puiſſance, & nous porte ſans ceſſe à le loüer. Cette vertu fait que non-ſeulement nous lui conſacrons nôtre cœur, & nôtre eſprit, & nôtre mémoire, mais encore nos langues & nos plumes pour le benir & lui rendre à toute heure mille actions de graces.

Cette vertu eſt la premiere des vertus, & nous n'en pouvons douter, ſoit que nous la conſiderions par rapport à ſon objet, ſoit par rapport à ſes fonctions & à ſa fin ; on peut même aſſûrer qu'elle renferme par excellence toutes les autres vertus.

Nôtre Religion eſt admirable dans ſes maximes, & les veritez fondamentales qu'elle établit, ſont toutes divines. Dans les autres Religions on donne quelque choſe à la raiſon, beaucoup aux paſſions, & preſque tout à la nature: dans le Chriſtianiſme on combat ſes paſſions, on détruit la nature & on ſoumet la raiſon.

De tout ce qui eſt arrivé depuis le commencement du monde, dont nos Peres nous ont laiſſé des monumens, & de tout ce qui eſt arrivé en nos jours, il n'y a rien que la ſainte Ecriture n'ait remarqué, parce que tout cela a rapport à nôtre Religion, & peut contribuer à mettre les hommes en état de la connoître & de la ſuivre.

Plus les pecheurs ſont les eſprits forts, pour ne pas croire de Religion, plus ils ſont à plaindre; plus ils ſont intrepides & aſſûrez, plus ils font connoître la grandeur de leur mal; plus ils paroiſſent contens, plus ils ſont en danger de ſe perdre. Ils reſſemblent à ces malades à qui une fiévre chaude donne de puiſſantes forces; (*a*) la mort approche de ces malades à meſure que leurs forces augmentent, & lorſqu'ils en montrent tant, on a lieu de croire qu'il n'y a preſque plus rien à eſperer pour eux. Que dis-je? Ces impies qui

a *S. Aug. in Pſal.* 8. 38.

ſont gloire de leur libertinage & de la force d'eſprit qu'ils ſe donnent, ſont dans un pire état que les phrenetiques, puiſque leur maladie, ſera bien-tôt ſuivie d'une mort éternelle.

Comme il n'y a qu'un Dieu, il ne peut y avoir auſſi qu'une veritable Religion. Quoique cette Religion ſemble n'avoir été connuë que du tems que (*a*) les Fidelles furent à Antioche appellez Chrétiens, il eſt neanmoins certain qu'elle eſt auſſi ancienne que le monde, & qu'elle s'eſt fait voir dans tous ceux qui ont ſaintement vêcu ſelon la Loi de la nature, ou ſelon la (*b*) Loi de Moyſe. C'eſt ce qui a fait dire à Euſebe dans ſon Hiſtoire de l'Egliſe, que la Religion dont ces hommes pleins de probité faiſoient profeſſion, devoit paſſer pour la premiere & pour la plus ancienne de toutes les Religions.

La difference qui paroît entre les Juſtes de l'ancienne Loi & ceux de la nouvelle, ne regarde que le tems. Le Fils de Dieu fait Homme a été l'objet de la Foi des uns & des autres ; ceux-là croïoient qu'il viendroit au monde pour les racheter ; ceux-ci croïoient qu'il eſt venu, & qu'il les a en effet rachetez ; ( ) cette differen-

(a) *Act. c.* 11.
(b) *Euſ. l.* 1. *c.* 4.
(c) *S. Aug Epiſt.* 49.

ce des tems n'en a pas mis dans leur créance ; ils doivent donc les uns & les autres être reconnus pour Chrétiens, appellez, & être appellez Chrétiens.

Le Myſtere de l'Incarnation (*a*) a été ſi puiſſant & ſi efficace qu'il n'a pas été moins utile à ceux qui l'ont crû parce qu'il étoit promis, qu'à ceux qui le croïent parce qu'ils le voïent heureuſement accompli dans toutes les circonſtances prédites par les Prophétes.

J'avoüe neanmoins que les Saints de l'ancienne Loi n'ont point été appellez Chrétiens, mais je ſoutiens qu'ils en menoient la vie, & qu'ils en avoient la créance ; ils n'étoient pas Chrétiens de nom, mais ils l'étoient en effet.

Ils ne vivoient pas dans la Loi de Grace, mais ils étoient en état de grace ; la Foi en Nôtre-Seigneur & ſa grace ont été de tous les tems ; de maniere que l'on peut aſſûrer que ces Saints étoient tout enſemble & de l'ancien & du (*c*) nouveau Teſtament, parce que vivant dans la Loi de la nature ou dans celle de Moïſe, ils appartenoient à la Loi de Grace.

Il eſt vrai qu'ils n'avoient pas le Baptême & nos autres Sacremens, mais ils n'en étoient pas moins Chrêtiens, parce

(a) S. *Leo. Serm.* 4 *in Nat.*
(b) *S. Aug. Epiſt.* 120.

que

que ce n'eſt pas dans la diverſité des Sacremens ou des Sacrifices que conſiſte la diverſité des Religions.

Un homme qui le matin offre à Dieu des Sacrifices d'une autre maniere qu'il ne lui en* offre le ſoir, ne change pas pour cela l'objet de ſon Culte & de ſa Religion, il regle ſeulement les marques de ſa pieté ſelon la difference des lieux & des temps.

Il s'enſuit que la Religion Chrétienne a été de tous les ſiecles, & que ce n'a pas été une nouveauté aux Fideles aprés la venuë du Meſſie de vivre dans la crainte de Dieu, de le ſervir & de l'aimer.

* *S. Aug. Epiſt.* 49.

CHAPITRE IV.

Sçavoir le Monde.

IL faut ſçavoir le monde pour y vivre & pour n'y vivre pas ; mais bienheureux ceux qui prennent le dernier parti ! Rien ne porte plus à le prendre que la connoiſſance parfaite de la maniere dont on a coûtume d'y vivre, & du danger dans lequel on eſt de s'y perdre.

Mais puiſque Dieu ne nous appelle pas tous dans la retraite, quand nous avons rempli nos devoirs à ſon égard, il eſt bon

que nous penſions à regler nôtre conduite ſur ce que le monde demande de nous, afin de vivre doucement avec ceux qui y vivent comme nous, & c'eſt ce qu'on appelle ſçavoir le monde.

La premiere, la plus generale, la meilleure & la plus importante maxime que l'on puiſſe donner ſur cette matiere, c'eſt de ne déſobliger jamais perſonne, de ne parler mal de qui que ce ſoit, de ſouffrir avec bonté les défauts des autres, de donner des loüanges à ceux qui en méritent & d'avoir de la civilité pour tous ceux avec qui on eſt en commerce.

Il ne faut jamais ſe vanter, ni ſe diſtinguer mal à propos. Parler de ſa naiſſance devant ceux qui n'en ont point, c'eſt les inſulter ; en parler devant ceux qui en ont, c'eſt ſe compromettre. Parler d'étude & de Lettres devant des Artiſans, c'eſt s'en mocquer ; en parler devant des gens d'épée, c'eſt ſouvent imprudence & s'expoſer à contre-tems.

Celui qui ſe donne de ces airs élevez & de diſtinction, de ces airs qui ſe font ſi aiſément remarquer, paſſe toûjours pour jeune & pour vain.

Il ne faut jamais s'écouter parler, & ne faire jamais trop valoir ce que l'on dit. Interrompre quand les autres parlent, c'eſt indiſcretion ; parler toûjours, c'eſt

imprudence ; mais donner aux autres occaſion de parler, & parler à ſon tour, c'eſt ſçavoir le monde, & c'eſt le moïen de rendre une converſation douce, utile & agréable.

Il vaut mieux relever la penſée de nôtre ami que la nôtre. Quand on en uſe ainſi, on fait connoître que l'on eſt capable des bonnes choſes, qu'elles ſont de nôtre goût; que nous leur donnons le prix qu'elles méritent; que nous ne ſommes point incommodes ni amateurs de nos ſentimens, & que nous ne ſommes pas entêtez mal à propos de tout ce que nous diſons.

Un Eccleſiaſtique, un Prêtre, un Religieux doit toûjours paroître ſage & retenu dans les Compagnies, & on peut dire qu'il ne ſçait pas le monde, quand il parle, rit, badine & raille autant que les autres. Son caractere & ſon habit doivent lui impoſer une modeſtie que l'on ne demande pas de ceux qui ne ſont point de ſa profeſſion. Le moins qu'il ſe trouve dans les compagnies des femmes & de la jeuneſſe, c'eſt toûjours le mieux ; s'il n'y eſt appellé pour affaire ou pour quelque œuvre de charité, il y fait toûjours une méchante figure.

Un honnête homme trouve toûjours bien plus ſon compte dans les Compa-

gnies des gens de qualité, que dans celles des Marchands ou du menu peuple. Le reſpect eſt l'ame des unes, & la familiarité celle des autres. Ainſi tout ce qui ſe dit chez les uns, ne paſſant jamais les bornes que la bien-ſeance & la civilité preſcrivent, eſt bien plus de ſon goût, que ce qui ſe dit chez les autres avec une familiarité bourgeoiſe, qui pour l'ordinaire eſt trop libre & n'engendre que du mépris.

Il ne faut point aller à la Cour pour apprendre le monde; il ne faut être que prudent & ſage; il ne faut que ſe ſouvenir de ſon nom, de ſa famille, de ce que l'on eſt, des lieux où l'on eſt, & de ceux ou de celles avec qui l'on eſt.

Les leçons que l'on ſe donne ſur ce ſujet, ſont aiſées & naturelles; on n'a qu'à faire un bon uſage de ſa nourriture & de ſon éducation; on n'a qu'à voir ſouvent des gens d'honneur & de qualité; on en ſçait toûjours aſſez quand on ſe fait une agréable habitude de vivre avec eux.

Sçavoir le monde, c'eſt vivre autrement avec un homme de Cour ou un Magiſtrat, qu'avec un Bourgeois ou un Religieux; c'eſt recevoir leurs viſites, leur en rendre de differentes manieres; il ne faut pas s'étudier là-deſſus, le bon ſens & l'experience nous en apprennent aſſez.

Sçavoir le monde, c'eſt ne ſe faire jamais d'affaire avec perſonne ; c'eſt porter reſpect à qui on le doit ; c'eſt être familier & honnête à ſes ſemblables ; c'eſt être indulgent & charitable à ſes inferieurs.

Sçavoir le monde, c'eſt parler de pieté avec ceux qui en font profeſſion, de charges & d'emplois avec ceux qui en ont, de nouvelles à ceux qui en ſont curieux & qui les aiment ; de peinture, de ſculpture, d'architecture, de geographie & d'aſtronomie, à ceux qui en font leur paſſion.

Sçavoir le monde, c'eſt s'accommoder ſans peine à l'humeur, à l'eſprit & aux déſirs de nos parens, de nos voiſins, de nos amis, & generalement de tous ceux avec qui nous vivons, & avec qui nous avons affaire.

Ce n'eſt ſouvent ni la bonne mine, ni les belles actions, ni l'enjoüement de l'humeur, ni la vivacité de l'eſprit qui plaiſent dans un homme, mais un certain air, & un je ne ſçai quoi d'honnête & d'engageant, qui fait qu'il eſt bien venu par tout. Il y a des gens qui ſont mieux faits que lui, & qui ont en effet plus de mérite, qui ne ſont pas neanmoins ſi bien reçûs & pour leſquels on ne marque pas la même joïe quand on les voit.

Vous avez beau avoir de la naiſſance, du bien, de la jeuneſſe & des bonnes qua-

litez, ſi vous n'avez le don de plaire, vous n'en êtes pas plus aimé; & ſi vous ne ſçavez pas vivre agréablement avec le monde, le monde n'en vît pas plus agréablement avec vous.

Sçavoir le monde, c'eſt être toûjours égal, toûjours ſage & toûjours bien-faiſant; c'eſt ne bruſquer & ne chagriner jamais perſonne; c'eſt être complaiſant en tout tems & en tous lieux, & toûjours prêt à ſouſcrire aux volontez de ſes amis: c'eſt ne ſoûtenir jamais ſes opinions avec chaleur, déferer beaucoup à celles des autres; c'eſt n'avoir jamais de contre-tems.

Sçavoir le monde, c'eſt faire bon viſage à tous ceux que l'on voit; c'eſt en ménager en toutes occaſions les humeurs & les eſprits; c'eſt en approuver, ou au moins en excuſer toûjours la conduite; c'eſt donner lieu à tout le monde d'être content de nous.

Enfin ſçavoir le monde, c'eſt n'être à charge à perſonne, c'eſt vivre ſans contrainte, c'eſt n'être jamais incommode par trop de circonſpection & trop de ceremonie, c'eſt ne pas outrer l'honnêteté que l'on ſe doit les uns aux autres.

En un mot, ſçavoir le monde, c'eſt vivre dans une certaine liberté qui n'eſt ni trop reſpectueuſe, ni trop familiere, dans une certaine liberté que ceux qui ont le

plus de politeſſe, ont établie parmi eux, que l'uſage & la coûtume ont autoriſée, & qui eſt bien reçûë par tout.

CHAPITRE V.

Des Rapports.

UN homme qui ſçait vivre, un honnête homme ne fait jamais de rapports, parce qu'il en prévoit les dangereuſes conſequences ; il ſçait que les rapports font toûjours des affaires ; qu'ils broüillent les parens & les amis, & qu'ils font naître des ſoupçons ou des querelles, qui ont de fâcheuſes ſuites.

Les rapports nuiſent toûjours à celui qui les fait, & à celui à qui on les fait, & à celui ou à celle de qui on les fait. Ce ſont des coups de lance qui en tuent ou bleſſent trois tout à la fois.

Il y a peu de rapports qui ſe faſſent ſans exageration ; ce ſont des pelotes de nege qui groſſiſſent à meſure qu'elles paſſent par differentes mains.

Celui qui fait un rapport ne peut avoir que deux vûës ; ou d'obliger celui à qui il le fait, ou de ſe ſatisfaire en le faiſant. Il n'entre jamais dans les interêts de la perſonne de qui il le fait, & c'eſt toûjours à ſes dépens qu'il le fait.

Loin d'obliger celui à qui on fait un rapport, on lui cauſe mille ſujets de chagrin & de jalouſie, & cette jalouſie donne ſouvent lieu à une prompte colere & à une vengeance précipitée. Dans cet état on n'écoute plus ſa raiſon, ni les conſeils de ſes parens ou de ſes amis ; on s'abandonne tout à ſa paſſion, & on pouſſe les choſes à l'extrêmité.

Voilà le plaiſir & le ſervice que rend celui qui a l'indiſcretion de faire de ſemblables rapports. Il a beau s'en repentir, il n'en eſt plus tems ; il a allumé un feu qu'il ne peut éteindre, & il a mis un poignard dans le ſein de cet homme jaloux, il ne l'en peut retirer, ſa plaïe eſt mortelle, & il n'y a plus pour lui aucun remede.

Celui qui fait un rapport ne peut auſſi y trouver ſon compte, puiſque d'une part il ſe fait un ennemie de la perſonne de laquelle il parle, & que de l'autre il doit ſe faire un honteux reproche d'avoir par ſon imprudence troublé le repos de ſon ami, & de l'avoir conduit ſur le bord du précipice, où il eſt prêt à ſe jetter.

Un ami doit toûjours mettre un voile ſur le viſage de ſon ami, pour l'empêcher de voir ce qui peut lui donner de la peine ; il doit à ſon égard s'impoſer un ſilence perpetuel ſur les choſes qui peu-

vent le chagriner ; il n'y a point de prétexte, quelque ſpecieux qu'il paroiſſe, qui l'autoriſe à parler dans ces rencontres.

Une des premieres loix de l'amitié & de la ſocieté civile, eſt d'en bannir pour jamais toutes ſortes de rapports ; il y a mille choſes qui regardent nôtre famille qui ne ſont point du reſſort de l'amitié ; c'eſt l'outrer que de lui faire prendre des ſoins qui ne ſont point de ſa portée & de ſa connoiſſance.

Un ami doit être délicat ſur ce qui regarde ſon ami, & il ne doit jamais lui apprendre ce qui peut lui déplaire ; une méchante nouvelle paſſée par la bouche d'un ami, en eſt plus ſenſible à celui qui la reçoit.

Il y a de la malhonnêteté à nous de rapporter ce qu'un autre a dit par imprudence. Pourquoi déſobligeons-nous cet homme, qui ne nous en a jamais donné ſujet, & qui peut-être dit mille biens de nous dans le tems que nous l'outrageons ? Il y a toûjours de la lâcheté à attaquer les gens quand ils ne ſont point en état de ſe défendre.

Si les rapports que l'on nous fait de nous ſont à nôtre avantage, nous ne les aimons pas ; la raiſon eſt, que nous ſouffrons avec peine, que les choſes que nous avons cachées par vertu ſoient connuës,

que nôtre modeſtie en eſt offenſée, & que les loüanges qu'elles nous attirent, ne ſont pas de nôtre goût.

Si ces rapports ſont contre nous, on nous pouvoit épargner les chagrins qu'ils vont nous cauſer. Ainſi tous les faiſeurs de rapports ſont toûjours regardez d'un mauvais œil, & ils ne doivent par tout paſſer que pour des flateurs & des imprudens.

Il eſt impoſſible que celui qui fait le honteux métier de rapporteur, ne donne beaucoup de priſe ſur lui; c'eſt ce qui fait qu'on lui rend ſouvent ce qu'il a prêté, & qu'on le lui rend avec plaiſir & avec uſure; rien ne tombe par terre de ce qu'il dit & de ce qu'il fait, & l'on prend grand ſoin de le faire connoître en tous tems & en tous lieux pour ce qu'il eſt.

Un homme me vint un jour trouver, pour me faire la confidence que M... avoit mal parlé de moi en bonne compagnie; je lui dis que je m'étois fait un calus ſur les rapports, que je n'y étois pas ſenſible, & que ce que l'on m'apprenoit par cette voïe, m'entroit par une oreille, & ſortoit par l'autre. J'ajoûtai que tout ce que l'on dit des abſens eſt pour l'ordinaire ſuſpect, & que les bleſſures que je ne recevois que de loin, ne me faiſoient jamais de mal; qu'au reſte c'étoit à ceux en pre-

ſence de qui on avoit parlé de moi, de prendre mon parti, ou de ſe déclarer contre, puiſque c'étoit ſeulement pour eux qu'on avoit parlé.

Quand on parle dans une compagnie d'un homme abſent, tous ceux qui compoſent cette compagnie doivent être garans de ce que l'on en dit, puiſque la juſtice les oblige à ne pas ſouffrir que l'on condamne ceux qui ne ſont point appellez pour ſe défendre ; s'ils permettent cette injuſtice ; ils autoriſent par approbation ou par leur ſilence, tout ce que l'on dira d'eux quand ils ſeront ſortis.

Si on ne parloit jamais des abſens, il n'y auroit plus de rapports, & celui qui ſe mettroit ſur le pied d'en vouloir faire, paſſeroit pour un ennemi de la ſocieté civile, pour un homme à être chaſſé de toutes les compagnies & pour un fourbe, ſans honneur & ſans probité.

M... vint une fois dire à M.... qu'on ne l'avoit pas épargné dans un lieu où il s'étoit trouvé, & qu'on avoit dit de lui mille choſes qui lui auroient donné du déplaiſir s'il les avoit ouïes. Cet homme plein d'eſprit ; je puis ajoûter, & plein d'une veritable probité, reçût ce rapport d'une maniere à ſurprendre celui qui le lui avoit fait. Il lui dit ; Si on me connoiſſoit bien, Monſieur, on en pourroit dire

beaucoup plus ſans que je fuſſe en droit de me fâcher ; je ſuis extrêmement obligé à ceux qui parlent ainſi de moi en mon abſence ; s'ils en parloient en ma preſence comme ils le pourroient, je rougirois de honte & de confuſion ; je vous prie de leur en marquer ma reconnoiſſance. Jamais donneur d'avis ne fut plus déconcerté. Je penſe qu'il n'aura plus l'entêtement d'en faire de ſa vie.

M... avoit raiſon de prendre ainſi les choſes ; il n'y a que les veritez qui offenſent ; & comme il n'avoit rien à ſe reprocher ſur ce qui avoit donné occaſion à ce rapport, il étoit aſſûré que tout ce que l'on avoit dit à ſon déſavantage étoit faux & controuvé. Ce froid & cette préſence d'eſprit à recevoir de pareils rapports, juſtifient celui à qui on les fait, condamnent celui qui les fait, & encore plus ceux qui ſont cauſe qu'on les fait.

Il n'y a point d'homme de bien, tel qu'il ſoit, de qui on ne puiſſe rendre les intentions ſuſpectes, & de qui les actions ne puiſſent paroître intereſſées; mais il va ſon train ordinaire, il ne change en rien ſa conduite, il ne fait remarquer en lui ni inconſtance ni foibleſſe, il ne veut que ſa conſcience pour garante de ſon genre de vie, & que Dieu pour témoin de ce qui ſe paſſe dans ſon cœur. Toutes

les médiſances que l'on en peut faire, ſont autant de coups de canon tirez en l'air, qui font du bruit, mais qui ne peuvent faire de bréche à ſa réputation ni à ſa vertu.

Un homme ſage n'écoute jamais les rapports, & par ce moïen il ferme la bouche à celui qui lui en veut faire. On s'épargne bien de fâcheux momens quand on ſe déclare contre les rapports, & on en procure de bons à ceux qui étoient d'humeur à en faire, & que l'on guérit de cette paſſion.

On ne doit jamais avoir de langue ni d'oreille pour les rapports, & je ne ſçai lequel eſt plus coupable de celui qui les écoute ou de celui qui les fait; mais je ſçai bien que rien n'entretient davantage un homme dans la honteuſe habitude d'en faire, que l'audience facile qu'on lui donne, & la joïe qu'on lui témoigne de les entendre.

Il n'y a ni bien ni honneur à faire des rapports, & s'il étoit permis de mal juger des gens, dés qu'un homme me feroit un rapport, je le croirois ſujet à toutes ſortes de vices, puiſqu'il n'y en a point que l'on puiſſe éviter plus facilement. Oüi, un ſeul rapport qu'un homme m'auroit fait, ſeroit capable de me donner une idée de ſon genie & de ſon humeur, dont je ne reviendrois jamais.

Nous ne devons point nous flater ſur nôtre conduite, on y peut toûjours donner quelque atteinte ; mais nous excuſons bien plus volontiers ceux qui en parlent à nôtre inſçû, que ceux qui nous viennent dire eux-mêmes que l'on en parle. Les uns gardent avec nous quelques meſures, puiſqu'ils n'en parlent qu'en notre abſence, & les autres ne nous ménagent en aucune maniere, puiſqu'ils nous diſent à nous-mêmes ce que nous ſerions bien-aiſes de ne ſçavoir pas. Chacun connoît ſes défauts, mais il eſt fâché que les autres les connoiſſent, & encore plus qu'on lui vienne dire qu'ils les connoiſſent ; c'eſt mettre un homme à la derniere épreuve & pouſſer ſa patience à bout.

C'eſt une imprudence de rapporter ce que l'on ne ſçait que par quelque particulier qui peut mentir ou exagerer, & c'eſt une injuſtice de croire ce que l'on nous dit de cette maniere. Cependant, c'eſt une injuſtice que l'on ne commet que trop ſouvent, parce qu'on eſt peu en garde de ce côté-là, & que l'on ſe laiſſe d'autant plus aiſément aller à la commettre, qu'il ſemble que l'on n'y a point de part, & qu'elle ne regarde que celui qui a fait le rapport, de la verité duquel on le fait garant.

L'infidelité d'un ami qui a trahi nôtre ſecret, ne nous met point en droit d'en uſer de même à ſon égard ; nôtre devoir ne dépend pas du ſien ; ſa mauvaiſe conduite n'autoriſe point la nôtre. Il a violé le ſecret que je lui avois confié, c'eſt une faute qui n'eſt pas excuſable, mais il a été mon ami, il mérite que je le conſidere, non pour ce qu'il m'eſt à preſent, mais pour ce qu'il m'a été ; le ſecret que je lui dois eſt une vieille dette, elle ſubſiſte toûjours, & je ne lui dois pas moins ce ſecret maintenant, que je lui devrois l'argent qu'il m'auroit prêté quand nous étions amis.

Un rapport d'une bagatelle fait par un ami, ne nous donne pas lieu de rompre avec lui, il faut ſouffrir cette petite indiſcretion, nous la rendre utile, & tâcher d'en profiter ; elle nous doit apprendre à nous ménager davantage, & à ne nous pas communiquer ſi facilement, ſur tout dans les choſes qui ſont de conſequence.

Il me ſouvient encore d'une belle parole d'un homme de ma connoiſſance. Un de ſes amis auſſi imprudent qu'il vouloit paroître fidele & affectionné, lui vint dire qu'on l'avoit mis en jeu dans une compagnie, & que ſes manieres d'agir en de certaines rencontres, avoient été fort relevées & condamnées. Il répon-

dit qu'il étoit fort obligé à ceux qui prenoient le ſoin de remarquer ſes défauts, & qu'il tâcheroit de s'en corriger. Il ajoûta qu'il n'étoit pas du ſentiment de Platon, qui croïoit ne devoir jamais parler de ceux qui blâmoient ſes actions; qu'il eſtimoit au contraire en devoir parler & s'en ſouvenir, afin de leur faire du bien, ou du moins de leur en ſouhaiter.

CHAPITRE VI.

De l'Eſprit.

TOut le monde ſe flate ſur l'eſprit, il y a peu de gens qui ne croïent en avoir; cependant il y en a peu qui en aïent en effet. Avoir de l'eſprit, n'eſt pas avoir de ce brillant & de cette vivacité, qui vont ſi vîte & ſi loin; l'avantage de concevoir aiſément, n'eſt qu'une partie de l'eſprit.

Il faut de la ſolidité, du jugement, de la force & de la penetration dans l'eſprit. Ces dernieres parties ſont les plus neceſſaires & les plus eſſentielles; elles ſont l'ame de l'eſprit, la vivacité n'en eſt que le corps, dont la beauté ſaute ſouvent aux yeux.

Un eſprit qui a de la vivacité eſt une pierre qui a de l'éclat; celui qui a de la

vivacité & du jugement, eſt un diamant qui a tout ce qu'il lui faut pour le rendre précieux.

Ce qu'on appelle aujourd'hui bel eſprit, n'en a que le nom, & ce bel eſprit eſt de tous les eſprits celui qui l'eſt le moins.

Celui qui veut paſſer pour bel eſprit, reſſemble à un brave que l'on ne voit jamais à l'armée, qui ne porte l'épée que dans les Villes, & qui ne s'y fait diſtinguer que par ſes plumes & ſes habits dorez. C'eſt un brave d'Opera & de Comedie ; il ne paroît brave que dans ces lieux de plaiſir, & fait plus de bruit lui ſeul dans une compagnie, que n'en font ſix braves veritables qui ont bien ſervi pluſieurs campagnes.

Le bel eſprit ne paroît jamais parmi les Sçavans & ceux qui font profeſſion de Lettres, il ne ſe trouve qu'avec des gens du ſiecle qui n'aiment que les plaiſirs, & qui ſont peu capables de juger des bonnes choſes ; de belles paroles, un peu de feu & beaucoup de hardieſſe, voilà le caractere du bel eſprit, & en quoi il conſiſte.

Dés qu'un homme s'eſt déclaré bel eſprit, il tranche & décide ſur tout, il ſe produit par tout, & rien n'eſt bon que par ſon eſtime & par l'approbation qu'il en donne.

La qualité de bel eſprit coute peu ; un Sonnet aſſez bien tourné & dont la chute eſt heureuſe, quelques Stances dérobées, mais déguiſées & habillées de neuf, ou quelques traductions aiſées à faire, mettent un homme en droit de s'ériger en bel eſprit, & de paſſer pour tel.

La difference qu'il y a entre un homme qui a de l'eſprit & un bel eſprit, eſt la même que l'on met entre un Gentilhomme & un Hobereau ; l'un a cent titres de nobleſſe qu'on ne lui peut diſputer, l'autre en a un ou deux qu'on pourroit ne lui pas paſſer.

Il ſemble que la Nature ſe ſurpaſſe elle-même en de certains ſiecles, & que quand elle nous donne des Rois & des Heros d'une grandeur d'ame extraordinaire, elle penſe à nous donner en même-tems des gens qui ſoient capables de parler d'eux, & de les loüer comme ils le méritent, des gens qui ne ſe diſtinguent par leur eſprit & par leur éloquence, que pour rendre leur ſiecle plus remarquable, & que pour immortaliſer davantage la gloire du Prince ſous lequel ils vivent.

Tel a été le ſiecle d'Alexandre, dans lequel ont fleuri Socrate, Platon, Ariſtote & Demoſthene. Tel a été le ſiecle d'Auguſte, ſous lequel Virgile, Horace, Ovide & pluſieurs autres ont excellé d'une ma-

niere à être encore autant eſtimez qu'ils l'étoient dans leur tems.

Tel a été le quatriéme ſiecle, dans lequel vivoit l'Empereur Théodoſe, qui a immortaliſé ſon nom par ſon mérite & par ſa vertu; ſiecle de tous les ſiecles le plus illuſtre par les écrits de ſaint Chryſoſtome, de ſaint Ambroiſe, de ſaint Jerôme & de ſaint Auguſtin; écrits dont la doctrine & la pieté leur ont fait donner le glorieux titre de Docteurs & de Peres de l'Egliſe.

Tel eſt le ſiecle dans lequel nous vivons ſous l'heureux Regne de LOUIS LE GRAND. Combien y voïons-nous de gens d'un mérite extraordinaire, & d'une érudition à faire honte aux ſiecles paſſez? Combien d'excellens Ecrivains s'y diſtinguent, ſoit dans les matieres de pieté; ſoit dans celles qui ne regardent que les belles Lettres? Je n'oſe entreprendre de les nommer, parce qu'ils ſe preſentent en foule à mes yeux. Ainſi ſemblable à un homme qui entre dans un parterre, & qui ſe trouvant embaraſſé ſur le choix de tant de belles fleurs qu'il y voit n'en cueille pas une, je ne veux parler d'aucun de ces Ecrivains, pour ne pas donner lieu de croire que je le prefere à tous les autres

Dés qu'un homme n'a point de naiſ-

ſance ni de bien, il ſe retranche ſur l'eſprit, & ſon eſprit lui tient lieu de tout: c'eſt pour lui une place-d'armes, dans laquelle il ſe croit en ſureté, & il eſt perſuadé qu'on ne l'en peut faire ſortir. L'eſprit qu'il ſe donne, & que ſouvent il n'a pas, le conſole de ſes pertes & de ſes chagrins; heureux de n'en avoir pas plus, puiſqu'il ne ſerviroit qu'à lui faire reſſentir plus vivement ſes diſgraces.

Je n'ai jamais connu qu'un homme qui ſe ſoit fait juſtice ſur ce point. On m'a conté de lui qu'étant un jour avec deux ou trois perſonnes de ſa profeſſion, il leur dit, *Vous eſtes bien-heureux vous autres d'avoir de l'eſprit.* Je ne ſçai ce que penſerent ceux à qui il avoit parlé ſi ingenument, mais la reflexion que j'y ai faite, eſt qu'il falloit qu'il eût du diſcernement, pour faire cette diſtinction entre lui & ceux à qui il parloit, & c'eſt peut-être là l'unique preuve qu'il ait jamais donnée de ſon eſprit.

Ceux qui paroiſſent avoir le plus d'eſprit & qui parlent beaucoup, font ſouvent des fautes conſiderables, auſquelles ceux qui n'ont pas l'eſprit ſi brillant, ni ſi vif, ne ſont pas ſujets. C'eſt ſans comparaiſon comme ces chevaux, qui allant lambe ou l'entre-pas, bronchent plus de fois en un jour, que ceux qui n'ont qu'un

pas reglé, ne font dans tout un voïage.

Ces genies aiſez & à qui rien ne coûte, vont quelquefois ſi vîte, qu'ils en perdent haleine, & l'on peut aſſûrer que le jugement les ſuit de ſi loin, qu'il n'accompagne preſque jamais ce qu'ils écrivent ou ce qu'ils diſent; leurs penſées ſont des fleches tirées en l'air, qui perdent toute leur force avant que de tomber dans les lieux où ils les veulent jetter.

M... paſſe pour avoir de l'eſprit la premiere fois qu'on le voit; à la ſeconde viſite on en rabat la moitié, & à la troiſiéme on ne lui en trouve plus du tout. La raiſon eſt, que c'eſt un homme qui a du monde & qui parle aſſez de tout; & comme à la premiere vûë on n'examine pas les gens de ſi prés, & qu'on ne ſe donne pas la liberté d'approfondir les choſes, il ſe tire d'affaire & ſe ſauve comme il peut; mais on n'a pas pour lui la même indulgence dans la ſuite; ainſi on découvre ſon foible, & c'eſt toûjours par là qu'on le prend, & que l'on le reconnoît pour ce qu'il eſt.

Un homme qui a beaucoup d'eſprit, mais qui n'a point la politeſſe ni l'agrément que les converſations du monde donnent, ne laiſſe pas d'être homme d'eſprit: on peut dire de lui que c'eſt un diamant brut, qui a beſoin d'être taillé &

mis en œuvre, afin qu'on ſçache ce qu'il vaut.

Un homme qui a de la politeſſe, mais qui n'a point de fond d'eſprit & point de ſolidité, reſſemble à un diamant du Temple propre à parer une Muſicienne de l'Opera, ou une Actrice de la Comedie.

Je fus un jour fort ſurpris dans une premiere viſite que je rendois à une Dame. A peine étions-nous entrez en converſation, qu'elle me cita ſaint Baſile : à ces grands mots je me crus perdu, & ne me trouvant pas capable de fournir à un entretien qui débutoit par un paſſage d'un Pere Grec, je penſai me lever & avoüer mon inſuffiſance. Elle reconnut mon embarras, & s'étant un peu humaniſée, je vis bien que c'étoit un éclair qui avoit paru, qui ne ſeroit ſuivi d'aucun orage accompagné de foudres. Je rappellai toute ma preſence d'eſprit, & j'en eus aſſez pour juger que cette Dame avoit quatre ou cinq lieux communs qu'elle avoit coûtume de jetter à la tête des gens, afin de leur donner une avantageuſe idée de ſon mérite. Son deſſein ne réüſſit pas à mon égard, le feu qu'elle avoit allumé me parut un feu de paille, qui ne produiſoit qu'une épaiſſe fumée, & qui ne duroit qu'un moment. J'eus neanmoins l'honnêteté de ne lui pas dire ce que je penſois

d'elle, mais je n'ai pas eu peine à être fidelle à la réſolution que je pris de ne la revoir de ma vie.

Une demi douzaine de femmes de mérite & d'eſprit, en ont gâté deux mille. Ces femmes de diſtinction ont parlé & ont écrit, & elles ont fait naître ſans y penſer l'envie à beaucoup d'autres de parler & d'écrire comme elles ; elles ont été les vives ſources de mille ruiſſeaux bourbeux. Les loüanges qu'elles ſe ſont juſtement attirées par leurs écrits, ont été les innocentes cauſes des invectives & des injures que l'on a vomies contre les ouvrages des autres incapables de s'élever au-deſſus de leur ſexe. Les heures que les unes ont ſi bien emploïées, en ont bien fait perdre à celles qui les ont voulu paſſer comme elles ſur le Parnaſſe & avec les Muſes.

Il y a des terres qui portent toutes ſortes de grains & de fruits, & qui en portent en tout tems, mais cela eſt rare. Il y a de même des eſprits feconds de toutes manieres & capables de tout ; mais il s'en voit peu. C'eſt avoir de l'eſprit, que de connoître la capacité de ſon eſprit, & de juger à quoi il eſt propre.

Il y a autant de ſortes d'eſprit que de viſages ; tous les viſages ne plaiſent pas, il en eſt de même des eſprits. On a beau

l'avoir fin, vif, penetrant & univerſel, il faut quelque choſe de plus ; il faut un je ne ſçai quoi d'agréable & d'engageant pour plaire.

La raiſon pour laquelle un eſprit élevé eſt peu du goût du monde, & que le bel eſprit plaît & ſe fait aimer par tout, c'eſt que l'un n'a que la ſuperficie de l'eſprit, dont tout le monde eſt capable, & que l'autre eſt grand & ſolide, qui ſont des qualitez auſquelles peu de gens peuvent prétendre & parvenir.

Quelque bon & grand eſprit que l'on ait, il faut toûjours le cultiver ; c'eſt une terre qui devient inutile à ſon Maître quand elle ne porte pas, & qu'elle ne remplit pas ſes greniers ; c'eſt une mere qui perd ſon lait quand elle n'en nourrit pas ſon enfant: c'eſt un diamant qu'il faut tailler & retailler à toute heure, pour en faire connoître la valeur & le prix.

Il ne faut pas qu'un homme d'eſprit paſſe d'un loüable travail à une molle oiſiveté ; il ne faut pas qu'il deſcende du Parnaſſe pour aller chercher les Jardins d'Epicure, il ne faut pas qu'il quitte les Muſes pour ne plus aimer que la bonne chere & les plaiſirs.

CHAPITRE

CHAPITRE VII.

Des Ouvrages d'eſprit.

PLus on lit de certains Ouvrages qui paroiſſent pleins d'eſprit, moins on y en trouve. A les bien examiner, on n'y découvre que de faux brillans & point de ſolidité ; c'eſt un peu de dorure ſur du plâtre ou ſur du ciment, rien n'y eſt relevé, & rien n'y paroît qui ſoit capable de ſatisfaire les connoiſſeurs.

Je ſuis perſuadé qu'il y a eu de beaux Ouvrages en toutes langues & en tout tems. Les Egyptiens ont excellé dans la ſublimité des penſées ; les Chaldéens dans les Sciences ; les Grecs dans l'éloquence, & les Romains dans la politeſſe du diſcours : ainſi ce n'eſt pas chez les Grecs ſeuls qu'il faut chercher la Science & la maniere de bien écrire, comme Ciceron nous l'a voulu faire croire, & aprés lui Quintilien.

Homere, à la loüange duquel on a dit qu'il avoit paſſé * les bornes de l'eſprit humain ; & Demoſthene qui a été l'étonnement & l'admiration de toute la Grece, ont été regardez comme des prodiges ; cependant ſi Virgile & Ciceron euſſent

* *Quint. lib.* 12. *c.* 2.

vêcu dans leur tems, ils leur auroient diſputé l'honneur d'être les deux plus grands hommes de leur ſiecle, & leurs Ouvrages auroient ſuſpendu le jugement des Sçavans, ſur la préference des uns & des autres.

Si Meſſieurs de Balzac & Voiture euſſent été du tems de Ciceron, ils auroient pû de même diſputer de l'éloquence avec cet Orateur, quoique dans une Langue differente.

Si Meſſieurs de Corneille & Racine, qui, à l'honneur de la Republique des Lettres & de toute la Nation, ont porté la Poëſie Françoiſe au plus haut point qu'elle ait jamais été, & qu'elle ſera peut être jamais, euſſent auſſi été du ſiecle de Virgile, ils ne lui auroient en rien cedé, ſoit pour la pureté de la Langue, ſoit pour la netteté du diſcours, ſoit pour la nobleſſe des expreſſions, ſoit pour la ſublimité des penſées, ſoit pour le genie qui brille par tout, ſoit pour la beauté des Vers.

On peut même dire à l'avantage de ces excellens Modernes, que l'ancien & fameux Poëte n'a pas été comme eux ſujet à des rimes, qu'il ne s'eſt jamais vû contraint en aucune choſe dans ſa maniere d'écrire, & qu'ainſi il n'a pas eu peine à ſuivre ſes penſées & à les exprimer; au lieu que nos Meſſieurs ont reconnu avec

plaiſir la Loi de la rime, & qu'ils ont tellement naturaliſé cette rime, qu'il ſemble que la raiſon en dépende pour paroître avec éclat.

On trouve toûjours dans leurs Ouvrages que la rime ſuit la raiſon, & qu'elle en eſt toûjours la ſçavante & l'agréable interprete : on n'y voit jamais la raiſon gémir comme une eſclave ſous la Loi d'une rime incommode, & l'on peut dire que la rime y court toûjours aprés la raiſon, & jamais la raiſon aprés la rime ; il ſemble en un mot que dans leurs Ouvrages la raiſon & la rime ſoient deux ſœurs qui ne ſe ſéparent point, & qui ſont toûjours d'une parfaite intelligence.

* Ou bien on peut dire que dans leurs Ouvrages la raiſon eſt une autre Judith, & la rime une autre Abra ; que l'une coupe la tête de la pareſſe ou de l'ignorance, & que l'autre porte le glaive, dont ſa Maîtreſſe ſe ſert pour remporter cette glorieuſe Victoire.

Je demande excuſe à mon Lecteur, ſi je me ſuis laiſſé emporter en faveur de nos illuſtres Poëtes; ç'a été un torrent à la violence duquel je n'ai pû m'oppoſer, mais je reprens le fil de mon diſcours.

Toute l'antiquité s'eſt déclarée pour Homere contre Virgile, & tous les modernes prennent le parti de Virgile con-

* *Judith. c.* 10.

tre Homere ; il en eſt de même de Demoſthene & de Ciceron. Les Ecrivains de nôtre ſiecle trouveront auſſi dans ceux qui viendront aprés eux des défenſeurs autentiques de leur Proſe & de leurs Vers, & cela arrivera ſans doute, lorſque tout le monde ne ſera plus ſi entêté & ſi prévenu en faveur de l'antiquité.

* Un certain Dyoniſius dit autrefois à Heliodore Secretaire de l'Empereur Adrien, que Ceſar pouvoit le combler d'honneur & de biens, mais qu'il ne pouvoit le rendre ſçavant & éloquent. En effet, c'eſt l'eſprit, le travail & l'application qui font mériter ces deux belles qualitez ; la naiſſance n'y contribuë en rien, elle peut même être regardée comme un obſtacle preſque inſurmontable aux belles Lettres. Cependant ces qualitez ont donné dans les yeux de quelques Empereurs ; ils les ont trouvées ſi belles & ſi fort à leur gré, que ne ſe contentant pas d'être les Maîtres du Monde, ils ont encore voulu paſſer pour Orateurs ou pour Poëtes.

La modeſtie de Numerien qui vivoit à la fin du troiſiéme Siecle, eſt remarquable ſur ce ſujet ; il permit qu'on lui dreſſât une Statuë ſous le titre d'Orateur tres-éloquent, ſans y faire ajoûter celle d'Em-

* *Xiph. in Adr.*

pereur, faiſant connoître par cette conduite que la Puiſſance ſouveraine n'augmente en rien le mérite d'un ſçavant homme.

La bonté d'une piece qui commence à paroître, ne dépend donc pas de la faveur, ou des richeſſes ; on peut à la verité acheter le ſuffrage de quelques particuliers, pour la publier & en faire par tout l'éloge, mais cela ne la fait pas changer de nature. Ce qui eſt bon l'eſt toûjours, & ce qui ne l'eſt pas, ne le peut devenir.

L'hiſtoire nous apprend que quelques Empereurs ont été amateurs de leurs Ouvrages, qu'ils ont banni ou fait mettre en priſon pluſieurs de leurs Sujets, pour n'avoir pas voulu donner des loüanges à leur Proſe, ou à leurs Vers, que ces gens de bon goût avoient jugé ne pas mériter ; mais cette injuſtice n'a pas donné des traits de beauté à leurs écrits ; ils n'en ont été ni plus eſtimez, ni mieux reçûs.

Un Ouvrage d'eſprit eſt comme une maiſon que l'on veut bâtir, il y entre toutes ſortes de materiaux ; il y faut de la vivacité, de la ſcience, du jugement & de l'éloquence, & par-deſſus tout, beaucoup d'agrément dans les penſées & dans les expreſſions ; il faut que rien n'y paroiſſe extrême, que rien n'y ſoit outré ;

il faut en bannir les diſtinctions recherchées & étudiées, & les pointes fades & du vieux tems.

On veut dans les Ouvrages d'eſprit une veritable beauté, & non une beauté fardée, qui ſe trouve pour l'ordinaire dans des jeux ou dans des chutes de mots. On veut une beauté naturelle qui conſiſte dans des traits bien formez & dans des parties bien proportionnées.

Il ne faut, pour qu'un diſcours paroiſſe beau, qu'un peu de blanc & de rouge, c'eſt-à-dire, qu'un peu de feu dans les penſées, & qu'un peu de choix dans les termes & dans la maniere de parler; il faut pour qu'un diſcours ſoit beau en effet, de l'élevation & de la ſolidité dans les penſées, du jugement dans les moïens de les bien mettre au jour, de la netteté dans les periodes; & de l'éloquence dans les expreſſions.

On reconnoiſſoit il y a vingt ans l'Ouvrage d'un Provincial au ſtile dont il étoit écrit. Il avoit beau y faire voir de l'eſprit; le peu d'ordre, d'agrément & de politeſſe qui s'y trouvoit, marquoit toûjours la main dont il ſortoit: mais à preſent que les Academies ſe ſont établies en pluſieurs Provinces, les belles Lettres y fleuriſſent comme à Paris: la cime du Parnaſſe s'eſt étenduë juſques ſur l'An-

jou, la Guyenne & la Provence, & les Muſes ſe trouvent auſſi agréablement ſur les bords de la Loire, de la Garonne & du Rhône, que ſur ceux de la Seine.

La Science & l'éloquence d'Athenes & de Rome, ainſi que deux grands Fleuves qui ont eu un long & rapide cours, ſont venuës ſe confondre & ſe perdre dans celles de Paris, comme dans les eaux de la mer; & cette vaſte mer qui n'a point de bornes s'eſt communiquée aux Provinces ſans rien perdre de ſes eaux, & ſans déroger au tribut qu'elles lui doivent.

Le centre de la Scienee & de l'Eloquence eſt toûjours fixé à Paris: tout ce qui s'en trouve dans chaque Province, eſt une ligne qui par une differente route, tend toûjours à ſon centre.

Paris eſt la mere de la Science & de l'Eloquence: celles qui paroiſſent dans les Provinces en ſont les filles. Si ſes filles lui reſſemblent, elles doivent tout ce qu'elles ont de beau, d'agréable & de riche, au ſoin qu'elle a pris de les élever.

Une Lettre de conſolation doit être autrement écrite que celle d'un compliment ſur un mariage avantageux, ou ſur une nouvelle dignité: le ſtile gai & enjoüé plaît dans de certaines rencontres, & le ſerieux dans d'autres; mais qu'il ſoit ſe-

rieux ou qu'il ſoit gai, il faut toûjours ſe ſouvenir de celui à qui on écrit, & pourquoi on lui écrit.

Quand on ne perd jamais ſon ſujet de vûë, on écrit juſte, on ne prend point le change, & on ne finit pas un billet par des termes de condoleance, lorſqu'on l'a commencé par quelques mots pour rire, & par quelques plaiſanteries.

Il faut dans toutes ſortes d'Ouvrages garder une modeſtie Chrétienne. Nous vivons dans un ſiecle où la pureté de la Langue regne de toute maniere : la délicateſſe non ſeulement des Dames, mais encore de tous les gens raiſonnables eſt ſi grande ſur ce point, que c'eſt aſſez pour méſeſtimer un Livre & le rebuter, que d'y trouver des expreſſions un peu libres.

Le ſecret pour bien écrire, eſt de s'attacher moins aux mots qu'aux penſées ? & à l'égard des penſées, de s'attacher moins à celles qui ſont forcées ou qui brillent, qu'à celles qui ſont ſimples & naturelles. La raiſon s'accommode peu des penſées recherchées & outrées, & celles qui n'ont que du brillant, nous plaiſent ſeulement en paſſant, & ne ſont pas capables de nous arrêter ; mais celles qui ſont ſimples & naturelles ſe goûtent à longs traits, & plus on les lit, plus on y trouve d'agrémens & de beauté.

Il n'eſt pas juſte de demander des Dames & des gens d'épée, des lettres d'un ſtile auſſi correct que de ceux qui ſont profeſſion de bien écrire : ainſi, les unes ne ſont pas moins bonnes que les autres, & ſouvent elles plaiſent davantage.

Il y a des beautez regulieres qui n'agréent pas tant que de jolies perſonnes : il en eſt de même des écrits ; ce qui eſt en effet le plus beau & le meilleur, ne plaît quelquefois pas tant, qu'une certaine maniere d'écrire libre, galante & agréable.

Il ne faut pas toûjours être ſi délicat en matiere d'Ouvrages, il faut un peu d'indulgence pour ce qui nous plaît & ce qui nous divertit. Ceux qui ſe ſont donné la peine d'écrire dans le deſſein de nous donner quelques momens de plaiſirs, méritent bien qu'on leur pardonne les petites fautes qui leur ſont échapées : & c'eſt en cela que conſiſte une partie de la reconnoiſſance que nous leur devons, & que nous ne leur pouvons refuſer.

Ceux qui écrivent le plus, ne ſont pas ceux qui écrivent le mieux : un méchant Peintre fait plus de tableaux en un mois qu'un bon n'en fait en trois ans. Ce n'eſt pas ce que nous faiſons qui nous fait mériter de l'eſtime, c'eſt la maniere dont nous le faiſons. L'Imitation & l'Introdu-

ction à la vie dévote, ont plus fait de veritables converſions, que mille & mille livres de dévotion qui ont paru depuis, & dont le trop grand nombre fait qu'ils portent ſur le front leur condamnation; ou ſi l'on n'en veut pas parler dans ces termes, il faut au moins avoüer que leur nombre les rend inutiles & de nul uſage.

Il y a des gens qui croïent qu'il faut lire les Romans pour apprendre à bien parler & à bien écrire, & moi je dis que c'eſt le vrai moïen de ne parler jamais bien, & d'écrire toûjours mal. Pour écrire ou parler juſte, il faut être veritable & naturel : celui qui écrit d'un ſtile de Roman n'eſt bon qu'à être imprimé, qu'à empêcher de dormir pluſieurs filles ou femmes, & je ne ſçai combien de jeunes gens oiſifs & incapables de s'appliquer à quelque choſe de bon, qu'à paſſer aprés par les mains de toutes les Beurieres des Halles, & qu'à ſervir enfin à allumer le feu des Bourgeoiſes de Paris.

Il y a aſſez de gens qui ſçavent pour eux, mais il y en a peu qui ſçachent pour les autres; il ſuffit à un homme qui n'eſt ſçavant que pour lui, que ſon eſprit ſoit ſa bibliotheque, & que tout ce qu'il ſçait y ſoit en confuſion comme des Livres les les uns ſur les autres; mais un Sçavant pour le public doit avoir de l'ordre dans

ce qu'il ſçait, il doit s'énoncer & écrire avec netteté; tout ce qu'il dit ou écrit ſans méthode, ne ſert qu'à remplir de tenebres ceux qu'il veut inſtruire, au lieu de les éclairer.

Que ceux qui écrivent peu, mais bien, s'en conſolent. Les quatre vers de M. de Brebeuf ſur l'invention de l'écriture, ont à jamais immortaliſé ſon nom: cependant ce ne ſont que quatre vers, mais ils paroiſſent ſi naturels & faits avec tant de facilité, qu'il ſemble que l'eſprit n'y ait eu aucune part.

CHAPITRE VIII.

De l'eſprit Critique & Satyrique.

LA difference de nos ſentimens ſur ce qui ſort de nos mains, & ſur ce qui n'en ſort pas, eſt une injuſtice que l'on ne peut excuſer. Cette injuſtice eſt une fille qui ne peut avoir pour pere que l'amour propre, & pour mere que la jalouſie: ainſi tout ce qui paroît de cette maniere eſt toûjours blâmable & criminel.

Un homme de ma connoiſſance me dit un jour, qu'il n'avoit qu'à jetter les yeux ſur un livre, pour remarquer tout ce qui s'y trouvoit de foible, de mal imaginé, de

mal ſuivi & de mal exprimé. Je lui repartis qu'il étoit bienheureux d'avoir tant de lumieres, mais qu'il n'étoit pas le ſeul qui en eût, & que ceux qui en avoient, décidoient peut-être de ſes Ouvrages avec la même promptitude qu'il décidoit de ceux des autres.

Il n'eſt pas mal aiſé de trouver à redire à ce que les autres font, mais on auroit ſouvent beaucoup de peine à faire mieux. Ceux qui cenſurent ainſi, ſont des peres qui n'ont des yeux que pour leurs enfans; c'eſt aſſez que les autres ne ſoient pas à eux, pour les trouver laids & difformes.

C'eſt une méchante maxime à un homme, de faire le difficile ſur toutes ſortes d'écrits; s'il croit montrer par cette conduite qu'il a le goût bon, il ſe trompe; on prend ſouvent ſa délicateſſe pour un manque de jugement, & on ſe perſuade qu'il n'en parle pas comme il le devroit, parce que ce qu'il y a de beau & de relevé paſſe la portée de ſon eſprit.

Dés qu'on veut s'ériger en Critique, & dés qu'on s'eſt mis en tête de trouver à redire à tout, on ſe fait bien des ennemis. Perſonne n'échappe à un homme de cet eſprit: il ne pardonne rien ni à ſes parens, ni à ſes amis; il faut que tout le monde ſe reſſente de ſa bile & de ſa mauvaiſe humeur; s'il ne contredit, s'il n'offenſe

quelqu'un, il n'eſt point content, & tout ſon plaiſir eſt de n'en jamais faire.

On n'a pas de peine à croire qu'un homme de cette trempe ne ſe plaît guere à vivre avec les autres ; & comment y vivroit-il, puiſqu'il ne peut vivre avec lui-même ?

Cenſurer le vice en general, eſt une vertu, mais le reprendre dans un particulier, c'eſt agir avec imprudence & contre la charité, c'eſt en vouloir moins au vice qu'à la perſonne.

Il faut haïr le crime & le déteſter, mais il faut épargner le criminel & l'aimer ; il faut condamner le mal & le fuir, mais il faut excuſer celui qui le commet, & tâcher de le gagner.

Il y a des gens qui ont l'ame ſi belle & l'eſprit ſi bien fait, qu'ils expliquent tout à bien. Il y a au contraire des eſprits ſi peu raiſonnables, qu'ils voïent toûjours d'un faux jour les actions des autres, & donnent toûjours un mauvais tour à tout ce qu'ils diſent & à tout ce qu'ils font.

Rien n'eſt plus aiſé que de s'ériger en Critique : on n'a qu'à avoir bonne opinion de ſa perſonne, qu'à vouloir ſe faire diſtinguer, & qu'à porter toûjours deux balances, dans l'une deſquelles on ne manque pas d'abbaiſſer toutes ſortes d'Auteurs, & de s'élever dans l'autre.

Ce n'eſt point l'eſprit qui rend les gens Satyriques, c'eſt l'humeur, c'eſt l'envie, c'eſt la valeur, c'eſt le temperament. Un homme qui a fait quelque Ouvrage, qui n'a pas été ſi bien reçû qu'il s'en étoit flaté, croit rendre juſtice aux autres, quand il les traite comme il en a été traité, & ſouvent le jugement qu'il fait de leurs écrits en précede la lecture. Il ſe fait un plaiſir de les décrier; ſi c'eſt avec raiſon, ce qu'il n'examine pas, cette diſcuſſion lui paroît inutile, il ſe vange, c'eſt aſſez.

Si nous avions de la droiture & de l'équité, ce que nous trouvons de naturel, de nouveau & de bon dans ce qui paroît des autres, nous en feroit excuſer ce qui n'y eſt pas ſi bien penſé, ni ſi juſtement exprimé. Qu'une perche dans un arpent ne ſoit pas de même nature que le reſte, on ne laiſſe pas de dire que c'eſt une bonne terre, & celui à qui elle appartient a lieu de s'en loüer; qu'un parterre plein de fleurs ne brille pas tant de deux ou trois endroits que dans tous les autres, ce parterre ne laiſſe pas d'être agréable, d'être trouvé beau & de plaire.

La mélancolie & la bile d'un Auteur ne doivent pas préjudicier à la réputation d'un autre. Celui qui ſouffre avec impatience l'applaudiſſement que l'on donne à

un Ouvrage qui n'eſt pas de lui, doit voir avec la même peine des gens plus nobles & plus riches que lui, puiſqu'il n'y a pas plus de raiſon de ſe chagriner de l'un que de l'autre.

La Satyre qui ne s'attache qu'au vice en general, & qui ne tombe point ſur les particuliers, corrige agréablement les hommes de leurs foibleſſes, de leurs erreurs & de leurs entêtemens, & elle leur donne une haute idée de l'honnêteté & des bonnes mœurs.

La Satyre, à bien parler, ne regarde que les eſprits mal faits, les fripons & les libertins : pour être bonne & bien reçûë, il faut qu'elle ſoit vive, morale, plaiſante & ſpirituellement tournée ; mais ſur tout qu'elle ſoit faite dans des termes qui ne puiſſent offenſer les oreilles chaſtes des Dames & des gens raiſonnables.

Dans un portrait Satyrique, mais qui n'eſt que general, chacun s'y reconnoît ou méconnoît autant qu'il lui plaît ; on ſe l'applique & on en profite ſi l'on veut. Si on ne ſe l'applique pas, au moins on conçoit que ce portrait n'eſt guere avantageux, & on fait aprés de plus en plus ce que l'on peut, pour ne lui pas reſſembler.

Meſſieurs Deſpreaux & Moliere ont pouſſé ce genre d'écrire au plus haut point

qu'il pouvoit aller, & M. de la Fontaine dans ſes Fables, a inſinué la même morale, mais d'une maniere plus douce & plus facile.

On doit loüer la Satyre qui eſt generale, en ce que ſans offenſer perſonne, elle eſt utile & plaît à ceux qui la liſent, & qu'elle fait voir que l'eſprit de l'homme eſt capable de tout.

Ceux qui ont ce talent peuvent s'en ſervir avec honneur, & l'eſtime que l'on a pour leurs Ouvrages eſt donnée à juſte titre ; on ne les flate pas quand on approuve en eux ce qui le mérite ; mais ce tour d'eſprit eſt ſi particulier & ſi rare, qu'il ne faut pas s'étonner ſi on en trouve peu qui réuſſiſſent.

Je ne ſçai ſi ceux qui ſe mettent en poſſeſſion de condamner tout ce qu'ils voïent, ne ſont pas leurs propres cenſeurs, & ſi leur Satyre ne tombe pas ſouvent ſur eux-mêmes.

On ne me fera pas croire que tout ce que l'on dit contre les particuliers ſur le ton de Critique, ne fait pas tant de mal que l'on penſe ; que l'eſprit y a plus de part que le cœur, & qu'on ne doit regarder ce qui ſe dit ou s'écrit de cette maniere, que comme des productions d'un eſprit vif, gai, & qui ſçait ce que c'eſt que le monde.

Tant de gens s'intereſſent & penſent être marquez dans les Ouvrages de cette nature ; qu'ils ne ſont pas bien aiſes de divertir les autres, ou de les inſtruire à leurs dépens. Ils rendent l'Auteur reſponſable de tout ce que l'on dit en conſequence de ſon Ouvrage, ils veulent qu'il ait penſé tout ce que ſes écrits ont fait penſer, & le menent ainſi malgré lui plus loin qu'il n'a voulu aller.

Pour moi j'aimerai toûjours mieux nos Virgiles & nos Horaces François, que nos Juvenals & nos Perſes ; le genie honnête, libre & élevé des premiers me plaira toûjours plus que celui des autres, quoiqu'il ſoit plein de feu, d'agrément & de force.

CHAPITRE IX.

Des gens de bien.

L'Apôtre n'avoit rien à ſe reprocher. Il avoit emploïé pour la gloire de Dieu tout ce qu'il avoit de connoiſſances ; il avoit ſouffert dans les fonctions de ſon miniſtere tout ce que l'on y pouvoit ſouffrir, & cependant il n'oſoit dire qu'il étoit (*a*) juſte, & qu'il étoit en état de grace.

Aprés cet exemple, qui de nous peut

(a) 1. *Cor.* 4.

avoir la préſomption de s'eſtimer homme de bien ; & qui peut déclarer que celui qui le paroît, l'eſt en effet ? Tout ce que nous voïons faire de loüable, doit nous faire croire que ceux qui le font craignent Dieu, & qu'ils l'aiment, mais c'eſt une témerité de l'aſſurer.

Un homme qui n'agit que dans la vûë de Dieu, & rien que pour lui, eſt certainement homme de bien, mais où eſt cet homme ? La lanterne de Diogene ſeroit inutile pour le chercher & le trouver. Quand prêt à faire une action de charité on a oublié le monde, on ne s'eſt pas toûjours oublié ſoi-même, & ſouvent un peu d'amour propre ou de vanité ſe trouve en nôtre chemin, lorſque nous allons faire une bonne œuvre.

Il arrive même aſſez ordinairement, que celui qui a oublié le monde dans ſa mémoire, ne l'a pas oublié dans ſon cœur, & lorſqu'il croit en être abſolument détaché, il reconnoît que le monde vit encore plus en lui, qu'il ne vit dans le monde.

Quand une action genereuſe ſe fait avec éclat, elle perd pour l'ordinaire beaucoup de ſon mérite, parce qu'il eſt preſque impoſſible que la nature n'y trouve ſon compte, & que celui qui va faire cette action ne s'y ſente pas un peu porté, par

la réputation qu'elle va lui donner ; ce qui ſe fait dans le fond d'un déſert, ou dans un lieu ſeparé de l'embarras du ſiecle, eſt bien plus agréable à Dieu. Une ame en cet état vuide de tout ce qu'il y a dans le monde, ne ſe remplit que de ſon Créateur, elle ne penſe qu'à lui plaire & qu'à lui marquer ſon amour, ou pour mieux parler, cette ame n'agit plus, c'eſt Dieu qui agit en elle ; on n'a pas peine à juger de l'excellence, du mérite & de la ſainteté de cette action, quand elle eſt faite de cette maniere.

Celui qui dans une maiſon reguliere a le moins de talent, eſt peut-être celui qui eſt le plus homme de bien. Une Sœur Converſe a ſouvent plus de vertu qu'une Religieuſe du Chœur, & même que la Maîtreſſe des Novices ; elle eſt plus humble, elle a moins d'occaſions de s'applaudir ſur ce qu'elle fait, elle eſt regardée comme la derniere de la maiſon, & elle ſe regarde elle-même comme telle ; c'eſt aſſez pour être la premiere aux yeux de Dieu.

Il ne ſuffit pas pour être vertueux que nous ne faſſions pas de mal, il faut de plus que nous pratiquions le bien ; ſouvent nous ne faiſons pas le mal, parce que nous ne ſommes pas en état de le faire, ou que nôtre humeur & nôtre tem-

peramment ne nous y portent pas ; s'en abſtenir ainſi n'eſt pas un grand effort, & il n'y a en cela ni mérite ni vertu.

Il ne faut qu'une mauvaiſe inclination pour rendre un homme vicieux, mais il en faut pluſieurs bonnes pour le rendre vertueux ; c'eſt pour cela qu'il y a ſi peu de gens de bien, & qu'il y en a ſi grand nombre qui ne le ſont pas.

Il eſt facile à un homme qui n'aime ni la crapule, ni le vin, de ne s'enyvrer jamais, mais il n'eſt pas facile à un homme qui aime l'argent, de n'être pas avare. Il n'eſt pas de même facile à un homme élevé dans les plaiſirs, d'y renoncer pour jamais.

Le mérite d'une action augmente ſouvent par les circonſtances & par les motifs de celui qui la fait ; c'eſt ce qui eſt cauſe que celui qui donne peu, donne quelquefois plus que celui qui donne beaucoup.

Deux Religieuſes font toutes deux l'Oraiſon ſoir & matin ; elles aſſiſtent toutes deux au Service de l'Egliſe, & la ferveur de l'une ſemble ne pas l'emporter ſur celle de l'autre ; cependant il y a quelquefois bien de la difference entre leur exterieur & ce qui ſe paſſe dans le fond de leurs cœurs. Il en eſt ainſi de toutes les actions qui ſont faites en apparence de la

même maniere, & par des perſonnes de même caractere & de même perfection.

De deux ou trois Eccleſiaſtiques qui parlentenſemble de la vertu, ce n'eſt pas toûjours celui qui en parle le plus, ni même celui qui en parle le mieux, qui eſt en effet le plus homme de bien ; mais c'eſt celui des trois qui déſire le plus de l'être, & qui travaille le plus à le devenir. On ne peut eſtimer la vertu ſans l'aimer, & on ne peut l'aimer ſans en avoir ; c'eſt elle qui eſt cauſe qu'on l'aime, & que l'on a toûjours peur de la perdre.

Une belle femme aime la beauté, non par l'amour qu'elle a pour la beauté, mais par l'amour qu'elle ſe porte ; c'eſt ce qui fait qu'elle n'aime pas la beauté dans les autres, & qu'elle eſt jalouſe de celles qui lui reſſemblent.

Cela ne ſe peut dire d'un homme de bien ; il aime la vertu dans les autres, parce qu'il ne s'aime pas, & que c'eſt la vertu qu'il aime.

Un homme de probité ſe contente de faire le mieux qu'il peut ce qu'il doit faire, ſans penſer à ce que l'on en dira ; les reflexions que les autres y pourront faire n'entrent jamais dans ſes vûës ; il fait le bien, parce qu'il l'aime, & il l'aime parce qu'il eſt aimable, & qu'il le doit aimer.

Quand il ſe cache il trouve Dieu; quand il ne ſe cache pas, il ne voit que Dieu; tout ce qui l'environne eſt comme l'air, qui ne fait point changer de poſture ni d'action à celui qui agit; & on peut dire pour lors que le monde eſt avec cet homme, mais que cet homme n'eſt pas avec le monde.

Il me ſouvient d'une belle parole de ſaint François de Sales ſur ce ſujet, Il avoit été en conference pour une affaire de pieté avec une Dame de la Cour. Quelqu'un lui demanda enſuite ſi cette Dame étoit belle, il répondit qu'il n'en ſçavoit rien. Et ne l'avez-vous pas vûë, repartit l'autre? Oüi, dit le Saint, je l'ai vûë, mais je ne l'ai pas regardée.

Il en eſt de même de tous les gens de Vertu, qui dans des aſſemblées publiques font quelque bonne action. Ils ſont avec le monde comme s'ils n'y étoient pas, ils voïent le monde, & ils ne le regardent pas.

Un homme de bien, qui dans l'Egliſe eſt vû de toutes parts, n'en ferme pas plus les yeux, ou ne les éleve pas plus au Ciel; il n'en eſt pas auſſi plus longtems à genoux: il ſe contente d'un exterieur modeſte, en voilà aſſez pour ceux qui le voïent, mais dans le fonds de ſon cœur, il s'abandonne aux doux mouve-

mens de la Grace, il écoute Dieu & en adore la grandeur, la puiſſance & la bonté; tout ce qui ſe paſſe ainſi ne vient point à la connoiſſance de ceux qui le voïent, & c'eſt ce qu'il ſouhaite.

L'homme de bien l'eſt en tout ; s'il change ſa maniere de vivre, c'eſt pour s'accommoder aux lieux où il eſt & aux emplois dans leſquels il ſe trouve engagé; il a toûjours les mêmes vûës, la même fin & les mêmes deſſeins ; il change ſeulement de route pour aller où il veut aller, & cherche de nouveaux moïens de ſervir Dieu & de procurer ſa gloire.

Un homme de bien qui parle de la vertu & qui inſtruit les autres, reſſemble à une mere qui ſe nourrit du pain & de la viande qu'elle mange, avant que d'en nourrir ſon enfant. Celui qui n'eſt homme de bien qu'en apparence, ne laiſſe pas de parler aſſez ſouvent de la vertu ; mais pour ſuivre la penſée de ſaint Iſidore, on peut dire que cet hypocrite reſſemble au Corbeau Famelique, qui apportoit à Elie du pain, dont il ne ſe nourriſſoit pas lui-même.

Se propoſer dans de certaines actions une fin honnête, & n'en uſer pas de même dans les autres, c'eſt faire dans la morale ce que font les faux-monnoïeurs dans le commerce, qui pour donner cours

à une piece fauſſe, la couvrent d'une petite feüille d'or ou d'argent, & la marquent au Coin du Prince.

Un homme de bien eſt toûjours d'accord avec lui-même ; ce qu'il veut aujourd'hui, il le voudra toûjours ; toutes ſes actions ſe font à même fin, il ne ſe cache & ne ſe montre pas plus dans les unes que dans les autres ; c'eſt toûjours même zele, même prudence, même modeſtie & même humilité. Celui qui n'eſt homme de bien qu'en apparence, n'agit pas toûjours par un même principe ; il ôte ſouvent à ſes emplois & à ſes exercices le mérite qu'ils pourroient avoir, parce qu'il n'eſt jamais tout entier ce qu'il devroit être ; c'eſt un homme qui ſe partage & qui ſe diviſe lui-même, c'eſt un homme dans lequel tout ſe combat & tout ſe contredit ; ſes dehors démentent ce qu'il a dans le cœur, & il n'eſt rien moins que ce qu'il paroît être.

Pour être homme de bien dans les Benefices, il le faut être autrement que dans les Charges du ſiecle & dans le mariage ; ces differens états demandent de differentes manieres d'agir. Tel ſeroit homme de bien s'il n'étoit que Laïque, qui n'en fait pas aſſez pour l'être dans ſa profeſſion, & tel Laïque en fait plus qu'il ne doit ; ils ne ſont ni l'un ni l'autre dans

les

les voïes où Dieu les appelle, ou s'ils y ſont, l'un y marche trop lentement & l'autre trop vîte ; l'un s'arrête & ſe détourne; l'autre à force d'aller va trop loin & s'égare.

Le malheur qu'il y a pour ceux qui veulent vivre en gens de bien, c'eſt que perſonne ne s'étudie à l'être ſelon ſa profeſſion, & qu'il y a peu de Directeurs qui bornent le zele de ces nouveaux commençans, ou qui leur faſſe entendre qu'ils n'en ont pas aſſez. On voit des gens retirez ou des Religieux, & on en fait le modele de ſa vie : ce n'eſt pas là ce que Dieu demande d'un Magiſtrat, d'un homme d'épée ou d'un Marchand.

Les pratiques de dévotion des autres nous plaiſent pour l'ordinaire, & celles que nous pourrions pratiquer dans l'état où nous ſommes, ne nous reviennent pas : ainſi il y a peu de gens de bien, parce qu'il y en a peu qui faſſent ce qu'ils doivent, & qui ne faſſent que ce qu'ils doivent.

On s'entête des mortifications des autres & de leurs auſteritez, & on ne ſe ſouvient plus de ce que l'on eſt ; on meſure ſes forces ſur celles d'autrui, & on n'a aucun égard ni à ſon temperamment ni à ſa profeſſion ; un homme aſſis ſur les fleurs de lys veut vivre en Benedictin, &

cette bizarre conduite fait qu'il ne vit ni en Benedictin ni en Magiſtrat, & qu'il n'eſt ni l'un ni l'autre.

Le ſecret de la dévotion eſt de ne la jamais outrer, de ne ſe rendre jamais ſingulier, & de ne ſe faire jamais diſtinguer par des excez & par des extrêmitez remarquables.

Une vie unie & toûjours égale marque un grand fond de pieté : il eſt bon de ne rien faire d'extraordinaire, mais il faut toûjours tâcher de faire extraordinairement bien tout ce que l'on fait.

CHAPITRE X.

Des Dévots.

IL y a bien plus de gens qui veulent paroître dévots, qu'il n'y en a qui déſirent de l'être. On ſe fait ſouvent honneur de la dévotion, on la fait ſervir à ſes vûës & à ſes deſſeins, & on en fait peu profeſſion, que l'interêt ou l'ambition n'en ſoit la veritable cauſe,

Il y a une grande difference entre un homme de bien & un Dévot. Celui-là aime la vertu, travaille ſans ceſſe à l'acquerir, & en fait mille actes en ſecret ; celui-ci ne cherche que les apparences de la vertu : ce qui ſe fait ſans éclat n'eſt pas

à ſon gré, & il eſt content pourvû qu'il paſſe pour Dévot.

Un homme veritablement touché parle peu & va à la pratique ; celui qui ne l'eſt pas & qui le veut paroître, parle beaucoup & ne ſonge point à faire ce qu'il dit; l'un ſe mortifie en tout ce qu'il peut, l'autre cherche ſes aiſes & ſes commoditez en toutes rencontres ; l'un eſt doux & modeſte, l'autre bruſque & impatient ; l'un ſe hait, pour ainſi dire, & l'autre s'aime.

Un faux Dévot ſouhaite d'être conſideré & honoré par tout ; il devient l'ennemi irreconciliable de celui qui ne lui rend pas tout l'honneur qu'il croit lui être dû ; il eſt ſi attaché à ſes ſentimens, qu'il les ſoûtient toûjours avec opiniâtreté ; il ne connoît de raiſon que celle qu'il ſe donne, & il penſe qu'on ne la peut trouver que dans ſa tête, dans ſes paroles & dans ſes écrits.

Un homme de bien eſt toûjours égal & honnête à tout le monde ; un Dévot eſt tantôt gai, tantôt chagrin, il s'offenſe de tout & ne ménage perſonne ; l'un eſt bon à ſes Domeſtiques, en prend un tres-grand ſoin dans leurs maladies & les recompenſe de leur ſervice ; l'autre chaud & prompt n'en peut rien ſouffrir, & la moindre faute eſt un legitime prétexte pour les renvoïer.

Un homme de probité n'eſt point difficile pour le boire & pour le manger ; il n'y a rien de trop bon ni de trop bien apprêté pour le Dévot ; l'un ſe cache avec ſoin dans ſes aumônes & dans ſes bonnes œuvres, l'autre les fait à grand bruit & aux yeux de tout le monde ; l'un eſt humble, & l'autre eſt vain ; l'un ne penſe qu'à plaire à Dieu, l'autre qu'à plaire au monde.

Un homme qui ne peut plus faire de figure dans le ſiecle, prend ſouvent le parti de s'ériger en Dévot. Cela eſt bien-tôt fait : il n'a qu'à reformer un peu ſon exterieur, qu'à faire le ſevere, qu'à trouver à redire à tout, & qu'à hanter des gens de bien.

Une femme que l'on a vûë aimer beaucoup le monde, & que l'on y remarquoit à cauſe de ſa vanité & de ſa dépenſe, n'a pas plûtôt atteint l'âge à ne pouvoir plus continuer ſon genre de vie ſans ſe faire moquer d'elle, qu'on la voit tout d'un coup parler ſur le ton de Dévote, & cela, parce qu'elle ne met plus de rouge ni de mouches, qu'elle ne va plus au bal, au cours ni à la comedie, & qu'elle eſt devenuë modeſte dans ſa coëffure & dans ſes habits.

De même une Joüeuſe qui a beaucoup perdu, qui n'a plus de credit, & ſur la

parole de laquelle on ne peut plus joüer, paſſe dans un moment d'une extrêmité à l'autre, & parle plus haut dans une aſſemblée faite pour le ſecours des pauvres, que toutes celles qui y vont depuis dix ans, & qu'un zele qui a continué depuis tant de tems, fait paſſer pour les plus charitables de la Paroiſſe.

On me dira peut-être, il n'y a donc point de veritable retour pour ceux & celles qui ont beaucoup été dans le monde; Dieu me garde d'avoir une telle penſée, il y a un retour aſſurement, mais il n'eſt pas facile, & on ne trouve pas Dieu ſi aiſement, après l'avoir ſi peu cherché.

Nos plus grandes peines viennent de nos mauvaiſes habitudes & de nos paſſions déreglées. Pour trouver du ſoulagement dans ces peines, nous n'en devons pas chercher dans nos maiſons de campagne, dans les Charges ou dans la confidence de nos amis, ces remedes ſont toûjours foibles pour de ſi grands maux. Si nous rentrons dans nous-mêmes pour y chercher ce que nous n'avons pû rencontrer ailleurs, nous n'y (a) trouvons ſouvent qu'une ſeditieuſe revolte & qu'une guerre domeſtique: tout nous y paroît en trouble & en armes, & nous reconnoiſſons que nous n'avons point de plus

(a) *Aug. in Pſ.* 14.

grand ennemi que nous-mêmes. C'eſt un ennemi que nous avons toûjours ſur les bras, qui nous fait front par tout, & qui ne nous donne jamais un moment de repos.

Que faut-il donc faire dans ces rencontres ? Il faut recourir à Dieu, il doit être ſeul nôtre refuge ; mais pour nous le rendre favorable, il faut recourir à lui avec autant de ferveur & d'empreſſement que d'amour & de foi.

Recourir à Dieu de cette maniere, n'eſt pas ſe faire dévot d'habitude & de profeſſion. Recourir à Dieu de cette maniere, n'eſt pas regarder la dévotion comme un azile dans ſes pertes & dans ſes diſgraces; recourir à Dieu de cette maniere, n'eſt pas ſe faire Dévot par interêt ou par vanité.

La dévotion eſt un voile qui cache bien des défauts. Dés qu'on s'eſt mis ſur le pied de Dévot, on ſe permet bien des choſes que l'on refuſe à ceux qui ne paſſent pas pour tels. On ſe voit dans la pratique des bonnes œuvres, on eſt toûjours en commerce avec des gens de bien, on n'entend parler que de charitez, on ſe forme ſur cela une idée de ſon mérite & de ſa probité ; & ce Dévot qui ſe regarde comme n'étant plus ſujet aux foibleſſes ordinaires des hommes, tombe ſouvent dans le peché des Anges.

La premiere choſe que fait un Dévot ou une Dévote, c'eſt de chercher un Directeur qui ne ſoit pas ſi ſevere, & qui s'accommode un peu à ſes infirmitez. Un Dévot ſe croit une perſonne publique, qui mérite qu'on ait pour lui des égards, qu'on n'auroit pas pour d'autres ; il eſt fort entêté des ſervices qu'il rend aux Pauvres & à l'Egliſe, il en perſuade le Directeur, qui dans cette vûë le ménage en toutes rencontres : ainſi la nature ne pâtit point, & elle ſe trouve à ſon aiſe avec cet homme de détachement & de grace.

Il en eſt du Dévot comme du bel eſprit, on eſt l'un & l'autre à juſte prix, mais on ne peut paſſer pour homme d'eſprit ou pour homme de probité, ſi on n'a beaucoup de l'un ou de l'autre.

Dés qu'on ſouhaite paſſer pour dévot, on fait connoître qu'on ne l'eſt pas. L'humilité eſt le ſceau ou la preuve eſſentielle de la veritable pieté. La dévotion dans les Hypocrites, reſſemble à la pouſſiere que le vent emporte à toute heure, & dans les gens de bien, elle eſt comme un arbre qui a pris de bonnes racines, & que les vents ou (*a*) les orages ne peuvent abbatre.

Si je parle de Dévots d'une maniere à

(a) *Pſal.* 1.

ne pas faire déſirer d'en augmenter le nombre, on ne doit pas s'en prendre à la dévotion, mais au caractere & à l'eſprit des faux Dévots. Ma penſée n'eſt pas de décrier la veritable pieté, on n'en ſçauroit parler en trop bons termes, il n'y a pas même aſſez de langues pour en faire l'éloge, mon deſſein eſt ſeulement de faire connoître la dévotion mondaine & intereſſée, afin que l'on ne s'y trompe pas.

Rien ne préjudicie plus à la veritable pieté que le faux zele & le métier de ces Dévots du ſiecle. Ce qu'ils ont de vanité, d'avarice ou de mauvaiſe foi, fait que l'on impute injuſtement les mêmes défauts à ceux qui ſont humbles & pleins de droiture & de charité.

La difference qu'il y a entre un veritable & un faux Dévot, eſt la même qui ſe trouve entre une beauté naturelle & une beauté fardée. L'une paroît toûjours ce qu'elle eſt ſans ſoin & ſans artifice; l'autre n'eſt plus rien, dés que le blanc & le rouge lui manquent, ou qu'elle n'a pas eu le tems de les emploïer pour ſe maintenir dans le rang qu'elle avoit obtenu par leur ſecours.

La veritable pieté eſt toûjours reconnuë pour ce qu'elle eſt, ſans que celui qui en fait profeſſion, s'étudie à la faire paroître; au contraire, la fauſſe pieté a beſoin

que celui qui s'en fait honneur veille ſans ceſſe à garder des meſures & à ſe contraindre, afin qu'il paſſe pour ce qu'il n'eſt pas.

Les vrais & les faux Dévots ſe trouvent ſouvent enſemble, & leurs pareils emplois font lier une étroite ſocieté entr'eux. On peut même dire qu'ils ſe plaiſent à être les uns avec les autres, parce que les premiers ont bonne opinion de ceux qu'ils croïent leurs ſemblables, & que les derniers veulent faire paſſer cette bonne opinion que l'on a d'eux, dans l'eſprit de leurs parens & de leurs amis. La charité eſt le motif qui unit les uns, la vanité ou l'interêt, eſt le motif qui unit les autres.

Un faux Dévot eſt ſouvent un avare ou un ambitieux maſqué, qui ne s'attribuë ce beau nom, que pour mieux cacher ſon avarice ou ſon ambition ; il faut bien du diſcernement pour ne s'y pas méprendre.

Qu'un faux & qu'un veritable Dévot ſoient en concurrence pour un emploi ou pour un Benefice, il arrive peu que le veritable Dévot ſoit préferé. La raiſon eſt, qu'il demeure tranquille, laiſſe à la diſcretion de celui qui doit nommer, à faire le choix qu'il trouvera à propos, & que le faux Dévot uſe de toutes les addreſſes,

de toutes les intrigues & de toutes les ſoupleſſes que ſon eſprit lui fournit pour parvenir à ſes fins. Il n'y a que le tems qui faſſe connoître que l'on a été ſurpris, & que l'on n'a pas choiſi celui qui méritoit de l'être.

Un faux Dévot paroît preſque toûjours ce qu'il n'eſt pas, & ne paroît preſque jamais ce qu'il eſt ; il ſe donne à lui-même pour tromper le monde, le conſeil que Jeroboam donna à (*a*) ſa femme pour tromper le Prophéte Ahias. Il change ſon exterieur, mais le cœur ne change pas ; & au lieu que Rebecca donna à (*b*) Jacob les habits d'Eſaü pour ſurprendre Iſaac, il ſe donne les habits de Jacob pour ſurprendre l'eſtime de tous ceux qui le voïent.

(a) 3. *Reg c. l.* 4.
(b) *Gen. c.* 27.

CHAPITRE XI.

De la Médiſance.

LA Médiſance eſt le plus infâme de tous les vices ; il eſt d'autant plus à craindre, que quiconque tombe dans ce défaut, donne ſouvent un coup mortel à un homme qui ne connoît pas la main qui le tuë ; & l'on peut aſſurer que tous les Médiſans ſont des lâches, des traitres & des aſſaſſins.

J'appelle Médiſans tous ceux qui parlent mal des autres, ſoit que ce qu'ils en diſent ſoit vrai, ſoit qu'il ne le ſoit pas ; la raiſon eſt, qu'ils font un égal préjudice, & que l'on reçoit également tout ce que l'on apprend de ces deux manieres. En effet la coûtume eſt, que l'on ne ſuſpend pas ſon jugement dans ces rencontres, on ſe perſuade que le bruit commun eſt garant de la verité de la choſe, & pour la croire on ne ſe tient pas obligé de l'examiner de plus prés.

Nous ne recouvrons pas nôtre reputation perduë par une médiſance, comme nous recouvrons nôtre ſanté perduë par un excés que nous avons fait, ou par un accident qui nous eſt arrivé. L'un dépend de nôtre conſtitution, de nôtre tempe-

ramment & de nôtre regime de vie ; l'autre ne dépend point de nous : nous ſommes entre les mains du public, qui ne fait grace à perſonne, & qui, quand il eſt prévenu, ne revient preſque jamais ſur les impreſſions qu'on lui a données.

Il eſt étrange que nous ſoïons ſi éclairez ſur les actions de nos parens & de nos amis, & que nous ſoïons aveugles ſur les nôtres. Il eſt ſurprenant que nos yeux groſſiſſent toûjours les objets pour les autres, & qu'ils les rappetiſſent ſans ceſſe dans tout ce qui nous regarde. Nos fautes nous paroiſſent des fourmis & des moucherons, lorſque celles des autres ſe preſentent à nous comme des chameaux & des élephans. Si nous avons tant de lumieres pour porter un prompt jugement ſur ce que l'on dit & ſur ce que l'on fait par tout, d'où vient que nous demeurons dans les tenebres, pour ce que nous diſons & pour ce que nous faiſons ?

Il y a quelque-tems que M... me vint dire : Sçavez-vous que M... a fait une méchante action ? Je lui répondis, non je ne le ſçai pas. Il eſt bon, me dit-il, que tout le monde le ſçache ; ſur quoi je lui repartis, qu'au contraire il étoit bon que perſonne ne le ſçût, & que l'honnêteté que l'on ſe devoit les uns aux autres & la charité obligeoient à taire de pareilles ac-

tions. J'ajoutai qu'il ne falloit pas qu'il fût du nombre de ceux qui croïent faire leur éloge quand ils condamnent la conduite des autres.

Trois jours aprés, M... m'arrêta dans une ruë pour me faire une confidence, qu'apparemment il avoit faite à pluſieurs autres avant moi, & cette confidence ſe terminoit à me dire, que M... avoit eu une affaire qui lui faiſoit tort. Je lui dis que j'avois peine à croire ce qu'il me rapportoit, parce que celui dont il me parloit étoit homme prudent & ſage, & qu'il l'avoit bien fait voir depuis peu dans une occaſion où il avoit paru avoir infiniment d'eſprit & de conduite. Je conjurai enſuite mon médiſant, de faire plûtôt valoir les bonnes actions que de publier celles qu'il croïoit mauvaiſes. Je remarquai que ce que je lui diſois le touchoit; cela fut cauſe que je n'en demeurai par là, & que je le fis convenir qu'il étoit bien cruel, que ce que l'on faiſoit quelquefois de mal par ſurpriſe, fût relevé avec tant de rigueur, & que ce que l'on faiſoit de bien avec application, fût enſeveli dans un éternel oubli, & que l'on n'en parlât jamais.

Un mois aprés l'experience acheva de me convaincre ſur le grand nombre de Médiſans, & voici comment cela arriva.

Etant en compagnie, M... me tira à part pour me dire, qu'un de mes amis avoit bien manqué de jugement dans une rencontre ; qu'il ne racommoderoit jamais ce qu'il avoit gâté, & qu'il me vouloit apprendre le détail de cette fâcheuſe affaire. Comme il ſe mettoit en état de me la conter, je lui fis un compliment qui le ſurprit & qui ne lui plût gueres. Je lui dis que je m'étois mis en poſſeſſion il y avoit déja du tems, de n'entendre jamais parler mal de perſonne ; que s'il avoit quelque choſe de bon à me dire de mon ami, je l'écouterois avec plaiſir, ſi non, que je le priois de me diſpenſer d'une audience qui me feroit de la peine & qui me donneroit du chagrin. Un peu de rougeur parut ſur ſon viſage, ſoit de honte, ſoit de dépit : je ne fis pas ſemblant de la remarquer, & pris congé de lui ſans pouſſer les choſes plus loin. Nous nous ſeparâmes, lui peu content de moi, comme je crois, & moi fort ſatisfait d'avoir ainſi reçû ce Médiſant. J'en ai toûjours uſé depuis de cette maniere, dont je me ſuis tres-bien trouvé.

Nous ſommes tous ſi malheureuſement nez, que le mal nous touche plus que le bien, cela ſe voit par experience. Que l'on nous rapporte une douzaine de bonnes actions, elles feront moins d'impreſſion

ſur nous qu'une mauvaiſe que l'on nous aura appriſe. Nous avons à choiſir parmi ces douze belles actions, celle qui nous plaît le plus pour la publier : c'eſt à quoi nous ne penſons pas ; mais nous n'avons pas aſſez de langues pour faire ſçavoir la mauvaiſe à tout le monde. Rendons-nous juſtice ſur ce procedé. D'une part il marque un grand fond de corruption dans nôtre cœur & dans nôtre eſprit ; & de l'autre, il fait bien connoître le peu d'honnêteté & de charité que nous avons les uns pour les autres.

Que l'on apprenne à un homme du monde une action extraordinaire & d'éclat, il a peine à la croire, il en veut des preuves & des témoins, & croit que ce ſeroit foibleſſe de s'en rapporter legerement à ce que l'on en dit : Que la médiſance lui en forge une honteuſe & déteſtable, il ajoûte foi au premier recit qu'on lui en fait. Demandez-lui la raiſon de cette difference, il vous répondra que les Dévots ſe donnent les uns aux autres mille bonnes actions, auſquelles ils n'ont jamais penſé, & n'aura pas l'équité de dire auſſi que l'on attribuë pluſieurs méchantes actions à des gens qui n'ont jamais eû le deſſein ni la volonté de les commettre. Il eſt prudent & circonſpect pour ſe rendre ſur ce que l'on dit de l'une,

& il ne trouve aucune difficulté à croire l'autre. Dans une de ces rencontres il faut qu'il ſoit convaincu, puiſque c'eſt une bonne action ; dans l'autre il eſt perſuadé d'abord, parce que c'en eſt une mauvaiſe.

Aprés une bataille gagnée, on dit il y a quelque-tems dans un lieu où j'étois, que M... avoit reçû un coup de mouſquet dans le dos. Un homme de la compagnie ne manqua pas de dire, que cette bleſſure ne lui étoit pas fort glorieuſe, puiſqu'il ne pouvoit l'avoir reçû qu'en fuïant. Je pris la parole & dis à cet homme, que les plus braves s'expoſoient ſouvent à de ſemblables bleſſures, parce qu'ils s'engageoient trop parmi les ennemis, & qu'étant envelopez, ils reçoivent des coups de toutes parts, & qu'ils étoient ainſi tuez ou bleſſez. J'ajoûtai que ce fût de cette maniere que Judas, ce grand & illuſtre Machabée, finit glorieuſement ſes jours en gagnant la victoire.

Je ne ſçai ſi mon avis l'emporta ſur le ſien, mais je ſçai bien qu'il n'en faloit pas davantage à un eſprit mal fait & grand parleur, pour aller conter la choſe comme il l'avoit penſée.

Si un Gentilhomme, un Officier de mérite & de diſtinction, bleſſé à la vûë d'une armée, n'eſt pas ainſi à couvert

d'une médiſance, comment un particulier, un homme ſans nom, ſans crédit & ſans autorité, s'en pourra-t-il défendre.

Bien ſouvent un homme parle mal d'un autre, parce que s'il s'étoit trouvé en ſa place, il auroit commis le mal dont il l'accuſe ; ſa foibleſſe lui donne une idée de celle de l'autre, & le reproche de ſa conſcience appuïe ſa médiſance & en eſt tout le fondement. Il eſt perſuadé qu'il auroit ſuccombé à la tentation, il ne lui en faut pas davantage pour publier que l'autre n'y a pû reſiſter. Voilà comment la plûpart des choſes ſe paſſent en ce monde, de quelle maniere on décide ſur les actions d'autrui, & ſur quel pied on s'en rend les arbitres & les juges.

Un homme de ma connoiſſance me dit un jour, qu'il avoit eu dans ſa jeuneſſe la malheureuſe habitude de parler mal de tout le monde ; que preſentement pour réparer ce qu'il avoit gâté, il diſoit du bien de toutes ſortes de perſonnes ; qu'il en diſoit même qui n'étoit pas ; mais qu'il aimoit mieux emploïer des fauſſetez à l'avantage des autres, que des veritez à leur déſavantage. Sa fin & ſon motif étoient bons ; c'eſt ce qui me donna lieu de lui dire ce que ſaint (*a*) Auguſtin a autrefois penſé touchant les deux ſages

(a) S. *Aug. lib. cont. Mend. c.* 15.

femmes des Egyptiens, Zephora & Phua qui firent un menſonge officieux pour ſauver la vie à pluſieurs innocens, que Dieu récompenſeroit aſſurément ſes vûës & la pureté de ſes intentions, & je lui conſeillai de continuer, ſans neanmoins bleſſer la verité, à établir la réputation de tout le monde, à en dire par tout du bien, & à n'en perdre jamais les occaſions.

Il y a, ce me ſemble, plus de lâcheté à médire de quelqu'un, qu'à lui dire des injures. La raiſon eſt, que celui qui fait une médiſance, attaque un abſent; il n'a perſonne en tête qui lui réſiſte, & cette maniere d'agir ne peut être que d'un homme ſans cœur & ſans honneur, qui ne riſque rien, & qui prend toutes ſes ſuretez. Celui qui dit des injures, ne les dit pas en ſecret & à l'oreille d'autrui, il ne les confie pas à un Etranger ſur la Religion d'un ſerment, il attaque ſon ennemi en face, il ne lui cele & ne lui déguiſe rien, & ſans craindre de s'attirer ſa colere, il le combat à forces égales. Ainſi je n'ai pas de peine à conclure, que ſi celui qui dit des injures eſt le plus emporté, l'autre eſt le plus dangereux, mais que l'action de l'un eſt plus excuſable que celle de l'autre.

Il me ſemble que l'on peut avec raiſon comparer les Médiſans aux vautours &

aux corbeaux, qui ne cherchent jamais les fleurs ni les fruits, mais ſeulement les charognes ſur leſquelles ils ſe jettent pour ſe repaître. Les médiſans en uſent de même ; ils n'ont jamais d'égard aux bonnes actions, ils ne ſont curieux que des mauvaiſes, & ne s'arrêtent qu'à celles qu'ils peuvent cenſurer & critiquer.

On peut auſſi comparer les Médiſans à la mer, & cette comparaiſon me paroît encore plus juſte & plus belle que l'autre. Comme la mer enſevelit dans ſes abîmes l'or, l'argent, les pierreries & tout ce qu'il y a de précieux dans le vaiſſeau qu'elle engloutit, & qu'elle ne pouſſe ſur les rivages que quelques puants cadavres, & d'inutiles reſtes d'un fâcheux naufrage ; de même les Médiſans cachent les bonnes qualitez de ceux qu'ils veulent perdre. Ils ne parlent jamais de tout ce qui leur attireroit des loüanges ; ils repreſentent ſans ceſſe leurs défauts, ſans ſe reſſouvenir jamais de leurs vertus, ils ſuppriment leurs belles actions, & ne font mention que de ce qui leur eſt échapé par ſurpriſe, par foibleſſe ou par imprudence.

Ce n'eſt pas aſſez à un homme de n'être pas auteur d'une médiſance, il faut de plus qu'il n'en ſoit pas complice ; c'eſt-à-dire, que ce n'eſt pas aſſez de ne l'avoir pas inventée, il faut encore qu'il ne la dé-

bite & qu'il ne la répande pas. Je ne ſçai ſi celui qui entre le premier dans une Ville pour la piller, y fait plus de tort que ceux qui le ſuivent, qui ruinent, qui ſaccagent & qui mettent le feu par tout.

Je finis ce Chapitre par la réponſe du Taſſe, cet illuſtre Auteur de la Jeruſalem. On lui rapporta qu'un homme qui s'étoit déclaré ſon ennemi, médiſoit de lui en tous lieux. Laiſſez-le faire, repartit le Taſſe, il vaut mieux qu'il diſe du mal de moi à tout le monde, que ſi tout le monde lui en diſoit de moi. Diogene avoit coûtume d'aſſûrer que de toutes les morſures de bêtes ſauvages, la plus dangereuſe étoit celle du Médiſant, & des Domeſtiques, celle du flateur.

CHAPITRE XII.

De ceux qui vivent enſemble.

LE Prophéte Roïal * s'écrie, que c'eſt une bonne & agréable choſe que les Freres demeurent enſemble, & qu'ils ſoient unis. Cette exclamation doit ſervir à nous faire faire une ſerieuſe reflexion ſur la douceur que nous trouvons à être les uns avec les autres; mais il faut que ceux qui ſont unis de cette maniere, le

* *Pſ.* 133.

ſoient plus par l'honnêteté & la charité, que par une demeure exterieure & locale.

Rien ne contribuë plus à faire goûter la douceur de demeurer enſemble, que la paix & l'union ; & le premier pas qu'il faut faire pour avoir cette paix avec les autres, c'eſt de l'avoir avec ſoi même. Un homme ſans paſſion & qui vit dans la regle, s'accommode aiſément à toutes ſortes d'humeurs & d'eſprits, & il eſt difficile de trouver cette paix avec les autres, quand elle ne regne pas dans nôtre cœur.

Le moïen qu'un homme chagrin, inquiet, inégal & inconſtant puiſſe plaire ? Le moïen qu'un homme qui n'eſt jamais content de lui, le puiſſe être des autres ? Le moïen qu'un homme s'accommode à ce que les autres veulent, quand il ne ſçait pas ce qu'il veut lui-même ?

La ſource & la cauſe ordinaire de la peine que l'on a à vivre enſemble, vient de ce que l'on ne ſe ménage pas aſſez & de ce que l'on n'a pas aſſez de complaiſance les uns pour les autres. Nous voulons que l'on entre aveuglement dans nos interêts, quand nous n'avons pas les mêmes égards pour ceux avec qui nous vivons ; nous ne pouvons ſouffrir leur humeur, lorſque nous voulons hautement qu'ils s'accommodent à la nôtre ; en un

mot, on ne nous aime pas, parce que nous n'avons pas l'eſprit de nous faire aimer.

C'eſt pour cela que le Sage aſſure, que la douceur dans les paroles & dans la maniere de vivre, multiplie les amis, & * qu'il appelle cette douceur l'arbre de vie, parce qu'elle procure par tout la paix, le repos & l'union.

Nous nous faiſons tous honneur de nôtre opinion. Contredire à toute heure celle des autres, c'eſt les chagriner dans ce qui les touche le plus; vouloir toûjours l'emporter ſur eux, c'eſt vouloir ſans ceſſe s'élever & ſe diſtinguer, & cela n'eſt pas agréable à ceux qui ſont de nôtre commerce & de nôtre ſocieté.

On n'aime pas qu'un homme domine dans ſes opinions, & qu'il s'érige un empire ſur les ſentimens de tous ceux qu'il voit. Cet aſcendant qu'il veut prendre, & cet air déciſif ne ſe ſouffrent qu'avec impatience. Il a beau croire que les lumieres des autres ne ſont que des tenebres auprés des ſiennes, on n'en convient pas, & on ne reconnoît pas en lui tout l'eſprit & toute la raiſon qu'il ſe donne.

Quand un homme ſoûtient ſes opinions avec chaleur, on croit que c'eſt la paſſion & non la raiſon qui le fait agir, on regar-

* *Eccleſ. chap. 6.*

de cette paſſion comme une injuſte violence, à laquelle on s'oppoſe avec obſtination, & cette obſtination à combattre ce que l'on ſoûtient avec chaleur, altere leur eſprit, & trouble la paix de ces deux partis ſi oppoſez & ſi differens.

Celui qui croit qu'on lui doit déferer en tout, ſe trompe ; il n'a pas tant de ſcience ni tant d'eſprit que les autres ne prétendent en avoir autant, & chacun en cela ſe tient ſur le qui-vive.

Le privilege de décider, qu'un bel eſprit ou qu'un Sçavant s'attribuë, n'eſt reconnu & reçû qu'autant qu'il plaît à ceux qui ne lui diſputent pas ; il ne dépend pas de lui ſeul ; & ſe le donner ainſi avec hauteur, c'eſt le moïen de n'en pas joüir paiſiblement.

Pour conſerver la paix dans une ſocieté bien établie, ce n'eſt pas aſſez de ne contredire perſonne, ou par coûtume, ou par une autorité que l'on ſe donne mal à propos; il faut de plus avoir une reciproque indulgence, & ſe pardonner tous beaucoup de choſes.

Nous ne devons pas agir comme ſi tout nous étoit dû, & comme ſi nous ne devions rien aux autres ; nous ſommes tous foibles & pleins de défauts.

Il faut nous prendre & nous conſiderer ſur ce pied, & quiconque veut profiter

des agrémens que l'on trouve dans une honnête ſocieté, doit volontairement s'accommoder à tout ce que l'on en doit auſſi ſouffrir.

Les défauts des autres doivent être regardez avec des yeux de complaiſance & de compaſſion, & non avec des yeux de chagrin & d'impatience; lorſque nous les regarderons ainſi, nous n'aurons pas peine à nous y accoûtumer.

La bizarrerie d'un homme doit-elle faire impreſſion ſur un eſprit bien fait? Non certes, il la doit regarder comme une bizarrerie, & la recevoir pour telle. Un homme ſage doit-il changer ſa conduite, parce que celui avec qui il demeure en change à tout moment?

Il ſeroit ridicule qu'un homme s'impatientât & ſe mît en colère, parce que tout d'un coup la pluïe ſurvient & ſuccede au beau tems. Il n'eſt pas moins impoſſible de changer l'humeur & l'eſprit des gens, que d'empêcher le changement des ſaiſons, & de les accommoder à nos vûës, à nos deſſeins & à nos ſouhaits.

La grande habitude que l'on a les uns avec les autres, fait qu'on ſe connoît trop bien, & que ne ſe pouvant rien cacher, on s'en eſtime & on s'en aime beaucoup moins. Pour vivre dans une parfaite intelligence, il faut ne ſe pas voir ſi ſouvent;

vent ; on ſe brûle quand on s'approche trop du feu, & on ſe broüille quand on ſe voit de ſi prés & ſi ſouvent.

Lorſqu'on commence à ſe voir, on ſe déguiſe & on ſe contraint aiſément, mais à la longue on ſe fait connoître pour ce que l'on eſt. On ne voit les gens qu'en perſpective & de loin dans les premieres viſites, mais celles qui ſuivent les font voir de plus prés & au naturel.

On me dit il y a quelque tems que trois hommes demeuroient enſemble depuis dix ans, & qu'il n'y avoit point d'autre engagement entr'eux, que celui de la civilité & de l'amitié. Je repartis que l'on pouvoit conclure qu'ils étoient tous trois fort honnêtes gens, & qu'ils avoient l'eſprit bien fait.

Ne ſe plaire qu'avec les Grands, c'eſt s'élever au deſſus de ce que l'on eſt, & faire voir une ambition peu reglée. Ne ſe plaire qu'avec ſes inferieurs, c'eſt s'abbaiſſer lâchement & n'avoir pas le cœur bien placé. Se plaire avec ſes ſemblables, & tâcher de s'en faire aimer, c'eſt avoir des ſentimens d'un galant homme, qui ſe ſoûtient dans ſa condition avec honneur.

Quand on eſt toûjours avec les Grands, on ſe captive & on s'impoſe une loi de reſpect dont on ne peut ſe diſpenſer.

Quand on eſt toûjours avec ſes inferieurs, on ſe fait une habitude de vivre d'une maniere peu proportionnée à ſa naiſſance. Quand on eſt toûjours avec ſes ſemblables, on n'oſe ſe démentir & ſe rendre indigne du rang & de la famille dont on eſt.

On voulut mettre il y a quelque tems un Gentilhomme auprés d'un Prince. Ceux qui s'emploïerent pour cela, en dirent tous les biens poſſibles, & parlerent de ſon eſprit & de ſon mérite comme de quelque choſe de fort extraordinaire ; il n'en falut pas davantage pour ne l'y pas faire recevoir. Les Grands & ceux qui les approchent, ou qui ſont de leur confidence, ne veulent pas de ces gens ſi diſtinguez, ils les craignent & ne les aiment pas.

Avec ſes ſemblables, il faut ſouvent cacher une partie de ce que l'on vaut, pour ſe rendre plus familier. On gagne plus à ſe faire aimer qu'à ſe faire paſſer pour habile ou pour bel eſprit. Rien n'eſt plus incommode à une ſocieté que celui qui veut toûjours s'en rendre le chef.

Pour goûter la douceur qui ſe trouve à vivre dans une ſocieté, il ne faut ni manquer d'eſprit, ni en avoir trop ; ces deux extrêmitez ſont également nuiſibles. On peut même aſſûrer que pour

l'ordinaire on n'a plus de complaiſance pour celui qui a peu d'eſprit, que pour celui qui en a beaucoup ; on a de la bonté pour l'un & de la jalouſie pour l'autre.

Un ſecret infaillible pour vivre bien dans une ſocieté ; c'eſt de ne ſe mêler des interêts des autres, qu'autant qu'ils le veulent & qu'ils nous témoignent le deſirer. Sous prétexte de vouloir être utile, on fait ſouvent remarquer plus de curioſité que d'affection, & plus d'empreſſement pour ſçavoir les choſes, que de paſſion pour rendre ſervice.

Donnez à tout le monde des marques de vôtre civilité & de vôtre honnêteté, & tout le monde vous en donnera. Loüez ceux qui le méritent, excuſez ceux qui en ſont dignes, ne blâmez jamais perſonne, & vous gagnerez le cœur de tout le monde. Obligez tous ceux avec qui vous avez commerce, rendez-leur de bons offices en toutes rencontres ; en un mot, aimez-les, & ils vous aimeront.

CHAPITRE XIII.

De la Vanité.

LE Prophéte Roïal * aſſure, que nous ſommes tous menteurs ; il pouvoit ajoûter que nous ſommes auſſi tous vains,

* *Pſal.* 116.

& qu'il n'y a de la difference entre nous, que dans la maniere de l'être. C'eſt ſe faire grace, c'eſt ſe méconnoître, & c'eſt vouloir ſe diſtinguer ſans raiſon, que de ne pas convenir de cette verité.

La bonne mine, la bravoure, les emplois, l'eſprit & la naiſſance, ſemblent autoriſer la bonne opinion que chacun a de ſoi, & nous ne croïons pas faire injuſtice à ceux à qui nous nous préferons, quand nous ſommes perſuadez que ces avantages nous élevent au deſſus d'eux.

On m'a ſouvent voulu faire croire, que M... étoit fier & glorieux ; jamais homme ne l'a moins été : ſes belles livrées, ſon magnifique équipage, le nombre de ſes Domeſtiques & ſon grand air, lui font tort. A le pratiquer, on le trouve en toutes rencontres civil, familier & obligeant; une demi heure de ſa converſation dément toutes les apparences, & détruit toutes les préventions que l'on avoit contre lui.

On ne doit pas croire qu'un homme eſt vain, à cauſe qu'il paroit l'être. Il ne doit paſſer pour tel, que quand ſes paroles ou ſes actions font connoître qu'il l'eſt en effet.

Il y a une ſi grande liaiſon entre la douceur & l'humilité, qu'elles ſont preſque inſeparables. Saint Bernard dit, que ce

ſont deux ſœurs *. L'une ſe cache autant qu'elle peut, toûjours retirée dans le fond du cœur, elle ne cherche ni à paroître, ni à ſe produire ; l'autre au contraire ſe fait connoître en tous tems, & donne indifferemment à tout le monde des preuves de ce qu'elle eſt.

On peut dire qu'il en eſt de même de la vanité & de la fierté ; elles vont rarement l'une ſans l'autre, & ſi l'une ſe cache en toutes rencontres, l'autre ſe fait voir à tous momens.

On ne veut jamais paſſer pour vain ; c'eſt un défaut qu'on prend ſoin de ſe cacher à ſoi-même ; mais on ne ſe fait point une honte de paſſer pour fier, & pour homme qui prétend qu'on le diſtingue, & qui croit bien mériter qu'on faſſe attention à ce qu'il eſt.

Voulez-vous ſçavoir ſi un homme eſt vain ? ne lui rendez pas tous les honneurs qu'il penſe lui être dûs. Sa fierté offenſée fera bien tôt paroître ſa vanité, & l'une viendra au ſecours de l'autre, pour vous donner une parfaite idée de celui que vous déſirez connoître.

J'étois il y a fort peu de jours dans une compagnie, où je vis deux hommes d'un caractere bien different. L'un avoit du mérite, & l'autre croïoit en avoir. On

* *S. Bern. Serm.* 12. *in verb. Apoſt.*

donna beaucoup d'applaudiſſemens au premier, & il étoit juſte qu'on les lui donnât. Le ſecond qui remarquoit avec impatience qu'on ne penſoit point à le loüer comme il le ſouhaitoit, interrompoit ſouvent le diſcours, afin de donner occaſion de parler de lui; mais la longue perſeverance à ne pas prendre le change pouſſa ſa patience à bout, & fut cauſe qu'il s'en alla. Une ſi bruſque ſortie ſurprit, mais comme on n'avoit pas eu la complaiſance de le loüer tandis qu'il étoit preſent, on n'eut pas auſſi la foibleſſe de le condamner lorſqu'il fut parti. Le motif qui l'avoit obligé à prendre une ſi prompte réſolution, fut d'abord connu de toute la compagnie, & un petit ſourire fut la ſeule peine que ſon chagrin & ſa vanité lui attirerent.

Si nous n'étions pas prévenus injuſtement de nôtre mérite, nous découvririons à toute heure dans les autres quelque vertu qui nous manque, & nous trouverions toûjours des raiſons pour nous mettre au-deſſous d'eux; mais nous ſommes ſi délicats amateurs de tout ce qui part de nous, que nous croïons quand on loüe quelqu'un, que l'on nous dérobe les loüanges qu'on lui donne.

C'eſt un abus de s'imaginer qu'on ne puiſſe faire une action d'éclat, ſans y être

pouſſé par la vanité. Chacun peut ſe diſtinguer ſelon ſes emplois, ſans penſer à s'attirer des loüanges. La joïe de bien faire ſon devoir eſt une récompenſe aſſez glorieuſe pour celui qui cherche à s'en acquitter avec honneur, ſans qu'il porte ſes vûës plus loin.

Il en eſt des bonnes actions à l'égard de la vanité, comme de la patience à l'égard de la paix du cœur. Quand on s'eſt accoûtumé à ſouffrir ſans ſe plaindre, on ſe poſſede dans les douleurs & dans les afflictions, & le repos de l'eſprit n'en eſt point troublé. De même à force de faire de bonnes actions ſans vanité, on s'en forme une habitude. La droiture & la probité ſe naturaliſent en nous, & ſe tournant en nôtre ſubſtance, elles deviennent la regle de tout ce que nous faiſons.

Un Prince ſuce la grandeur avec le lait; l'air qu'il reſpire eſt un air plein du reſpect qui lui eſt dû. Tout lui apprend qu'il eſt Prince, & rien ne lui dit qu'il eſt homme, & homme ſujet à mille foibleſſes comme tous les autres. Il ne faut donc pas être ſurpris s'il ſe regarde ſans ceſſe comme Prince, dont le nombre eſt fort petit dans chaque Etat, & s'il ne regarde ceux qui l'approchent que comme des hommes, dont toute la terre eſt couverte.

Si nous paſſons des Palais des Princes dans les maiſons de ces Favoris de la fortune, dont les richeſſes & les grandes Charges, font tant de jaloux, nous n'y trouverons que des gens qui s'eſtiment & qui s'aiment, que des gens tout remplis de la magnificence de leurs meubles & de leurs équipages. Enyvrez comme ils ſont de tout ce qui flate la chair & les ſens : le moïen qu'ils ne s'applaudiſſent pas ſur leur apparent bonheur ? le moïen qu'ils ſe faſſent des leçons chrétiennes dans cette abondance ? le moïen qu'ils ne s'élevent pas quand tout les éleve ? & le moïen qu'ils ne ſe diſtinguent pas eux-mêmes, quand tout les diſtingue ?

Ce n'eſt pas toûjours dans les grands trains & dans les dépenſes exceſſives que la vanité ſe trouve, elle eſt ſouvent le vice des pauvres & des malheureux. Lorſqu'elle paroit avec éclat, elle fait des envieux & des ennemis, mais quand elle ne ſe montre qu'avec des habits déchirez & pleins de pieces, elle trouve des flateurs & des amis ; cependant elle eſt pour lors d'autant plus à craindre, qu'elle eſt moins connuë, & ſi on ne la regarde de bien prés déguiſée comme elle eſt, on s'y laiſſe tromper, & on lui donne des loüanges qu'elle ne mérite pas.

Il ne faut pas ſe perſuader qu'un hom-

me eſt humble & ſans vanité, parce qu'il eſt pauvre. Il ne faut pas croire auſſi pour être vain que ce ſoit aſſez d'être riche ; on peut être riche & conſideré ſans être vain, comme on peut être humilié & pauvre ſans être humble.

La vanité eſt de tout Païs, il n'eſt point pour elle de terre étrangere, elle a été & ſera de tous les ſiecles. Elle ſe trouve dans toutes ſortes d'états, & elle ſe trouvera encore à la fin du monde dans toutes ſortes de profeſſions ; il n'y a que la maniere d'être riches ou pauvres qui nous rende humbles ou vains.

Quoiqu'on doive dire à la loüange de ceux qui vivent dans la retraite & hors du commerce du monde, qu'en ſe cachant comme ils font, ils renoncent de cœur & d'eſprit à la vanité, ils ne ſont pas neanmoins les ſeuls qu'on puiſſe croire veritablement humbles. On en trouve dans les grands emplois du ſiecle, & même à la Cour, & leur humilité eſt d'autant plus grande qu'elle trouve par tout des obſtacles, que tout la combat & qu'elle ſçait triompher de tout.

La plûpart des gens d'épées parlent avec tant de retenuë de ce qu'ils ont fait, que cela doit donner de la confuſion à un Poëte, à un Avocat, à un Prédicateur, quand il veut qu'on faſſe l'éloge d'un Ou-

vrage auquel il a travaillé beaucoup de tems, & qui ne lui a coûté ni bras ni jambe.

On n'a pas ſujet d'être content de ſoi, quand on n'a fait une bonne action que dans la vûë d'en recevoir de l'applaudiſſement. La loüange doit être regardée comme l'ombre d'une bonne action ; elle la ſuit & ne la précede pas : ainſi celui qui ſe porte à la faire dans le deſſein d'en être loüé, renverſe l'ordre des choſes, puiſqu'il fait marcher devant lui ce qui doit le ſuivre.

L'homme a pour la vanité un ſi grand panchant, que ſouvent il ſe fait honneur du bien d'autrui. Je connois un Officier qui ne croïant pas parler devant un homme de ſa profeſſion & Officier comme lui, nous faiſoit croire qu'il avoit monté le premier à la bréche d'une Ville qui avoit été aſſiegée. Ce ſecond Officier l'aïant écouté paiſiblement ſans l'interrompre & ſans le contredire, lui repartit : Tout ce que vous avancez, Monſieur, touchant ce qui ſe paſſa dans cette occaſion, me ſurprend, & de la maniere que vous parlez, il y a long-tems que vous devriez être mort, parce que je n'ai monté que le ſeptiéme à cette même bréche, & je ſuis ſeur que ceux qui y étoient montez avant moi, ont tous été tuez. L'un fut

plus crû que l'autre, & il parut que ce dernier ne rapportoit cette action, que pour apprendre à celui qui s'étoit vanté ſi mal à propos, à compter toûjours les choſes comme elles ſe ſont paſſées, & à ne ſe pas faire un mérite d'une bravoure qu'il s'attribuoit fauſſement.

On ſe fait encore quelquefois honneur d'une chanſon ou d'un Sonnet qu'on n'a point fait, & ceux que l'on trompe n'en connoiſſant point l'Auteur, ne ſont point d'humeur à s'inſcrire en faux ſur une bagatelle de cette nature. Ainſi il arrive aſſez ſouvent que celui qui ne peut ſe faire un mérite de ce qui ſort de ſon fond, tâche de s'en faire un du vol qu'il a fait à ſon voiſin.

Il faut que nous ſoïons bien peu raiſonnables pour rechercher avec autant d'empreſſement, ce que nous ne pouvons poſſeder qu'avec beaucoup d'inquiétudes. Les ſuperbes équipages, les honneurs & les grands emplois, ont ſans doute de l'éclat, mais c'eſt un éclat qui trompe ceux qui en ſont ébloüis. Ces marques de grandeur & de puiſſance entretiennent * nôtre vanité, & nous empêchent de reconnoître que le monde eſt pour nous plus à craindre quand il nous engage à l'aimer, que lorſqu'il nous oblige à le mépriſer.

* *S. Aug Epiſt.* 144.

Perſuadons-nous donc une bonne fois, que plus les biens temporels ont d'attraits pour flater nos ſens, plus les biens éternels ont de charmes pour fortifier nos eſperances & purifier nôtre amour.

CHAPITRE XIV.

Se piquer de quelque choſe.

UN Philoſophe qui a l'eſprit bien fait, mais qui n'a pas les lumieres de la Foi, ne ſe pique que d'une choſe, qui eſt de ne ſe piquer de rien. Il connoît combien ſon eſprit eſt borné, & le peu de tems qu'il a à vivre ; il ſe repreſente ce qu'il y a à ſçavoir dans l'Hiſtoire, dans la Morale, dans la Medecine, dans les Mathematiques & dans les Secrets de la Nature. Ce nombre innombrable de choſes qu'il peut apprendre, l'accable, & il voit que ce qu'il ſçait eſt ſi peu, qu'il ſe croit obligé d'avoüer qu'il ne ſçait rien ; c'eſt ſe rendre juſtice, & c'eſt rendre témoignage à la verité que de parler de cette maniere.

Un Philoſophe Chrétien en doit dire & faire plus qu'un Philoſophe Païen ; il doit ſe piquer de connoître Dieu & de le craindre ; il doit ſe piquer de connoître nôtre Religion & celui qui en eſt l'Auteur

& le Chef ; il doit ſe piquer de croire tout ce que l'Egliſe croit.

Un homme de qualité doit ſe piquer de ne jamais rien faire qui ſoit capable de deshonorer ſa famille & ſon nom ; il doit ſe piquer de ne jamais rien faire qui puiſſe donner la moindre atteinte à ſon honneur & à ſa réputation.

Ne ſe piquer pas d'être Chrétien & de craindre Dieu, c'eſt manquer de Foi & de Religion ; ne ſe pas piquer de vivre ſans reproche ſelon le monde, c'eſt manquer de cœur & d'honneur.

Se piquer d'avoir toûjours de beaux équipages, d'être bien meublé, de tenir bonne table & de faire grande dépenſe, c'eſt marquer qu'on n'a pas le goût bon, & que l'on borne ſes ſoins & ſes plaiſirs à ce qui ne les mérite pas ; il faut tâcher de ſe diſtinguer par des endroits plus ſolides & plus honorables.

Se faire remarquer par ſa bravoure & par ſa conduite parmi les gens d'épée, par ſa droiture & par ſa probité parmi les Magiſtrats, par ſa ſcience & par ſon zele parmi les Evêques, les Docteurs & les Abbez, c'eſt quelque choſe de plus loüable & de plus eſtimé.

Se piquer de bien danſer, de bien joüer au mail ou au triquetrac, & de bien placer une balle dans un tripot ; c'eſt faire

voir qu'on eſt jeune & que l'on ne connoît pas encore les bonnes choſes.

Il y a quelque-tems que je me trouvai avec un Abbé, à qui on parla de chevaux, & de la difficulté qu'il y avoit à les bien choiſir. Il dit qu'il ſe piquoit de s'y connoître & de ne s'y pas laiſſer tromper. Je lui repartis qu'il feroit mieux de ne s'en piquer pas, & puiſque Dieu lui avoit fait la grace de lui donner un rang conſiderable dans le monde, de laiſſer aux Courtiers & aux Maquignons l'avantage de bien ſçavoir leur métier. J'ajoûtai, qu'il ſeroit ſurprenant que ces ſortes de perſonnes ſe piquaſſent de décider ſur les matieres Beneficiales & de ſçavoir les Peres de l'Egliſe.

Je ne ſçai ſi cet Abbé avoit plus raiſon qu'un autre de ma connoiſſance, qui ſe piquoit de tirer en volant mieux qu'homme de France. Comme il s'en piquoit ſouvent, un gognard lui dit un jour, qu'il l'alloit faire paſſer par tout pour le premier & le meilleur Abbé du Roïaume, puiſqu'il prenoit tant de ſoin de ſes Moines & qu'il les nourriſſoit de cailletaux & de perdreaux.

Un Gentilhomme n'en fut pas quitte à ſi bon compte. Il ſe piquoit de chanter proprement, & le diſputoit même aſſez ſouvent à ceux qui en font profeſſion;

cela fut cauſe qu'un Muſicien ſans garder de meſures & ſans faire reflexion ſur celui à qui il parloit, lui dit un jour qu'il feroit bien mieux de ſe faire remarquer à l'Armée dans quelque belle occaſion, que d'être de tous les concerts & que d'avoir toûjours une place dans le parterre de l'Opera. L'inſolence du Muſicien déplut fort au Plumet; il vouloit s'en vanger, mais on accommoda l'affaire; l'un fit excuſe, l'autre la reçût, & ils s'en retournerent tous deux toûjours fort entêtez de leur *Ge, re, ſol, ut*, & de leur *Sol, la, mi, la.*

Un homme qui ſe pique d'étude & d'eſprit, trouve tous les jours des gens qui ont plus d'eſprit & plus d'érudition que lui, qui néanmoins ne s'en piquent pas. Pour ſe piquer de quelque choſe, on n'en eſt pas plus habile, on marque ſeulement que l'on veut paſſer pour ce qu'on n'eſt pas & pour ce que l'on voudroit être.

Un Brave ne ſe pique jamais de l'être; il laiſſe ce partage à ceux qui ne le ſont qu'à demi. Un Docteur doit encore moins ſe piquer de ſcience, parce que la ſcience eſt d'une ſi grande & ſi vaſte étenduë, qu'on peut demeurer d'accord qu'il y a tres-peu de Sçavans, mais qu'il y a bon nombre de gens qui ſont moins ignorans que les autres.

Un homme qui veut paſſer pour ſça-

vant ou pour bel eſprit, ſe fait tous les jours des affaires dont il ſe tire avec peine, il ſe met un fardeau ſur les épaules ſi lourd & ſi peſant, qu'il s'en trouve ſouvent accablé.

Il me ſouvient qu'étant à la campagne chez un Gentilhomme de mes amis, deux Religieux y arriverent un ſoir ; ils furent reçûs avec toute l'honnêteté qui étoit dûë à leur caractere & à leur profeſſion. Un de ces Peres plein de feu ſe fit écouter avec grande autorité. Comme il ſe piquoit de ſcience & d'eſprit, & qu'il parloit beaucoup, il en dit plus dans une heure qu'un autre n'auroit pû faire en deux. Un Eccleſiaſtique qu'il prit ſans doute pour le Curé ou pour le Vicaire du Village, fut un de ſes plus paiſibles Auditeurs, & il lui laiſſa dire tout ce qu'il voulut. Comme perſonne ne lui tenoit tête, il tranchoit & décidoit ſur tout. Enfin comme ſon heure de parler étoit paſſée, & qu'il prenoit haleine, cet Eccleſiaſtique crut qu'il étoit à propos de relever une partie de ce qu'il avoit dit, & fit connoître en peu de tems qu'il avoit beaucoup de Literature, qu'il raiſonnoit juſte, qu'il ne ſe jettoit pas de branche en branche, qu'il ne prenoit point le change, & qu'il alloit droit au fond des queſtions, tant ſur le fait que ſur le droit.

La maniere de s'énoncer & la ſolidité de ſon diſcours ſurprirent beaucoup ſon adverſaire, & lui impoſerent un reſpectueux ſilence. Je puis dire à l'avantage de cet Eccleſiaſtique, que ſa modeſtie dans cette rencontre parut encore plus que ſa ſcience ; il menoit le Religieux par la main, & le faiſoit marcher pas à pas, ſans qu'il parût le conduire, & l'éclairoit ſans faire valoir ſa lumiere. Le Religieux en fut édifié & chagrin tout enſemble, & demanda au Maître de la maiſon le nom & l'emploi de l'Eccleſiaſtique avec qui il avoit eu affaire. C'eſt, lui répondit le Gentilhomme, un Docteur de mes amis. Cela dit, il n'y eut plus moïen de faire parler celui qui ſe piquoit tant d'eſprit & de ſcience, & ſans vouloir ſe compromettre davantage, il prit le parti de s'en aller le lendemain dés la pointe du jour.

Rien n'eſt plus plaiſant que de voir deux hommes ſe piquer de Peinture. A les entendre d'abord, & à leur voir prendre le tour dont ils parlent, on a lieu de penſer qu'ils ſçavent tous deux tout ce que l'on peut y ſçavoir ; mais en leur donnant une audience paiſible, on en rabat plus de la moitié, & tous les coups de pinceau qu'ils donnent à leurs portraits, ſont autant de traits qui les défigurent & qui les empêchent de reſſembler.

Si on les en croit ſur ce qu'ils diſent, ils ont le diſcernement juſte, ils connoiſſent parfaitement les manieres tendres & dures. L'un dit hardiment, ce tableau n'eſt pas correct, l'autre le coloris m'en plaît; l'un, les attitudes en ſont belles, mais le deſſein n'en eſt pas ſçavant; l'autre, il y a de l'imagination & du genie dans ce tableau, mais il eſt contre l'hiſtoire, & le Peintre s'eſt donné des libertez qui ne ſont pas permiſes; l'un trouve que les figures en ſont bien placées; l'autre qu'elles ſont trop confuſes & qu'elles ne diſent pas aſſez clairement ce qu'elles devroient dire.

On voit bien qu'ils parlent tous deux de la peinture dans les termes dont il faut en parler; mais ils les appliquent à contre-tems, & loüent ſouvent un Peintre d'une choſe dont il en faudroit loüer un autre. Ce ſont des demi-ſçavans qui ont eu commerce avec les bons & les veritables connoiſſeurs.

Il y a quelque-tems qu'un homme voulut à toute force joüer du claveſſin dans une compagnie où j'étois, il croïoit en joüer parfaitement & s'en piquoit; cependant il ne ſatisfit pas. Quand il fut parti, on en parla fort à ſon déſavantage; un de ceux de la Compagnie dit en plaiſantant, que quand il voudroit il ne

joüeroit pas mal, qu'il n'avoit pour cela qu'à ne pas joüer; ces trois mots pleurent plus que le jeu.

Si chacun faiſoit bien ſon métier & s'acquittoit bien des devoirs de ſa profeſſion, on ne ſe piqueroit jamais de rien; on ſe pique peu de bien faire ce qu'on doit faire; c'eſt pour l'ordinaire des choſes qui ne ſont pas de nôtre état dont nous nous piquons. Faire bien ce qu'on doit, nous paroît trop commun; on veut aller au-delà & ſe faire un mérite par ce qu'on pourroit ne pas faire, & ce que les autres ne font pas.

Un homme de qualité me diſoit un jour, qu'il falloit ſe piquer de quelque choſe; qu'un bon Conſeiller alloit au Palais ſoir & matin ſans porter ſes vûës plus loin; qu'un riche Marchand étoit dans ſa boutique toute la ſemaine, & ne ſe mêloit que de ſon trafic; que cette vûë lui paroiſſoit trop tranquille & trop bourgeoiſe; qu'en ſe piquant de quelque choſe, on s'impoſoit une neceſſité de la bien ſçavoir & de la bien faire, & que cela faiſoit diſtinguer un homme & le mettoit au-deſſus des autres.

Se piquer de cette maniere, n'eſt pas dans mon ſens une choſe que l'on puiſſe blâmer, pourvû que l'amour propre & l'ambition n'y aïent point de part. Ainſi,

on peut conclure que ſe piquer de quelque choſe, peut être une bonne ou mauvaiſe maxime, ſelon les choſes dont on ſe pique, & ſelon les vûës & les motifs qui font qu'on s'en pique.

CHAPITRE XV.

De la Conſcience.

IL n'y a point d'homme qui ne veüille paſſer pour être délicat ſur le fait de la conſcience ; mais deux choſes font que ſouvent cet homme n'en vit pas mieux ; la premiere eſt, que ſa délicateſſe eſt imaginaire ; la ſeconde, qu'il ſe fait une conſcience à ſa mode.

Sa délicateſſe eſt imaginaire, parce qu'il ſe forme une idée d'une délicateſſe qu'il n'a point. Cette délicateſſe qu'il ſe donne n'eſt que pour des crimes énormes, ou que pour des vices auſquels ils ne ſe ſent pas porté par humeur & par inclination.

Il ſe fait une conſcience à ſa mode, parce qu'il ne fait point ſcrupule de mille choſes qui regardent ſes interêts, ſon ambition ou ſes plaiſirs ; ainſi il ſe croit fort délicat ſur les devoirs de ſa conſcience ; parce qu'il ne fait pas conſcience de tout ce qu'il veut faire, & que ſa délicateſſe

ne tombe que ſur ce qu'il ne veut pas faire.

Un homme de conſcience de cette maniere ne doit guere vivre en repos. Il reſſemble à un malade qui ſe défend le vin & les fruits, & qui mangeant par excés de toutes ſortes de viandes, eſt à toute heure en danger de mourir.

Tout le monde ſçait que nous nous devons ſoûmettre à la Loi de Dieu, & c'eſt nôtre conſcience qui nous fait connoître à quoi cette Loi s'étend & les reproches que nous avons à nous faire ſur ce ſujet.

Nôtre conſcience eſt un miroir dans lequel nous nous reconnoiſſons pour ce que nous ſommes. C'eſt dans ce miroir que nôtre ame voit à découvert le bien qu'elle fait ou qu'elle néglige, le mal qu'elle commet ou qu'elle évite, les tentations auſquelles elle reſiſte ou auſquelles elle ſuccombe. Nous avons beau nous flater, ce miroir eſt toûjours fidelle & nous repreſente toûjours nôtre interieur tel qu'il eſt.

Nôtre conſcience eſt encore comme un grand Livre, dans lequel nos penſées, nos paroles & nos actions ſont écrites ; c'eſt un regiſtre qui tient compte de tout. Ce livre ou ce regiſtre s'ouvre quelquefois de lui-même, & c'eſt lorſque nos peines d'eſprit & les reproches que nous nous

faiſons, nous portent à changer de vie; mais ce Livre ſe referme preſque auſſitôt, parce que nous ne nous appliquons pas aſſez à profiter des bons mouvemens que nous reſſentons, & que ces bons mouvemens durent peu manque d'y être fidelles.

J'oſe dire de plus aprés ſaint Bernard, que nôtre conſcience eſt comme un égoût où toutes les ordures de nôtre vie vont ſe décharger, & cet égoût eſt quelquefois ſi plein qu'il regorge; mais de peur que la mauvaiſe odeur qui en ſort ne nous incommode & ne nous faſſe peine, nous le rebouchons incontinent & nous le couvrons de fleurs, c'eſt-à-dire, de vains projets de converſion & de fauſſes eſperances d'un veritable détachement. Pour peu que nous le rebouchions ainſi, nous reprenons le train ordinaire de nôtre vie, & nous nous endurciſſons plus que jamais dans le mal.

Quand un homme meurt dans la grace de Dieu, & que ſa conſcience n'a rien à lui reprocher, dés que ſon ame eſt ſeparée du corps, il voit dans Dieu tout ce qu'il a fait & ſouffert pour lui. Quelle joïe & quelle conſolation!

Quand un homme meurt dans le peché, il reçoit une lu iere bien differente; une lumiere funeſte qui ſe répand ſur

toutes les ordures & ſur toutes les abominations de ſa vie, lui fait connoître ſans confuſion & ſans ſucceſſion de tems tout le mal qu'il a commis ; & pour lors, quel ſujet d'affliction & de déſeſpoir !

Tant que l'on joüit d'une ſanté parfaite, on ſe pardonne aiſément ſes mauvaiſes habitudes. Le prétexte en eſt facile & favorable. On ſe repreſente la foibleſſe humaine & les occaſions journalieres & preſſantes du peché, il n'en faut pas davantage pour les excuſer.

Souvent même nous tirons de l'impunité de nos déſordres paſſez, une pernicieuſe aſſeurance pour l'avenir, & aprés avoir long tems étouffé les juſtes remords de nôtre conſcience, nous nous procurons une tranquillité d'eſprit, qui doit nous faire trembler.

Le peché reſſemble à une racine d'épine. Quoique nous manions cette racine, & que nous la preſſions dans nos mains, elle ne nous fait point de mal, & ſouvent elle nous paroît moins rude que ne le ſont les racines des autres plantes ; mais à meſure qu'elle pouſſe, elle s'arme de pointes, & quelquefois elle pique de telle ſorte, que les bleſſures qu'elle fait ſont mortelles.

Il en eſt de même du peché. Nous ne remarquons pas d'abord tout le mal qu'il

nous fait, mais dans la ſuite nous le reſſentons vivement, & il devient quelque fois ſi grand que l'on n'en guerit jamais.

Qu'importe à un homme de n'être pas heureux ſur la terre, pourvû qu'il le ſoit dans le Ciel; Qu'importe qu'il ſoit mort au monde, aux honneurs, aux plaiſirs, à lui-même, pourvû que par la pureté de ſa conſcience, il demeure écrit ſur le Livre de Vie ?

Celui qui vit dans la retraite, joüit d'une paix d'eſprit & d'une joïe interieure, que la pureté de ſa conſcience lui donne, & que la corruption du monde ne lui peut ôter.

Celui qui vit dans l'embaras du ſiecle & dans les plaiſirs, ſe livre lui-même à de preſſans remords, & l'on peut aſſeurer (*a*) que les tenebres des cachots les plus noirs, & de l'enfer même, n'approchent pas de l'horreur & des tenebres qui regnent dans ſa conſcience.

(*b*) Nous n'avons qu'à ouvrir les yeux & à regarder le Ciel, pour entendre ſa voix, pour apprendre les merveilles de celui qui l'a créé; nous n'avons de même qu'à jetter les yeux ſur nôtre conſcience pour entendre ſa voix, qui nous reproche ſans ceſſe l'abus que nous faiſons de nos lumieres & de nôtre ſanté.

(a) *S. Aug. Epiſt.* 151. (b) *S. Chryſ. hom.* 9. *& ad populi Antio.*

Malheureux

Malheureux eſt celui qui ne la veut pas écouter, ou qui la fait parler ſelon qu'il le deſire, puiſque quelque injuſtice qu'elle lui conſeille, ou quelque plaiſir qu'elle lui permette, il eſt toûjours celui qui perd le plus, & qui en ſera le plus puni.

Celui qui a le moins de conſcience, eſt quelquefois celui qui en parle le plus, & qui veut le plus que l'on croïe qu'il en a.

On ne peut ſuivre une meilleure regle que celle de la conſcience, mais il ne la faut pas corrompre, afin qu'elle s'accommode à nos humeurs & à nos foibleſſes.

Pourquoi voïons-nous des pecheurs ſe convertir veritablement & de bonne foi, & pourquoi en voïons-nous qui ne ſe convertiſſent qu'en apparence & pour quelques jours, ſi ce n'eſt parce que les uns font une ſerieuſe reflexion ſur ce que leur conſcience leur dit, & que les autres n'en font qu'une legere ; que les uns l'écoutent attentivement, & que les autres ne l'écoutent que dans le tumulte du monde, & encore tout pleins de leurs paſſions ?

Un homme qui ne veut pas païer ce qu'il doit, ne veut ni voir ni entendre ſes créanciers, il les fuit & ſe cache dés qu'ils paroiſſent. Il en eſt de même du pecheur à l'égard de ſa conſcience ; il ne

veut ni jetter les yeux ſur elle, ni l'entendre. Dés qu'elle ſe preſente à lui, cent faux prétextes lui ſervent de voile pour ſe cacher; il ſe dérobe à elle, & la perd de vûë.

Que la conſcience d'un homme de bien, eſt differente de celle d'un mondain, d'un avare & d'un voluptueux. Le premier examine ſans ceſſe ce que ſa conſcience demande de lui, & il ne l'a pas plûtôt connu, qu'il court & qu'il vole à l'execution; l'autre n'a jamais le tems ni la volonté de la conſulter, & encore moins d'executer ce qu'elle lui conſeilleroit.

Un homme qui aime le jeu & la Comedie, ne fait pas conſcience de donner preſque tout ſon tems à l'un, & de perdre ſouvent pluſieurs heures à l'autre.

Celui qui veut vivre en vrai Chrétien, fait conſcience que le jeu ſoit ſa plus ordinaire occupation, & ne regarde pas la Comedie comme un divertiſſement digne de ſes ſoins & de ſon attachement.

Le jeu & la Comedie ſont deux choſes bien differentes à l'égard de l'un & de l'autre. Et pourquoi? C'eſt que la conſcience de l'un eſt plus timorée & plus délicate que celle de l'autre; que l'un s'applique continuellement à écouter ſa conſcience, & que l'autre n'y penſe jamais;

c'eſt que l'un préfere les devoirs & même les conſeils de ſa conſcience à tous les plaiſirs de la vie, & que l'autre ne les préfere pas.

L'un & l'autre ont les mêmes commandemens de Dieu & de l'Egliſe à obſerver ; mais la conſcience de l'un les lui fait regarder d'un autre œil que celle de l'autre.

Il y a beaucoup de difference entre un Seigneur & un Païſan, entre une Dame de qualité & ſa Servante ; mais je ſuis perſuadé que la conſcience de la Servante & du Païſan eſt preſque toûjours meilleure que celle de la Dame & du Seigneur. La Nobleſſe, la Cour, les emplois font croire aux gens du ſiecle, que leur conſcience a des privileges que le menu peuple ne connoît pas ; cela eſt cauſe qu'ils ſe croïent diſpenſez de beaucoup de choſes, que les autres obſervent fort exactement.

Tous les Chrétiens ſont également obligez à de certains devoirs. Si les grands Seigneurs ne s'en acquittent, il eſt à craindre lorſqu'ils en ſeront punis comme Chrétiens, qu'ils ne ſoient pas épargnez comme grands Seigneurs.

Il ne faut pas ſe faire une conſcience trop délicate, ni s'en faire une qui ne la ſoit pas aſſez ; la prudence & le conſeil

doivent là-deſſus regler nôtre conduite.

Nous ne ſommes pas tous appellez au même genre de vie ; ainſi la conſcience ne doit pas être la même dans tout le monde. Il y a des devoirs attachez à chaque état dont on ne peut ſe diſpenſer ; ces devoirs ſont differens ſelon la diverſité des profeſſions ; auſſi c'eſt ce qui met de la difference dans les conſciences.

Tout le monde doit avoir la même délicateſſe ſur les devoirs generaux des Chrétiens, mais cette délicateſſe peut être plus ou moins grande ſelon les devoirs des particuliers.

Il ne faut pas avoir de la délicateſſe de conſcience pour un Commandement de Dieu, plûtôt que pour un autre, elle doit être la même pour tous. Tel va juſqu'au conſeil dans des choſes particulieres, qui violent impunement un Commandement dans les autres.

On voit ſouvent des gens jeûner les Vendredis ou les Samedis, qui ne peuvent ſe reconcilier avec leurs ennemis. D'autres donnent largement l'aumône, mais ils ont un attachement criminel, &. d'autres enfin font ſcrupule de toutes choſes, à l'exception de celle qui fait leur paſſion.

La délicateſſe de conſcience de toutes ces ſortes de perſonnes, ne doit paſſer

que pour fauſſe & imaginaire. Que dis-je ? On peut aſſûrer qu'ils n'ont point du tout de conſcience, ou que s'ils en ont une, elle eſt prête à s'élever contr'eux devant le Tribunal du Souverain Juge de tous les hommes.

CHAPITRE XVI.

De la Sincerité.

AUtant que l'homme par ſa nature corrompuë, aime le déguiſement & le menſonge, autant il aime la verité, quand la Grace & l'honneur le font agir. Comme la pureté doit regner en nous de toutes manieres, de même la verité doit ſe rendre maîtreſſe, non ſeulement de nôtre cœur & de nôtre eſprit, mais encore de tout ce qui paroît en nous, & de tout ce qui ſort de nous ; c'eſt-à-dire, qu'il faut que nos paroles ſoient toûjours d'accord avec nos penſées & nos actions, & que rien en nous ne ſe démente.

Il ne faut jamais parler contre la verité, mais on peut ne la pas faire connoître ; on doit même quelquefois en faire un ſecret comme d'une choſe que l'on n'eſt pas obligé de reveler. Il y a des rencontres où l'on peut taire la verité & ne la pas publier, mais il n'y en a point où l'on puiſſe la déguiſer & mentir.

La ſincerité a toûjours été eſtimée de tout le monde ; elle a toûjours été regardée comme le partage & le caractere d'un honnête homme ; on n'a jamais fait cas d'un fourbe ou d'un impoſteur. Le déguiſement & le menſonge ont toûjours été en horreur à toutes les Nations.

Comme dans quelque occaſion qui ſe preſente, & quelque prétexte que l'on ait, la chaſteté n'apprend pas à faire des actions impudiques ; que la pieté n'apprend point à offenſer Dieu; que la charité n'apprend pas à nuire à nôtre prochain, nous devons aſſûrer que la verité ne peut auſſi nous apprendre à * mentir, & qu'ainſi le menſonge ne peut jamais être excuſable, quelque fin & quelque motif que ſe propoſe celui qui ment.

Le menſonge a en ſoi une difformité, que l'homme du monde le mieux intentionné ne lui peut ôter. (a) Cette difformité eſt ſi grande, qu'elle a été reconnuë par les Philoſophes Païens, qui ont déclaré que le menſonge étoit de ſoi mauvais & blâmable.

Si nous en croïons Elien, qui vivoit dans le ſecond Siecle ſous l'Empereur Adrien, Pytagore avoit coûtume de dire, que les Dieux avoient fait à l'homme

* *S. Aug. contr. Mend. c.* 19.

(a) *Ariſt. lib.* 4. *Eth.* 7.

deux graces conſiderables, en lui donnant le moïen d'être ſincere & de rendre de bons offices à ſes amis.

(*a*) Il y a beaucoup de choſes dans le texte ſacré qui paroiſſent menſongeres, leſquelles ſont neanmoins de ſolides veritez, & que l'on reconnoît pour telles lorſqu'on les examine de prés. En effet, quand on tâche d'en penetrer la ſignification, on découvre qu'elles ſont dites par figure, par analogie & par rapport à celles qu'elles ſignifient, & dont elles nous donnent l'idée & la connoiſſance. En un mot, pour parler dans les termes de ſaint Auguſtin, ce ne ſont pas des menſonges, mais des myſteres.

Ce qui eſt pris à la lettre par ceux qui ſont peu éclairez, eſt entendu ſpirituellement par ceux qui ont plus de lumiere. (*b*) Dans ce que la ſainte Ecriture nous rapporte, il faut ſouvent quitter l'hiſtoire & le fait, pour découvrir le myſtere & ce qui eſt ſignifié.

Ce n'eſt pas mentir que de dire des fauſſetez, quand on les dit d'une maniere à faire connoître qu'on ne les dit pas pour tromper, mais par divertiſſement & pour rire.

On peut mentir en diſant vrai ou en

(a) *S. Aug. lib cont. mend. c.* 10.
(b) *S. Greg. hom.* 6. *in Ezech.*

parlant faux ; c'eſt aſſez pour mentir que de dire autre choſe qu'on ne penſe, quand ce que l'on dit ſeroit vrai, ou que ce que l'on penſe ſeroit faux. La raiſon eſt, que le monde ne ſe prend pas de la verité ou de la fauſſeté des choſes que l'on dit, mais de l'intention & de l'eſprit avec leſquels on les dit.

Celui qui débite des choſes comme vraïes & qui ne le ſont pas, ou qui avance des choſes comme fauſſes & qui ſont vraïes, les diſant comme il les croit, ſe trompe, mais il n'a pas deſſein de tromper les autres. Il parle faux, mais il ne ment pas, ſa parole eſt conforme à ſa penſée ; il ne dit que ce qu'il a dans l'eſprit ou dans le cœur ; on le peut juſtement accuſer d'erreur, d'ignorance ou de témerité, mais non pas de menſonge.

Il paroît par tout ce que je viens de dire, à quoi l'on doit s'en tenir ſur les plaiſanteries & ſur les contes que l'on fait ; il paroît de même qu'il ne faut pas legerement condamner de menſonge tout ce qui eſt faux.

Nôtre Langue n'eſt pas toûjours d'accord avec nôtre cœur, & elle va quelquefois plus vîte que nôtre penſée ; c'eſt ce qui eſt cauſe que la malice a ſouvent moins de part à ce que nous diſons, que la legereté & l'imprudence.

A nous entendre tous parler, il n'y a pas un de nous qui ne ſoit ſincere & qui ne veüille que les autres le ſoient avec lui. Cependant il y en a peu qui le ſoient en effet, & ceux qui le ſont paſſent ſouvent pour imprudens ou pour gens qui ne ſçavent pas vivre.

De tout ce qui regarde la ſincerité, on n'en aime que le nom. Etre ſincere dans la maniere de parler du Siecle, c'eſt dire ſur les loüanges tout ce que l'on penſe & par de-là, & ne s'expliquer ſur ce que l'on peut condamner qu'avec beaucoup de prudence & de circonſpection.

On ne peut trop loüer un homme à ſon gré, & l'on ne peut ſur ce Chapitre avoir trop de ſincerité; mais pour peu que l'on blâme ſa conduite, on paſſe les bornes de la ſincerité, on chagrine & on offenſe.

Un homme de ma connoiſſance me pria, il y a quelque tems, qu'il pût me conſulter ſur un ouvrage qu'il avoit fait. Je lui dis qu'il me faiſoit beaucoup d'honneur; mais que je ne me croïois pas capable d'en bien juger. Il inſiſta & me preſſa de lui dire ſincerement ce que j'en penſois. J'en lûs attentivement quelques pages en ſa preſence, mais cette ſincerité qu'il demanda de moi, fut cauſe que je perdis ſon eſtime & ſon amitié. En me quittant, il me dit d'un ton bruſque &

chagrin, que je lui en voulois d'ailleurs.

Cette repartie m'apprit à mieux connoître la ſincerité que le monde demande de nous, & qu'il veut que nous aïons. Heureux celui qui ne peut s'accommoder de cette ſincerité, & qui prend le parti du ſilence plûtôt que d'être ſincere de cette maniere.

Le moïen que nous aimions la ſincerité dans les autres, quand nous ne l'aimons pas dans nous-mêmes ? Nous nous flatons ſans ceſſe ; nous nous déguiſons nos veritez, & nous nous accoûtumons ſi bien à la bonne opinion que nous avons de nous ſur toutes choſes, que tout ce que l'on dit qui pourroit nous la faire perdre ou la diminuer, n'eſt pas de nôtre goût.

Celui qui n'a pas aſſez d'eſprit pour paroître ſincere en nous flatant adroitement, n'aura jamais grande liaiſon avec nous. Nous ne voulons ni un homme ſincere de bonne foi, ni un flateur à outrance ; nous voulons un homme ſincere à la mode & comme on l'eſt dans le monde ; c'eſt-à-dire, un homme qui ſoit prudent & reſervé ſur nos défauts, ſpirituel & adroit ſur les loüanges que nous croïons meriter. Un homme de cette trempe eſt un galant homme ; il ſçait parfaitement ſon monde & fait tous les jours des amis.

La ſincerité s'apprend peu à la Cour,

c'eſt le lieu du monde où l'on déguiſe le mieux ce que l'on penſe ; chacun y a ſes vûës & ſes deſſeins, & ſi l'on en fait confidence, elle eſt preſque toûjours fauſſe ; on fait croire que l'on ſonge à un tel emploi quand on penſe à un autre, & c'eſt à qui ſe trompera le mieux.

La ſincerité eſt toûjours loüable, mais elle doit être prudente. On eſt obligé de parler toûjours ſincerement, mais on n'eſt pas toûjours obligé de parler. Qui veut ſe conſerver des amis, ſe maintenir dans les bonnes graces des Grands, ne ſe point faire d'affaire avec ſes parens & ceux avec qui il eſt en commerce, doit apprendre à ſe taire.

Un ſilence diſcret & reſpectueux ſera toûjours plus utile, que la ſincerité la plus adroite & la plus ſpirituelle. On ne s'eſt jamais repenti de s'être teu, mais on s'eſt ſouvent repenti d'avoir parlé.

Quelque prudence dont on uſe en parlant, c'eſt toûjours parler. Les grands Seigneurs & les gens du monde ſont en poſſeſſion d'expliquer nos paroles comme il leur plaît, & ils reviennent peu ſur ce qu'ils croïent que l'on a dit.

La ſincerité eſt quelquefois auſſi criminelle que le menſonge, & c'eſt quand on en uſe à contre-tems. Parler avec ſincerité des choſes ſur leſquelles on doit ſe

taire, c'eſt offenſer ceux de qui on parle, & c'eſt manquer de prudence, d'honnêteté & de charité.

CHAPITRE XVII.

Du commerce avec les femmes.

DEux hommes d'une vertu conſommée, & qui en ont donné des preuves authentiques, s'entretenant il y a quelques jours ſur le commerce avec les femmes, l'un dit qu'il étoit réſolu de n'en plus voir ; que ſous prétexte de pieté elles faiſoient perdre beaucoup de tems dont les momens ſont précieux ; l'autre ſoûtient au contraire, qu'il étoit bon de les voir, & qu'il ne ſortoit jamais d'avec elles que beaucoup édifié.

Ils pouvoient tous deux avoir raiſon. Il y a aujourd'hui tant de Dames diſtinguées par leur vie exemplaire, qu'un peu de converſation avec elles fait plus d'effet qu'un Sermon d'une heure. Il eſt beau de voir une perſonne qui a de la naiſſance & du bien, mourir toute vivante au monde & à ſoi-même, & faire regner la vertu ſur le trône de la beauté ; de la nobleſſe & de la vanité.

Ce n'eſt plus un prodige dans nos jours de voir une Dame ſe rendre plus conſide-

rable par ſon zele & par ſon détachement, que par l'ancienneté de ſa Maiſon, & par les traits de ſon viſage ; ce n'eſt plus une nouveauté de voir une perſonne du premier rang être la premiere & la derniere à l'Egliſe ; ce n'eſt plus une choſe qui ſurprenne de voir une Dame ſortir de ſon Hôtel dans un équipage proportionné à ſa qualité, pour aller viſiter les Honteux de ſa Paroiſſe, ou ſervir les Pauvres de l'Hôtel-Dieu ; nous avons des Princeſſes qui font de ces pieux exercices les occupations ordinaires de leur vie.

Le moïen de voir de tels exemples ſans être touché. Le moïen qu'un commerce ſi ſaint ne ſoit utile à ceux qui l'entretiennent ? La vertu eſt belle d'elle-même, je l'avoüe, elle a des charmes qui plaiſent, & qui des yeux paſſent aiſément au cœur; mais lorſqu'elle ſe trouve dans une perſonne bien faite & de naiſſance, elle paroît avec de nouveaux attraits, & elle brille avec éclat.

Pluſieurs autres Dames ſe font remarquer par leur mérite & par leur eſprit. Ces Dames reglées dans leurs mœurs & établies dans une pieté ſolide, ſans en faire neanmoins ſi hautement profeſſion, mépriſent les bagatelles du ſiecle, & ne s'attachent qu'à ce qui peut contenter l'eſprit & l'élever de plus en plus. On en voit

quelques-unes parmi elles avoir le goût auſſi bon, auſſi délicat que ceux qui ont beaucoup d'étude, & que les entretiens avec les Sçavans ont rendus habiles & amateurs des belles choſes.

Le moïen de ne ſe pas plaire avec les Dames de cette diſtinction ? Le moïen de n'en pas aimer la converſation & la compagnie ? Il n'y a rien à craindre pour le cœur dans ces ſortes de commerce. Tout y eſt pour l'eſprit ; l'eſprit en eſt le doux & l'agréable lien.

Qui voudroit ſe priver du commerce des Dames conſiderées de l'une ou de l'autre de ces manieres, ſe priveroit d'une part d'un veritable bien, & de l'autre d'un plaiſir innocent, honnête & qui produit mille bons effets.

Il y a un autre commerce de femmes, qu'il eſt quelquefois dangereux d'avoir. Je ne parle pas de ces femmes qui n'ont ni probité ni honneur ; un commerce avec elles n'eſt pas ſeulement dangereux, il eſt abſolument criminel & honteux. Je parle de celles qui ſont ſans reproches, mais qui aiment le monde, qui ne ſont pas encore revenuës de la bagatelle, qui n'ont point de réſolution fixe ſur leur genre de vie, & qui conſultent ſouvent les gens de bien ſans en devenir meilleures ; & c'eſt cette ſorte de femmes qu'un de

ces Meſſieurs ne vouloit plus voir, l'experience lui faiſant connoître que l'on les ramene peu, & que l'on a beaucoup de peine à les gagner.

Cependant ſi les gens de retraite, ou d'une vie toute ſpirituelle, rompent avec les femmes de ce caractere, ceux qui ſont dans les Charges, dans la ſocieté civile, & ce qu'on appelle dans le monde, ne ſont pas obligez de ſe faire auſſi une Loi, de ne les voir plus ; mais ils doivent ſe preſcrire des manieres de les bien voir, c'eſt-à-dire, de les voir avec plaiſir & avec honneur.

Toute Joüeuſe de profeſſion mérite d'être regardée avec des yeux de mépris ou d'indifference ; on ne doit jamais lier aucune ſocieté avec elle, il y a toûjours plus à perdre qu'à gagner.

Un eſprit de pareſſe & d'oiſiveté regne dans les habitudes de cette nature. Un homme devient incapable de tout, & je le tiens bien malheureux de ne penſer jamais qu'à perdre le tems. Cette vie molle & effeminée eſt ſouvent plus dangereuſe qu'une vie abſolument déreglée, parce qu'il eſt plus aiſé de changer l'une que l'autre ; qu'il y a des momens que l'on ſe reconnoît ſur le crime, & qu'il y en a peu que l'on emploïe à faire reflexion ſur cette vie languiſſante, ou pour mieux dire,

ſur cette vie toute morte & ſi peu Chrétienne.

Je ne condamne pas le jeu quand on le conſidere comme jeu ; mais dés qu'il fait toute l'occupation d'un homme ou d'une femme, rien n'eſt ſi contraire aux Loix de la police, rien n'eſt plus capable de perdre la jeuneſſe, & de ruiner les familles.

Une Coquette n'eſt guere moins à craindre qu'une Joüeuſe, elle engage à la dépenſe & elle inſpire un eſprit de roman. Toute la ſocieté que l'on peut avoir avec elle, ſe termine à la loüer ſans ceſſe ſur ſa beauté, ſur ſa coëffure & ſur ſes habits. Un homme capable de quelque choſe de bon, un honnête homme peut-il ſe réſoudre à faire ainſi toute ſa vie le métier de Comedien, & à ſe faire honneur d'un attachement ſi peu raiſonnable.

Il y a une certaine maniere de vivre avec les femmes que l'on peut voir, qui en rend le commerce agréable. Et quelle eſt cette maniere, ſinon celle de l'honnêteté & de la bien-ſéance ? On va ſouvent voir une Dame, parce qu'il y a toûjours compagnie chez elle ; que c'eſt un réduit de gens d'eſprit & de qualité, qu'on y parle toûjours de bonnes choſes, ou au moins d'indifferentes, que l'on ſe fait connoître & que l'on ſe met ſur un pied à

pouvoir ſe paſſer de jeu & de Comedie, qui ſont les plus ordinaires occupations des gens du ſiecle qui n'ont rien de meilleur à faire.

C'eſt une bonne école pour un jeune homme, que la maiſon d'une Dame de ce caractere. Il y prend l'eſprit d'un honnête homme, d'un homme qui ne penſe qu'à ſe faire de loüables habitudes, d'un homme enfin qui veut reſſembler aux gens de mérite & de diſtinction qu'il y trouve.

Dans les ſocietez que l'on a avec les Dames, tantôt c'eſt la beauté de leur eſprit qui engage, tantôt c'eſt la douceur & l'égalité de leur humeur, & tantôt c'eſt leur maniere de recevoir le monde. Il y a toûjours quelqu'une de ces bonnes qualitez qui fait que l'on ſouhaite d'en avoir la connoiſſance & d'être de leurs amis; lorſque plus d'une de ces qualitez ſe trouvent en elles, la ſocieté en eſt plus forte, plus conſtante & plus agréable.

Madame... me demanda un jour, pourquoi Madame.... avoit toûjours ſi bonne compagnie chez elle, vû que l'on n'y donnoit pas à joüer? Je lui dis qu'il y avoit pour cela trois puiſſantes raiſons. La premiere, parce qu'elle avoit beaucoup d'eſprit, mais d'un tour aiſé & agréable; la ſeconde, parce que ſon humeur étoit fort égale, & que ſa mode-

ſtie & ſa vertu ne l'empêchoient pas d'être fort gaïe & de dire les choſes d'une maniere à beaucoup plaire ; & la troiſiéme, qu'elle étoit civile & obligeante en un point qu'on ne pouvoit l'être davantage.

Cette réponſe ne plût pas tout à-fait à la Dame qui m'avoit interrogé. Elle croïoit avoir d'auſſi bonnes qualitez & pour le moins autant de mérite que j'en reconnoiſſois dans celle que je venois de loüer, & elle ſe perſuadoit que la complaiſance qu'elle avoit pour joüer quelquefois, devoit lui donner ſur l'autre quelque avantage ; mais je ne me crus pas obligé d'entrer dans ſes ſentimens. Tout le monde n'eſt pas d'humeur à flater ceux & celles qui déſirent plus de l'être.

Je fis le ſoir le recit à un de mes amis, de la converſation que j'avois eüe avec cette Dame, & me ſurprit quand il m'aſſura que les trois raiſons que j'avois apportées, n'étoient pas les meilleures, & qu'il en ſçavoit une plus forte ; je le priai dans ce moment de me l'apprendre. C'eſt, dit il, que Madame... eſt beaucoup eſtimée, & qu'elle n'eſt point aimée. Si l'amour ſe joignoit à tant de belles qualitez & qu'il fût de la partie, ſoit du côté de ceux qui rendent des viſites, ſoit du côté de celle qui les reçoit, il y auroit longtems que ce commerce avec les mêmes

perſonnes ſeroit rompu, & tous les jours il s'en feroit de nouveaux.

Mon ami raiſonnoit juſte, & j'ai fait depuis reflexion que la ſageſſe & la vertu d'une femme ; faiſoit ſouvent rompre de telles ſocietez, ſans que l'on en ſçût la veritable cauſe. L'amour a beau ſe déguiſer ; il ſe trahit quelquefois lui-même ; une parole qui lui échape, gâte tout, & le fait connoître pour ce qu'il eſt, & il n'eſt pas plûtôt connu, qu'on le hait, qu'on le chaſſe & qu'on ne le veut plus voir.

Il faut pour lors que celui qui a le déplaiſir de n'oſer plus aller où il alloit, s'en prenne à ſon imprudence. Il devoit être le maître de ſa paſſion & connoître que la vertu de celle qu'il aimoit l'emportoit de beaucoup ſur toutes les bonnes qualitez qui la lui faiſoient paroître ſi aimable.

Le congé qu'on lui a fait donner ſous quelque ſpecieux prétexte, n'augmentera pas ſon amour, mais il augmentera ſon eſtime. On ne peut aimer & haïr en même tems, mais on peut eſtimer & haïr ; on hait la perſonne qu'on aimoit, parce qu'elle n'aime pas, & parce qu'elle n'aime pas on l'eſtime.

Rien n'eſt plus capable de rendre un homme ſage, qu'une femme ſage ; & on

peut maintenant dire à la loüange des Dames, qu'elles apprennent à vivre à ceux qui les voïent. A parler de bonne foi, elles ont plus de vertu que les hommes, & ſi elles ſont un peu plus dans la bagatelle, l'innocence s'y conſerve toûjours, & la pureté des mœurs n'en ſouffre aucune atteinte.

Un peu de jeuneſſe & un peu d'amour propre leur fait aimer ce qu'elles mépriſeront un jour, mais elles aiment déja ce qu'elles aimeront un jour davantage.

CHAPITRE XVIII.

De la Raillerie.

IL y a peu de railleries qui ne ſoient offenſantes. Il y en a peu par conſequent qui n'aïent de fâcheuſes ſuites; mais de toutes les railleries, celles que l'on peut faire des Princes & des Souverains, ſe doivent éviter avec le plus de ſoin. On ſe repent toûjours d'avoir pris de pareilles libertez & d'avoir perdu le reſpect qu'on leur doit.

L'hiſtoire nous apprend que l'Empereur Domitien qui vivoit à la fin du premier Siecle, mena une vie ſi molle & ſi oiſive, que quand il ſe retiroit dans ſon cabinet, il s'amuſoit à prendre des mou-

ches & à les percer avec un poinçon fort aigu, comme les enfans font les hanetons. C'eſt ce qui donna lieu à la réponſe que fit un certain Vibius Criſpus. Un homme de la Cour lui aïant demandé, (*a*) ſi perſonne n'étoit avec l'Empereur, il lui dit qu'il n'y avoit pas ſeulement une mouche. Ce bon mot lui couta cher.

Pour peu que l'on ait de prudence & de charité, on ſe donne bien de garde de railler des défauts d'autrui. Dés qu'un homme ſage en peut remarquer quelqu'un, il défend à ſes yeux de le voir & à ſa bouche d'en parler.

Tout homme qui raille eſt ennemi de ſa réputation & de ſon repos ; il met les armes à la main de ceux qu'il maltraite, & ſouvent il en reçoit plus de coups qu'il n'en a donné.

Un homme qui a raillé dans une compagnie, n'en eſt pas plûtôt ſorti, qu'on l'examine depuis les pieds juſqu'à la tête, & tel qui n'avoit rien dit de lui pendant qu'il étoit preſent, le déchire à belles dents en ſon abſence. Cependant perſonne ne prend ſon parti, perſonne ne l'excuſe, perſonne ne le plaint ; & quelque retenu que l'on ſoit, chacun par ſon ſilence ſemble lui reprocher ſa conduite & approuver ce que l'on en dit.

(a) *Sueto in vita Domitiani.*

Un Railleur doit être regardé comme perturbateur du repos public ; & en effet, perſonne ne trouble plus que ces ſortes de gens, qui trouvent à redire à tout, qui plaiſantent de tout, & qui n'épargnent ni Magiſtrats, ni parens, ni amis.

On peut dire de celui qui entend raillerie, que c'eſt un homme d'eſprit ; & on peut dire le contraire de celui qui la fait. L'un ſe fait une affaire de gaïeté de cœur & ſans raiſon ; l'autre ſe tire bien de cette affaire par ſa conduite & par ſa prudence ; l'un eſt blâmé de tout le monde, & l'autre en eſt loüé.

Celui qui n'eſt pas écouté dans ſon air goguenard & railleur, reſſemble à une femme pleine de mouches & de fard. Loin de plaire, on le mépriſe, & l'on en évite avec ſoin la compagnie.

J'avoüe que ſouvent le ton & la maniere dont on fait une raillerie, eſt cauſe qu'on l'excuſe & qu'on ne s'en offenſe pas ; mais il faut en même-tems demeurer d'accord, que quelquefois ceux de qui on fait cette raillerie, ou ceux en préſence de qui on la fait, n'ont pas le diſcernement juſte ſur ce ton, & qu'ils s'attachent plus à ce que l'on dit, qu'à la maniere dont on le dit.

Rien à mon ſens ne fait plus de tort à

un homme, que de ſe mettre ſur le pied de railleur. Dés qu'on s'eſt donné cette réputation, on perd la confiance de ſes amis & l'eſtime des gens d'honneur. On ne peut faire de cas d'un homme qui borne ſes vûës & ſes ſoins à paſſer pour plaiſant, & à divertir aux dépens d'autrui. Rien ne paroît ſolide, rien d'honnête, rien de loüable dans cette conduite.

Celui qui raille avec eſprit, ſe fait des ennemis avec eſprit, & donne à connoître qu'il eſt peu capable de quelque choſe de meilleur. Il fait croire que toute la vivacité, la force & la penetration de ſon eſprit ne s'étendent qu'à une fade ou injurieuſe plaiſanterie, & qu'elles ne paſſent pas la bagatelle.

Il y a des gens qui pour ſe donner la liberté de railler ſans qu'on la leur puiſſe diſputer, commencent par eux mêmes, & ſe tournent les premiers en ridicule. C'eſt acheter bien cher cette liberté.

Un homme de ma connoiſſance, fort porté par inclination & par habitude à railler, ſe prenoit à partie dés qu'il entroit dans une compagnie, & diſoit cent plaiſantes choſes de ſon nez & des autres traits de ſon viſage. Aprés cela il ſe croïoit tout permis & perſonne ne lui échapoit; mais en verité il y avoit encore plus à redire à l'humeur & à l'eſprit de cet hom-

me, qu'à ſon nez, à ſes yeux & au tour de ſon viſage. Il donnoit ainſi priſe ſur lui à tout ce qu'il y avoit de gens raiſonnables & qui ſçavoient vivre.

On ne croit pas qu'un homme qui plaiſante & qui raille ſouvent, ſoit capable de ſecret ou d'affaire : on a peur qu'il ne tourne en plaiſanterie tout ce qu'on lui pourroit dire de conſequence. On ne prie jamais cet homme de donner ſon avis ſur un mariage ou ſur un emploi qui ſe preſente ; on eſt perſuadé que le ſerieux & le ſolide ne ſont pas du tour de ſon eſprit.

Dans une Republique bien policée, on en devroit chaſſer tous les Railleurs; c'eſt une peſte qui infecte & qui corrompt mille gens, qui pourroient rendre de bons ſervices au Public & à l'Etat. Cette peſte eſt d'autant plus dangereuſe & ſe communique d'autant plus aiſément qu'elle paroît toûjours plaiſante & agréable.

Un des hommes du monde qui railloit le plus ſpirituellement, m'a avoüé que dans une rencontre il s'étoit ſervi de ce malheureux talent contre un Magiſtrat qui ne l'avoit jamais déſobligé ; qu'il s'en fit aprés tant de reproches à lui-même, qu'il réſolut de s'interdire & de ſe défendre toutes ſortes de paroles qui auroient l'air de plaiſanterie & de raillerie. Il m'a avoüé de plus qu'il avoit eu honte d'avoir pris

pris à partie des gens qui valoient mieux que lui, & que ces traits de jeune ſſelui avoient paru ſi dignes de haine & de mépris, qu'il ne lui étoit point arrivé depuis de tomber dans de pareilles fautes, dont il avoit une joïe ſenſible.

Les railleries ne ſont bonnes ni à faire ni à entendre. On ne peut être trop délicat ni trop ſcrupuleux ſur cette matiere. En effet, la charité n'eſt pas moins offenſée dans celui qui écoute une raillerie avec plaiſir, que dans celui qui la fait avec eſprit. Si on n'applaudiſſoit point aux Railleurs, cette race de faineans & d'eſprits mal tournez ſeroit bien-tôt exterminée, & les converſations en ſeroient par tout plus honnêtes, plus douces & plus agréables.

A force de nous accoûtumer à railler, nous perdons l'eſtime & l'amitié que nous devons tous avoir pour ceux avec qui nous vivons, & nous nous formons une fauſſe idée de nôtre mérite & de nos perfections. L'un eſt contre l'honnêteté & la charité, l'autre contre la juſtice & la verité.

Railler un homme ſur un malheur qui lui eſt arrivé, c'eſt l'inſulter; le railler ſur une bonne action qu'il a faite, c'eſt vouloir paſſer pour libertin. Le railler ſur un vice que l'on remarque en lui, c'eſt

prendre avantage ſur celui qui ne ſe défend pas ; le railler ſur un défaut de nature, ſur un œil, ſur un pied, ſur un bras qu'il n'a pas comme les autres, c'eſt s'élever ſans reſpect contre la divine Providence, & ne la pas adorer dans tout ce qu'il lui plaît d'ordonner. En un mot, railler purement pour ſe divertir & pour divertir les autres, c'eſt perdre le tems dans une criminelle oiſiveté, & l'on doit rechercher des plaiſirs plus honnêtes & plus innocens.

Plus nous ſommes au-deſſus des autres par la naiſſance, les emplois & le bien, plus nous devons être circonſpects à ne leur rien dire qui les puiſſe chagriner. Le rang qui nous éleve ne nous donne pas droit de les mépriſer & de les bruſquer. Ils n'oſent nous railler, parce qu'ils nous craignent ; ne les raillons pas afin qu'ils nous aiment.

Heureux celui qui n'a point de défauts notables, ſur leſquels on le puiſſe railler, mais encore mille fois plus heureux celui qui regarde les autres, comme s'ils n'en avoient pas, & qui ſans avoir égard à la difference qui ſe trouve entr'eux & lui, les traite comme il en eſt traité ; c'eſt-à-dire, qui agit avec eux avec la même prudence & la même honnêteté, qu'ils font paroître pour ſon mérite & pour ſa perſonne.

Quand on veut vivre doucement les uns avec les autres, il faut tous ſe pardonner quelque choſe, & tous ſe faire grace en quelques rencontres. Il faut ſans ceſſe avoir en main des lunettes qui éloignent les objets & qui rapetiſſent ſi bien les défauts des autres, qu'ils ne nous paroiſſent plus.

Celui qui diſant un bon mot, croit s'ériger en homme d'eſprit, ſe trompe; il en aura toûjours aſſez s'il paſſe pour honnête homme, & s'il ſçait ſe conſerver ſes amis.

M... eſt content quand il a fait une raillerie fine & d'un tour adroit & ſpirituel. M.... dit qu'il l'eſt encore plus quand il s'eſt empêché d'en faire, & qu'il a ſacrifié quelques paroles qui lui auroient fait honneur, à la réputation des autres, & au repos de ſa conſcience.

La raillerie eſt encore plus meſſeante au beau Sexe. C'eſt une tache à une perſonne bien faite de n'avoir pas l'eſprit de même. Ce n'eſt pas aſſez qu'on diſe d'elle qu'elle eſt belle, il faut qu'on diſe auſſi qu'elle eſt bonne. Son humeur obligeante plaira toûjours plus que ſes charmes, & rien ne lui attirera plus l'eſtime de tout le monde, que ſon honnêteté & ſa modeſtie. Ainſi, elle doit toûjours s'abſtenir de railler, & ſon principal ſoin doit être de

dire du bien de toutes celles qui ſont de ſa ſocieté & de ſes plaiſirs.

Tout le monde eſtime & aime Madame... parce qu'elle n'a de ſa vie parlé mal de perſonne, & qu'elle prend à tout moment le parti des abſens. Railler quelqu'un, ou la chaſſer de la compagnie où elle eſt, c'eſt la même choſe. On ne la peut aſſez loüer ſur ce chapitre ; ainſi on ſe fait un plaiſir de l'avoir, ſoit à la Ville, ſoit à la Cour, & l'on peut aſſeurer qu'elle a pour amis & pour amies tous ceux & toutes celles qui la connoiſſent.

M... de qui on faiſoit un jour cent railleries en ſa preſence, & que l'on traitoit d'homme ſans cervelle & ſans jugement, ſurprit tous ceux avec qui il étoit, lorſqu'ils remarquerent qu'il ne s'en offenſoit pas ; mais pour faire ceſſer cette ſurpriſe, il leur apprit que Seneque avoit coûtume de dire, qu'il falloit naître Roi ou fou ; que n'étant pas né Roi, il s'étoit trouvé obligé de s'accommoder de l'autre titre, & qu'ainſi celui qui l'avoit traité de fou, n'avoit pas tant de tort qu'ils penſoient. Cette réponſe fit rougir ceux qui ſe l'étoient attirée & donna une haute idée de la moderation & de la vertu de celui qui l'avoit faite.

La réponſe du Taſſe dans une pareille rencontre, ne fut pas moins ſpirituelle ni

moïns eſtimée. Un homme l'aïant raillé d'une maniere fort déſobligeante, il demeura dans un ſilence qui étonnoit le Railleur. Un autre de la compagnie dit d'un ton aſſez haut pour être entendu, qu'il falloit être fou pour ne pas parler dans de ſemblables occaſions. *Vous vous trompez*, répondit le Taſſe, *un fou ne ſçait pas ſe taire.*

CHAPITRE XIX.

De l'interêt.

LE Poëte, pour exprimer ce que l'interêt (*a*) a de pouvoir ſur nos cœurs & ſur nos eſprits, dit, que la faim des Mortels pour lors, eſt ſi grande & ſi preſſante, qu'il n'y a rien qu'ils ne faſſent quand ils la reſſentent.

Les preſens font ouvrir les yeux & les oreilles à ceux qui ne veulent ni voir ni entendre, & ils font faire tout ce que l'on veut à ceux qui n'ont pas la crainte de Dieu. Que dis-je ? ils la font même perdre ſouvent à ceux qui l'ont. C'eſt ce qui a fait dire à (*b*) ſaint Ambroiſe, que nous nous laiſſons aiſément prendre dans les filets, quand ceux qui nous ſont tendus ſont faits d'or ou d'argent.

(a) *Virg. lib.* 1 *Eneid.*
(b) *S. Amb. de Bono mortis, c.* 5.

C'eſt ce qui a fait auſſi penſer à ſaint Auguſtin, qu'il n'y avoit point de poiſon plus * dangereux que celui que l'on prépare & que l'on preſente dans une coupe d'or. C'eſt, dit-il, le plus efficace des poiſons; il va d'abord gagner le cœur & donne la mort à l'ame en un moment.

Combien d'injuſtices faites dans le Jugement! combien d'innocentes Vierges corrompuës! combien de meurtres & d'homicides commis! Enfin que de déteſtables actions faites pour avoir de ce riche métail que l'on va chercher dans les entrailles de la terre!

On ne ſçauroit trop gemir ſur le nombre de ces ames mercenaires, lâches & criminelles, qui ſacrifient à leur interêt la gloire de Dieu & le repos de leur conſcience; mais auſſi on ne peut trop ſe réjoüir du grand nombre de ces genereux Chrétiens, ſur leſquels l'interêt n'a aucun pouvoir; que la droiture, la juſtice & la Loi de Dieu gouvernent, & qui regardent avec des yeux de mépris & de haine tout ce qui pourroit flater leur cupidité & leur ambition.

Il me ſouvient d'une action d'une Dame de qualité, qui fait bien voir la grandeur de ſon ame & la ſolidité de ſa vertu. Il ne lui manquoit que du bien, parce qu'elle

* *S. Aug. lib. 2. de Ord. c. 8.*

étoit autant diſtinguée par ſa beauté que par le rang qu'elle tenoit dans le monde. Un homme extrêmement riche, & à qui rien ne coutoit, lui fit faire des propoſitions pour mériter l'honneur de ſes bonnes graces. Ces propoſitions paroiſſoient avantageuſes au-delà de tout ce que l'on en pouvoit croire, & elles étoient proportionnées d'une part à la naiſſance & à la beauté de celle à qui elles étoient faites, & de l'autre, aux richeſſes & à la paſſion de celui qui les faiſoit faire.

La Dame coupa court, & lui fit dire, qu'il étoit vrai qu'elle reſſentoit plus que perſonne le malheur de n'être pas à ſon aiſe, mais que quelque haine & quelque averſion qu'elle eût pour l'état où elle ſe trouvoit, elle en avoit encore plus mille fois pour le peché, & ſa bonté l'empêcha de s'emporter & de perdre celui qui avoit été aſſez aveuglé pour oublier le reſpect qu'il lui devoit.

Il me ſouvient d'une autre action, qui n'eſt pas veritablement d'un ſi grand éclat, mais qui eſt plus extraordinaire. Elle eſt d'un Confeſſeur d'une Maiſon Religieuſe. Une Dame le vint trouver, & lui apportant deux cens piſtoles, le pria de les vouloir emploïer à quelque parement d'Autel, ou à quelque autre uſage & profit de ſa Maiſon, tel qu'il le jugeroit à

propos. Le Confeſſeur la remercia, & lui dit : Il y a, Madame, dans nôtre voiſinage des neceſſitez plus preſſantes que celles de nôtre Maiſon ; elle n'eſt pas riche, à la verité, mais elle n'eſt pas dans le beſoin, & vous devez regarder les Pauvres de vôtre Paroiſſe pour les dignes objets de vos aumônes & de vos charitez ; & ſur ce que cette Dame lui fit entendre que l'un n'empêcheroit pas l'autre, il lui répondit que ces honteux, ces affligez & ces malheureux méritoient bien qu'elle emploïât le tout à leur ſecours. Je n'ajoûte rien, je ſçai le nom du Confeſſeur & de la Dame.

L'un fit voir dans cette rencontre avec quel déſintereſſement il donnoit conſeil à ſa penitente ; l'autre fit connoître avec quelle ſoumiſſion elle recevoit ſes avis, & avec quelle fidelité elle tâchoit d'en profiter. Cependant on veut tous les jours faire paſſer cet Ordre pour tres-intereſſé. S'il eſt permis d'en juger par l'action de ce Particulier, on lui fait grande injuſtice.

Ce que je viens de rapporter doit être d'autant moins ſuſpect, que je n'ai jamais eu aucune étroite liaiſon avec ces bons Peres, que je n'ai point étudié chez eux, que je ſuis fort homme de Paroiſſe & que je ne leur ai jamais confié le ſecret de ma conſcience.

Les gens du ſiecle font tout par interêt ; ceux qui n'en ſont point de cœur & d'affection, & qui ſont à Dieu, n'y ont aucun égard. Je connois deux Communautez de bons Prêtres à Paris *, qu'on ne peut aſſez loüer ſur ce chapitre ; jamais Prêtres n'ont moins enviſagé le bien, & jamais Prêtres n'ont travaillé plus utilement pour l'Egliſe. Auſſi on peut aſſûrer que leurs Communautez ſont devenuës le modele de toutes celles qui ſe ſont depuis établies dans ce Dioceſe, & par tout le Roïaume.

A bien examiner tout ce qui ſe paſſe dans le monde, on reconnoît, que l'interêt ſeul eſt cauſe de tous les ſoins que l'on y prend, & de tous les pas que l'on y fait. On s'attache à un Prince ou à un grand Seigneur. Pourquoi ? parce qu'ils peuvent faire du bien, & il ſeroit contre la prudence & le bon ſens de s'y attacher autrement.

Le lierre s'attache à un mur, parce qu'il eſt ſon appui & qu'il lui ſert à s'élever. Il en eſt de même du Gentilhomme à l'égard d'un Prince ou d'un grand Seigneur. Il faut être ſoûtenu dans ſa profeſſion ; par le moïen d'un puiſſant appui on s'éleve, & tout réüſſit.

* *Meſſieurs de la Communauté de S. Nicolas du Chardonet & de S. Sulpice.*

Un Seigneur n'eſt pas fâché que l'on s'attache à lui par interêt ; cela marque ſa grandeur & ſa puiſſance ; mais il eſt fâché que l'on faſſe trop paroître cet interêt, & que l'on ne ſe repoſe pas aſſez ſur ſa bonté & ſur ſa generoſité, pour prendre ſoin de ceux qui le ſervent.

Un Prince ne ſouffriroit pas un Gentilhomme auprés de lui s'il ſçavoit que ce Gentilhomme n'en eſperât rien. La raiſon eſt, qu'il ſe trouveroit redevable à ce Gentilhomme de tous ſes ſoins, & cela le chagrineroit. L'avantage que l'un auroit de ſervir pour rien, rendroit à l'autre ſon ſervice déſagréable. Nous ne voulons point avoir obligation à celui qui nous en devroit avoir ; on eſt ſi délicat ſur ce point, que l'on n'en peut revenir.

Un Domeſtique qui nous ſerviroit ſans gages, ne ſeroit pas celui qui nous plairoit le plus ; nous ne ſerions pas en droit de lui rien dire ou de lui rien demander qui pût lui donner de la peine, & il ſeroit en droit de ſe plaindre du peu de conſideration, qu'en quelques rencontres nous pourrions avoir pour lui ; il iroit trop du nôtre qu'un Domeſtique pût nous reprocher nôtre conduite, quand nous ne pourrions blâmer la ſienne. Les noms de Maître & de Domeſtique ne mettroient pas ſeuls aſſez de difference entr'eux ; il

faut d'une part qu'il ſe trouve de la dépendance, & de la reconnoiſſance de l'autre ; il faut que d'un côté on ſerve pour être récompenſé, & que de l'autre on récompenſe aprés avoir été ſervi.

Je reprochois un jour à une Religieuſe, que ſa Communauté étoit trop intereſſée. Elle me dit en riant : Vous avez bien fait, Monſieur, de ne vous pas marier, vous n'auriez pas pris le ſoin d'amaſſer du bien à vos enfans ; & elle ajoûta, qu'elle pardonnoit aux peres & aux meres, quand ils ne témoignoient pas tant d'empreſſement pour faire leurs enfans riches, puiſqu'ils ne ſçavoient pas s'ils méritoient de l'être ; mais que les Communautez ſçavent bien que leurs enfans vivront toûjours d'une maniere à faire un bon uſage de ce qu'elles leur amaſſeront. Cette diſtinction ne ſeroit pas tombée par terre, ſi j'euſſe eu le tems de la relever, & ſi le lieu où j'étois ne m'eût pas empêché de faire une repartie telle que je l'imaginois.

Un Directeur trop ſevere, qui ne pardonne rien pour les autres, qui invective le plus contre les commoditez de la vie, & qui ne prêche que mortification & penitence, devient ſouvent fort traitable ſur tout cela pour celles qui ſe mettent ſous ſa conduite. Son interêt le fait chan-

ger de langage ; ſes Poulettes prennent un ſoin particulier de lui, leur table en eſt meilleure, les boüillons ne lui manquent pas, ni les confitures dés qu'il eſt un peu indiſpoſé. Ainſi ſa ſeverité ne tombe plus que ſur celles qui ne lui rendent aucun ſervice, & qui n'entrent pas dans les vûës & dans les interêts de ſa réputation & de ſa ſanté.

Il me ſouvient qu'une bonne Veuve, qui paſſoit ſoixante ans, me conta un jour, qu'étant allée dîner chez une de ſes amies à deux lieües de Paris, elle y trouva un de ces ſortes de Directeurs inquiets & zelez, qui outrent la dévotion en toutes rencontres, & qui portent tout à l'extrêmité. Cette Dame ne fut pas plûtôt deſcenduë de caroſſe, que le Directeur l'entreprit, & lui dit qu'elle feroit bien mieux de donner aux Pauvres ce qu'elle emploïoit pour nourrir ſes chevaux ; que ce ſeroit devant Dieu une action heroïque, & qu'elle ne pouvoit ainſi ſe dépoüiller pour revêtir les Pauvres, ſans mériter le Paradis.

La Dame ne goûta en aucune maniere ſon conſeil donné ſans raiſon & ſi fort à contre-tems ; mais elle étoit chez une amie, & elle avoit affaire à un Prêtre eſtimé & reſpecté dans la maiſon. Elle ſe contenta de changer de diſcours. Il fallut

s'en revenir le ſoir ; le Directeur ne manqua pas de lui demander une place dans ſon caroſſe. Elle la lui refuſa de bonne grace, & le pria de ſe ſouvenir du conſeil qu'il lui avoit donné le matin, & que tout homme qui parloit ainſi devoit toûjours aller à pied. On eut beau s'entremettre, on ne put jamais ménager une place pour ce Prêtre Directeur, & la Dame revint ſans lui, avec une petite joïe interieure, dont elle ne ſe pouvoit taire.

Le plus intereſſé des hommes eſt celui qui tâche à le paroître moins. L'interêt le mieux caché eſt toûjours celui qui eſt le plus veritable. C'eſt ſouvent agir contre ſes interêts que de les faire connoître, & c'eſt quelquefois travailler pour ſes interêts, que de porter ceux des autres.

Les interêts ſont de differente nature. Il y en a qui paroiſſent d'abord ; les autres ne ſont pas ſi aiſez à reconnoître : il faut de l'eſprit & de la délicateſſe pour en bien juger ; mais le tems & la maniere d'agir font enfin démêler le faux & l'apparent d'avec le vrai, & l'on ne s'y trompe plus.

Une piſtole ou deux font faire à un Soldat, ce qu'il ne feroit pas pour ſon Capitaine, ſes parens & ſes amis. Un Avocat ſe prépare à plaider une cauſe avec un ſoin extrême, il y paſſe les jours & les

nuits, & pourquoi ? Afin de paſſer pour habile homme, & de ſe mettre en état de mener une vie douce & agréable.

Un homme intereſſé a toûjours *les* yeux ouverts ; il voit de loin & de prés tout ce qui peut nuire ou contribuer à ſa fortune ; tous les ſoins qu'il ſe donne le menent au chemin qu'il veut prendre, & tous les pas qu'il y fait le conduiſent droit où il veut aller. S'il arrête quelquefois dans ce chemin, c'eſt pour prendre haleine & arriver plûtôt.

CHAPITRE XX.

Des honnêtes gens.

IL en eſt de l'honneur comme de l'eſprit, tout le monde croit en avoir. Qu'on n'ait point de naiſſance, point de Charge, point de ſanté, point de bien, & que l'on ſoit par conſequent fort malheureux ſelon le monde, on ſe retranche ſur l'honneur, & il n'y a perſonne qui ne diſe que la fortune lui a tout enlevé, mais qu'elle ne peut lui ôter l'avantage d'être honnête homme, & de paſſer pour tel.

La qualité d'honnête homme ne peut juſtement être refuſée qu'à un fripon, qu'à un libertin & qu'à un homme de mauvaiſe vie ; mais comme chacun ſe cache le mieux qu'il peut pour ne ſe pas faire connoître, on la donne ſouvent à ceux qui ne la méritent pas.

C'eſt une conſolation pour un malheureux, qu'on le plaigne & qu'on le traite comme s'il ne l'étoit pas ; ou pour mieux dire, c'eſt une conſolation pour un malheureux, que l'on reconnoiſſe en lui au milieu de ſes diſgraces, des qualitez qui font qu'on le conſidere, & que l'on agit avec lui avec diſtinction.

Ce n'eſt ni la naiſſance, ni l'eſprit, ni le bien, qui rend ceux qui ont ces avantages honnêtes gens, & c'eſt la maniere dont ils uſent de ces avantages. Deux Magiſtrats ou deux Officiers d'armée qui ſont dans un même poſte, ne ſont pas pour cela également honnêtes gens ; c'eſt leur façon de vivre qui les rend tels. Il y a bien des conditions requiſes pour faire un honnête homme. Il faut qu'il s'acquitte parfaitement de ſes devoirs à l'égard de Dieu, à ſon égard & à l'égard de ceux avec qui il a à vivre ; c'eſt-à-dire, qu'il faut qu'il ait de la pieté, qu'il ſoit ſans paſſion, & qu'il oblige tout le monde autant qu'il le peut. Un honnête homme de cette maniere eſt bien rare.

Pourvû que l'on ſoit civil & agréable en compagnie, que l'on aime les plaiſirs, que l'on ſçache vivre avec cette politeſſe que la routine du monde apprend, que l'on ait quelque habitude chez les Grands, on paſſe aiſément pour honnête homme ; il n'en faut pas davantage dans l'uſage du ſiecle, pour faire donner ce nom & cette qualité à celui qui eſt peut-être fort libertin, & qui n'a peut-être ni cœur ni honneur.

Chez les Dames, pourvû qu'un homme ſoit fort reſpectueux, qu'il ſçache & débite des nouvelles, qu'il ſoit toûjours

prêt de donner la Comedie ou d'aller à la promenade, & que ſon équipage ſoit en bon état, c'eſt un fort galant & fort honnête homme.

A l'Armée, pourvû qu'un homme ſoit brave & intrepide, qu'il donne volontiers à manger, qu'il prête de bonne grace de l'argent à ſes amis & aux Officiers de ſa Brigade ou de ſon Regiment, c'eſt un des plus honnêtes hommes que le Roi ait dans toutes ſes Troupes.

Qu'un Magiſtrat ſoit aſſidu à ſa Charge, qu'il reçoive avec civilité ceux & celles qui vont le ſolliciter, & qu'il ait de la droiture dans ſes jugemens, c'eſt un parfaitement honnête homme.

Que ceux qui ne ſont point dans l'emploi ne bruſquent perſonne, qu'ils paroiſſent toûjours complaiſans & bienfaiſans, ils ont beau avoir quelque habitude criminelle, ou être ſujets à quelque autre paſſion déreglée, on n'y a point d'égard, ils ſont honnêtes gens.

Que toutes ces ſortes de perſonnes aïent quelque bonne qualité, & qu'ils en aïent de mauvaiſes, on n'eſt pas obligé de les examiner de ſi prés ; ils ſont honnêtes gens ſelon le monde, & c'eſt aſſez.

Celui qui voudroit s'inſcrire en faux ſur la qualité d'honnête homme, quel-

quefois ſi mal donnée, trouveroit mille gens qui lui romproient en viſiere & qui s'emporteroient ſur cette injuſtice prétenduë.

Le monde eſt plein d'honnêtes gens de cette trempe, mais il n'eſt pas plein de gens de pieté dans ce qui regarde la Religion, & de gens d'équité à l'égard de tous ceux avec qui ils ont affaire.

Tel eſt ſouvent honnête homme chez ſes amis, qui ne l'eſt guere chez lui, ſoit à l'égard de ſa femme ou de ſes enfans, ſoit à l'égard de ſes Domeſtiques.

Un Officier General ou Subalterne, eſt ſouvent honnête homme à la tête d'une Armée & dans l'occaſion, qui ne l'eſt guere dans le jeu, où il s'emporte brutalement & avec excez.

Que le monde en penſe ce qu'il voudra, je ne tiendrai jamais pour honnête homme, celui qui ſe laiſſe dominer par une paſſion, ſoit d'avarice, ſoit d'amour, ſoit d'ambition. Tout ce que je puis dire de cet homme, c'eſt qu'il a de bons intervales, & que dans le fond il ne peut être honnête homme avec une foibleſſe de cette nature.

Un honnête homme l'eſt en tous lieux & toûjours, il n'eſt point ſujet à des bizarreries & à des entretiens qui ſurprennent.

Chacun de nous doit plus s'étudier à vivre en honnête homme, qu'à paſſer pour honnête homme ; & l'on ne vit pas longtems de cette maniere, ſans ſe faire connoître pour ce qu'on eſt.

A parler ſincerement, c'eſt peu de choſe que d'être honnête homme ſelon le monde. A moins de l'être comme le doit être un Chrétien qui craint Dieu, & qui aime ſon prochain : cette qualité ne doit point faire d'envie.

Le titre ou la qualité d'honnête homme ſe donne trop aiſément pour l'eſtimer beaucoup, elle va dans mon ſens d'un pas égal avec celle de Comte & Marquis, que l'on jette à la tête de bien des gens, qui n'ont pas un pouce de terre en fief.

Le caractere d'un veritablement honnête homme, eſt d'être également zelé & reſpectueux pour tout ce qui a du rapport à la Religion, également délicat & prudent, pour tout ce qui regarde l'honneur, également chaud & promt pour le ſervice de ſes amis, également plein de reconnoiſſance & d'amitié pour ceux à qui il a obligation ; également plein de juſtice & de bonté pour ſes Domeſtiques, également plein d'amour & de reſpect pour ceux qui lui ont donné la naiſſance, & enfin également plein de ſoin & de tendreſſe pour ſa femme & ſes enfans.

C'eſt à toutes ces marques que l'on doit reconnoître les honnêtes gens. Celui qui ne les a pas, n'a que les dehors trompeurs & les fauſſes apparences d'un honnête homme. C'eſt une méchante copie d'un bon original ; c'eſt un portrait qui ne reſſemble que dans les traits groſſiers de ce qu'il devroit mieux repreſenter ; ou pour parler plus juſte, c'eſt la figure ou le cadavre d'un honnête homme. L'ame & l'eſprit n'y ſont point, & on peut aſſûrer qu'un honnête homme ainſi bâti, ne doit être réputé honnête homme que parmi ceux qui ne le ſont pas plus que lui.

Si l'on trouve que je demande un trop grand nombre de bonnes qualitez dans un honnête homme, pour que l'on en puiſſe trouver beaucoup de cette ſorte, je ne ferai pas un procés à ceux qui en exigeront moins. Nous ne convenons pas tous ſur nos ſentimens, & je ne pretens pas combatre ceux des autres en rapportant ſimplement les miens. Ainſi je laiſſe la liberté à tout le monde de ſe faire un honnête homme à ſon goût & à ſa mode.

Si on m'oblige néanmoins à déclarer en peu de mots ce que c'eſt qu'un honnête homme, ſelon l'idée que je m'en fais ; je dirai que c'eſt un homme qui a un bon ſens, une probité inviolable, une humeur douce, un cœur capable de tout

bien, un eſprit agréable, un naturel fait pour la vertu & pour plaire à tout le monde, un air qui attire les yeux de tous les autres, & qui marque l'empire que ſon ame a ſur les cœurs, par la modeſtie de ſon viſage, & par la tranquillité de ſon eſprit.

CHAPITRE XXI.

De l'Affectation.

IL faut avoir l'eſprit bien mal fait pour blâmer toutes les affectations. Il y en a, à la verité, que l'on ne peut s'empêcher de condamner, parce qu'elles ſont criminelles; mais il y en a pour leſquelles on peut avoir de l'indulgence & que l'on peut ſouffrir. Il y en a même que l'on doit approuver & loüer.

Un Prédicateur remarque, qu'il preſſe & qu'il touche, quand il ſe ſert de certaines expreſſions tendres & fortes tout enſemble, & qu'il accompagne ces expreſſions d'un ton de voix qui penetre juſqu'au cœur. Affecter de toucher de cette maniere, c'eſt ſçavoir uſer de ſes talens avec avantage, c'eſt les emploïer utilement, c'eſt remplir les devoirs d'un bon & veritable Prédicateur, c'eſt travailler avec fruit au ſalut des ames & à la gloire de Dieu dans leur converſion.

Une femme affecte de plaire par ſes habits, par ſes œillades, par ſes paroles & par ſon immodeſtie, dans le deſſein de donner de l'amour à ceux qu'elle veut engager. Tout ce qu'elle fait dans cet eſprit eſt criminel. Ainſi toutes les mouches qu'elle ſe met ſur le viſage, tout le rouge & tout le blanc qu'elle emploïe pour ſe faire un teint frais & uni, & toutes les peines qu'elle prend pour ſe donner un air jeune, ſont autant de chefs ſur leſquels on a lieu de lui faire ſon procez & de la condamner.

Une femme qui affecte de certaines petites minauderies, ſans autre deſſein que de vouloir paroître plus jeune & plus belle, mérite en verité qu'on l'excuſe. On en pardonne bien d'autres aux hommes, qui devroient être au-deſſus de mille choſes qu'ils affectent.

Les perruques devenuës ſi à la mode, ne plairoient pas tant, ſi elles n'accompagnoient pas ſi bien le viſage, & ſi elles ne cachoient pas dix ou douze bonnes années, qu'elles ſemblent ôter à ceux qui les portent. Cela fait, quoi qu'elles ſoient toûjours fort incommodes, qu'on les aime en tout tems.

Cette affectation de ne paroître pas ſi âgé que l'on eſt, ſe ſouffre ſans peine dans l'un & dans l'autre ſexe, parce qu'elle

n'eſt pas contre les bonnes mœurs, & qu'elle ne fait préjudice à perſonne. L'entêtement de paroître plus jeune que l'on n'eſt, eſt ſi general, que je ne ſçai ſi les perruques ne ſeroient pas d'un agréable ſecours aux Prêtres, aux Religieux & aux Religieuſes, pour les flater ſur leur âge, ſi leur profeſſion leur permettoit d'en porter.

Les anciens étoient trop ſcrupuleux & trop ſeveres ſur ce point. L'hiſtoire profane nous apprend, qu'un certain vieillard nommé Eoeus, s'étant preſenté devant Archidamus Roi des Lacedemoniens, en qualité d'Ambaſſadeur d'un des Princes ſes voiſins, fut honteuſement renvoïé comme un homme à la parole duquel on ne pouvoit ſe fier, parce que voulant paroître jeune, il avoit peint ſes cheveux gris, & que par ce déguiſement qu'il avoit affecté, il faiſoit juger qu'il ne pouvoit être ſincere dans le fond de ſon cœur, encore moins dans ſes paroles.

Nous ſçavons mieux vivre que ces Lacedemoniens, & nous ne voulons pas outrer la ſeverité juſqu'à ce point, que d'ôter aux Etrangers la liberté de telle maniere qu'il leur plaît, & encore moins de l'ôter à ceux que le droit des gens oblige de recevoir avec honnêteté.

Nôtre politeſſe qui ſe remarque moins

dans nos habits que dans nos mœurs, fait que nous n'inſultons pas les vêtemens qui nous ſemblent bizarres, & nôtre civilité s'étend juſqu'à en faire à ceux, que les humeurs & les inclinations ont plus ſeparez de nous, que les montagnes & les mers.

Un Seigneur, dans le voiſinage duquel j'ai long-tems demeuré, ne ſortoit jamais les ſoirs en Hyver, qu'avec quatre flambeaux, & même quand il alloit à vingt pas de ſon Hôtel, chez une Dame où il joüoit & mangeoit tres-ſouvent, il n'en rabatoit rien : toûjours les quatre flambeaux marchoient devant lui ; ainſi quand on voïoit quatre flambeaux accompagner ou préceder un carroſſe, on étoit ſeur que c'étoit ce Seigneur. L'affectation de ſe diſtinguer de cette maniere, auroit été blâmée dans un autre ; mais il avoit tant de belles qualitez, qu'on lui pouvoit bien paſſer cette ſingularité ſans la lui reprocher ; elle étoit en lui comme un ombre dans un tableau, qui ne ſert qu'à le faire eſtimer davantage, & qu'à en augmenter le prix.

Il faut toûjours agir naturellement & de bonne foi ſans rien affecter ; mais lorſque l'affectation eſt utile & agréable, elle perd ſon nom, & elle ceſſe d'être affectation. C'eſt avoir de la conduite que d'affecter

fecter de dire ou de faire ce qui peut plaire à ſon Prince, à ſes parens & à ſes amis.

A l'égard du Prince, le bien qu'il nous peut faire, & le rang qu'il tient parmi nous, rendent ces affectations legitimes. A l'égard des autres, la ſocieté civile & l'amitié les autoriſent & les font eſtimer par tout.

Il ne faut point affecter de dire que l'on n'aime ni le jeu, ni le cours, ni la danſe, ni la comedie; mais il faut agir de telle ſorte, que l'on voïe en effet que nous ne les aimons pas. L'affectation eſt toûjours priſe en mauvaiſe part; & dés que l'on affecte de faire paroître qu'on aime ou que l'on hait quelque choſe, on fait croire que l'on veut condamner ceux qui n'aiment pas ce qu'on aime, ou qui ne haïſſent pas ce qu'on hait. Cette affectation paſſe toûjours pour une cenſure recherchée & étudiée.

L'affectation n'eſt pas plus approuvée dans les Pauvres que dans les riches. Il y a des mendians à qui on donneroit beaucoup davantage, s'ils n'affectoient pas de paroître plus eſtropiez ou plus malades qu'ils ne le ſont. Ils ont recours à cent artifices pour émouvoir à la compaſſion, & c'eſt ce qui la diminuë ou l'étouffe abſolument.

Il y a quelque-tems qu'un homme d'eſprit me parla juſte ſur ce ſujet. Ce pauvre, me dit-il, ſeroit bien-tôt riche & en parfaite ſanté, s'il n'affectoit pas de paroître ſi pauvre & ſi malade.

Une Dame veritablement charitable, prit la choſe d'une autre maniere dans une pareille rencontre. Un gueux la perſecutant en ma preſence d'un ton plaintif & moribond, elle lui donna l'aumône; ſur quoi aïant pris la parole, je lui dis, qu'il falloit être bonne pour donner à ces ſortes de gueux, qui veulent paſſer pour ce qu'ils ne ſont pas. Elle me répondit fort ſpirituellement, qu'elle ne leur donnoit pas en vûë de leurs maux apparens, mais en vûë de leur veritable neceſſité, qui devoit être bien grande, puiſqu'elle les obligeoit à trouver dans l'induſtrie & dans le déguiſement, les moïens de ſubſiſter & de vivre.

Il y a des occaſions où il faut toûjours affecter de paroître ce que l'on eſt; c'eſt-à-dire, chaſte, plein de foi, plein de zele pour tout ce qui regarde l'Egliſe, & plein de reſpect & de fidelité pour ſon Prince. Il y en a d'autres où il ſuffit de ne pas changer ſa conduite, ſans affecter de paroître ce que l'on eſt. La prudence fait prendre là-deſſus de juſtes meſures, & fait embraſſer l'un ou l'autre de ces partis ſe-

lon les circonſtances dans leſquelles on ſe trouve, & ſelon les perſonnes avec qui on eſt.

Les plus établis dans le bien, n'affectent point de parler de la vertu. Ils vont toûjours leur train ſans s'arrêter, & ſans ſe détourner à droit ni à gauche. Celui qui affecte d'en parler, donne à connoître qu'il commence, & qu'il veut déja paſſer pour ce qu'il n'eſt pas encore.

Une affectation qui ſe fait remarquer, donne une idée du contraire de ce que l'on affecte ; il n'eſt point de feſtin pareil à celui d'un avare.

Il me ſouvient qu'étant prié d'aller dîner chez un Abbé, qui a la réputation de remplir ſouvent ſon coffre fort, & de ne le gueres vuider, & que l'on croit être fort ménager en toutes rencontres, on me demanda le matin ce que je faiſois ce jour-là. Je répondis, que je dînerois chez M... Chez M... me repartit celui qui m'avoit interrogé ? Vous ferez aſſûrement grande chere. Cet Abbé donne peu ſouvent à manger, mais quand il en donne, c'eſt toûjours d'une maniere exquiſe & délicate ; rien n'y eſt épargné, & pour cauſe. Il croit, ajoûta-t-il, par quelques repas de cette nature, paſſer pour liberal & pour homme à qui rien ne coute pour regaler ſes amis.

Celui qui n'aime pas la dépenſe & qui veut ſe marier, affecte de ſe mettre en bel équipage, & veut qu'on ſoit perſuadé que ce qui a de l'éclat eſt de ſon goût. Cependant il eſt certain qu'il pâtit, qu'il peſte dans le fonds de ſon cœur contre la coûtume, & qu'il ſe fait violence, mais il n'y a point de remede ; il faut dans cette conjoncture paroître malgré lui ce qu'il n'eſt pas, afin de mieux paroître un jour ce qu'il eſt.

C'eſt une égale tromperie de vouloir paſſer pour plus vertueux ou pour plus vicieux que l'on eſt. Cette affectation eſt criminelle ; mais elle l'eſt plus dans une rencontre que dans l'autre. Vouloir paſſer pour vertueux, eſt une marque que l'on eſtime la vertu, & vouloir paſſer pour vicieux, eſt une preuve que l'on fait gloire de l'emportement & du libertinage.

Ceux qui affectent d'être civils & obligeans à tout le monde, ſe font par tout des amis, mais ceux qui le ſont en tout tems & en tous lieux ſans affecter de l'être, ſont encore plus conſiderez, eſtimez & aimez.

CHAPITRE XXII.

Des Amis.

IL y a tant de belles & de bonnes qualitez requiſes à un homme pour en vouloir faire ſon ami, que je ſuis ſurpris d'entendre dire à des gens qu'ils en ont quantité; dés lors que le nombre eſt grand, on peut aſſûrer que ce ſont de faux amis, ou que ce ne ſont des amis que de nom.

Heureux eſt celui qui a un bon & un veritable ami, c'eſt un treſor qu'il doit conſerver avec ſoin, & il doit s'eſtimer aſſez riche de l'avoir trouvé & de le poſſeder, ſans penſer à en chercher, & à s'en faire un ſecond.

On doit la même fidelité à ſon ami qu'à ſa femme, quoique ce ſoit d'une autre maniere; & comme un homme qui eſt content de ſa femme & qui l'aime, n'en peut prendre une autre ſans paſſer pour un ſcelerat, de même un homme qui a un ami dont il ſe loüe, ne peut ſonger à en faire un nouveau, ſans ſe faire ſon procez, & ſans ſe rendre indigne de paſſer pour honnête homme.

La plûpart des amis du monde tiennent à peu. Ils ont été faits dans le jeu, dans les divertiſſemens, dans le bal, dans la pro-

menade, ou dans des viſites renduës à la même perſonne. Ceſſez de joüer, n'allez plus au bal, à la Comedie, à la promenade, & ne ſoïez plus aſſidu à vos viſites, adieu vos amis; vous les perdez avec la même facilité que vous les avez faits.

Etant à Rome, un ami de cette trempe, qui m'avoit quelquefois vû chez M. le Duc de Chaunes, pour lors Ambaſſadeur de France, & chez M. l'Ambaſſadeur de Malthe, me vint un jour emprunter trente piſtoles, ſous prétexte qu'une Lettre de change de pareille ſomme qu'il attendoit & dont il avoit avis, n'étoit pas encore arrivée. Son compliment me ſurprit. J'avoüe que je ne m'attendois pas à en recevoir un de ſa part de cette nature, & il me ſemble qu'il n'étoit pas avec moi ſur un pié à prendre cette liberté, ou au moins je ne le croïois pas; mais comme il étoit perſuadé qu'il étoit mon ami, & que j'étois le ſien, je le traitai comme il m'avoit traité. Je lui fis entendre que la loi entre amis eſt égale pour la demande & pour le refus, & que j'étois auſſi bien fondé pour l'un, qu'il penſoit l'être pour l'autre.

J'eus néanmoins beaucoup de peine à le convaincre ſur cette liberté reciproque de l'amitié. Je vis bien qu'il ne la goûtoit pas, & je pris delà occaſion de lui dire,

qu'il n'étoit pas tant de mes amis qu'il le penſoit être, puiſqu'il ignoroit cette maxime, qui eſt une des fondamentales de l'amitié, qui permet également d'emprunter & de ne pas prêter, ſelon le beſoin dans lequel on eſt.

Comme nous ne convenions pas ſur nos principes, il ne faut pas s'étonner ſi nôtre amitié reçût ce jour-là une mortelle atteinte. Il me quitta fort chagrin, & j'eus quelque joïe d'avoir gagné trente piſtoles par la maniere dont j'avois reçû ſon compliment ; c'étoit en effet les gagner, que de ne les pas perdre en les lui prêtant. Il n'avoit pas la réputation d'être fort exact à païer ſes dettes, & il s'étoit même fait des loix toutes particulieres ſur l'amitié, dont je n'avois jamais oüi parler. Il tenoit pour certain que les prêts faits de cette maniere entre deux amis, changeoient de nature, & qu'ils devenoient des dons & des preſens. Quand on ne lui vouloit pas paſſer cette maxime, il diſoit que la coûtume l'établiſſoit & la confirmoit.

A entendre parler cet homme, il étoit un des meilleurs & plus chauds amis qu'on pût avoir ; il le faiſoit en effet aſſez connoître à ceux qui le recevoient ſur ce pied-là ; il ne les quittoit point, toûjours à leur table & toûjours dans leurs plaiſirs ; mais comme je ne m'accommodois pas de

ces ſortes d'amis, je ne fus pas fâché qu'il ne me comptât pas pour un des ſiens, & qu'il fût perſuadé qu'il ne ſeroit jamais des miens.

Il n'eſt pas ſurprenant que l'on prête des ſommes conſiderables à des amis, puiſque l'on en donne par honnêteté, generoſité & charité à des gens qui ne le ſont pas ; mais il eſt d'un galant homme de ne pas ſe laiſſer ſurprendre par de faux amis, & de faire paroître aux gens qui ſans raiſon prennent le titre & le nom d'amis, qu'on ne les reçoit point pour tels.

Je ne conſeillerai jamais à un homme de ſe marier ; je ne lui conſeillerai auſſi jamais de ſe faire un ami. Il n'y a gueres moins d'engagement avec l'un qu'avec l'autre, & l'obligation de partager les peines, les diſgraces & les afflictions avec tous les deux eſt égale. On a aſſez de ſes chagrins, ſans en chercher ailleurs & de nouveaux.

Que l'on mette dans une balance les agrémens & les avantages d'avoir un ami, & que l'on mette dans un autre ceux de n'en avoir pas, je crois que cette derniere l'emportera toûjours ſur la premiere ; mais quand le poids de l'une & de l'autre ſeroit juſte, la liberté eſt un aſſez grand bien pour ſe déclarer en faveur

de celui qui n'eſt pas obligé de reveler ſon ſecret qu'à lui-même.

Quand un ami en uſe avec nous comme nous le ſouhaitons, il fait ſon devoir ; quand il n'en uſe pas comme nous le deſirons, nous en avons du déplaiſir ; mais je ne ſçai ſi nous ne ſommes pas beaucoup plus ſenſibles à l'un qu'à l'autre. Je ne ſçai ſi trois confidences qu'il nous a faites, nous ont été auſſi agréables, qu'un ſecret qu'il nous a caché nous a donné de chagrin. Trois ſervices rendus ſont bien-tôt oubliez par le refus d'une bagatelle.

Ce n'eſt pas une action glorieuſe de garder le ſecret d'un ami ; l'obligation que nous avons ſur ce ſujet eſt ſi étroite & ſi naturelle, qu'il ne faut qu'un peu de raiſon ou de bon ſens pour ne s'en vouloir jamais diſpenſer ; mais c'eſt une action infâme que le violer. Comme la confiance eſt le gage le plus eſſentiel de la ſincere amitié, c'eſt une lâcheté qu'on ne ſçauroit pardonner, que d'abuſer d'un ſecret, & de trahir, en le revelant, celui qui nous l'a confié.

Il arrive aſſez ſouvent, qu'un homme qui nous a donné cent preuves de ſon amitié, qui a été l'eſpace de ſix ans le fidele dépoſitaire de nos penſées les plus cachées, ſe broüille avec nous pour un interêt de peu de conſequence, pour une

jalouſie, pour un point d'honneur, en un mot pour une parole qui nous eſt échapée ; & cet homme diſcret qui ne parloit jamais, devient tout d'un coup un valet de Terence, qui ſemblable à un tonneau percé, ne peut rien retenir. Cet homme ſi ſecret devient un éco qui ſe fait entendre par tout. Faites aprés fonds ſur vôtre ami, & publiez en tous lieux, que c'eſt la conſolation d'un honnête homme d'avoir un ami.

Les amis ſont obligez de garder le même ſilence, & d'avoir la même diſcretion que les Confeſſeurs ; mais la difference qui s'y trouve, eſt que les uns ſont toûjours hommes, & qu'ils agiſſent toûjours naturellement ; & que les autres n'agiſſent pas purement en hommes, mais en hommes fortifiez par la grace du Sacrement de l'Ordre qu'ils ont reçû ; ce qui fait que les premiers n'oublient pas ce qu'ils ont ſçû, & que par imprudence ou par vengeance ils peuvent quelquefois en parler ; que les autres oublient ce qu'on leur dit, ou que s'ils ne l'oublient pas, la grace du Sacrement les fait agir comme s'ils l'avoient oublié, & comme s'ils ne l'avoient jamais ſçû.

Si on ſe fait une loi & un plaiſir d'avoir un ami, au moins que l'on n'en ait qu'un. Comme on n'a pour les ſecrets de

ſa conſcience qu'un Confeſſeur, il faut auſſi pour le ſecret de ſes affaires, de ſon Domeſtique & de ſes interêts temporels, n'avoir qu'un ami. Quand on change de Confeſſeur ou de Directeur, on ne s'en trouve pas mieux, & cette diverſité de direction apporte toûjours de l'inégalité dans nôtre conduite. Il ne ſe peut auſſi que le changement d'amis ne préjudicie notablement à nos affaires & à nos interêts.

D'un ami que nous avions, nous nous en faiſons pour l'ordinaire un ennemi, ſi nous rompons avec lui ſans raiſon, & ſans qu'il nous ait donné lieu à ce changement. Ainſi quand nous nous ſommes trompez dans nôtre choix, il vaut mieux ſouffrir un peu de nôtre imprudence, que de nous expoſer à la vengeance d'un homme qui ſe croit mépriſé & offenſé; il faut faire bonne mine, ſe ſoutenir autant qu'on le peut, & ne pas démentir dans un moment & à la vûë de tout le monde; tout ce que nous avons dit & fait depuis dix ans.

En matiere d'amitié, il ne faut pas aller plus vîte que celui avec qui nous la voulons lier. Il nous plaît, il revient à nôtre humeur, s'il nous paroît avoir toutes les qualitez neceſſaires à un bon & prudent ami, mais il n'en eſt peut être pas de même de nous à ſon égard. Il n'a

peut être pas pour nous les mêmes ſentimens que nous avons pour lui. Ne faiſons pas toutes les avances, attendons au moins qu'il faſſe une partie du chemin. Ne nous jettons point à la tête des gens ; il faut ſe connoître avant que de s'eſtimer, & il faut s'eſtimer avant que de s'aimer.

Il vaut mieux que l'on nous accuſe d'indifference quand nous n'avons point d'amis, que d'inconſtance & d'ingratitude quand nous les quittons & que nous les trahiſſons. L'indifference que l'on nous reproche en ce cas, nous procure une tranquillité d'eſprit dont on s'accommode aſſez ; mais l'inconſtance & l'ingratitude dont on nous charge, nous perdent de réputation, & quand on l'a une fois perduë, il n'y a plus de joïe dans la vie.

Nous ſommes tous ſi foibles & ſujets à tant d'imperfections, que ſi nous n'avons de l'indulgence pour nos amis, & s'ils n'en ont auſſi pour nous, nôtre amitié ne durera qu'autant que nos interêts l'entretiendront, & qu'ils nous y feront trouver notre compte ; & quand nous romprons avec eux, nôtre bouche fera ſeulement connoître ce qui s'eſt paſſé il y a long-tems dans nôtre cœur.

Un homme qui ſe dit nôtre ami, ne doit pas être crû ſur ſa parole, comme il

ne doit pas ſe fier à ce que nous lui en diſons ; il faut s'en donner des preuves de part & d'autre, avant que de ſe le dire, & rien ne fait mieux croire qu'en effet on eſt amis, que quand l'experience le fait reciproquement connoître.

Avant que de ſe déterminer à faire un ami d'un homme que l'on eſtime, il faut y penſer long-tems ; on ne peut aprés s'y méprendre, & je ne blâmerois pas celui qui y penſeroit toute ſa vie.

Nous avons tous tant d'adreſſe pour nous déguiſer, & nôtre induſtrie nous fournit tant de moïens de paroître ce que nous ne ſommes pas, qu'une habitude de quelques ſemaines ou de quelques mois, ne donne guere une idée juſte & certaine de ce que l'on eſt. On ſe laiſſe prévenir ; une parole obligeante, un petit ſervice qui ne coute gueres, mais rendu de bonne grace, nous mene ſouvent trop loin ; & l'on ne s'en repent pour l'ordinaire, que quand il n'en eſt plus tems.

On dit du Taſſe, qu'un homme voulant lui faire croire qu'il étoit de ſes amis contre l'opinion de tout le monde, demeura le dernier dans un bateau avec lui pour lui donner la main & l'aider à deſcendre ; & que le Taſſe, plein d'eſprit, connoiſſant ſon deſſein, lui dit : ce n'eſt pas pour deſcendre, Monſieur, que je voudrois être

aidé, c'eſt pour monter. Ils étoient tous deux à la Cour d'Alphonſe dernier Duc de Ferrare, & le Taſſe ſçavoit que l'autre jaloux de ſa fortune, lui nuiſoit en toutes rencontres autant qu'il le pouvoit.

Les veritables amis ſont ceux que la pieté a fait amis ; ils ont mêmes vûës, même fin, mêmes motifs, & comme la charité en eſt la liaiſon, on peut aſſûrer qu'ils reſſemblent aux premiers Chrétiens, qui n'avoient tous qu'un cœur & qu'une ame.

C'eſt à ce ſujet qu'une Dame de mes amies, a dit fort à propos.

Les vulgaires Amis aiment par politique,
Selon leurs interêts ils changent tous les jours ;
La marque d'une Ame Heroïque,
Eſt de n'aimer jamais, que pour aimer toûjours.

Fin du ſecond Tome.

TABLE DES LETTRES

contenuës en ce Volume.

LETTRE CXCIV. *Compliment Chrêtien pour le commencement de l'année, à Madame de Caumartin la doüairiere.* Page 1

LET. CXCV. *De felicitation ſur une grace reçûë du Roi, à M. le Maréchal de Montrevel,* 3

LET. CXCVI. *De civilité pour le commencement de l'année, & de nouvelles ſur les affaires publiques, à M. de Frejus.,* 4

LET. CXCVII. *Compliment à M. de Villeneuve, Capitaine de Grenadiers du Regiment de Courtz Suiſſe,* 6

LET. CXCVIII. *De pieté & d'inſtruction à la ſœur Angelique du Saint-Eſprit,* 7

LET. CXCIX. *Compliment à Madame de Marbeuf, Préſidente à Rennes,* 9

LET. CC. *Des avantages de la Retraite, & de la vanité du monde, à Madame la Marquiſe de Senectere,* 11

LET. CCI. *De compliment & de felicitation*

à M. le Maréchal Duc de Villars, Commandeur des Ordres du Roi, 12
LET. CCII. *De pieté & d'inſtruction à M. l'Abbé Flechier ſon neveu,* 13
LET. CCIII. *Compliment à Madame de Guenegaud,* 15
LET. CCIV. *De civilité à M. Margon Brigadier des Armées du Roi,* 16
LET. CCV. *De remerciement & de civilité au R. P. Dom Mabillon, ſur l'Oraiſon funebre de M. le Cardinal de Furſtemberg, prononcée par M. l'Abbé le Prevoſt, qu'il lui avoit envoïée,* là même.
LET. CCVI. *De compliment & de felicitation à M. Fieſchi Nonce Extraordinaire auprés de S. M. nommé à l'Archevêché de Genes,* 18
LET. CCVII. *Sur une conſpiration nouvelle des Fanatiques découverte,* 19
LET. CCVIII. *Sur le même ſujet,* 21
LET. CCIX. *Conſolation Chrêtienne à une Religieuſe, ſur la mort d'une Abbeſſe,* 22
LET. CCX. *Compliment à Monſieur le Maréchal Duc de Villars,* 23
LET. CCXI. *Compliment à M. l'Abbé Baſtide, ſur le Panegyrique de S. Hilaire, dont il lui avoit fait preſent,* 25
LET. CCXII. *De condoleance à M. de Montauban, ſur la mort de M. ſon Frere,* 26
LET. CCXIII. *Compliment au Pere de la Ruë, ſur l'Oraiſon funebre de M. de Meaux,* 27

LET. CCXIV. *De pieté à la Sœur Angelique du Saint-Eſprit,* 28
LET. CCXV. *De civilité à M. Margon, Brigadier des Armées du Roi,* 30
LET. CCXVI. *De civilité à une Demoiſelle, ſur ſa maladie,* là même.
LET. CCXVII. *Recommandation pour un homme accuſé d'un crime, à Madame la Preſidente Druillet,* 31
LET. CCXVIII. *Conſolation Chrêtienne à Madame de l'Iſlebonne, ſur la mort de M. le Prince d'Elbœuf ſon neveu,* 32
LET. CCXIX. *De civilité & de nouvelles ſur les affaires publiques, à M. l'Archevêque de Saragoſſe,* 34
LET. CCXX. *Conſolation Chrêtienne à Madame de Senectere, ſur la mort de ſa fille,* 36
LET. CCXXI. *De civilité & de nouvelles à un Officier,* 37
LET. CCXXII. *De civilité au P. Vignes,* 39
LET. CCXXIII. *Compliment ſur la mort d'une Dame,* là même.
LET. CCXXIV. *De civilité à M. Margon Brigadier des Armées du Roi,* 40
LET. CCXXV. *De civilité à Madame de Monfalcon,* 41
LET. CCXXVI. *De civilité & de pieté à la ſœur Angelique du Saint-Eſprit,* 42
LET. CCXXVII. *De civilité & de nouvelles publiques à M. l'Archevêque de Saragoſſe,* 43

LET. CCXXVIII. *Compliment à Madame la Maréchalle Ducheſſe de Villars,* 46
LET. CCXXIX. *De civilité à une Demoiſelle,* 47
LET. CCXXX. *De civilité à Madame de Monfalcon, qui lui avoit recommandé un Eccleſiaſtique, & quelque autre affaire,* 49
LET. CCXXXI. *De civilité & de nouvelles publiques, à M. l'Archevêque de Saragoſſe,* 50
LET. CCXXXII. *Au R. P. Mourques, ſur un établiſſement de Sœurs griſes retardé,* 52
LET. CCXXXIII. *Compliment Chrêtien pour le commencement de l'année, à Madame de Boucard Superieure des Urſulines de Sommieres,* 53
LET. CCXXXIV. *De civilité à une Demoiſelle, qui lui avoit ſouhaité une heureuſe année,* 54
LET. CCXXXV. *De remerciement & de compliment à M. l'Abbé de Maulevrier Aumônier du Roi, Agent General du Clergé de France,* 55
LET. CCXXXVI. *Compliment Chrêtien pour le commencement de l'année, à Madame la Preſidente de Marbeuf,* 56
LET. CCXXXVII. *Compliment Chrêtien pour le commencement de l'année à Madame de Liſlebonne,*
LET. CCXXXVIII. *Compliment aux Da-*

mes de Tornac Religieuſes, ſur la mort de leur pere, 60
LET. CCXXXIX. *A Mademoiſelle de Monclare la Fare, ſur la mort de M. de Tornac ſon oncle,* 61
LET. CCXL. *De civilité & de pieté à la même,* 63
LET. CCXLI. *De civilité & de pieté à M. le Pelletier, ſur la Tranſlation de M. ſon fils à Orleans,* 64
LET. CCXLII. *Compliment à M. d'Uſez, ſur la nomination de M. ſon Neveu à l'Evêché d'Angers,* 66
LET. CCXLIII. *Compliment à M. l'Abbé Poncet, nommé à l'Evêché d'Angers, là même.*
LET. CCXLIV. *De civilité à une Demoiſelle,* 67
LET. CCXLV. *De pieté à Madame de Marbeuf, ſur la retraite de ſa fille au Calvaire,* 69
LET. CCXLVI. *De civilité & de pieté à une Demoiſelle,* 72
LET. CCXLVII. *De civilité à M. Gonthieri Archevêque d'Avignon, ſur ſon arrivée dans cette Ville,* 73
LET. CCXLVIII. *Compliment à M. le Maréchal Duc de Villars, ſur ſes heureux ſuccez,* 74
LET. CCXLIX. *De civilité à M. Margon Brigadier des Armées du Roi,* 76

LET. CCL. *De pieté à Mademoiſelle de Monclar Lafare, ſur ſa vocation aux Hoſpitalieres,* 77
LET. CCLI. *De civilité au P. Vignes,* 78
LET. CCLII. *Compliment à M. le Cardinal Gualtiery, ſur ſa promotion,* 79
LET. CCLIII. *De pieté à une Demoiſelle, ſur ſa vocation à l'état de Religieuſe Hoſpitaliere,* 80
LET. CCLIV. *De civilité à M. Margon Brigadier des Armées du Roi,* 83
LET. CCLV. *Sur la Croix de S. Gervaſi, à M. l'Evêque de Montpellier,* là même.
LET. CCLVI. *De civilité & de pieté à une Demoiſelle,* 85
LET. CCLVII. *De pieté & de civilité à une Demoiſelle,* 86
LET. CCLVIII. *De civilité à M. le Chevalier de N..... Il y eſt parlé des affaires publiques du tems,* 87
LET. CCLIX. *De civilité à M. Margon Brigadier des Armées du Roi,* 88
LET. CCLX. *Compliment à M. le Pelletier, ſur la mort de M. l'Evêque d'Orleans ſon fils,* 89
LET. CCLXI. *Compliment à M. de San-Vitale, nommé Aſſeſſeur du S. Office,* 90
LET. CCLXII. *De nouvelles ſur les affaires publiques, à Madame de Marbeuf,* 91
LET. CCLXIII. *De civilité à S. E. Monſeigneur le Cardinal de Janſon, Evêque de*

Beauvais, Grand Aumônier de France, 93

LET. CCLXIV. *De civilité & de pieté à M. le Pelletier,* 94

LET. CCLXV. *Compliment à Monſeigneur de San-vitale, Aſſeſſeur du ſaint Office,* 95

LET. CCLXVI. *De civilité à la Sœur Angelique du Saint-Eſprit,* 97

LET. CCLXVII. *De compliment à Madame de l'Iſlebonne,* 98

LET. CCLXVIII. *De civilité & de pieté à Mademoiſelle de Montclar la Fare,* 99

LET. CCLXIX. *De civilité & de compliment à M. le Prieur d'Aubort,* 100

LET. CCLXX. *De compliment & de felicitation, à M. le Vice-Legat d'Avignon,* 101

LET. CCLXXI. *Compliment à M. le Maréchal Duc de Villars, ſur ſon heureuſe Campagne,* 102

LET. CCLXXII. *De civilité à M. Margon Brigadier des Armées du Roi,* 103

LET. CCLXXIII. *De civilité & de compliment, à M. Moreau,* là même.

LET. CCLXXIV. *Compliment aux Dames de Tornac Religieuſes, ſur la mort d'une belle-Sœur,* 105

LET. CCLXXV. *Réponſe Chrêtienne à un compliment pour le commencement de l'année, aux Dames de Roucard,* 106

LET. CCLXXVI. *De pieté à une Demoi-*

ſelle, ſur la mort d'une amie, 107
LET. CCLXXVII. *De civilité & de compliment, au General des Chartreux,* 109
LET. CCLXXVIII. *De civilité à la ſœur Angelique du Saint-Eſprit,* 110
LET. CCLXXIX. *De compliment, à M. le Maréchal Duc de Villars,* 111
LET. CCLXXX. *De civilité & de compliment à Madame la Maréchalle Ducheſſe de Villars,* 113
LET. CCLXXXI. *Compliment à M. Gonthieri Archevêque d'Avignon, ſur une perte conſiderable,* 114
LET. CCLXXXII. *De civilité au même, en lui envoïant dequoi remplacer la perte conſiderable qu'il avoit faite,* 115
LET. CCLXXXIII. *De civilité Chrétienne à Madame de Boucard Religieuſe,* 116
LET. CCLXXXIV. *De civilité à M. Margon Brigadier des Armées du Roi,* 117
LET. CCLXXXV. *De civilité & de nouvelles, au même,* 118
LET. CCLXXXVI. *De civilité & de pieté à une Demoiſelle,* 119
LET. CCLXXXVII. *De compliment à M. le Maréchal Duc de Villars,* 121
LET. CCLXXXVIII. *Compliment de condoléance à M. l'Abbé Boſſuet, ſur la mort de M. de Meaux ſon oncle,* 122
LET. CCLXXXIX. *Compliment Chrétien à M. le Pelletier, ſur la nomination de*

M. ſon fils à la Charge de premier Préſident, 123

LET. CCXC. *Compliment à M. le Pelletier, ſur ſa nomination à la Charge de Premier Preſident,* 125

LET. CCXCI. *De civilité à M. Margon Brigadier des Armées du Roi,* là même.

LET. CCXCII. *De compliment à M. le Maréchal Duc de Barvvik, ſur la Victoire d'Almanza,* 126

LET. CCXCIII. *De civilité au même,* 127

LET. CCXCIV. *De civilité & de pieté à une Demoiſelle,* 128

LET. CCXCV. *De compliment à M. le Maréchal Duc de Villars,* 129

LET. CCXCVI. *De civilité à M. Gonthieri Archevêque d'Avignon,* 131

LET. CCXCVII. *De civilité au même,* 133

LET. CCXCVIII. *De pieté à la ſœur Angelique du Saint-Eſprit,* 134

LET. CCXCIX. *Compliment à Monſeigneur l'Archevêque de Saragoſſe,* 135

LET. CCC. *Compliment de condoleance à Meſdames de Toiras & de Bernis, ſur la mort de leur mere,* 137

LET. CCCI. *De civilité & de nouvelles à M. Gonthieri Archevêque d'Avignon.* 138

LET. CCCII. *De civilité & de pieté à une Demoiſelle,* 140

LET. CCCIII. *De civilité à M. le Comte Gros,* 142

LET. CCCIV. *A M. Gonthieri Archevêque d'Avignon, ſur un bruit déſavantageux qu'on avoit répandu contre lui,* 143

LET. CCCV. *De compliment, & de nouvelles, à M. le Maréchal Duc de Villars,* 145

LET. CCCVI. *De compliment & de felicitation à Madame la Maréchalle Ducheſſe de Villars,* 147

LET. CCCVII. *De civilité & de pieté à une Demoiſelle, ſur la mort de M. ſon pere,* 148

LET. CCCVIII. *De pieté à Madame d'Arnaud,* 149

LET. CCCIX. *De civilité à une Demoiſelle qui avoit perdu M. ſon pere, & qui ſongeoit à ſe retirer,* 151

LET. CCCX. *Compliment à M. le Maréchal Duc de Barvvik, Grand d'Eſpagne,* 152

LET. CCCXI. *De compliment & d'éloge à M. l'Abbé Viani, Prieur de ſaint Jean d'Aix,* 153

LET. CCCXII. *De compliment & d'éloge à M. l'Abbé Baſtide,* 154

LET. CCCXIII. *De compliment & d'éloge à M. l'Abbé du Jarry,* 155

LET. CCCXIV. *De civilité au Pere Vignes, ſur la mort de M. le Marquis de Villefranche,* 157

LET. CCCXV. *A M. de B... pour le prier d'empécher l'établiſſement d'une Confrairie*

rie de Penitens, 158
LET. CCCXVI. *De civilité & de compliment à M. le Maréchal Duc de Villars,* 161
LET. CCCXVII. *De civilité & de compliment à M. l'Archevêque d'Avignon,* 162
LET. CCCXVIII. *De civilité & de nouvelles ſur les affaires publiques, à M. l'Archevêque de Saragoſſe,* 163
LET. CCCXIX. *Conſolation Chrêtienne à Mademoiſelle de Montclar,* 165
LET. CCCXX. *De civilité à M. Gonthieri Archevêque d'Avignon,* 166
LET. CCCXXI. *De remerciment & de compliment à M. de Sandricourt, Gouverneur de Niſmes,* 167
LET. CCCXXII. *De compliment à Madame la Preſidente de Marbeuf,* 168
LET. CCCXXIII. *De civilité à Madame de Montfalcon, qui lui avoit recommandé des priſonniers étrangers,* 169
LET. CCCXXIV. *De civilité & de recommandation à M. de Villegli, Conſeiller au Parlement de Toulouſe,* 170
LET. CCCXXV. *Compliment à M. le Comte de Grignan Lieutenant General en Provence,* 171
LET. CCCXXVI. *De condoléance à M. le Prieur d'Aubort,* 172
LET. CCCXXVII. *De compliment & de félicitation à la Sœur Agnez de la Croix, de Rennes,* 173

LET. CCCXXVIII. *A M. Gonthieri Archevêque d'Avignon, ſur la mort de Madame ſa belle-Sœur,* 174

LET. CCCXXIX. *Compliment à M. l'Evêque de Marſeille, nommé à l'Archevêché d'Aix,* 176

LET. CCCXXX. *Sur un faux bruit qui avoit couru d'un differend entre M. de Montpellier & lui,* 177

LET. CCCXXXI. *Sur un procez où il avoit été condamné, à Toulouſe; à M. l'Abbé de N....* 178

LET. CCCXXXII. *De condoleance à M. de Margon, Brigadier des Armées du Roi.* 180

LET. CCCXXXIII. *Compliment à Madame la Préſidente de Marbeuf, ſur la Profeſſion de ſa fille au Calvaire,* 181

LET. CCCXXXIV. *Réponſe à une recommandation de M. Gonthieri Archevêque d'Avignon,* 183

LET. CCCXXXV. *De civilité à Madame la Ducheſſe de Roquelaure,* 184

LET. CCCXXXVI. *De civilité & de pieté à M. Gonthieri Archevêque d'Avignon,* 185

LET. CCCXXXVII. *D'honnêteté & d'affaires à M. de Valernot, Abbé de ſaint Æuf,* 186

LET. CCCXXXVIII. *Conſolation Chrétienne à M. de Colonde, ſur la mort de ſa femme,* 187

LET. CCCXXXIX. *De civilité à M. Margon Brigadier des Armées du Roi,* 189
LET. CCCXL. *De remerciement à M. Sartre, Seigneur de Caveirac,* 190
LET. CCCXLI. *De civilité à M. Margon Brigadier des Armées du Roi,* 191
LET. CCCXLII. *D'affaire particuliere & de nouvelles publiques, à M. l'Abbé Ménard,* 192
LET. CCCXLIII. *De civilité & de pieté à une Demoiſelle,* 193
LET. CCCXLIV. *De civilité & de nouvelles à M. Gonthieri Archevêque d'Avignon,* 194
LET. CCCXLV. *De civilité à M. l'Archevêque d'Avignon,* 196
LET. CCCXLVI. *De civilité Chrétienne aux Dames de Boucard,* 197
LET. CCCXLVII. *De civilité & de pieté à M. le Pelletier,* 198
LET. CCCXLVIII. *De condoléance à Monſeigneur le Cardinal de Noailles, Archevêque de Paris,* 200
LET. CCCXLIX. *Compliment Chrétien au General des Chartreux,* 201
LET. CCCL. *De civilité & de pieté à une Demoiſelle,* 202
LET. CCCLI. *De civilité & de pieté à M. le Pelletier, pour le commencement de l'année,* 204
LET. CCCLII. *De civilité & de pieté à une Demoiſelle,* 205

LET. CCCLIII. *Compliment Chrétien à Madame de C... pour le commencement de l'année,* 207

LET. CCCLIV. *De civilité & de remerciement au P. Annat, General de la Congrégation des Peres de la Doctrine Chrétienne,* 208

LET. CCCLV. *De civilité pour le commencement de l'année,* 209

LET. CCCLVI. *Compliment au P. Chifflet.* 210

LET. CCCLVII. *Compliment à un Prédicateur, ſur un Sermon qu'il devoit prêcher & qu'il lui avoit communiqué,* 211

LET. CCCLVIII. *De pieté à une Demoiſelle,* 212

LET. CCCLIX. *De nouvelles à M. l'Abbé Menard,* 214

LET. CCCLX. *De civilité à M. Maboul, nommé Evêque d'Alet, ſur une de ſes Oraiſons funebres,* 215

LET. CCCLXI. *Sur la neceſſité d'aſſiſter les Pauvres, plûtôt que de bâtir des Egliſes,* 217

LET. CCCLXII. *Sur la mort de M. le Prince de Conty,* 219

LET. CCCLXIII. *De pieté à une Demoiſelle, ſur ſon entrée aux Carmelites,* 220

LET. CCCLXIV. *De civilité & de pieté à M. le Pelletier, pour le remercier d'un de ſes Livres,* 221

LET. CCCLXV. *De pieté à une Demoiſelle,* 223.
LET. CCCLXVI. *De civilité & de pieté à M. le Pelletier,* 225.
LET. CCCLXVII. *D'affaires publiques, à M. l'Abbé Menard,* 226
LET. CCCLXVIII. *De pieté à une Demoiſelle,* 227
LET. CCCLXIX. *De civilité & de pieté à M. le Pelletier, ſur le recouvrement de ſa ſanté,* 229
LET. CCCLXX. *A M. Portalés, pour le diſſuader de ſe faire Prêtre,* 231
LET. CCCLXXI. *De nouvelles à M. l'Abbé Menard,* 233
LET. CCCLXXII. *Compliment à M. de Baſville, ſur la mort de M. de Lamoignon ſon frere,* 234.
LET. CCCLXXIII. *De conſolation à M. le Pelletier, ſur les infirmitez de la vieilleſſe,* 235
LET. CCCLXXIV. *Compliment à M. Gonthieri Archevêque d'Avignon, ſur la mort du Prince Pamphile qui avoit une penſion ſur l'Archevêché d'Avignon,* 239.
LET. CCCLXXV. *De civilité au même,* 240
LET. CCCLXXVI. *De civilité & de pieté à M. le Pelletier, pour le commencement de l'année,* 241
LET. CCCLXXVII. *Compliment Chrétien à*

M. Gonthieri Archevêque d'Avignon, pour le commencement de l'année, 243

LET. CCCLXXVIII. *Compliment Chrétien à Madame de C. pour le commencement de l'année,* 244

LET. CCCLXXIX. *De civilité & de remerciment à M. Benoiſt, Auditeur de Rote,* 246

LET. CCCLXXX. *De civilité, au même,* 247

LET. CCCLXXXI. *De civilité, au même.* 249

LET. CCCLXXXII. *Au même, pour s'excuſer de recommander l'affaire qu'il avoit à Rome,* 251

LET. CCCLXXXIII. *De civilité au même, qui lui avoit recommandé un de ſes parens,* 252

LET. CCCLXXXIV. *De civilité au même, en lui envoïant une piece de Poëſie,* 253

LET. CCCLXXXV. *Remerciment au même, pour la part qu'il avoit priſe à la mort d'un de ſes proches,* 254

LET. CCCLXXXVI. *De civilité, au même,* 255

LET. CCCLXXXVII. *De remerciment & de civilité, au même,* 256

LET. CCCLXXXVIII. *De civilité au même, pour s'excuſer de ce qu'il n'avoit pû aller à Avignon,* 257

LET. CCCLXXXIX. *De civilité au même,*

qui lui avoit ſouhaité les bonnes Fêtes, 258
LET. CCCXC. *Remerciment au même, pour quelques nouvelles, & des Livres qu'il lui avoit achetez,* 259
LET. CCCXCI. *De civilité & de remerciment, au même,* 260
LET. CCCXCII. *De civilité & de remerciment, au même,* 261
LET. CCCXCIII. *De conſolation à Madame l'Abbeſſe de S. Auſone, ſur la mort de M. ſon Frere,* 262
LET. CCCXCIV. *De civilité à M. Fieſchi Archevêque d'Avignon, en lui envoïant l'hiſtoire du Cardinal Ximenez,* 263
LET. CCCXCV. *De civilité & de pieté, à la ſœur Angelique du Saint-Eſprit,* 265
LET. CCCXCVI. *Conſolation Chrétienne à M. de Salvador, ſur la mort de ſon Epouſe,* 266
LET. CCCXCVII. *De recommandation à M. le Preſident de Riquet, ſur une Cure en litige,* 267
LET. CCCXCVIII. *A Madame la Preſidente de Druillet, ſur le même ſujet,* 268
LET. CCCXCIX. *A Madame de C... ſur la mort de ſon mari,* 269
LET. CCCC. *De conſolation,* 271
LET. CCCCI. *De recommandation pour un homme qui avoit une affaire,* 272
LET. CCCCII. *De civilité & de pieté à une Demoiſelle,* 273

LET. CCCCIII. *De civilité Chrétienne aux Religieuſes de Sommieres,* 275
LET. CCCCIV. *De civilité à Madame de Theyran Religieuſe de Sommieres,* 276
LET. CCCCV. *De civilité à la même,* 277
LET. CCCCVI. *De civilité, à la même,* 278
LET. CCCCVII. *Compliment ſur le rétabliſſement de la ſanté, à Madame Boucaud Religieuſe,* là même.
LET. CCCCVIII. *A M. d'Aldeguier, aprés la perte d'un procez où il avoit été pour lui,* 279
LET. CCCCIX. *Compliment à M. l'Evêque de Caſtres, ſur la mort d'un ami,* 280
LET. CCCCX. *Compliment au même,* 281
LET. CCCCXI. *Compliment Chrétien à Mademoiſelle d'Aubijoux, ſur les cérémonies du Baptême qu'elle avoit reçûës,* 283
LET. CCCCXII. *Compliment à M. de Riquet, ſur la mort de ſon Epouſe,* 284
LET. CCCCXIII. *Sur l'antiquité de l'Hiſtoire, & de ceux qui l'ont écrite,* 285
LET. CCCCXIV. *Sur les qualitez de ceux qui écrivent l'Hiſtoire, & ſur l'eſtime qu'on en a fait dans toutes les Nations & dans tous les tems,* 293
LET. CCCCXV. *Compliment à M. de Furſtemberg Evêque de Paderbonne. On y loüe quelques Vers de ce Prélat,* 302
LET. CCCCXVI. *De M. l'Evêque de Paderborne, à M. Flechier, pour le remercier*

de quelques Oraiſons funebres qu'il lui avoit dédiées, 304

LET. CCCCXVII. *Compliment à M. de Acedo,* 306

LET. CCCCXVIII. *D'affaires particulieres, à M. l'Archevêque de Piſe,* 308

LET. CCCCXIX. *De compliment au même, pour le feliciter ſur une dignité à laquelle le Roi d'Eſpagne l'avoit élevé,* 310

LET. CCCCXX. *Au Pape Clement XI. pour ſolliciter la Beatification de M. Vincent de Paul, dont on fait la vie & l'éloge en abregé,* 312

LET. CCCCXXI. *De compliment & d'éloge. ſur un Ouvrage de politique, compoſé par M. de Acevedo,* 319

LET. CCCCXXII. *Compliment au même, ſur la nomination de M. ſon Oncle à l'Archevêché de Tolede, & à la Charge d'Inquiſiteur,* 322

TABLE DES REFLEXIONS
Sur les Caracteres des Hommes.

CHAPITRE I. *De l'Envie,* 1

CHAP. II. *De ceux qui imitent les autres,* 11

CHAP. III. *De la Religion,* 17

CHAP. IV. *Sçavoir le Monde,* 25

CHAP. V. *Des Rapports,* 31

CHAP. VI. *De l'Eſprit,* 40

TABLE DES REFLEXIONS.

CHAP. VII. *Des Ouvrages d'eſprit,* 49
CHAP. VIII. *De l'Eſprit Critique & Satyrique,* 59
CHAP. IX. *Des Gens de bien,* 65
CHAP. X. *Des Dévots,* 74
CHAP. XI. *De la Médiſance,* 83
CHAP. XII. *De ceux qui vivent enſemble,* 92
CHAP. XIII. *De la Vanité,* 99
CHAP. XIV. *Se piquer de quelque choſe,* 108
CHAP. XV. *De la Conſcience,* 115
CHAP. XVI. *De la Sincerité,* 125
CHAP. XVII. *Du commerce avec les femmes,* 132
CHAP. XVIII. *De la Raillerie,* 140
CHAP. XIX. *De l'Interêt,* 149
CHAP. XX. *Des honnêtes Gens,* 159
CHAP. XXI. *De l'Affectation,* 165
CHAP. XXII. *Des Amis,* 173

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier, le Livre intitulé : *Reflexions ſur les differens Caracteres des Hommes :* & ſoit dans les maximes, ſoit dans les exemples, je n'y ai rien trouvé qui ne puiſſe contribuer à former les mœurs. Fait à Paris ce 20. Mars 1715.

Signé, COUTURE.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS par la grace de Dieu Roi de France & de Navarre. A nos amez & feaux Conſeillers les Gens tenans nos Cours de Parlemens, Maiſtres des Requeſtes ordinaires de noſtre Hoſtel, Grand-Conſeil, Prevoſt de Paris, Baillis, Senéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra, Salut. Noſtre bien amé JACQUES ESTIENNE Libraire à Paris, Nous ayant fait remontrer, qu'il ſouhaiteroit faire imprimer & donner au Public des *Reflexions ſur les Caracteres des Hommes, par M. Eſprit Flechier Evêque de Niſmes*: s'il nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Privilege ſur ce neceſſaires. Nous avons permis & permettons par ces Preſentes audit Eſtienne, de faire imprimer ledit Livre en telle forme, marge, caractere, conjointement ou ſéparément & autant de fois que bon lui ſemblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout noſtre Roïaume pendant le tems de dix années conſecutives, à compter du jour de la date deſdites preſentes. Faiſons défenſes à toutes ſortes de perſonnes de quelques qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de noſtre obéïſſance, & à tous Imprimeurs, Libraires & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Livre, en tout ni en parti, ni d'en faire aucuns extraits, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiſcation des exemplaires contrefaits, de quinze cens livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à nous, un tiers à l'Hoſtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Expoſant, & de tous dépens, dommages & intereſts; à la charge que ces preſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, & ce dans trois mois de la datte d'icelles que l'impreſſion dudit Livre ſera faite dans noſtre Roïaume & non ailleurs, en bon papier & en beaux caracteres, conformément aux Reglemens de la Librairie; & qu'avant que de l'expoſer en vente, il en ſera mis deux exemplaires dans noſtre Bibliotheque publique, un dans celle de noſtre Château du Louvre, & un dans celle de noſtre tres-cher & feal Chevalier Chancelier de France, le ſieur Voyſin Commandeur de nos Ordres, le tout à peine de nullité des preſentes: du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons, de faire joüir l'expoſant ou ſes aïans cauſe, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit

fait aucun trouble ou empêchemens. Voulons que la copie deſdites preſentes, qui ſera imprimée au commencement ou à la fin dudit Livre, ſoit tenuë pour dûëment ſignifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conſeillers & Secretaires, foi ſoit ajoûtée comme à l'Original. Commandons au premier noſtre Huiſſier ou Sergent, de faire pour l'execution d'icelles, tous actes requis & neceſſaires, ſans demander autre permiſſion & nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires : Car tel eſt noſtre plaiſir. Donné à Verſailles le dix-ſeptiéme jour du mois d'Avril l'an de grace mil ſept cens quinze ; & de noſtre Regne, le ſoixante-douziéme. Par le Roi en ſon Conſeil.

Signé, FOUQUET.

Regiſtré ſur le Regiſtre N. 1. *de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, page* 934. N. 1193. *conformément aux Reglemens, & notamment à l'Arreſt du Conſeil du* 13. *Aouſt* 1703. *A Paris le* 24. *Avril* 1715.

Signé, ROBUSTEL.

De l'Imprimerie de la Veuve d'Antoine Lambin.

DOMI MINA
NUS TIO
ILLU MEA
Taylor Institution.